REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXV[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1895

L'ARMATURE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV. — GISELLE D'EXIREUIL

Elle frémissait d'indignation et d'effroi, l'oreille collée à la porte du fumoir, où son mari discutait avec l'individu qui avait insisté si insolemment pour être reçu... Ce qui venait ainsi d'entrer là, pour y éclater, c'était une rage de créancier, une fureur de réclamations. Et le ton de Jacques d'Exireuil, pour répondre, n'était pas seulement celui d'un débiteur en retard; son langage désemparé, tandis qu'il promettait de bientôt payer, avait les vacillations d'un malheureux auquel manquait le savoir-faire, mais non l'envie, hélas! de mentir.

Giselle, brusquement, était précipitée ainsi dans l'horrible réalité de la situation; et, pour la première fois qu'elle y plongeait clairement, c'était jusqu'au fond. Antérieurement, elle avait cru à des difficultés de gestion passagères, dans leur fortune, qu'elle ne soupçonnait pas son mari d'avoir totalement compromise. Naguère, elle avait même été presque ravie d'avoir à se montrer sage, quand Jacques avait réduit leur train d'existence, en prétextant une diminution dans le rendement de leurs biens. Elle s'était dérobée à toute explication par A plus B, en grande enfant aimant mieux être embrassée qu'édifiée, et qui ne voulait pas qu'on lui troublât la cervelle avec des histoires de revenus ni des récits sur la conversion des rentes... Plus tard, elle avait certes bien remarqué que les embarras de Jacques se prolongeaient,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1894.

paraissaient même s'être aggravés, à en juger par des brusqueries de paroles, par certains airs absorbés et une espèce d'agitation nerveuse. Mais elle avait alors obéi au tendre scrupule de ne point aviver, par des interrogations instantes, l'état de malaise où elle le voyait souvent. Elle n'avait songé qu'à l'assister de douceur, à servir ses intentions, à ne le contrarier en rien, pendant cette traversée de mauvais temps. Car, pour Giselle, de même que pour la plupart des femmes de pareille classe sociale, la loi des questions d'argent leur semble régie, au-dessus de l'effort humain, par un système qui serait analogue à celui dont est assuré le changement des saisons. Tout leur esprit et le meilleur de leur zèle ne s'appliquent qu'à savoir s'accommoder adroitement ou bravement des intempéries présentes, et à attendre que la fatalité d'un printemps imaginaire revienne faire reluire leur position.

Et voilà que, tout d'un coup, elle recevait la démonstration que son ménage en était aux abois!... Comment se faisait-il que Jacques, si peu endurant d'ordinaire, si chatouilleux au point d'honneur, se laissât ainsi outrageusement relancer dans son domicile, par cette espèce d'homme, quelque usurier sans doute, qui exigeait, séance tenante, un remboursement de vingt-sept mille francs?...

— Non, non! ne me remettez plus! criait une voix brutale, il y a assez longtemps que vous me faites tirer la langue après ce que vous me devez!...

Et la réponse de Jacques implorait des délais, d'une tout autre voix, bien basse, d'une pauvre chère voix, dont la détresse, à travers la cloison, navra les grands yeux de Giselle, toujours si prompts à toutes les larmes.

— Qu'attendez-vous, reprenait le créancier, pour faire argent de tout?... Est-ce que j'ai des chevaux, moi? Commencez donc par vendre les vôtres!...

La dureté de cet ordre fit bondir Giselle. D'ailleurs, c'était trop injuste : la paire de chevaux n'était plus là. Brigg avait consenti à les reprendre; et si Jacques et Giselle les montaient quelquefois encore, c'était en location, en attendant l'acquéreur et que ce fût tout à fait fini du souvenir heureux de ces bonnes bêtes.

— Pour moi, ça m'est égal, continuait-on en menace, si vous ne me donnez pas satisfaction, je vous fais saisir!

Saisir!... Le mobilier... les bijoux... les robes... C'était permis, cela? C'était possible que quelqu'un vînt vous arracher, chose à chose, tous ces objets auxquels on était habitué comme à ses propres membres et qui, autant qu'eux, par leur conformation aux habitudes, leur docilité amie, semblaient être pour toute la vie à soi!... Mais, au fait, le tapissier Manif qui avait renouvelé

la tenture du petit salon et à qui on la devait encore?... et Noëla, dont la note de couture était là aussi à attendre?... et le sellier? le glacier?... eh bien! et le boulanger, alors?... Ça ferait bien du monde vraiment, au dépeçage, à la curée.

Giselle entendit que son mari murmurait :

— Ayez encore un peu de patience... Je puis être sorti immédiatement de l'embarras où je suis, par une grosse affaire que j'ai en train.

Cette phrase fit à la jeune femme l'effet d'un pinçon au cœur. Ah! c'était, en effet, une belle affaire, — avec son bon ami Saffre, n'est-ce pas? — que celle dont se vantait là Jacques!... Le malheureux! il ne voyait donc rien, il ne se déciderait donc pas à deviner, puisqu'elle n'avait pas eu le cœur de l'affoler davantage, elle-même, par un avertissement, au milieu des autres tracas qu'elle ne lui attribuait précédemment qu'à trop juste titre!... Oui, les chances de cette combinaison devaient être jolies, en vérité, depuis que, l'autre jour, dans le grand salon à côté, comme on n'en finissait point d'apporter les lampes, et qu'il n'y avait en visite que le baron Saffre, elle avait été réduite à casser la sonnette, de colère et de peur!

— Une affaire! s'exclamait l'homme... Des affaires!... Croyez-vous que j'aie le temps d'attendre le succès des vôtres?... J'ai aussi les miennes qui ne patientent pas!... Je ne vous accorderai point de renouvellement, sans avoir en perspective quelque chose de plus sérieux, de plus palpable...

Et bourrelant Jacques d'Exireuil, lui tenaillant les idées, le créancier essayait d'arracher au mauvais débiteur un aveu de ressources, un moyen de garantie pour une date, et lui mettait l'imagination à la torture.

A travers les mots d'atermoiement et de défaite qui s'échappaient de la gorge de son mari, Giselle eut la stupeur de l'entendre inventer subitement qu'il allait peut-être pouvoir faire intervenir une tante... De tante, ni lui ni elle n'en avaient, pas plus que de parens proches. Depuis longtemps, tous deux ils étaient peu à peu devenus, pour ainsi dire, seuls dans la vie. Et c'était à peine s'ils en avaient, du reste, fait jamais la remarque, dans leur suffisance de se trouver l'un à l'autre... Aussi Giselle entrevit-elle alors, plus profondément encore qu'à la minute d'avant, à travers ce que ce mensonge avait d'éperdu et de bas, l'abîme où son mari la faisait rouler avec lui. Elle ne put supporter davantage d'entendre le pauvre diable se targuer de ce qu'il fût en droit d'espérer, — soi-disant au premier appel, — de cette tante fictive, de « madame votre tante », ainsi que prononçait maintenant le créancier adouci et dupé.

La honte, plus forte que l'angoisse, lui fit quitter la misérable place où elle s'était tenue aux écoutes. Elle se laissa choir dans un fauteuil, la tête vide, la stature effondrée, les bras inertes et longuement étendus sur ceux de son siège.

... Quand Jacques rentra, tout ému de la scène qu'il venait de subir et essayant de se recomposer une mine, ce fut celle de sa femme qui l'avertit de n'avoir plus à feindre. Il vit tout de suite qu'elle avait reçu le coup, au delà d'un mur trop mince pour la protéger.

Il aima mieux cela : se soulager en violente franchise, plutôt que d'avoir à se refréner. Il s'écria, en enfonçant fiévreusement ses doigts dans la dure crinière noire de ses cheveux en brosse :

— C'est à se casser la tête!... Aujourd'hui, celui-là! Demain, un autre!... Je n'en puis plus... Il faut que je sorte de là, n'importe comment!

Giselle s'était ressaisie. Elle se jeta à la rencontre de son mari, lui prit les poings qu'il serrait dans un transport, en fit des mains ouvertes et nouées aux siennes. Et, se pressant contre lui, dans un de ces gestes où l'on se cache l'un à l'autre le visage, parce que l'on a de la peine trop affreuse à y montrer et à en voir, elle lui mit sous les lèvres sa nuque blonde et son cou ployé.

— Mon bien-aimé! cria-t-elle... Mon Jacques!... Oh! comment as-tu pu?...

Ce fut tout son reproche. Et elle sentit presque aussitôt des larmes de son mari courir, avec des soupirs, sur sa peau.

— Ma pauvre femme! balbutia-t-il, je suis trop malheureux du mal que je t'ai causé!... Ah! vois-tu, j'ai d'abord été trop faible à l'idée de t'imposer des privations, aussitôt qu'il l'aurait fallu... Quand ces grèves de Belgique nous ont coupé la moitié de nos revenus, j'aurais dû enrayer tout de suite notre train de maison... J'ai été lâche aussi devant les sacrifices d'amour-propre aux yeux des autres... Et puis, est-ce possible d'être raisonnable quand on s'aime? Non, l'on n'a pas le cœur de restreindre son existence quand il fait si bon à tous les deux d'y vivre, ni de démolir un ensemble de choses dans lesquelles on sent que son bonheur est si heureux des petits arrangemens qu'il s'y est faits!...

— Pourquoi ne m'avoir pas prévenue?... Ne pouvais-tu pas te fier sur ma tendresse, pour rester contente en prenant les résolutions les plus sérieuses?

— Je voulais t'éviter tout déplaisir, t'épargner les alarmes que tu aurais pu éprouver d'une modification excessive dans nos habitudes de luxe relatif... Mon rêve, au début, était de tout faire, jusqu'à ce que nos ressources fussent rétablies, pour que tu ne te doutasses pas qu'elles avaient été, durant un moment, réduites.

C'est ainsi que j'ai été entraîné aux placemens à gros intérêts, qui ont été désastreux!... Mais est-ce aussi ma faute, si notre vie se trouvait mêlée, engagée, liée, avec celle de gens, autour de nous, si horriblement riches!... La brèche dans notre fortune est toujours allée en grandissant. Chaque jour, ce furent des trous nouveaux, que j'eus à boucher. J'ai joué au club; j'ai spéculé à la Bourse... Tout a tourné contre nous!... Et le plus épouvantable peut-être... oui, le pire encore, c'est que je sentais en même temps s'augmenter, entre nous, le secret de ce qui se passait et l'impossibilité pour moi d'anéantir ta sécurité, ta chère confiance, par une révélation atroce!...

Giselle demanda timidement, d'un ton où tremblait pourtant, au bout des questions, un reste d'illusion encore :

— Sommes-nous donc arrivés tout à fait à la fin?... Est-ce que vraiment nous n'aurions plus rien?

Jacques ne répondit pas.

— Oh! mon Dieu! fit-elle en se couvrant la face avec les deux mains... Mon Dieu! mon Dieu!...

Le malheur est long à entrer, en sa totalité, dans la compréhension des êtres, qui ne peuvent se le figurer d'abord que par segmens... Cette ruine vers laquelle, depuis quelque temps, Giselle venait d'avoir un sentiment confus de marcher, de descendre, puis l'abasourdissement de dégringoler, à présent qu'elle touchait au fond, elle demeurait prête à tout admettre, sauf qu'irrémédiablement elle en fût là.

— Alors... quoi? gémit-elle lamentablement.

Elle avait cette attitude immobile de prière et d'impuissance des femmes qui, dans le naufrage, attendent encore que les hommes les sauvent et n'ont de foi toujours qu'en ceux-là mêmes par lesquels cependant elles se sont vu conduire à ce point de la tempête.

Cet appel fit relever Jacques de son abattement.

— Je t'en conjure, ma bonne petite, reprends courage!... Oui, la position où nous sommes est très critique. Mais j'ai la conviction que quelque chose incessamment va nous en tirer... Aujourd'hui même, l'issue peut nous être fournie.

Elle le regarda avec inquiétude, mais aussi avec un besoin passionné d'en recevoir des raisons d'espérance.

Il consulta la pendule, s'assura qu'il avait le temps, avant d'être obligé de sortir, de donner quelques explications à sa femme, et commença, tout plein de son sujet, déjà presque tout réconforté de cela :

— Ce projet qui t'a fait faire la grimace, chaque fois que j'ai essayé de t'en entretenir?... Oui! celui-là! Et, au nom du ciel, ne

recommence pas à m'arrêter au premier mot! Nous n'en sommes plus à l'heure des enfantillages... Écoute-moi avec attention; et tu vas reconnaître qu'il y a là une idée magnifique. Et il ne dépend plus que d'un rien que cela se réalise, et soit entre mes mains... Et alors, c'est une nouvelle fortune d'ici à quelques années pour nous... Et dès maintenant, des délais, du crédit, des avances pour faire face au plus pressé!... Et puis, tout un courant de belles opérations alentour, dans un milieu de collègues de haute finance avec lesquels on n'opère plus qu'à coup sûr... Tu vas comprendre, tout de suite : c'est l'archiduc Gaëtan qui procure l'affaire. Tu vois que ce n'est pas le premier venu. Il a fortement entamé sa fortune, chez lui, dans des constructions de palais dont il a la manie; et comme il n'a encore que vingt-cinq ans, on le fait voyager un peu pour le calmer. C'est ainsi qu'il est devenu ami intime du sultan de Mindanao; et celui-ci n'a pas demandé mieux que de lui accorder la concession des sumacs de son île... Ce mot-là, ça ne te dit rien, sans doute, à toi? Tu ne te représentes pas ce que c'est que des sumacs? Eh bien, c'est une espèce d'arbres que tout le monde connaît pourtant, sous leur nom vulgaire de vernis du Japon. C'est de ce végétal que l'on tire, par des incisions, la substance avec laquelle se fabrique la laque... Hein? tu apprécies tout de suite de quelle valeur commerciale il s'agit là dedans? Et cette essence est d'autant plus en hausse que les Chinois et les Japonais ont, paraît-il, surmené, esquinté les arbres à vernis de chez eux. Du moins, c'est l'archiduc qui l'assure; et il doit le savoir, puisqu'il revient de par là... Or, avec le traité qu'il rapporte, nous pouvons dès demain mettre en exploitation d'immenses forêts de sumacs, des forêts vierges qui couvrent des provinces entières de l'île, et que le sultan concède à très bon compte, en ami, en grand seigneur d'Orient...

Jacques s'exalta peu à peu, exposant tous les usages de la laque, imaginant à la hâte des emplois auxquels l'on n'avait point jusque-là songé pour elle. Et dans l'ardeur de ses vœux, il voyait l'industrie de cette laque bienfaisante prendre une extension sans borne, s'étendre progressivement sur l'infinité des objets de la société, et se figer partout, aux quatre coins d'un univers laqué.

— Déjà, reprit-il, nous avons constitué un groupe pour cette affaire, très bien composé, dans lequel du reste il n'y a encore que des amis parisiens de l'archiduc, ceux qui font sa partie au club, quand il y est de passage... Nous avons avec nous Épernon, Meuil, Chalacet, le marquis de Fé...

Il en cita encore d'autres, les uns notoirement ruinés, les autres harcelés dans leur fortune, par les charges qui tiraient sur eux, tous acculés à la nécessité des entreprises. Dans cette so-

ciété de noblesse, dont les aïeux avaient été les détenteurs du sol, c'était, en effet, vers l'assistance de l'antique nourricière que se tournaient, à nouveau, les regards des plus besogneux. Dépossédés de la terre dans leur pays, ils gardaient néanmoins en eux-mêmes la simple conception d'avoir à se fonder sur elle, avec une répulsion naturelle à comprendre des moyens de lucre plus compliqués. Ils cherchaient instinctivement à mettre la main, par le monde, sur des régions dont les propriétaires seraient nuls, vagues ou accommodans. Ils rêvaient de territoires dont les richesses seraient d'avance toutes poussées, où l'homme recommencerait à leur apparaître sainement ignorant, exempt des pourritures de la pensée, comme le bon animal retrouvé d'exploitation agricole qui continuerait de s'atteler pour la subsistance de ses maîtres. Et la perspective d'une restauration de suzerain pour eux, — même asiatique, — enflammait ces gentilshommes, las de l'ingratitude du terrain parisien et de l'aride épuisement de leurs fonds, ouvrait à leur songerie des colonies d'illusions, et leur reconstituait des fiefs d'espérances.

— Il est très probable, affirma-t-il encore, que, par considération pour l'archiduc et les personnalités du monde qui sont dès maintenant réunies autour de lui, nous trouverions de l'aide chez les Elioboth, ou dans la maison Happarsheim... Mais il n'y a qu'un individu qui ait assez d'initiative pour mettre l'affaire debout, en former le premier capital, l'établir, la soutenir enfin sans différer... Et cet homme-là, c'est Saffre !

Dès le début de tout cet exposé, Giselle sentait ce nom venir, gronder dans la question. Encore l'ascendant de cet homme, et toujours sa menace pour planer sur elle !... Lui qui, depuis trois mois, la pourchassait sans trêve, abusant des scrupules qui empêchaient la jeune femme, par égard pour son mari, d'aboutir à un éclat !... Est-ce que, la veille encore, chez les Bois-Revin, il n'avait pas osé faire, lui-même, gaîment allusion à cette scène toute récente, dans laquelle Giselle avait eu de lui une si vive épouvante à son propre foyer !

Et comme si le fantôme de l'impudent personnage avait été dès lors installé en tiers dans la conversation, Giselle cessa momentanément, sans s'en apercevoir, de tutoyer son mari.

— Oh ! non, protesta-t-elle, ne vous mettez pas à la merci de Saffre ! Vous savez bien quelle est sa réputation de n'avoir jamais manqué, en affaires, de dévorer successivement tous ses associés ?...

— Ce sont-là des on-dit, ma chère ! Est-ce qu'il faut s'en rapporter à la malveillance !... D'ailleurs, je n'ai pas le choix. Saffre est un spécialiste de ces gros coups d'audace ; et il n'y a que lui

d'assez intelligent pour apporter tout de suite, à l'entreprise, les deux ou trois millions dont on y a besoin, pour se lancer grandement. De plus, je ne connais à proprement parler que lui dans le monde de la finance. J'ai même la chance que nous soyons en véritable intimité ensemble, et qu'il se montre très bien pour moi, très gentil en toute circonstance... Enfin, je ne suis plus indépendant à son égard, puisque, à plusieurs reprises, je lui ai déjà touché quelques mots du sujet. Et si j'avais la mauvaise inspiration de chercher un autre concours que le sien, ce serait aussitôt un adversaire implacable. Ça, c'est son principe, on est avec lui ou contre lui, pas de milieu!

A mesure que parlait Jacques, la physionomie du baron, dans l'esprit de Giselle, accentuait son caractère de tyrannie et de fatalité grandissante.

Jacques consulta l'heure, de nouveau.

— Le moment approche, dit-il, où je vais être fixé, de son côté. Saffre m'a donné rendez-vous pour cet après-midi, dans ses bureaux de la rue de Châteaudun... Il va même être temps que je me mette en route...

Sa femme se leva, palpitante, prête au cruel devoir d'éclairer la conscience de son mari sur les menées de Saffre contre elle, éperdue de la ruine dont, à son tour, elle allait être cause, en faisant écrouler une ressource suprême.

Jacques, par une préoccupation d'exactitude, avait tiré sa montre, et en comparait l'indication avec celle de la pendule. Il ne remarqua pas que sa femme avait l'air de s'être jetée en travers de son intention de sortir, dans un élan singulièrement expressif et inspiré. Il ajouta, sans redresser la tête :

— Je n'ai pas envie de traîner plus longtemps dans l'incertitude. Car si je me suis leurré pour cette combinaison, il va me falloir sans délai me résoudre à un autre parti.

— Quel autre parti? demanda vivement Giselle, détournée ainsi de ce qu'elle allait aussitôt dire.

— Oh! le choix sera court!... Ou bien rejoindre Hoirlond et Néceras, en Australie, dont quelqu'un prétendait, ces jours-ci, au club, qu'ils y étaient assez contens de l'élevage? Eux aussi se sont embarqués sans un sou, sur un transport d'émigrans!... Ou bien peut-être pourrais-je me faire prendre avec Bopraing qui va, pour le compte du syndicat aurifère, sur la côte de Mozambique?

— Oh! oui, oui! s'écria Giselle, c'est cela! Pourquoi pas une de ces choses-là, de préférence à n'importe quoi?... Va, je t'assure, plutôt que de rester ici, à exciter la commisération des gens qui nous connaissent, dans une existence de lutte pitoyable et de déchéance, allons-nous-en, viens, partons!...

— Comment? Tu supposes que je pourrais t'emmener?... Mais, ma pauvre petite, tu perds la tête!... Tu ne te doutes donc pas de ce que c'est, là-bas?... Coucher sur la dure... Marcher dans des marais... Le soleil, les pluies, la fièvre, les bêtes venimeuses, tout cela, en même temps que les risques d'avoir la soif et la faim.

Les yeux de Giselle étaient devenus hagards.

— Le seul moyen pour toi, continua-t-il, si je suis réduit à partir, ce sera que nous te trouvions, dans le fin fond de nos familles, quelque cousine de province qui veuille bien te recueillir, te garder, pendant le temps que durera mon absence... un an ou deux... Qui sait? Trois années peut-être!...

Elle se jeta dans les bras de son mari, en éclatant en sanglots.

— Non! tu ne m'abandonneras pas!... Je ne te laisserai pas me quitter. Je veux partager ton sort. Je veux souffrir comme toi partout où tu seras, te tenir, te sentir là, être toujours avec toi et toujours t'avoir à moi...

— C'est de la divagation! dit-il en lui posant doucement la paume de sa main sur la bouche pour essayer de la faire taire... Non seulement je ne veux pas t'exposer aux mauvaises chances de pareilles aventures; mais on ne me prendrait nulle part au sérieux, on ne me chargerait pas de la moindre mission, si l'on me savait accompagné, hélas! encombré, de ma femme... Puis, si la misère, à la longue, se faisait tout de même par trop dure, dans un pays d'enfer...

La voix de Jacques, sous un tragique assombrissement de sa mine, venait de résonner d'une façon profondément grave.

— Ah! fit-elle d'un cri aigu, qu'est-ce que tu vas me dire encore?...

— Bah! que veux-tu?... Est-ce qu'on n'est pas obligé, au point où nous en sommes, d'envisager jusqu'au bout les alternatives de l'avenir?... Je dois prévoir ce qui se passerait en moi si, exténué de privations, j'en arrivais finalement à reconnaître l'inutilité de mes peines!... Ne crois-tu donc pas que ce serait, pour mon mal, un soulagement nécessaire de me sentir bien seul là-bas, sans personne à ramener, et libre, quand l'expiation de mes fautes aurait par trop dépassé la mesure, d'y fixer moi-même un terme?...

Giselle, oppressée de terreur, le regardait, si près et si vivant, et, à travers un voile de deuil, elle ne le voyait plus que tout loin et mort.

Déjà, dans une consternation de ce qu'il s'était laissé entraîner à dire, Jacques enveloppait sa femme de caresses, lui demandant encore et toujours pardon.

— Oh! excuse-moi, petite chérie! supplia-t-il... Tu comprends

bien que j'ai été stupide de m'égarer dans des suppositions aussi absurdes! Reprends ton cher courage, espère, et crois! Nous allons être sauvés. Je réparerai tout, rien ne nous séparera...

Elle était sans force et sans parole. Jacques la cajolait, voulant presque l'obliger à sourire afin d'avoir d'elle, tout de suite, ce léger signe d'encouragement, comme une amulette.

— Accorde-moi jusqu'à ce soir, pour que je te rapporte de bonnes nouvelles... Non, je ne m'expatrierai pas! C'est l'archiduc Gaëtan, lui-même, qui fera, pour notre compte, les vilaines traversées, les méchans voyages... Promets-moi seulement que tu n'as plus de prévention contre ma démarche auprès du baron Saffre. J'ai besoin que ta confiance et ton approbation me portent bonheur... Dis-moi que je fais bien, que j'ai raison, que je vais réussir... Jure-le-moi!

Alors, Giselle, au milieu des traits convulsés de sa figure où ruisselaient les pleurs, ne proféra qu'un mot, à peine perceptible, sous le petit mouchoir inondé dont elle s'écrasait machinalement les lèvres :

— Oui! soupira-t-elle.

Jacques, pressé par l'heure d'audience qui lui avait été marquée, quitta sa femme avant que celle-ci fût encore capable de se mouvoir.

La douloureuse créature restait brisée dans sa volonté, anéantie dans toutes les énergies de son corps. Elle ne pouvait chasser de sa pensée les désolantes images de son Jacques perdu à travers le monde, emporté dans l'inconnu par des tourmentes, solitaire, décharné, ne revenant auprès d'elle plus jamais en cette vie, ayant pris la mort comme un chemin moins affreux, mais dont on n'était pas sûr qu'il menait à se revoir... Puis, une idée se fit graduellement jour parmi ces évocations insupportables : c'était l'impossibilité d'admettre que son mari échouât dans la tentative de salut, que maintenant elle ne se défendait plus de croire, en effet, unique. Et, pire que jamais, se manifestait à elle le pouvoir de ce dompteur d'êtres et de choses, qui venait de lui être désigné, à nouveau, comme seul de taille à détruire les atroces chimères dont toute sa tendresse de femme était assiégée.

C'était en cet état d'esprit que se trouvait Giselle d'Exireuil, lorsque, par le plus brutal des coups de surprise, le valet de chambre vint lui annoncer la visite du héros même des méditations dans lesquelles elle était abîmée.

— Le baron Saffre! répéta-t-elle stupéfiée... le baron Saffre!

Mais, pour ne point rendre témoin plus longtemps de son bouleversement le domestique qui attendait rigidement ses ordres :

— Faites-le entrer!... dit-elle, dans une vivacité de décision inconsciente où ce fut par hasard qu'elle ne répondit pas le contraire; mais le hasard sait, pour son propre compte, dans quel sens il doit fatalement intervenir, quand une défaillance des êtres l'autorise à parler à leur place.

En se présentant, le baron Saffre, sans être nullement au fait de ce qui venait de se passer, eut, au premier coup d'œil, la sensation qu'il survenait à propos. Il vit le visage défait, les yeux rougis de Giselle, le retour violent d'agitation dont palpitait la gorge de celle-ci sous le satin d'une matinée à dentelles. Et ses larges narines de félin humèrent l'effervescence d'âme, qui saturait la petite pièce où il était introduit.

— Comment êtes-vous ici, demanda-t-elle, précisément à l'heure que vous avez fixée à mon mari pour le recevoir chez vous?

Le baron Saffre répliqua, avec les accentuations de la plus soigneuse politesse :

— J'ai donné les instructions pour que l'on priât M. d'Exireuil de vouloir bien avoir la complaisance de patienter jusqu'à mon retour.

D'autorité, — et sans qu'il y eût rien à redire, — le baron marquait une distance entre lui et l'ami de la veille qui, en devenant un solliciteur, avait abdiqué les droits d'un égal. Giselle était atteinte dans la dignité de son mari, abaissée, affaiblie par la hardiesse de ce subterfuge, où Saffre employait Jacques d'Exireuil à attester la souveraineté de son bon plaisir.

— J'ai à cœur, dit le baron, de corriger l'impression de mécontentement sous laquelle j'ai bien vu que vous restiez à mon égard. Vous m'inspirez une affection et une admiration trop vives pour que je me résigne à être définitivement mal jugé par vous...

Très perplexe, Mme d'Exireuil s'était réfugiée à contre-jour, sur un canapé de coin qui, entre une fenêtre et un mur, offrait une sorte de retraite dans un renfoncement assombri par un rideau. Saffre, sur un siège approché, s'était assis en face d'elle. Il scrutait du regard les profondeurs de l'angle où de si belles formes féminines, par l'effet des tentures tendrement nuancées, s'enveloppaient de reflets vert d'eau, tandis que le visage de la jeune femme, avec les clartés blondes de sa chair, semblait émerger d'une ombre de grotte, comme une apparition effarouchée de néréide.

— Je vous en conjure, reprit-il, ne vous trompez point sur mon compte, et persuadez-vous que vous avez en moi votre meilleur ami. Je vous en apporte la preuve même en ce moment, où, si je suis ici, c'est pour y prendre avant tout vos ordres...

— Je ne vous comprends pas... murmura Giselle.

— C'est bien simple : M. d'Exireuil roule dans sa tête de gros projets auxquels il me prie de m'intéresser. J'ai voulu être assuré, de votre propre bouche, que ces idées ne vous alarmaient point. Le terrain des affaires est si dangereux pour ceux qui n'en ont point l'habitude, que je me refuserais à en faciliter l'accès à votre mari au cas où cette tentative ne vous sourirait pas absolument.

Giselle, après des hésitations, évita de se prononcer :

— Oh! moi, je n'entends rien à des sujets de cette nature... Je serais incapable d'y avoir une opinion...

— Mais pourtant si votre mari était déterminé à entrer dans les affaires par de sérieuses raisons, vous devriez bien être la première à ne pas les ignorer... Je suis là pour le détourner d'une imprudente velléité; mais pour le seconder, si vous y voyiez urgence ou quelque utilité...

Il avait articulé ces deux derniers termes du bout des dents, s'appliquant à ne pas trop montrer le genre d'appétit qu'il avait d'apprendre d'elle, exactement, où en était la gêne du ménage. Avec son âme gourmette et blasée d'ogre ayant pris de l'âge, il était toutefois disposé à patienter encore, si la proie dont il avait envie ne lui paraissait pas s'être suffisamment assaisonnée dans les épreuves. Il la tâtait de questions, cherchant à savoir si elle était depuis assez longtemps tenue en suspens par les circonstances pour que la saveur en fût à son point de corruption.

La jeune femme essaya, pour la deuxième fois, d'une échappatoire.

— Tout ce que je sais, c'est que Jacques a été pris, ces temps-ci, d'un vrai goût d'activité, que je ne lui avais pas encore connu... Et certainement il ne pouvait mieux faire que de vous consulter... de recourir à votre compétence...

Derrière ses transparentes affectations d'indifférence, elle n'avait qu'une manière pitoyable et traquée de se blottir. Saffre voulut démêler ce que cette pauvre ruse aurait, cependant, pu contenir de plus, dans l'hypothèse — qui lui semblait du reste invraisemblable — où les deux époux auraient été de connivence pour l'exploiter. Mais son esprit de conduite, sa célèbre habileté, étaient fondés sur l'art, en tout, de suspecter tout le monde, et de toujours supposer le pire. Grâce à cette méthode, ses surprises ne pouvaient plus lui fournir de conclusions qu'en l'honneur de l'humanité.

Ravi du soupçon dont il venait de s'aviser, et provoqué par lui au jeu de l'astuce dans lequel il excellait, le baron Saffre re-

mua les traits vivans de sa puissante tête, prit, avec son air de lion, un large souffle, comme si enfin il respirait d'allégresse :

— Je suis bien content de votre réponse! dit-il... J'ai un poids de moins sur la poitrine, depuis que vous avez bien voulu me faire comprendre qu'aucune nécessité ne mettait votre mari en mouvement... Quand on aime les gens, on prend vite de l'inquiétude à leur sujet... Et, je vous le confesse, j'avais cessé d'être tout à fait tranquille, dans ma profonde sympathie pour vous... A présent, je distingue nettement le cas de M. d'Exireuil : c'est celui d'un mondain ennuyé momentanément de son oisiveté, ou qui s'agace peut-être de la mollesse avec laquelle dort sa fortune.., Eh bien, j'en profite tout de suite pour m'exprimer très franchement à mon tour. Sous aucun prétexte, il ne faut laisser votre mari suivre davantage la pente de ses rêvasseries. Ce n'est pas la première fois que j'en constate, de cette nature, chez les gens de son milieu. Elles sont toujours périlleuses, et souvent des plus funestes!...

— Mais il n'appartient qu'à mon mari de vous éclairer, lui-même, sur ses intentions précises, de vous exposer ses motifs... Moi, j'en suis trop peu au fait pour vous les montrer sous leur vrai jour... Je n'ai rien voulu dire... je n'ai rien dit...

Elle balbutiait, effarée maintenant de la souplesse avec laquelle Saffre se dérobait, d'avance, à ce que l'infortuné Jacques était là-bas à en attendre, dans une crise dont les conséquences menaçaient d'être mortelles. Mais déjà le baron, pour achever de la désarçonner, repartait, d'un train endiablé :

— Voyez-vous, la plupart des affaires fondées par les gens du monde, j'ai ma conviction faite là-dessus, trop faite... Je pourrais même dire refaite, observa-t-il en riant, car je m'y suis laissé prendre, moi-même, de temps à autre, par bonhomie.

Et cet accès de gaîté retentit brutalement, d'une façon étrangement déplacée, dans ce petit salon où, depuis l'heure d'avant, une atmosphère de drame allait s'épaississant.

Toute pâle, Giselle répondit :

— Jacques ne saurait rien vous proposer à la légère. Et vous pourriez vous en fier à son honorabilité autant qu'à son zèle...

— Bien sûr! ma chère amie... Mais c'est toujours sous des auspices aussi recommandables que des hommes comme il faut, bien élevés, présentent leurs entreprises, dont cependant il ne reste bientôt que les plus navrans souvenirs... Rappelez-vous seulement l'affaire de Cap-Normand, celle de la Fusion Universelle, du Canal des Nouvelles-Indes, pour ne citer que les sociétés illustrées par leur désastre. Combien d'autres, plus petites, n'ont

pu que végéter jusqu'à l'épuisement final, et ont disparu non moins lamentablement, mais sans bruit... Nombre de ces affaires, auxquelles je songe, avaient à leur tête ces terribles gens du monde, des fils de famille éduqués dans des milieux élégans et riches, ou un choix superfin de pères nobles. Autour d'eux, dans leurs conseils, on voyait affluer des personnages du meilleur style... Et tout cela, pour aller ordinairement, directement, fatalement, à la liquidation, quand ce n'était pas à la faillite et aux poursuites judiciaires!...

Giselle sentait les chances de salut, pour son mari et elle, fondre misérablement sous cette logique méprisante. Les salissantes paroles de Saffre, en tombant, lui semblaient s'appesantir comme des semelles sur le pain souillé de leurs espoirs.

— Soyez convaincue, poursuivit-il, qu'il y a chez ces messieurs du monde un vice inhérent à leur qualité. Leur défaut à presque tous, c'est de ne savoir à peu près rien faire par eux-mêmes. Ils n'ont appris qu'à commander, à donner des ordres. Or, dans les affaires, ces mêmes mots, qui continuent à exprimer un genre de procédé, acquièrent une signification bien particulière. Commander, donner des ordres, cela veut dire désormais prendre à sa charge des milliers de choses, se mettre sur les bras des millions de responsabilités... Et comment voudriez-vous que ces messieurs pussent se débrouiller, eux-mêmes, là dedans? Ils ont toujours eu un valet de chambre pour leur préparer leur habit, leur chemise et leurs escarpins; des parens leur ont préparé leur fortune. Et c'étaient le notaire et l'agent de change qui, au jour le jour, leur préparaient leurs droits et leurs revenus. Et pendant qu'ils dilapidaient leur héritage, une jeune fille mûrissait à leur destination, leur préparant à dîner de sa dot lorsque, vers la trentaine, ils auraient fini de déjeuner de leur argent... Oui, mais ce sont, plus tard, l'heure et le besoin du souper qui peuvent survenir; et, à ce moment-là, il n'y a plus personne pour le leur servir... du moins aussi bénévolement! Allez, le caractère de ces gens accoutumés aux facilités de la haute vie ne se corrige pas, quand ils s'installent dans le bureau, avant tout confortable, où ils vont censément brasser tant d'affaires. Rien qu'à se sentir si seuls, leur premier soin est de faire poser vingt-cinq sonneries, comme pour y appeler électriquement le diable et son train à leur service... Alors, savez-vous qui est-ce qui arrive infailliblement, au fur et à mesure qu'ils pressent sur les boutons?... Ah! ce n'est pas le notaire, ni l'agent de change, ni bientôt même le personnel des larbins! C'est toute une autre catégorie d'officieux qui entre en fonctions : l'agent véreux d'affaires,

qui vient les débarrasser de leurs droits; le maître-chanteur qui leur ôte le courage; l'huissier, qui s'empresse de mettre la main jusque sur leurs vêtemens et leur linge; et enfin parfois le commissaire de police, qui procède à son tour, pour les alléger du peu d'honneur qu'il y aurait encore en caisse...

Il s'interrompit, de ce que Giselle s'était dressée, et que, haletante, elle s'écriait :

— Dites-moi que vous vous amusez à me faire mal?... que tout cela n'est pas vrai?... que la proposition de mon mari n'est pas condamnée sans appel, dans votre jugement, avant d'avoir été seulement entendue?

Saffre se leva aussi, un peu troublé lui-même de sa propre cruauté, et tout à fait certain maintenant qu'il n'avait, en face de lui, qu'une créature de sincérité, un objet de charme et de souffrance. Mais pourquoi lui avait-elle montré ce reste de vigueur? Pourquoi cet élan qui l'avait mise encore debout, devant lui, comme dans un petit reste de bravade?...

— Mais si! dit-il hypocritement, mais si, hélas! Toutes les tentatives de cette catégorie se valent. Toujours quelque utopie de cerveaux brûlés, qui deviennent des cervelles brûlées!...

Cette phrase implacable, le renouvellement de cette vision sanglante, cette abomination intolérable et pourtant si possible, si constamment imposée, arrachèrent un cri à Giselle.

— Nous sommes perdus! gémit-elle, en retombant assise, renversant sa tête, cachant ses grands yeux taris, sa figure ardente de fièvre.

— Quoi donc?... Oh! ma chère enfant! protesta Saffre qui se replaça près d'elle... Comment pourriez-vous être perdue, quand je suis là, moi, prêt à vous protéger envers et contre tous?

Il lui avait saisi les mains, s'efforçant de détacher le masque qu'elle en faisait à sa douleur, et engageant ainsi avec elle un commencement de lutte physique où Giselle, usée dans les ressorts de sa fierté, brisée par tant de secousses, semblait livrer une bataille haineuse plutôt qu'éclater en souveraine révolte.

— Alors, c'est donc vrai que vous êtes dans la peine? fit-il en lui maintenant les mains et en la regardant au fond des yeux.

Elle eut un signe affirmatif, violent, qui la fit se fouetter le visage avec une longue mèche dorée, détachée d'une touffe de sa coiffure. Un hoquet de plaintes soulevait sa poitrine. Il reprit, avec une impérieuse douceur :

— Ne vous repentez-vous point d'avoir été assez méchante pour ne pas vous confier à moi, dès la première heure? Est-ce que

je ne suis pas fait, de tout temps, pour trouver les moyens qui vont remédier à tout, pour inventer les choses qui effaceront le chagrin de ces beaux yeux-là!

Elle se débattit, dans un accès d'animosité contre le compliment, mais ses deux poignets étaient à présent réunis dans une seule main d'un maître.

— J'arrangerai le nécessaire rapidement, immédiatement même, déclara-t-il, puisque le plus tôt, n'est-ce pas? devra être le mieux...

Saffre évita de nommer Jacques, de faire résonner entre eux deux le nom du mari, comme un trouble inopportun, en ce tête-à-tête dont l'intensité allait en augmentation infinie...

— Je vais le prendre dans ma maison, l'intéresser dans des affaires à moi, des véritables affaires, celles-là!... Qu'est-ce que vous désirez que je lui fasse gagner, cette année?... dès ce mois-ci, pour commencer?... Vingt mille francs?... Trente mille?... Dites-moi ce qu'il vous faut tout de suite?

— Non! bégaya-t-elle, ce n'est pas possible! Ce n'était pas ça qu'*il* voulait... *Il* n'acceptera pas d'être ainsi votre obligé... Son amour-propre, son rang dans le monde, ne lui permettront pas de devenir, auprès de vous, une espèce d'employé...

Elle suffoquait d'impuissance à parler davantage contre ce qui était désormais son souhait le plus ardent, son lâche et immense souhait de sauver son mari, dans une abnégation d'elle-même. Saffre la rudoya encore par un langage de sollicitude, en même temps qu'il jouait familièrement à lui dégager le front du voile de cheveux tombés, sous lequel elle avait le regard obscurci et la pensée invisible.

— Comment! son amour-propre, son rang lui interdiraient ce que les leurs permettent à tant d'autres, de si fière lignée!... Mais, au contraire, c'est l'honneur de la haute banque d'avoir constitué des sinécures de ce genre à bien des personnages de grande famille, de telle sorte qu'on leur y ait largement assuré leur vie sans les exposer jamais au déplaisir de sentir une seule fois qu'ils la gagnent!... Ah! chère petite, chère enfant, ne vous butez pas contre des objections aussi frivoles. Je me charge de calmer toutes les susceptibilités imaginables. Remettez-vous-en à mon ingéniosité, à mon dévouement, à la chaleur de mes instances...

Et comme s'enflammant dans le feu des sentimens qu'il énumérait, les manœuvres de son audace en ponctuèrent les termes.

Giselle, toute moralement distendue par le chevalet de torture où les deux séances consécutives de ce jour avaient éprouvé son esprit, semblait en être encore à écouter les argumens de son tour-

menteur. Se laissait-elle aller à croire que, vraiment, selon une loi nouvelle, les rois de la finance auraient été dorénavant les maîtres d'avoir à leur solde un escadron issu de la plus pure chevalerie, et de se payer, par-ci, par-là, quelques-unes des femmes titrées qu'il leur plaisait de distinguer dans leurs salons? Ou bien concevait-elle que l'infâme saisie, naguère annoncée, de tout ce qui appartenait à son mari, pût commencer par son propre corps? Soudain, elle s'éleva en protestations où se perdaient également l'injure et la prière. Tout affolé, et tout incertaine, hélas! de ses devoirs, sa vertu ne lui apparaissait plus, en cette crise, que comme la meurtrière possible d'une existence chérie dont la préservation était par-dessus tout sacrée. Il n'y aurait eu, pour sa délivrance, qu'un secours d'autrui qui ne survint pas, ou l'intimidation que le bruit de ses reproches et de ses menaces aurait dû inspirer. Mais dans sa déjà longue carrière, le baron ne s'était jamais arrêté à la crainte des hauts cris qu'il arrachait, à travers les moyens variés par lesquels il avait eu à faire triompher ses ambitions, ses cupidités ou ses fantaisies. Et, quand il s'agissait d'accomplir sa volonté, il se sentait, pour cuirasse, un insolent dédain de quoi que ce fût qui pût advenir.

En cette minute où cet individu, — retenu d'ordinaire dans la sphère des spéculations graves et des grandes menées, — n'écoutait que l'instinct de la brute, rien ne put lui infliger le sentiment de son crime, pas même la morsure de cette autre bête combattante, sous laquelle saigna sa face. Mais que n'imagina-t-il pas plutôt de flatteur, tant sont fortes les illusions vaniteuses et exigeantes de son sexe! Et ne voulut-il pas interpréter comme le symptôme frémissant d'une gratitude qui n'avait pu être éludée, comme l'acquiescement fougueux d'une nature qui se serait physiquement interrompue de détester son malheur... Oui, ce fut ainsi que sa fatuité d'homme travestit ce qui n'était que les pires transports et les agonies de la désolation!...

A présent, la reconnaissance attendrie du vainqueur, sa faiblesse émue, se confondaient en supplications pour obtenir la grâce d'un pardon. Mais Giselle était telle qu'absente ou morte, ayant l'air de ne plus connaître la réalité, de ne plus rien voir, savoir ni croire de son destin. Et sans doute le baron Saffre n'aurait-il plus tiré d'elle aucun signe de sensibilité, si, en se disposant à partir, il n'avait mentionné l'obligation particulière où il était de la quitter si vite. La jeune femme se remémora subitement le but vers lequel cet être avait à s'en retourner, et vis-à-vis de quel autre, tout de suite, il allait se retrouver face à face! La figure de Giselle d'Exireuil se convulsa d'horreur. Une pensée

unique hurlait en elle, dans le seul état de raison dont soient capables, par-dessus les délires de la souffrance, ceux qui, victimes de quelque féroce accident, de quelque abominable catastrophe, y ont entendu craquer leurs os et senti se broyer leur chair : c'était la criante idée qu'on ne guérissait pas, qu'on ne réparait jamais ce qui venait de lui arriver !

V. — CATHERINE SAFFRE

Le duc et la duchesse de Laterrencoux avaient désiré ne point faire, du mariage de leur fille, un grand congrès mondain. Au fond, ils n'aimaient point le monde, ne souffraient guère que leurs égaux, et ne s'en reconnaissaient presque pas. Aussi, en choisissant, pour la cérémonie, un des derniers jours d'août et la petite chapelle de leur château d'Evecquefleur, — qui, en Seine-et-Marne, était l'une de leurs résidences d'été, — s'étaient-ils mis à l'abri de la cohue. Dans leur utile résolution de faire faire un gros mariage d'argent à leur fille, ils avaient d'avance renoncé, vu la médiocre dot et la laideur de celle-ci, à se procurer un gendre digne d'eux. Ce qui avait été relativement à leur convenance, chez Roger d'Iancey, c'était que sa fortune et ses magnifiques espérances leur étaient maintenant présentées entre les mains de la troisième génération, depuis que l'origine roturière en avait été particulièrement fâcheuse. Cela commençait à devenir difficile de se rappeler comment le bel aspect de tous ces biens avait été créé par le vieux M. Chabouillaud anciennement défunt, à force de fournitures militaires, d'affouillemens pour les égouts, et de vicissitudes avec la justice. Néanmoins, le duc et la duchesse avaient tenu à ne s'afficher que le plus discrètement possible sur le même rang que la baronne veuve d'Iancey, mère de Roger, quoiqu'elle fût déjà née Du Truffieux des Mouchelys. Mais celle-ci avait, de plus, à ses côtés et derrière elle, le commandant en retraite des Mouchelys, avec une kyrielle d'enfans, de brus et de gendres. Mieux valait restreindre le nombre des spectateurs, ne point provoquer en masse leurs interrogations mentales devant les dehors communs et replets, la vulgarité de traits dont était affligée la famille avec laquelle les Laterrencoux faisaient alliance. Sous l'active poussée vitale et la sève auvergnate de leur aïeul, ces gens-là étaient restés entièrement Chabouillaud. Il n'y avait eu de conviés à loger au château, que les très proches parens : le baron et la baronne de Beaujolais, le comte de Vaudemont, les Ponthieu, les Coucy, et le marquis de Renève, en qualité de cousin proche. Et dans la chapelle, lors de la bénédiction nup-

tiale, il n'avait jamais été question de leur adjoindre qu'une assistance d'une trentaine de personnes, en dehors des serviteurs et des fermiers. Ce choix, trié sur le volet, ne comprenait que de vieux amis du duc, membres de l'Union, du Jockey, de l'Agricole, ou de la rue Royale, et M. et M[me] Bertin-Portier, les nouveaux propriétaires d'un château voisin. Ces derniers avaient déjà fondé une crèche, payé l'aménagement pour l'école libre; et le duc de Laterrencoux projetait de les associer aux frais du journal par lequel sa candidature au conseil général était recommandée, sans succès, tous les trois ans.

Aucune personne en dehors des deux familles n'avait donc à se formaliser de n'avoir pas été portée sur une liste d'invitations aussi strictement bornée. Cependant ce fut un véritable crève-cœur, pour Marie-Blanche de Grommelain, que de n'être pas admise au mariage de Roger.

Par une lettre, un peu brève, de celui-ci, elle avait appris qu'il n'y aurait point de fête à cette occasion, et que l'office religieux s'accomplirait en tout petit comité.

Nonobstant, une quinzaine de jours avant la date fixée pour cet événement, elle avait pris le parti de venir demeurer chez son frère Arthur, au manoir de Meulette, précisément parce que c'était situé à cinq kilomètres d'Evecquefleur.

Catherine Saffre exerçait là une hospitalité familiale, de sagesse et de modestie voulues. C'était un domaine spacieux, vallonné, partagé en régions de soleil et d'ombrage, où l'habitation, construite sur une des altitudes du terrain, était heureusement exposée à une température sèche. Chaque été, la fillette de Catherine y arrivait toute languissante du séjour de Paris, et, bientôt, avec des cris joyeux et des envolemens de ses petits bras, avait retrouvé la santé, dans une vie de vagabondage extérieur et une mutinerie de plein vent. Arthur Saffre avait constitué, dans cette retraite, la bibliothèque nécessaire à ses recherches, l'atelier d'écriture où sa chétive personne et la petite ténacité de ses ambitions académiques composaient des brochures, élaboraient des « communications », polissaient des plaquettes, repolissaient des opuscules.

A cette époque, la baronne Saffre était installée aussi chez sa belle-fille, avant de retourner aux eaux, pour sa seconde saison de l'année. Autant que l'on pouvait lui attribuer des attachemens, elle paraissait en avoir un pour cette résidence confortable et très fermée dans les avenues de laquelle, chaque après-midi, elle allait promener, sous les tilleuls ou les marronniers, le train-train vaillant de son éternelle convalescence.

Marie-Blanche avait informé Roger de sa présence aux envi-

rons d'Evecquefleur. Celui-ci avait, en termes évasifs, laissé espérer sa visite ; mais il ne se pressait nullement de s'exécuter. Pour tromper ses impatiences, elle s'était mise à doubler ses doses de morphine. Mais, s'il en était résulté quelque engourdissement de son dépit, elle ne s'en accrochait pas moins solidement à sa conviction d'avoir des droits à être traitée autrement qu'une étrangère dans ces noces ducales. Pendant quelque temps, elle s'employa à tâcher de se faire emmener, par sa belle-sœur, chez les Laterrencoux. Mais elle ne put obtenir, des convenances de Catherine Saffre, que celle-ci précipitât intempestivement la visite annuelle dont elle avait vis-à-vis d'eux la coutume, par simple relation de bon voisinage.

A plusieurs reprises, Marie-Blanche, sans dire où elle allait, avait pris sa course, toute seule, dans la petite voiture à poney. Elle s'était dirigée au grand trot, jusqu'à l'endroit où l'avaient arrêtée les hautes grilles du parc d'Evecquefleur. Mais aussi bien le château que ses habitans étaient restés pour elle invisibles. Elle n'avait aperçu que de vastes allées désertes et toutes ténébreuses, au loin, sous leurs arbres. Et c'était par trop fort à supporter pour elle que Roger, là dedans, pût se croire peut-être, comme dans l'épaisseur d'un bois sacré, à l'abri des revendications d'une amante dont il profanait le souvenir en ne l'invitant pas à ses noces ! Il y avait, en cette idée, un élément d'exaspérations qui ne cédèrent pas à dix piqûres de la seringue enchantée. Marie-Blanche était, pour le moment, dévoyée de ses habitudes. Elle ne songeait même pas à se pourvoir d'un nouvel amant, dans la vacance qui lui était ainsi faite. Son imagination, dont elle voyait mille couleurs, dansait et claquait dans sa tête, ainsi qu'une oriflamme, mais toujours attachée à la barre de cette idée fixe que Roger ne pouvait point manquer au devoir de lui marquer une place chez les Laterrencoux... Ah bien ! si la mode des mariés se mettait maintenant à exclure de l'église leurs maîtresses du monde, comment se distingueraient-elles bientôt de celles qui n'en étaient pas ?... Lors d'une des excursions qui la faisaient rôder autour des portes d'Evecquefleur, Marie-Blanche, dont les sens étaient, cette fois-là, plus pervertis qu'à l'ordinaire par la morphine, crut entendre des voix... Il lui sembla que, de l'autre côté des clôtures, on l'appelait, en courant aussi vite que son petit poney au galop, le long de ces interminables murs. Elle fit halte... Et l'hallucination, de même, s'arrêta instantanément...

Mais la rancœur persévérait...

Quelques jours avant la célébration du mariage, Catherine Saffre fut fort étonnée de voir Roger d'Iancey, un matin, arriver

à cheval au manoir de Meulette. Il avait l'air fort préoccupé, avec des explications peu plausibles sur sa venue à pareille heure. Si bien que Catherine, devinant n'avoir rien de mieux à faire, s'empressa de faciliter un entretien confidentiel entre lui et Marie-Blanche.

Le jeune homme avait hâte d'aviser cette dernière d'un fait très désobligeant pour eux deux, qui persistait à se renouveler journellement. Depuis peu, il était assailli de lettres anonymes; et son entourage à Evecquefleur ne l'était pas moins. Le thème de cette mystérieuse correspondance reposait sur les rapports entre Roger et la comtesse de Grommelain, dont l'auteur reprochait ou dénonçait l'intimité, avec les expressions et les renseignemens les plus risqués. L'écriture, tracée en lettres majuscules, en était par cela même impersonnelle, et l'on n'y pouvait saisir les caractères d'aucune main. Ces lettres partaient de différentes postes, mais toutes des environs; certaines d'entre elles avaient été déposées dans la boîte même du château. Roger s'était perdu en conjectures. Il avait successivement soupçonné tout le monde : parens, amis et domestiques. Un instant, il avait supposé que la femme de chambre de Marie-Blanche, — qui, dans le pays, partageait la résidence de sa maîtresse, — pouvait seule avoir été en état d'exercer un espionnage aussi avisé. Mais il avait été vite réduit à repousser cette hypothèse, tant le rédacteur de ce courrier diabolique se complaisait, avec des dépravations étranges, dans des détails dont la connaissance par un tiers tenait presque du prodige. Roger n'en aurait peut-être pas su révéler autant, — et Marie-Blanche, pas plus! Le duc, la duchesse, en même temps que le futur de leur fille, étaient tour à tour les destinataires de ces envois qui, un peu plus tôt, auraient pu constituer des motifs de rupture, et dont l'effet restait, du moins, très gênant.

Mais Roger ne réussit à tirer, de la comtesse de Grommelain, aucune indication profitable. Elle parut se contenter d'un profond dédain, sans consentir à entrer dans l'examen de ces malpropretés. Même elle refusa doucement de prendre un exemplaire de ces papiers que Roger avait apporté, pour le mettre sous ses yeux.

— Non! dit-elle avec une mine de bravoure et de cordialité, laissez cela, mon ami... Moi, je n'en veux rien lire. C'est inutile... absolument inutile...

— Mais aidez-moi un peu, insista-t-il... Communiquez-moi une idée, un doute, sur quelqu'un?

Elle fit un geste de tristesse et de générosité, un de ces tortillemens de cou, où l'on pardonne parce que l'on méprise. Elle se donna le plaisir de répondre comme si Roger, en tout cela, ne

s'était inquiété que d'elle, comme s'il avait été ému d'autre chose que de ce qui pouvait l'y compromettre, lui-même, ou le tracasser dans son mariage.

— Je suis au-dessus de ces misères-là! prononça-t-elle. Ne vous préoccupez pas. Je n'ai peur de personne; et je ne crains pas que l'on s'attaque à moi... D'ailleurs, ce qui vient de se passer là aura bien eu son bon côté, puisque cela m'ôte tout regret que votre mariage ait lieu presque à huis clos... En effet, quand même vous voudriez maintenant que j'y assiste, ça ne vous serait plus possible... Le scandale apporté par ces lettres ne vous le permettrait plus. Et elles m'ont valu l'occasion de vous voir, de vous présenter mes souhaits... Me voici toute consolée!...

Roger considérait la langueur dont elle estompait les lignes de sa figure si provocante. Il la regardait, un peu fardée, être plus que femme, tout à fait fille, dans les allures et les attitudes du corps. Certes, à détailler sa fiancée, jamais encore il n'avait été autant émoustillé. Et puis, tout réchauffé aussi de tant de souvenirs précis que les lettres anonymes venaient de faire revivre en lui, de remuer sous les cendres de leurs relations passées, il fit le mouvement de vouloir rembrasser Marie-Blanche.

Mais celle-ci l'éconduisit affectueusement. Pour l'instant, les résultats de son stratagème la satisfaisaient. Ses devoirs vis-à-vis d'elle-même étaient accomplis. Toute sa personne respirait la délivrance d'une longue obsession. Elle sentait enfin que, tout de même, quelque chose d'elle allait être, dans la célébration nuptiale, au premier rang de la chapelle d'Evecquefleur. Ce serait au moins la réminiscence taquine de son nom qui, en face du blason léopardé, occuperait une place au milieu de pensées seigneuriales, sous les fronts pénétrés du duc et de la duchesse de Laterrencoux.

Cependant, Catherine Saffre ne pouvait se défendre d'une sollicitude apitoyée, en s'avisant de ce qui manquait bien certainement à son intrigante de belle-sœur, dans ce séjour agreste. Le manoir de Meulette n'était approvisionné d'aucune espèce d'homme dont Marie-Blanche eût pu prendre les galanteries pour en alimenter les machineries à vide de sa féminilité. La situation parut plus morne encore, lorsque Grommelain arriva, ramenant ses deux fils d'un voyage à Angers, qu'il avait eu la convenance de leur faire faire auprès d'un vieux parent sur la fin de ses jours et à héritage. Alors Catherine compatit, de toute son indulgence, à l'état de solitude que Marie-Blanche éprouvait manifestement à se trouver ainsi entre sa mère et ses enfans, en face de son mari, chez son frère et sa belle-sœur. En bonne châtelaine, celle-ci s'ingénia

à susciter un flirt pour l'isolée, ne fût-ce qu'un « petit flirt », avec Grommelain lui-même. Du reste, elle se rappelait être plus qu'autorisée à une tentative de ce genre, puisque Marie-Blanche l'en avait formellement priée. Peut-être avait-ce été en vertu d'une saute d'esprit, dans laquelle l'intéressée n'eût pas persisté longtemps, mais il était familial de l'y replacer. En ce jour passé de pérégrinations à travers les boutiques de modes, la mémoire de Catherine revoyait encore l'expression digne que sa compagne avait eue pour se réclamer d'elle, contre le délaissement conjugal qui lui était infligé! C'était même un souvenir comique que l'inconséquence avec laquelle Marie-Blanche s'était comportée, aussitôt après avoir dénoncé, — comme un péril à venir pour son mari, — le fait qu'il laissait ainsi tomber ses droits en désuétude. Car, au bout d'un instant, elle s'était commandé un lot de lingeries d'un luxe exorbitant, où, selon ce qu'elle venait de proclamer, Grommelain n'avait donc rien à voir.

Catherine ne tarda pas à aborder, auprès de ce dernier, le sujet délicat qui lui était revenu en tête. L'occasion se présenta, d'elle-même, au cours des causeries privées que Grommelain recherchait volontiers avec sa belle-sœur, et dans lesquelles son humeur atrabilaire s'abstenait ordinairement de percer. En compagnie de Catherine qui équivalait à lui par son origine de fille noble, il se dépouillait de cette sèche enveloppe de manières que, au milieu de la race des Saffre, il portait comme une armure. Entre le comte et sa belle-sœur, quoiqu'ils ne se fréquentassent que peu, il existait un lien plus sûr, plus étroit que celui du mariage même : c'était cette particularité commune d'être, l'un et l'autre, des personnes « nées ».

Au cours d'une promenade à eux deux, dans le parc de Meulette, leur entretien en vint sur la santé de Marie-Blanche, dont Catherine se préoccupait un peu sans pouvoir deviner qu'un poison quotidien en causait le trouble. Elle signala des saccades dans le rire, des contractions singulières pour hacher certaines phrases qui, sur une bouche pourtant si libre, donnaient à divers mots un air parfois captif et pour ainsi dire féroce. Une teinte de plomb aussi s'étendait sur les paupières, élargissait son cercle au-dessous et violaçait maintenant, par ses sombres reflets, cette merveilleuse couleur des yeux de Marie-Blanche où le bleu semblait naguère dégager des rayons presque roses.

— Oh! objecta Grommelain, si ma femme, en ce moment, a un peu de tirage dans l'organisme, c'est qu'elle est ici au vert, et qu'elle a du mal à s'y mettre. Sa vie réclame d'être menée à grandes guides, et toujours surmenée. Elle se remettra à Paris,

cet hiver, et le printemps prochain. A ces époques-là, je ne reconnaîtrai chez elle de symptômes inquiétans que le jour où elle aura refusé une partie où l'on soupe, entendu décrire une distraction malséante sans s'écrier aussitôt, en battant des mains, qu'il faudrait y aller!... Non, ma chère amie, ne nous alarmons pas si vite. Attendons, pour cela, que ma femme ait, une seule fois, racolé moins d'une demi-douzaine de convives, quand elle aura été réduite à dîner par hasard chez nous. Pour ma part, je reste très rassuré, tant que je ne l'aurai pas vue se décider, pendant la saison des fêtes, à se coucher quelquefois avant trois heures du matin!...

— Sans doute que vous ne l'en pressez point? aventura Catherine avec un sourire équivoque qui insistait sur le sens de sa riposte lestement lancée.

Grommelain regarda sa belle-sœur; et, s'étant ainsi convaincu de ce qu'elle avait bien réellement voulu lui dire, il se contenta de hausser les épaules.

Mais ce moyen commode ne suffit pas à le faire quitte de la question. Il avait, en face de lui, une obstination de femme, sur cette matière d'entêtement par excellence, dont les principes naturels et la solidarité de toutes les femmes démordent le moins aisément. Catherine reprit :

— Dans cette ardeur mondaine de Marie-Blanche, que vous ne paraissez pas constater avec satisfaction, ne pourrait-il pas entrer quelque chose qui ne serait point de sa faute?... Ce besoin un peu fiévreux de divertissemens, afin d'y être entourée et complimentée, cela ne ressemble-t-il pas plutôt à l'agitation d'une femme qui aurait été conduite à douter un peu de ses charmes? Qui sait si la vôtre ne cherche pas, dans les yeux de la galerie, une assurance qu'elle est toujours jeune et belle, et le certificat d'un pouvoir de séduction auquel... peut-être... on se serait peu à peu habitué, chez elle, à se montrer... plus ou moins... insensible?

La physionomie de Grommelain avait pris une expression contrariée.

— Serait-ce ma femme, demanda-t-il, qui vous aurait fourni, sur notre vie intime, des renseignemens que je pourrais même appeler des délations?

Donc, il ne prenait pas la peine de nier. Mais pour ne rien envenimer, Catherine voulut tout d'abord dégager la responsabilité de sa belle-sœur et encourir l'indiscrétion, en répliquant :

— N'ai-je pas le plaisir, en ce pays, d'être un peu votre hôtelière? Si j'en remplis les fonctions avec quelques qualités, excusez-moi d'en avoir aussi certains défauts. Par exemple, ne m'a-t-il

pas été loisible de remarquer indiscrètement quelle chambre vous choisissez parmi celles que je mettais à votre disposition?... Or, vous avez préféré la plus séparée de votre femme, la plus lointaine, la plus isolée. Et, là-dessus, j'ai bien pu faire mes petites réflexions...

Grommelain se taisait avec méfiance. Au pas lent de leur marche sans but, les deux interlocuteurs avaient descendu les pentes du domaine, jusqu'au bord de la rivière. Ils s'assirent sur un banc de pierre moussue, à l'extrémité d'une allée d'ifs taillés qui faisaient deux murailles de verdure. Sur cet endroit, des ramures surplombantes formaient un berceau de mélancolie et une retraite à confidences.

— En tout ceci, continua Catherine opiniâtrément, j'ai imaginé qu'il ne pouvait y avoir, entre vous deux, qu'un malentendu. J'attribue naturellement à votre femme un dépit d'amour-propre, qui n'a rien de désobligeant pour vous à reconnaître, ni de désagréable à dissiper.

Il secoua plusieurs fois la tête, avec un pincement des lèvres qui disait non, et non, et non. Mais Catherine s'acharna encore. A présent, elle n'espérait plus obtenir grand'chose pour Marie-Blanche; mais intriguée à la fin, elle persécutait son beau-frère, par curiosité, afin de l'obliger au moins à la satisfaire, elle-même, d'une allégation de prétexte.

— Voyons, insinua-t-elle, ce n'est pas uniquement la vanité d'une femme qui est en jeu, dans ces conditions-là! N'est-ce point aussi fait pour l'affoler, non pas seulement de soupçons, mais de raisons évidentes, de preuves pour ainsi dire matérielles?..

— De quoi? interrompit Grommelain.

— ... qu'elle a le droit d'être jalouse!

A ce mot, il pouffa d'un rire méchant. Et soudain, il céda à l'envie de soulever un peu le masque fatigant qu'il portait à l'usage du monde, et de respirer pendant un instant à l'air libre. Ce fut un soulagement pour une minute, devant quelqu'un de sa race, de montrer enfin une intelligence des choses que, tout compte fait, il demeurait fier de pouvoir exprimer avec son vrai visage. Il déclara dans une demi-voix, où bruissait cependant un flot de haine longtemps contenue :

— Jamais!... Jamais, je ne lui fournirai ce prétexte à ne plus se gêner. L'absence de tout rapprochement avec elle, c'est ma seule garantie pour qu'elle n'ose pas me rendre père désormais. Comme ça, je dois être à l'abri d'un affront aussi impudent!... Ou bien alors!... alors!...

Et dans ses gestes, il fit que si sa femme n'avait point cette

suprême retenue, ce reste de tact et de ménagemens, alors ce serait que le dernier atome de savoir-vivre aurait disparu du monde, alors ce serait la fin de tout, l'écroulement des derniers principes conservateurs, la Commune, l'anarchie installée dans les entrailles mêmes de sa femme.

Catherine était bouche béante, les yeux éblouis, devant cette nette conscience de la situation où il vivait, que son beau-frère venait de lui révéler si subitement. Néanmoins, par l'instinct de ce sang bleu, pareil à celui que Grommelain avait dans les veines, elle fut aussitôt pénétrée du sentiment dont il s'inspirait. Elle s'expliquait en vertu de quelles traditions ce mari — si patient pour ce qui bouleverse, saccage et fait éclater le milieu conjugal chez le commun des hommes — n'appliquait de soucis intolérants et scrupuleux qu'à l'authenticité de sa lignée.

Redevenu hypocrite, Grommelain murmura, comme une justification de sa longanimité vis-à-vis de la conduite de sa femme :

— C'est la mère de mes enfans!

Et cela ne manquait point d'être conséquent avec sa doctrine sur la prédominance, à tous autres égards, de la question de paternité. Mais il avait aussi une autre raison supérieure, dans laquelle il se réservait jusqu'à nouvel avis.

Puis tous deux ne s'entretinrent plus que de choses indifférentes. C'eût été superflu que Grommelain avertît Catherine de ne point le trahir auprès de Marie-Blanche, quant à l'écart de propos auquel il venait de s'abandonner. La discrétion était sous-entendue par le bon usage, pour ces gens de caste, entre lesquels la confidence avait noblesse de secret d'État et ne pouvait pas être communiquée hors des chancelleries de leurs confiances réciproquement haut placées.

Le lendemain de ce jour, le baron Saffre, rendu presque malade par de gros tourmens de spéculation, était venu aussi passer vingt-quatre heures au manoir de Meulette, pour tâcher de s'y reposer.

Coup sur coup, des nouvelles graves lui avaient été télégraphiées de Londres et d'Amsterdam. C'était la suspension des paiemens de deux banques de premier ordre, qui s'appuyaient sur lui, comme il s'appuyait sur elles, dans une association colossale pour l'accaparement des lingots d'argent.

Après tant de victoires remportées sur le champ des affaires, le baron Saffre voyait maintenant batailler contre lui une partie des gens dont il avait fait la fortune à sa suite, et qui

naguère étaient les lieutenans habiles de ses plans financiers.

L'expression inaccoutumée, dont était assombrie la figure de son beau-père, ne passa point inaperçue de Catherine. Celui-ci ne lui dissimula, du reste, qu'à moitié le poids dont les heures présentes accablaient son esprit, s'étonnant en lui-même de cette sorte de défaillance où, pour la première fois, il en était à douter un peu de son étoile.

C'était par une journée de chaleur écrasante, et d'énervant orage. Assis sur la terrasse devant l'habitation, en compagnie de Catherine et de la fillette de celle-ci, Saffre contemplait l'amoncellement, à l'horizon, de nuages aux lourdes formes et aux reflets métalliques qui ressemblaient à une projection de ses songeries. Il avait pris sa petite-fille sur un genou; et il lui demanda avec un regard qui, au fond de sa dureté naturelle, devenait tout de même, à ce moment-là, celui d'un grand-père :

— Sais-tu à quoi cela sert aux hommes d'apprendre l'histoire?...

Et comme l'enfant, penaude, faisait un signe négatif et réussissait à s'échapper, le baron continua en s'adressant à sa bru :

— Cela ne peut jamais servir à les inspirer, mais seulement à leur faire peur, au milieu des vicissitudes de leurs inspirations. Les exemples n'ont jamais arrêté personne; mais, au cours de l'action, leurs mauvais souvenirs viennent inquiéter des énergies, paralyser des forces... Ainsi, y a-t-il rien de plus stupide que cette phrase : « La roche tarpéienne est près du Capitole »? Combien de fois a-t-elle dû devenir obsédante, pour des cerveaux qui avaient surtout besoin de n'être nullement troublés dans leur confiance en soi?... C'est que, ma chère fille, il n'y a pas de situation où l'on soit plus superstitieux, voyez-vous?... que durant les intervalles d'une grande lutte, pendant ces répits où l'on reconnaît sa fatigue, et qui retardent le dénouement dont on a hâte!

Catherine, par quelques interruptions affables, tenta de donner un autre cours aux réflexions de son beau-père. Mais c'était comme l'impulsion d'une manie qui le fit poursuivre :

— Tenez, depuis quatre-vingts ans, l'histoire a enregistré et elle nous enseigne un terme nouveau pour le découragement. C'est Waterloo, que je veux dire, et auquel ne peuvent s'empêcher de songer tous ceux qui, après des efforts incessans, des résultats immenses, se voient derechef aux prises avec les masses de l'adversité. Oui! on a vulgarisé ainsi un vocable supplémentaire, on a propagé une pensée de plus pour la dépression des gens appelés à combattre une coalition d'intérêts... Waterloo, cela exprime un genre de désastre humain qui jadis n'avait pas

encore de nom définitif, qui n'avait pas de précision dans la langue des péripéties du destin. Jusque-là, si on se lançait dans les aventures, on savait bien, pardieu! que ça pouvait mal tourner. Mais, faute de sa dénomination scientifique, on ne prévoyait pas, on oubliait, on ignorait le cas par lequel on était condamné à périr. Le mal de Waterloo, ainsi que le mal de Bright, est maintenant formulé, et pèse fatalement dans les appréhensions de certains contemporains. Certes, la calamité de la défaite était connue et vieille autant que le monde; mais c'était une connaissance qui restait à l'état indistinct, indéterminé; sans locution évocatrice... Waterloo!... Ces trois syllabes ont résumé et fixé le sens irrémédiable de plus d'une destinée. Elles sont désormais accrochées, dans l'imagination, par la forme exceptionnelle de leur double *v* et de leur *o* double... Waterloo, répéta-t-il en faisant bizarrement retentir à son oreille la morne sonorité du mot... Waterloo!...

— Mais, repartit Catherine d'un air enjoué, ne perdez pas de vue que pour être exposé à un Waterloo, il faut avoir toute l'Europe contre soi!...

— Eh! répliqua Saffre d'une manière qu'il rendait alors évasive, cela ne peut-il pas toujours se représenter?... Supposez une diabolique alliance de toutes les banques, de toutes les Bourses du continent contre la politique financière d'un seul homme, contre l'empire d'un maître de l'argent, dont la dernière partie se jouerait?... Belle situation, d'ailleurs, pour y échanger de beaux coups!

Catherine, autorisée en cela par la légèreté de ton que lui-même venait de reprendre, lui fit du doigt une gaie menace, en répondant :

— Prenez garde!... Il ne vous faudrait point parler de la sorte devant des détracteurs. On s'empresserait de colporter que vous êtes atteint, non pas du délire des grandeurs, car vous avez le droit de vous comparer aux plus grands, mais de celui de la persécution.

Le baron Saffre eut cette expression de rire silencieux, dont se crispaient parfois ses robustes mâchoires, durant quelques secondes, alors qu'il semblait ainsi vouloir détendre le puissant appareil de ses nerfs. Il toucha son singulier et vaste front de géant, dans un geste intraitablement sûr des raisonnemens qui s'y accomplissaient. Et, pour changer le tour de l'entretien, il alla vers un autre sujet dont il était occupé.

— Vous ai-je conté que j'avais fait une position, auprès de moi, à ce brave Exireuil?

Bien que Catherine fût informée de cette circonstance par Marie-Blanche, elle joua l'ignorance et s'appliqua à ne rien exprimer au delà de ces simples paroles :

— Non... Vous ne m'en aviez rien dit encore. N'est-ce pas tout récent ?

— Cela ne date que du mois passé. Depuis longtemps, j'avais reconnu la nécessité de m'adjoindre, pour auxiliaire, une personnalité très comme il faut. Il me fallait quelqu'un qui pût, jusqu'à un certain point, me servir de chef de cabinet, ou même d'ambassadeur... Vous remarquerez que je persiste à voir grand?...

Saffre, pour y prendre sans doute de l'aise, s'obligea, une deuxième fois, à affecter de rire, et poursuivit :

— Je n'ai encore eu qu'à me féliciter de ce choix. Exireuil s'est déjà acquitté d'une mission à Francfort, avec beaucoup d'habileté. Il a un don pour s'assimiler la substance des affaires, qui est vraiment inappréciable. Aujourd'hui, je ne voudrais plus me passer de lui.

— Il est complètement ruiné, n'est-ce pas?

— Je le crains pour lui... En tout cas, il cherchait à faire quelque chose de lucratif...

— Et il a eu la bonne fortune que vous fussiez là.

Catherine avait émis cette observation sans sourciller. Saffre, malgré son attention, n'y put rien discerner d'autre que ce qui paraissait être un hommage à son obligeance et à sa générosité.

— Mon meilleur motif, reprit-il, pour avoir eu d'avance, sur ce garçon, une opinion favorable, c'est que sa famille, je crois bien, avait été en relations suivies avec la vôtre?...

Saffre continuait à examiner soigneusement la physionomie de sa belle-fille et à ne laisser aller que lentement chaque mot, de même que l'on veille sur chacun de ses pas, dans un chemin difficile.

— J'étais persuadé en outre, fit-il, que vous aviez de la cordialité pour lui?...

— J'en ai toujours.

Cela était un peu sec. Il y eut un petit silence, au bout duquel Catherine, allongeant sa réplique, en agrémenta ainsi la signification :

— Puisque la vie lui est devenue cruelle, il ne peut m'en inspirer que plus de sympathie.

— Bien! souligna Saffre, je suis content de rencontrer en vous ces dispositions... Ce qui dépendait de moi, je l'ai accompli avec grand plaisir pour un homme d'excellente compagnie, que je voyais réduit aux pires extrémités... Mais vous, ma chère fille,

avec votre grâce exquise, vous pouvez seule m'aider à parfaire cette tâche de bienfaisance...

— Vraiment?... Et comment cela?

Le grand baron s'était arrêté avec embarras, de plus en plus empêtré par les doubles sens dans lesquels il sentait ses phrases tout de même s'engager. Il hasarda :

— Quand je lui ai offert la situation, qu'il a acceptée, Exireuil m'a pourtant marqué beaucoup d'hésitation... Il redoutait d'encourir, dans quelque mesure, une déchéance mondaine...

Catherine hochait la tête, gravement approbative, en personne qui ne comprend que ce qu'il y a de bien, de naturel, de décent et de sérieux, dans ce qu'on lui dit.

Saffre hasarda encore :

— J'aimerais qu'autour de moi, afin de rendre complète la petite bonne action, l'on facilitât les efforts de ce pauvre diable pour garder tout son rang dans le monde. Je recommanderai à mes filles de se montrer plus que jamais accueillantes à son égard... Et vous, personnellement, je vous prie de lui marquer bien amicalement sa place, dans le cadre de vos relations, de vos plaisirs... de vos réceptions...

Sa belle-fille hochait toujours la tête, de semblable façon, avec une mine simple d'assentiment et de déférence. Enhardi d'être presque à toucher le but de sa tentative, Saffre prit un dernier élan :

— Par exemple, quand je vais revenir ici pour quelques jours, vous pourriez peut-être l'inviter avec moi... C'est un ménage charmant! conclut-il avec dextérité.

— Mais, objecta Catherine, il y a une difficulté. J'aurai probablement encore, à ce moment-là, ma belle-mère chez moi.

Juste alors, celle-ci approchait, revenant de faire une excursion parmi les treilles où c'était peut-être la seule distraction à laquelle on la vît sensible, que d'aller y regarder mûrir les raisins. Dans sa toilette noire et sa mince tournure, avec les transparentes clartés de son visage qui lui donnaient un air d'apparition, elle avançait au pas bref de sa démarche valétudinaire et résolue. Les petits de Grommelain, se pourchassant et gambadant autour d'elle, ne semblaient être à ses yeux, selon la manière dont elle s'en inquiétait, ni plus ni moins qu'un couple de jeunes lévriers.

Saffre avait eu un haut-le-corps, sur la riposte de sa belle-fille.

— Qu'est-ce que la présence de ma femme aurait à voir avec ce que je vous disais?

Mais elle s'expliqua, imperturbablement :

— C'est la question du manque de place. Vous savez bien que, tant que ma belle-mère nous accorde de l'avoir à demeure, il lui faut trois pièces à son service : une pour le jour, une pour la nuit, et une auprès d'elle aussi pour sa femme de chambre.

Et Catherine se levant, toute souriante envers son beau-père qu'elle quittait et envers sa belle-mère qui s'avançait, alla au-devant de cette dernière pour lui demander comment elle se portait, à l'heure de l'après-midi où l'on était.

Le baron Saffre, ainsi laissé seul, demeura longtemps rêveur. Il s'absorbait en pensées sur l'événement, déjà presque lointain, qui s'était consommé entre lui et Giselle d'Exireuil.

Dans les premiers lendemains de cette scène, le sentiment, qui lui en était resté, avait été soudain bousculé, refoulé en lui. Les mécomptes insolites en ses opérations de finance avaient bouleversé son cerveau, qu'emplissait un mouvement extraordinaire d'idées, et où les émotions se déplaçaient par blocs énormes. Mais Saffre avait bien tout de suite gardé la notion que ce souvenir de femme ne pouvait pas être détruit. Il l'avait su simplement égaré, parmi les paquets de soucis, à travers un formidable encombrement de nouvelles, dans ce désordre du péril emménagé.

Une seule fois, le baron s'était retrouvé en présence de Mme d'Exireuil, ayant eu le raffinement de se faire ramener auprès d'elle, par une invitation à dîner du mari. A cet effet, il n'avait eu qu'à faire entendre à celui-ci comme quoi, en l'absence de la baronne Saffre et de tous les siens partis en villégiature, il était réduit, ce soir-là, à la solitude d'un repas de garçon, dans son hôtel.

A vrai dire, le baron avait été absolument déconcerté par la conduite de la jeune femme. Elle ne lui avait témoigné qu'une glaciale politesse. Et le plus décevant, ç'avait été cette mine, chez elle, d'être absolument sans connaissance de ce dont il se flattait si bien, en venant, qu'à première vue il la ferait se ressentir. Il était arrivé en proie à une curiosité, vive et forte comme une petite passion, de regarder comment Mme d'Exireuil se comporterait, dans cette contrainte résultant de la présence en tiers de son mari. Et il avait hâte de la voir caractériser, par des airs, les impressions, qui la mineraient, de leur complicité. Mais l'unique jeu de physionomie qu'il put, en toute la soirée, saisir sur elle, fut une particulière expression de haine qu'elle eut fugitivement, non point contre lui-même, mais contre Jacques d'Exireuil, sans que ce dernier s'en aperçût. A diverses reprises, elle parut le vouloir foudroyer, par des éclairs de ses yeux, quand il se complaisait en empressement de zèle envers le baron ou en légères

allusions à ce qu'il était touché de lui devoir. Aussi ce que Saffre avait dès lors auguré de l'attitude de Mme d'Exireuil, c'était que pour lui tout serait, de nouveau, à recommencer auprès d'elle. A y réfléchir, cette supposition ne l'avait plus désobligé. Évidemment, une femme de ce genre était une conquête à protestations perpétuelles, et que l'on ne réduisait jamais que par la violence, à huis clos. Mais Saffre était autorisé à conclure que l'on pouvait, du moins, abuser d'elle, sans qu'elle en fît d'indiscrétion, de réclamation à qui de droit, ni de scandale. Et même il lui savait gré finalement de se montrer d'autant plus farouche qu'elle avait été prise, et d'être de celles que l'on n'a chance d'avoir tout à fait qu'en plusieurs fois.

Avec l'âge, au surplus, le tempérament de Saffre avait appris à se constituer une réserve de plaisirs cérébraux. Et c'était déjà pour lui une pleine satisfaction que de pouvoir se représenter le souvenir d'une femme bien choisie, sur la base de la possession qu'il en avait eue. L'image ineffaçable d'un aussi mystérieux épisode persistait à lui appartenir comme un bien permanent, toujours sensible et survivant aux minutes où il en avait étreint les réalités.

Si bien que Saffre, en se remémorant les péripéties et le spectacle de la chute de Giselle d'Exireuil parvenait, pour lors, à ne plus discerner autre chose. Il s'évertuait à chasser ainsi les fantômes de spéculations mauvaises qui revenaient l'assaillir, sur cette terrasse du manoir de Meulette où il continuait à demeurer solitaire. Et, fouillant avec un énervement malsain au fond des tiroirs les plus secrets de son âme, il s'oubliait à y revoir, en cachette, le mauvais album imaginaire, aux gravures illicites, de ses bonnes fortunes passées.

A quelques jours de là, le baron étant retourné à ses affaires, le comte et la comtesse de Grommelain partirent aussi pour faire un petit séjour dans un gai château d'amis, en Touraine.

L'habitation des Arthur Saffre ne donnait plus l'hospitalité qu'à la baronne, à laquelle Catherine avait adjoint un cousin pauvre et une vieille demoiselle de la famille de Valdrenne.

Ce fut sur ces entrefaites que le marquis de Renève, profitant de l'occasion solennelle qui lui avait fait faire un déplacement à Évecquefleur, vint, dès le surlendemain de son arrivée, en visite au manoir, où il se laissa retenir à dîner.

Catherine se multiplia pour animer la retraite, dans laquelle s'écoulaient austèrement ses étés, et pour la rendre souriante au jeune homme durant les quelques momens qu'il y passait.

Celui-ci s'avouait n'avoir rien déchiffré du caractère de sa belle amie que, durant les mois passés, il avait cependant circonvenue d'une cour si chaude, si gentiment tolérée et si infructueuse... A quoi donc songeait-elle toujours vaguement? Quelle chose inconnue en était-elle encore à attendre de la vie?... Ou plutôt n'exprimait-elle pas un renoncement à tout dans la langueur de ce regard, dont la seule définition possible était qu'elle semblait le laisser tomber d'une invisible tour, où elle aurait été captive? Quoiqu'elle s'en fût défendue bien fort, il lui avait presque arraché l'aveu de cette évidence qu'elle ne pouvait pas aimer son mari. Et peut-être même, après sa fille, n'aimait-elle en ce monde que les séductions d'esprit et les grâces de personne qui émanaient du joli marquis. Cela, il avait le sentiment qu'elle le lui avait presque confessé, ou permis en tout cas de deviner. Il se souvenait d'instans où son imagination l'avait vue prête à fondre en tendresses pour lui; et c'était alors qu'elle avait pris son ton le plus moqueur pour les figer tous deux.

Catherine, en le recevant ce jour-là, lui prodigua cette verve de badinage, cette expression de plaisir à vivre, qu'il était habitué à faire naître en elle, et dont il restait un peu consolé, sans plus en être dupe. Par les affectueuses protestations qu'elle lui fit, il admit volontiers que sa présence lui ensoleillait les idées; mais il était en garde contre la brusquerie des refroidissemens qui, pour un rien, pouvaient s'ensuivre. Renève n'avait plus d'espoir. Il était revenu du temps où il l'avait vainement conjurée, avec des larmes, d'être clémente pour lui. Mais néanmoins les heures de cette fin d'après-midi passée ensemble s'écoulèrent vite, et presque heureuses en leur pure frivolité. Le délice par lequel Renève se sentait lâchement attaché à Catherine, c'était de rêver qu'il était le seul être manifestement qui aurait pu la conquérir. Et c'était aussi de là que s'inspiraient ses dernières révoltes, de plus en plus rares, quand il en venait à se dire qu'il ne la conquerrait cependant jamais.

Après le dîner, la proposition d'un tour sur la terrasse, faite par Catherine, ne lui rallia que Renève. Et, bientôt, ils sortirent tous deux, dans la beauté d'un soir tiède et radieux.

— Que vous êtes donc silencieux! s'exclama-t-elle au bout des premiers instans.

Il contempla, dans l'éclairage de la lune, cette magnifique silhouette qu'y faisait la jeune femme. Bottée de petites chaussures vernies, elle avait à la main une haute canne de jonc. Le corsage de sa robe toute blanche avait des revers de moire rouge, qui lui donnaient un air de hardiesse guerrière. Et un chapeau

à larges bords, sur les noirs reflets de sa chevelure, la faisait ressembler, en campagne nocturne, à une grande dame de la chouannerie.

— Je réfléchis, soupira-t-il, au sort différent que vous auriez peut-être bien voulu me faire, si nous avions vécu à une autre époque... Nous aurions sans doute été mêlés, côte à côte, à des événemens plus ardens, qui auraient pu vous faire ressentir pour moi des choses... que j'aurais été content de payer de mon sang!...

— Pourquoi vous aller perdre, répondit-elle avec une voix de tristesse, dans les espaces du temps?... C'est trop grand!... Quelle chance aurions-nous eue de nous y rencontrer?... Voyez, nous sommes contemporains, du même âge, de la même ville; et cela ne nous a même pas avancés à nous faire marier ensemble!...

— Et si nous nous étions rencontrés à temps, nous ne l'aurions pas seulement pu!

Elle le regarda pour s'assurer que le motif d'empêchement au mariage, entre eux, auquel il voulait faire allusion, était bien celui qu'elle venait tout d'abord de deviner aussi : le premier de tous, le manque d'argent de part et d'autre. Et, au geste pauvre qu'il ébauchait, elle trouva la confirmation suffisante d'une question entendue.

— Hélas! fit-elle du plus profond de son cœur.

Il soupira de nouveau sans oser tourner la tête vers elle :

— Ah! si vous m'aimiez, moi qui vous aime, vous ne vous apercevriez point que nous ne sommes pas mariés!...

— Comment oublierais-je pourtant que, moi, je le suis avec un autre?

Malgré lui, Renève rentrait dans cette joute, où tant de fois elle lui avait meurtri le cœur.

— Ainsi, dit-il en s'animant, est-ce possible que vous placiez les préjugés du monde au-dessus de ces droits de s'appartenir et de se donner, dont chacun sent vivre en soi la vérité comme celle de la révélation?

— C'est la morale des animaux que vous professez là. Nous devons nous distinguer d'eux, précisément, par ce que vous appelez des préjugés.

— Eh bien, ce qui me paraît, à moi, y avoir de plus animal dans le rôle des êtres humains, c'est leur domestication à des usages convenus, ce sont leurs courantes idées de troupeau, les imitations moutonnières où ils se règlent bêtement, facilement, les uns sur les autres!... Certes, c'est commode de se conformer à des observances que l'on trouve tracées une fois pour toutes.

L'on n'a besoin que des dons les plus vulgaires pour faire bien ses classes de vertu, et toujours en profiter par la suite...

— Alors, à quoi donc accordez-vous votre estime?

— Je crois qu'il n'y a rien de vrai, de beau, de grand que la spontanéité des individus d'élite. Je n'admire que ce qui est suggéré par le génie personnel, et dont on sait, soi-même, se composer une existence particulière. Enfin, je suis à genoux devant les merveilles de la passion qui, seule, est capable d'inspirer à une créature tout son développement d'âme, et peut, dans une pleine liberté d'esprit, lui faire atteindre jusqu'à l'apogée d'elle-même.

— Je regrette, reprit un peu sèchement Catherine, d'avoir des vues, d'après vous, si bornées... Mais, d'autre part, permettez-moi de me féliciter, tout de même, que chacun ne s'autorise pas à organiser sa vie selon son bon plaisir... ou plutôt au gré du vôtre... Car ce que vous avez prétendu me remontrer, c'est bien, n'est-ce pas? une leçon de conduite à votre égard...

L'entretien avait perdu toute sa tendresse. Les mystérieux sentimens de Catherine, comme d'habitude, lorsqu'une douceur en avait d'abord percé, vite s'aigrissaient ensuite à se renfermer étroitement. Et, quant à Renève, par le dépit qui le poussait jusqu'à vouloir se rendre mécontent de lui-même, dès qu'elle l'avait rendu mécontent d'elle, il répliqua :

— Ah çà, que trouvez-vous de si louable et de si sacré dans la manière dont se pratiquent les choses normales?

— En tout cas, nous leur devons l'organisation de la famille... Et c'est beaucoup, déjà, d'avoir cela à respecter!

Une expression sardonique se dessina sur les lèvres de l'interlocuteur.

— Au fait, dit-il, à propos de famille, je suis chargé par le chef de la vôtre, d'une commission pour vous... Oui, la veille de mon départ, je me suis rencontré au restaurant avec le baron Saffre, qui revenait justement d'ici...

Catherine percevait bien qu'une perfide ironie était doucereusement en élaboration.

— Et de quoi vous a-t-il prié envers moi?

Renève affecta d'hésiter.

— Le chef de votre famille, répéta-t-il, s'en est remis à mes soins pour tâcher de vous faire dire, adroitement, si vous avez, ou non, quelque raison de ne pas être accueillante aux Exireuil?... Mes instructions, tout amicales, seraient de m'informer, avec délicatesse, de quelles préventions peut-être vous pourriez... par hasard... être armée... bien à tort... contre la jeune femme?...

Catherine avait serré les lèvres de telle façon que ses narines, si fières, pinçaient davantage encore leur finesse aquiline.

— Je me demande, objecta-t-elle, en quoi votre intermédiaire était requis pour cette question ?

— Je me le suis demandé aussi... J'ai cherché par quelle complication de pensée le baron Saffre avait cru devoir se recommander à moi, chétif, pour obtenir de sa belle-fille le bon règlement d'une chose à laquelle il s'intéresse... Mais j'ai eu beau faire, je n'ai abouti qu'à une seule explication...

— Laquelle ?

Le marquis fixa bravement ses yeux sur elle, à travers la clarté du soir. Et, avec une grâce de roué, dans l'effronterie élégante d'un homme à qui l'éducation du monde a enseigné ce que certains excès d'impertinence peuvent obtenir d'impunité, il répondit :

— Votre beau-père croit sans doute que je suis pour vous... ce que je ne suis pas... Oh ! ne vous fâchez point ! Réfléchissez plutôt... Sinon quel motif aurait-il eu de recourir à mon crédit, auprès de la femme de son propre fils ?... Et ce n'est pas ma faute s'il m'a lui-même reconnu ainsi pour être le plus digne de vous !...

La vivacité de cette attaque, effectivement, n'avait pas trop froissé Catherine... Elle se tut, considérant un peu les choses dans le sens où il l'avait poussée. Elle entrevoyait comment le train ordinaire de la vie, à chaque instant, déraillait des conventions sur lesquelles, aveuglément, elle s'en était remise pour faire rouler son destin en droiture.

Par un retour de leur promenade, ils arpentaient le terre-plein élevé qui s'étendait sous la façade de la maison. En atteignant à la hauteur d'une des dernières fenêtres du rez-de-chaussée, ils s'arrêtèrent machinalement au bord de son éclairage. Devant une table où de gros volumes étaient empilés, sous la lueur d'une forte lampe, ils virent Arthur Saffre qui tenait en méditation sa petite tête obstinée et souffreteuse de candidat futur aux honneurs académiques. A portée de sa main, des liasses de paperasses étaient en ordre ; et, sous sa plume d'oie, un cahier de feuilles volantes, par moment, se chargeait d'écritures, se surchargeait de ratures. Au sortir du dîner, il était vite allé, pour l'avenir, se préparer à l'Institut. Ses yeux, que vaguement il dirigeait parfois sur l'extérieur, n'y pouvaient apercevoir les deux autres paires d'yeux qui, en face de lui, hors de la projection lumineuse dont il était entouré, s'attardaient ensemble à le contempler.

Renève, sans mot dire, intercepta le regard que Catherine, faute de pouvoir le croiser avec celui de son mari, n'avait, en si-

lence aussi, qu'à égarer dans le vide. Et ce fut alors presque matériellement tangible, comme un symbole, que la communication des âmes par les prunelles ne régnait qu'entre les deux spectateurs ainsi réunis là. Le joli marquis lut, sur le visage de sa compagne, une expression fugitive, dont son cœur aussitôt battit follement. Un composé de tous les mépris émanait de cette fille d'une race d'épée et de cette parfaitement belle jeune femme, pour le surnuméraire falot qui lui affligeait la vue, pour l'homme qui, ayant le droit exclusif de l'aimer, s'épuisait à autre chose.

— Admettriez-vous donc de me partager avec... lui? proféra-t-elle d'une voix brève, et dans un sentiment où l'interrogé pouvait orgueilleusement s'entendre mettre hors de pair.

Jamais, avant cette minute-là, Renève ne s'était senti en demeure de décider jusqu'à quelles concessions il se résignerait. Il murmura confusément :

— Je pense bien que le personnage n'ose guère vous importuner?

Mais c'était le tour de Catherine à se faire encore plus de mal à elle-même, pour que lui aussi éprouvât un grand mal de ce qu'elle souffrait.

— C'est peut-être ce qui vous trompe! fit-elle en haussant le cou dans une cambrure de méchanceté.

Il eut un feu de jalousie, et un bourdonnement de colère aux oreilles.

— Soyez à moi, dit-il en se serrant près d'elle, et ne soyez plus à lui!

Elle se recula, secoua sa tête avec un long mouvement endolori. Et, pour n'y plus revenir, en quelques phrases elle lui indiqua enfin le secret de sa conscience, le fin mot de la loi de fidélité à laquelle elle obéissait.

— Non, je ne puis pas me reprendre à l'homme à qui je suis!... L'on m'a vendue à lui... je me suis livrée... Tout cela est régulier et définitif!... Voyez-vous, mon cher, je descends d'une maison où l'on a toujours loyalement servi de son mieux, en payant de sa personne, jusqu'à la dernière extrémité... Pour nous autres femmes, ajouta-t-elle avec une hauteur de résolution désespérée, se soumettre à l'ordre le plus abhorré, défaillir d'horreur à son poste sans le déserter, c'est là notre façon de savoir aussi servir!...

Dans cette conversation d'un laisser aller sans précédent entre eux, Renève avait perdu tout le bénéfice des expériences tant de fois renouvelées auprès d'elle. Le découragement de ses souvenirs et ses fermes propos de sagesse avaient totalement achevé de s'abolir. Et il venait de se refaire une naïveté d'enivrans es-

poirs. C'est qu'il avait vu, pour ainsi dire, l'idée du bonheur, et presque sa possibilité, lui passer à portée de la main. Et il ne pouvait pas croire que cette illusion fût sitôt partie, déjà évanouie dans les charmes magiques d'une atmosphère délicatement illuminée, comme pour une infinie perspective d'amour.

Catherine avait commencé à s'éloigner de lui. A présent, elle lui en voulait amèrement pour ce qu'elle lui avait dévoilé d'elle, et refusait d'en écouter ou de se trahir davantage.

— Écoutez-moi! chuchota-t-il éperdûment... Au nom du ciel, Catherine... Eh bien, oui!... Tout ce qu'il faudra!... J'accepte le partage!...

Mais aussitôt elle se trouva loin. Et, tout en tournant le bouton de la porte vitrée du salon qui donnait sur le dehors, elle lui répondit, dans un arrêt sans appel :

— Moi pas!... Jamais!

Renève la vit enfoncer son ombre, et disparaître dans la profondeur de la pièce où elle allait rejoindre le petit groupe de famille formé par le reste de ses hôtes. En se décidant à prendre, après elle, le même chemin, il se rappela, dans le pêle-mêle de son esprit, sans savoir comment, cette théorie de l'armature qui lui avait été une fois exposée. Ne venait-il pas, en effet, de constater que c'était là-dessus que s'appuyait la résistance d'une femme aimée, et elle-même toute déchirée visiblement de n'être pas aimante?... Seulement, pour démontrer la force maîtresse du lien d'argent, Tarsul, en veine de pessimisme, s'était borné à ne prévoir que la cupidité des êtres. Il avait omis de citer la prise exceptionnelle, le point d'attache que, chez quelques-uns, à l'occasion, pouvait offrir aussi leur probité.

PAUL HERVIEU.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

L'AFRIQUE ROMAINE

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

VII [1]

LA CONQUÊTE DES INDIGÈNES

Si nous comparons l'œuvre que nous avons accomplie en Afrique à celle des Romains, il me semble que nous ne manquerons pas de raisons d'être fiers de nous-mêmes. D'abord nous avons achevé la conquête du pays en cinquante ans, c'est-à-dire beaucoup plus vite qu'eux, et notre victoire n'a pas été seulement plus rapide, elle est aussi plus complète. De la Méditerranée au Sahara, tout nous appartient, et il n'y a pas de steppe si déserte, de montagne si sauvage, où ne flotte notre drapeau. Dans cet espace immense, nous avons construit des forts, bâti des villes, assaini des plaines empestées, tracé près de 13000 kilomètres de routes. Nous y replantons la vigne, nous y avons amélioré la culture de l'olivier et des céréales, nous sommes en train de lui rendre la richesse et la vie qu'il avait perdues. Ce sont là de grandes choses, et dont nous pouvons nous glorifier.

Mais il faut reconnaître aussi que notre succès n'est pas entier. Dans une partie de notre tâche, qui n'était pas la moindre, nous avons tout à fait échoué. Après avoir vaincu les anciens habitans,

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 février, 1er avril, 1er juillet, 15 août et 15 novembre.

nous n'avons pas su les gagner. Aucune fusion, aucun rapprochement ne s'est fait entre eux et nous; ils vivent à part, gardant fidèlement leurs croyances, leurs habitudes, et, ce qui est plus dangereux, leurs haines. Ils profitent des avantages que notre domination leur procure sans nous en être reconnaissans. L'Algérie contient deux populations voisines et séparées, qui ne se disputent plus, qui paraissent même se supporter, mais qui au fond sont mortellement ennemies l'une de l'autre, et qu'on n'imagine pas devoir jamais se confondre. C'est une situation grave, qui rend notre autorité précaire, et donne beaucoup à réfléchir aux esprits sages et prévoyans.

En était-il ainsi du temps des Romains? ont-ils su s'attirer la confiance et l'affection des populations vaincues? jusqu'à quel point leur civilisation a-t-elle entamé les indigènes (1)? peut-on connaître enfin si ceux qui s'y sont laissé gagner étaient plus ou moins nombreux que ceux qui lui résistaient? — Voilà la question qu'en achevant ces études je voudrais essayer de résoudre.

I

C'est malheureusement une question fort obscure. Les anciens n'étaient pas de grands faiseurs de statistique, comme nous le sommes aujourd'hui. Personne alors ne paraît avoir pris la peine de compter, même approximativement, le nombre des habitans du pays qui s'étaient fixés dans les villes, qui avaient pris les usages des Romains et qui parlaient leur langue, ni de savoir s'il était supérieur à ceux qui étaient restés fidèles à leur ancienne façon de vivre et à leurs vieux idiomes. Et même en supposant qu'on le sût, ce qui est fort douteux, on ne s'est pas soucié de nous l'apprendre; en sorte que, si nous voulons suppléer à ce silence et tracer quelques traits de cette statistique qu'on a négligé de nous laisser, les documens nous font tout à fait défaut.

Nous n'avons guère que les inscriptions qui puissent un peu nous renseigner : il est vrai qu'elles sont en très grand nombre. Léon Renier, le premier qui s'avisa de les recueillir, en réunit près de cinq mille. Le huitième volume du *Corpus* qui est l'œuvre de

(1) Je dois avertir que je donne ici au mot *indigènes* une signification un peu plus étendue qu'on ne le fait ordinairement. A proprement parler, il ne devrait s'appliquer qu'aux anciens habitans du pays, à ceux qu'on appelait Libyens, Maures, Gétules, etc. J'y joins les gens de race punique qui, avec le temps, s'étaient confondus avec eux. Les Romains ne les distinguaient pas les uns des autres, tout en sachant bien qu'ils n'étaient pas de même race, et ils avaient créé un mot pour désigner le mélange. Tite-Live nous dit qu'ils les appelaient *Libyphœnices*. Les indigènes dont je vais parler sont les Libyphéniciens.

Willmans, en contient dix mille, et à peine avait-il été publié, qu'il fallait se préparer à lui donner un supplément : on venait d'occuper la Tunisie, et les inscriptions nouvelles arrivaient en foule. Ce supplément, qu'ont rédigé MM. Schmidt et Cagnat, a doublé le nombre des inscriptions que nous connaissions, et il est probable qu'il aura bientôt besoin d'être lui-même complété.

C'est là qu'il nous faut chercher ce que de nos jours nous trouverions dans les recueils d'actes officiels et dans les journaux : les inscriptions antiques tiennent lieu pour nous des uns et des autres ; non pas que les Romains aient tout à fait ignoré le journalisme, mais ils n'en connaissaient pas toute la puissance, et ne s'en sont servis qu'accidentellement. C'est aux inscriptions qu'ils confiaient tout ce qu'ils ne voulaient pas laisser perdre, les lois, les règlemens, les décisions de l'autorité, le témoignage de leur piété pour les dieux, de leur respect pour le prince, de leur affection pour leurs proches. Bien étudiées, interprétées avec sagacité et avec prudence, elles nous donneront une foule de renseignemens sur lesquels la grande histoire est muette.

Cherchons ce qu'elles nous apprennent de la question qui nous occupe.

L'*Index* du VIII[e] volume du *Corpus* commence par relever la série des noms propres qui se trouvent dans le volume (1). Comme ces noms figurent dans des inscriptions latines, nous sommes sûrs que de quelque façon les personnages qu'ils désignent ont été mêlés à la vie romaine. On en compte à peu près dix mille, et sur ce nombre il y en a deux cents à peine dont on puisse affirmer du premier coup avec quelque assurance qu'ils appartiennent à des indigènes. Les autres ont tous les signes auxquels on reconnaît d'ordinaire un citoyen romain, et même beaucoup d'entre eux semblent se rattacher aux plus grandes maisons de Rome. Nous verrons plus loin que cette apparence est souvent trompeuse et qu'il y avait beaucoup de ces Romains prétendus dont l'origine était fort différente. Il n'en est pas moins vrai qu'au premier abord, quand on compulse les listes du *Corpus*, on se croit presque toujours en présence de gens qui sont sortis directement de l'Italie et qui ont fait souche en Afrique. — Remarquons que, s'il en était ainsi, la conquête romaine ressemblerait singulièrement à la nôtre. Dans les deux cas un peuple d'étrangers serait venu envahir et gouverner le pays, et ces décurions des villes, ces fermiers des campagnes, dont les inscriptions nous donnent les noms, appartiendraient tous à la race victorieuse, comme nos conseillers gé-

(1) Il n'est question ici que du volume publié par Willmans. L'*Index* du supplément n'a pas encore paru.

néraux, nos maires, nos magistrats, sont tous aujourd'hui des Français de naissance, ou tout au moins des Européens devenus Français.

Cette conclusion après tout n'a rien qui puisse nous surprendre. On nous dit que les Romains avaient la coutume de s'établir en grand nombre dans les pays qu'ils venaient de soumettre : *Ubicumque vicit Romanus habitat.* Ces âpres paysans ne méprisaient pas le commerce autant qu'ils le prétendaient; ils n'en avaient été d'abord éloignés que par la peur des hasards qu'il faisait courir. Comme ils étaient aussi prudens qu'avides, ils craignaient de s'exposer à perdre d'un seul coup ce qu'ils avaient eu tant de peine à gagner. Mais quand leurs conquêtes leur eurent ouvert un champ plus vaste et plus sûr, ils devinrent plus confians et se mirent à exploiter le monde aussi vigoureusement qu'ils l'avaient vaincu. Des trafiquans de toute espèce suivaient les armées pour placer avantageusement leurs marchandises (1). Derrière eux se formaient de grandes compagnies financières, qui essayaient de profiter des ressources du pays, ou de tirer parti de sa misère en lui prêtant à gros intérêts. Ces banques avaient pour directeurs ostensibles des chevaliers romains, mais on savait bien que les fonds étaient fournis par de très hauts personnages qui partageaient les bénéfices. Le banquier et le négociant romains pénétraient partout. « La Gaule, disait Cicéron, en est pleine; il ne s'y fait pas une affaire sans eux. » Il y en avait tant en Asie et ils y devinrent si odieux, qu'un beau jour, à l'instigation de Mithridate, ils furent tous massacrés : on en tua, dit-on, quatre-vingt mille.

On pense bien que l'Afrique ne fut pas traitée autrement que le reste du monde. Dès le temps de Jugurtha, Salluste nous dit qu'il y avait dans la capitale de la Numidie, à Cirta, une multitude de gens qui portaient la toge, *multitudo togatorum.* La toge, au lendemain de la victoire des deux Scipions, était pour eux une sorte de sauvegarde qui couvrait leurs opérations douteuses. Nous savons aussi qu'il se trouvait à Vaga, à Thysdrus, beaucoup d'Italiens qui faisaient le commerce du blé. S'ils s'y étaient fixés dès le premier jour, et quand il y avait quelque péril à le faire, il est naturel qu'ils y soient venus en plus grand nombre après que la conquête fut achevée. Plus tard encore, du temps de l'Empire, ils y furent attirés soit par les colonies qu'on fondait un peu par-

(1) C'étaient quelquefois les soldats eux-mêmes qui se chargeaient du trafic. Tite-Live rapporte qu'une ville dont les Romains venaient de s'emparer fut reprise par les Volsques pendant que la garnison s'était répandue dans les environs pour y faire un peu de commerce.

tout, soit par l'administration des domaines impériaux, soit par le service de l'*annone*, soit enfin par l'espoir de s'enrichir dans ces contrées dont on vantait la fertilité merveilleuse. Il doit donc y avoir eu, jusqu'à l'invasion des barbares, une sorte de courant continu qui entraînait les Romains en Afrique.

Peut-on évaluer de quelque manière le nombre de ces immigrans? M. Masqueray a essayé de le faire, et voici comment il raisonne : « Depuis 1830, malgré les incertitudes de notre premier établissement, 195 000 Français et 182 000 Italiens ou Espagnols, en somme 377 000 Européens, sont venus s'établir en Algérie (1), et nous pouvons admettre que, si notre domination continue à s'affermir, ce nombre sera doublé en cinquante ans. Or les Romains ont possédé non seulement l'Algérie, mais le Maroc, la Tunisie et la Tripolitaine pendant sept siècles. C'est donc rester certainement au-dessous de la réalité que de leur attribuer, en ne tenant pas compte, si l'on veut, de trois de ces siècles (les deux premiers et le dernier) l'introduction de 4 millions d'hommes dans l'Afrique septentrionale. »

Qui ne voit du premier coup tout ce qu'il y a d'hypothétique dans ce calcul? Il repose sur des analogies entre le temps présent et le passé qu'on admet sans les avoir démontrées. Sommes-nous sûrs que la situation de la République romaine, après la conquête de l'Afrique, fut assez semblable à la nôtre pour conclure légitimement de nous à elle? Et dans la suite, devons-nous croire que l'émigration n'ait jamais souffert de ralentissement et d'intermittence? Les circonstances ne paraissent pas lui avoir toujours été également favorables. Dès le commencement de l'Empire, on nous dit que l'Italie se dépeuple, que les campagnes deviennent désertes, que les villes sont trop grandes pour leurs habitans. Est-il probable qu'alors il partait tous les ans pour Carthage, des ports de Pouzzoles ou d'Ostie, autant de négocians et d'agriculteurs que lorsque les villes et les campagnes regorgeaient de monde? D'ailleurs l'Afrique ne devait-elle pas avoir beaucoup perdu de son attrait, depuis que les meilleures places y étaient prises?

Ce qui me paraît le plus sage, c'est de dire que le nombre des Romains qui s'étaient établis en Afrique devait être considérable; quant à en fixer exactement le chiffre, je ne le crois pas possible. Nous ne le savons pas, et il est vraisemblable que nous ne le saurons jamais.

(1) L'ouvrage de M. Masqueray, d'où ce passage est tiré, a paru en 1886. Depuis, ces nombres ont augmenté. Le dénombrement de 1891 donne les chiffres suivans : 267 672 Français d'origine; 215 793 étrangers. En résumé, 483 465 Européens.

II

Mais si les Romains s'établissaient en grand nombre dans les pays qu'ils avaient soumis, ce n'était pas leur coutume d'en exterminer ou même d'en expulser les anciens habitans. Nous ne voyons pas qu'ils aient agi ordinairement comme ont fait, en Amérique, les Anglo-Saxons, qui se sont simplement substitués aux indigènes et ont fondé des États où il n'y avait de place que pour eux. Les Romains avaient le sentiment qu'ils pourraient bien arriver à conquérir le monde, mais qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour l'occuper. Aussi ont-ils cherché partout à s'entendre avec les gens du pays. Nous avons vu qu'ils ne détruisaient pas les institutions existantes, quand elles étaient compatibles avec leur sécurité; ils gardaient les anciennes municipalités et s'en servaient pour administrer leur conquête; ils laissaient le pouvoir aux hommes importans de la contrée qui leur offraient des garanties. De cette façon les vaincus s'initiaient avec le temps à la vie romaine; tout se faisait peu à peu et par degrés. Lorsqu'on croyait le moment venu, on leur conférait d'abord le droit latin, puis la cité complète. Même quand les nécessités de la politique forçaient Rome à agir avec plus de brusquerie et qu'elle envoyait une colonie dans une ville vaincue, elle ne dépossédait pas entièrement les propriétaires; elle ne leur prenait qu'une partie de leurs biens, et comme le droit de la guerre lui permettait de prendre tout, et que c'était ainsi qu'agissaient tous les autres peuples, ceux qu'elle ne dépouillait qu'à moitié, au lieu de se plaindre de sa rapacité, étaient bien obligés de lui savoir gré de sa modération. Aussi oubliaient-ils assez vite le dommage qu'ils avaient reçu; quand la blessure s'était fermée, les anciens habitans et les nouveaux s'accoutumaient à vivre ensemble et finissaient par se confondre. C'est ce qui est arrivé en Espagne et en Gaule; la fusion des races s'y est promptement opérée. Après un siècle ou deux, tout le monde y était romain, et l'on aurait eu quelque peine à distinguer ceux qui venaient vraiment de Rome et ceux qui descendaient des Ibères ou des Celtes.

Pourquoi ce qui s'est passé dans ces deux pays ne se serait-il produit aussi en Afrique? Rome avait-elle quelque raison pour y renoncer à sa politique ordinaire? ou faut-il croire que les ennemis qu'elle y rencontrait étaient de ceux avec lesquels il lui était tout à fait impossible de s'entendre? D'ordinaire les violentes antipathies qui empêchent que les peuples puissent s'accorder ensemble proviennent, ou d'un esprit national intransigeant, ou du conflit

de religions incompatibles. Or, il est facile de voir que rien de pareil n'existait entre les Africains et Rome.

D'abord on aurait tort de se représenter tout à fait les guerres d'Afrique comme la lutte de deux nationalités ennemies : il n'y avait pas à proprement parler de nationalité africaine. Un moment réunis sous Massinissa et les princes de sa famille, les indigènes étaient bientôt revenus à leur isolement ordinaire. Ils avaient si peu l'habitude d'être d'accord que les écrivains anciens ne semblent pas s'être aperçus qu'ils appartenaient à la même race; ils font l'effet à Pline d'un ramassis de petites peuplades qui n'ont de commun entre elles que de se haïr, et saint Augustin paraît fort surpris lorsqu'il s'aperçoit que la langue dont ils se servent est la même pour tous. C'est qu'en effet il ne suffit pas d'avoir la même origine et de parler la même langue pour former une nation; il faut avoir vécu longtemps de la même vie; s'être serrés les uns contre les autres dans la bonne et la mauvaise fortune, posséder ensemble des souvenirs de malheur et de gloire, et toutes ces conditions se trouvent moins souvent rassemblées qu'on ne pense. Il est à remarquer que les Romains ont eu rarement à combattre des nationalités compactes et unies. Presque partout ils ont profité des querelles intérieures, et ces « haines fraternelles », qui sont les plus violentes de toutes, leur ont rendu la conquête plus aisée. Lorsque César, à la suite des Helvètes, pénétra dans le pays situé entre le Rhône et le Rhin, il y avait des Gaulois, mais il n'y avait pas de Gaule. Tous ces peuples se faisaient des guerres acharnées et appelaient l'étranger à leur aide. C'est plus tard, quand Rome leur eut imposé la paix et que les soixante cités celtes prirent l'habitude de se réunir à Lyon, autour de l'hôtel d'Auguste, qu'elles eurent le sentiment de leur origine commune. Mommsen a donc raison de dire que Rome n'a pas détruit la nationalité gauloise, comme on le prétend quelquefois, et qu'au contraire c'est elle qui l'a créée. En Afrique, comme en Gaule, Rome n'a jamais eu à lutter que contre des efforts isolés. Là aussi elle parvint à vaincre les tribus les unes après les autres, et les unes avec l'aide des autres. La victoire fut difficile et la pacification très lente, car elle avait affaire à des peuples braves et naturellement indociles. Mais on ne peut pas tout à fait dire qu'elle ait rencontré devant elle une de ces haines nationales qui sont l'âme des grandes résistances et dont il est si malaisé de triompher. La lutte finie et les rancunes du premier moment éteintes, il ne restait rien, entre les vainqueurs et les vaincus, qui les empêchât de s'accorder.

L'obstacle pouvait-il venir de la religion? c'est ce qui divise le plus les peuples; c'est ce qui fait aujourd'hui des indigènes nos

mortels ennemis. Ils ne forment pas plus une nation qu'autrefois, mais ils pratiquent une religion qui leur commande de nous haïr. C'est elle qui met entre eux et nous une séparation profonde, qui les réunit ensemble, malgré le goût naturel qu'ils ont de vivre isolés, qui les rend défians des bienfaits que nous leur apportons, qui fait qu'ils prêtent l'oreille à tous ceux qui essayent de les soulever contre nous. La guerre qu'ils nous ont faite pendant cinquante ans n'est pas une guerre nationale; c'est une guerre religieuse. Rien de pareil n'existait du temps des Romains. Les indigènes avaient une religion que nous ne connaissons guère, et dont on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'à la manière dont elle s'est accommodée des autres, il est probable qu'elle n'en devait pas être essentiellement différente. Les religions antiques, avec leur absence de dogmes précis, leurs dieux en nombre illimité et à formes indécises, ont toujours des contours vagues, des limites incertaines, qui leur permettent de se pénétrer les unes les autres et souvent de se confondre. Quand le hasard les rapproche, elles sont plutôt tentées de voir par où elles se ressemblent que par où elles diffèrent — et c'est justement le contraire de ce qui arrive aujourd'hui. — Leur première idée n'est pas de s'anathématiser et de se combattre; elles cherchent plutôt à trouver quelque moyen de se supporter mutuellement et de s'entendre. C'est ainsi que les dieux berbères paraissent avoir vécu en bonne intelligence avec ceux de Carthage. Il est vraisemblable qu'ils se sont quelquefois identifiés ensemble, et que leur culte, qui devait être très simple, s'est approprié quelques-unes des pratiques des cultes puniques (1). Avec les Romains, il leur fut encore plus facile de s'accorder. Les Romains avaient pour politique de respecter la religion des vaincus. Du reste ce respect leur était rendu facile par l'idée qu'ils se faisaient des Dieux. Comme ils croyaient que les religions sont locales, c'est-à-dire qu'un dieu est attaché à un pays particulier et le protège, ils n'avaient aucun scrupule à se mettre aussi sous sa protection, quand ils habitaient ce pays, ou même qu'ils ne faisaient que le parcourir. En Afrique, ils invoquaient le dieu Bacax, dans sa grotte, et Baldir, et Ieru, et Motman, et s'adressaient à eux aussi dévotement que s'ils n'en avaient jamais connu d'autres. Il leur arrivait plus souvent encore, pour être sûrs de n'en omettre aucun, de les prier tous à la fois sous le nom de Dieux Maures

(1) C'est ainsi que les indigènes adoptèrent l'usage des stèles votives, si répandu à Carthage. On peut voir, au musée d'Alger, la stèle trouvée à Abizar, en Kabylie, qui porte une inscription berbère, et qui est le plus curieux modèle de l'art indigène. Si le dessin grossier de la figure appartient en propre aux Berbères, la forme de la stèle a été empruntée aux Carthaginois.

(*Dii Mauri* ou *Maurici*); ils les appelaient des dieux conservateurs, des dieux sauveurs, et leur demandaient de veiller au salut de l'empereur et au succès des armées romaines. Il est assez curieux de voir un gouverneur de la province, qui a vaincu une tribu rebelle du pays et fait sur elle une riche razzia, en remercier les Dieux Maures, c'est-à-dire les dieux mêmes des gens qu'il vient de vaincre.

En échange de ce bon vouloir et pour n'être pas vaincus en complaisance, ces dieux consentent sans trop de peine à se rapprocher des dieux grecs et romains, et se laissent identifier avec eux. Tanit ne cessa pas d'être la grande déesse de la Carthage nouvelle, comme elle l'avait été de l'ancienne; seulement elle quitta son nom par trop phénicien et qui aurait semblé barbare. On l'appela « la Déesse Céleste », et l'on supposa que c'était Junon, Vénus ou Minerve. Du moment qu'elle appartenait au groupe des divinités de l'Olympe, il était naturel qu'on l'honorât comme les autres. On fit plus; et Rome étant le rendez-vous naturel de tous les dieux comme de tous les hommes (1), on y transporta la *Dea Cælestis;* elle fut mise au Capitole, et au risque d'exciter la jalousie de Jupiter, on osa l'appeler « la grande divinité du mont Tarpéien », *præstantissimo numini montis Tarpeii.*

Quant à Baal-Hammon, l'ancien associé de Tanit, on lui trouva quelque ressemblance avec Saturne, et il en reçut le nom; et même, pour l'accommoder plus complètement aux temps nouveaux, il voulut bien prendre l'étiquette impériale et s'appeler *Saturnus Augustus*. C'est, nous dit Tertullien, la plus grande divinité de l'Afrique. On voit en effet que son culte y jouit d'une immense popularité. Tantôt on lui bâtit des temples et on lui élève des statues, pour le traiter tout à fait comme les autres dieux de la Grèce ou de Rome parmi lesquels on l'a installé; tantôt on conserve à ses sanctuaires la forme ancienne, celle qu'on retrouve chez tous les Sémites, on lui consacre de vastes enclos à ciel ouvert, avec des stèles fixées dans le sol ou placardées contre les murs. Le plus curieux de ces sanctuaires est celui que M. Toutain a découvert et fouillé, au sommet de la montagne aux deux cornes (Djebel-bou-Kourneïn), près de Tunis. C'était un de ces « hauts lieux », dont parlent les livres saints, où les peuples voisins des Israélites rendaient hommage à leurs divinités. De là le regard embrasse une étendue de près de cinquante kilomètres. « Cette contrée que traversaient les deux plus importans cours d'eau de la Tunisie, était, dans l'antiquité, couverte de cités florissantes,

(1) *Dignus Roma locus quo deus omnis eat.*

Carthage, Utique, Tunis, Maxula, Carpi et Missua, sur le bord ou à proximité de la mer, dans l'intérieur, Thuburbo, Giufi, Uthina, et beaucoup d'autres agglomérations plus modestes, dont l'épigraphie et les itinéraires nous ont appris les noms. Lorsque le prêtre de Saturne immolait sur l'autel les victimes préférées du dieu, un taureau et un bélier, il pouvait, du haut de la montagne, distinguer toutes ces villes couchées dans la plaine ou suspendues aux flancs des collines (1). » On y a découvert le soubassement de l'autel qui occupait une superficie de 20 mètres carrés et les débris de près de 600 stèles, toutes du second siècle de l'empire, qui portent des inscriptions ou des symboles. Ainsi Rome n'a pas fait la guerre aux anciens cultes du pays. Ils ont été, sous sa domination, aussi florissans que jamais; elle les a très favorablement accueillis, et même elle les a développés et propagés. Grâce à ses victoires, à l'étendue de ses conquêtes, les vieilles divinités de Carthage ont pénétré dans des contrées qu'elles n'avaient pas visitées encore. « Rome, dit M. Berger, a répandu la religion punique en Afrique, comme elle a contribué à la diffusion du christianisme dans le monde entier (2). » Les anciens habitans n'avaient donc de ce côté aucun reproche à lui faire; dans les inscriptions qui couvrent les stèles de Saturne, les noms romains abondent, à côté des noms puniques et berbères. Tous, vainqueurs et vaincus, se trouvaient réunis dans les mêmes cultes, ils fréquentaient les mêmes temples, ils gravissaient ensemble les pentes du Bou-Kourneïn pour y sacrifier aux mêmes dieux. Il arrivait donc que la religion, qui nous sépare si profondément des indigènes, était alors un lien de plus qui les unissait aux Romains. C'était une heureuse fortune à laquelle nous devons porter envie.

III

Ainsi il n'y avait rien entre les Romains et les indigènes qui en fît nécessairement des ennemis irréconciliables. Mais est-il vrai qu'ils se soient réconciliés? Il nous faut interroger les inscriptions pour le savoir.

En Afrique, comme partout, les inscriptions les plus anciennes sont aussi les plus rares. On ne doit pas être étonné d'en posséder très peu qui remontent aux premiers temps de l'occupation. C'est avec l'empire qu'elles deviennent fréquentes et que la lumière se fait. On en a trouvé une dans les ruines de la ville de Masculula,

(1) *Le Sanctuaire de Saturnus Balcaranensis*, par M. Toutain, dans le X° volume des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* de l'École française de Rome.

(2) *Le Sanctuaire de Saturne* à Aïn-Tounga, par MM. Ph. Berger et Cagnat.

près du Kef, qui remonte vraisemblablement à l'époque de la mort et de l'apothéose d'Auguste. Il y est dit que les Romains et les Numides réunis ont élevé un monument au nouveau dieu. Ainsi, dès l'an 14 de notre ère, si près des dernières luttes, dans une ville voisine de Carthage, les Romains et les Numides s'accordaient pour honorer ensemble la mémoire de l'empereur. Il faut pourtant remarquer qu'à ce moment l'union entre les deux élémens différens n'est pas encore complète. Ils s'entendent pour un dessein commun, mais ils sont distincts l'un de l'autre : il y a toujours des Romains et des Numides; quelques années plus tard, cette distinction elle-même a cessé : en apparence au moins, il n'y a plus que des Romains.

Est-ce à dire que l'élément indigène ait disparu? Comment pourrait-on le croire? Il y avait des villes en Afrique avant l'arrivée des Romains, et quelques-unes étaient fort importantes. Les campagnes y devaient être peuplées et cultivées, puisqu'elles produisaient déjà du blé en abondance (1), et que les marchands y venaient de loin pour le commerce des céréales. A quel moment ces campagnes et ces villes se seraient-elles vidées de leurs habitans? Est-il possible qu'un beau jour on les ait tous exterminés ou renvoyés au désert, sans qu'il se soit conservé quelque souvenir de cette exécution? Il faut donc croire qu'ils sont restés, et il n'est pas douteux que, malgré l'affluence des étrangers, ils ont toujours constitué le fond de la population de l'Afrique.

Mais s'ils ont continué d'y vivre, on dirait vraiment qu'ils aient tenu à se dissimuler et à se déguiser. Au premier abord, les traces qui restent d'eux paraissent bien peu nombreuses. Rappelons-nous que tout à l'heure nous avons relevé, dans l'*Index* du huitième volume du *Corpus*, près de dix mille noms romains et tout au plus deux cents noms d'indigènes. Une pareille différence paraît d'abord inexplicable; je crois pourtant qu'en regardant la liste d'un peu près nous arriverons sans trop de peine à nous en rendre compte. Assurément, un grand nombre de ceux qu'elle contient doit désigner des Romains de naissance, des gens qui étaient arrivés d'Italie, eux ou leurs pères, pour se fixer en Afrique. Mais est-il sûr qu'ils avaient tous la même origine? Beaucoup, je crois, ne venaient pas de si loin, et il n'est pas difficile d'en donner la preuve. Je trouve, par exemple, dans les ruines de la ville de *Thubursicum Numidarum* (2), la tombe d'un personnage qui

(1) Carthage et la Numidie fournirent du blé à Rome dans la guerre contre Antiochus. Massinissa, pour son compte, donna cinquante mille boisseaux de froment et trois cent mille d'orge.

(2) Cette ville est aujourd'hui Khamissa, un petit village au-dessous de Souk-

s'appelle Q. Postumius Celsus. Voilà bien, à ce qu'il semble, un véritable Romain. Il est désigné par ces *tria nomina* (prénom, nom, surnom), dont Juvénal nous dit qu'ils remplissent d'orgueil celui qui a le droit de les porter; et tous les trois sont empruntés à la meilleure latinité. Mais poursuivons : pour nous faire tout à fait savoir l'état civil de Postumius, on nous dit qu'il est le fils de Iudchad, *Iudchadis filius*, c'est-à-dire d'un indigène. Nous voilà renseignés; sous un nom romain se cache une origine africaine. Il en est de même d'un certain Q. Celius Secundus, de la même ville, et de C. Julius, dont la tombe a été retrouvée près de Thagaste. Ceux-là ne nous disent pas le nom de leur père, mais à côté de leur épitaphe latine, ils ont fait graver des inscriptions punique et libyque : c'est nous faire savoir clairement à quelle race ils appartiennent. Ces exemples, qu'on pourrait beaucoup multiplier, nous prouvent qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui portent des noms romains viennent directement de quelque port d'Italie. Un très grand nombre d'entre eux étaient originaires de l'Afrique, Carthaginois ou Numides de naissance, et nous pouvons être sûrs que le nom qu'ils portaient n'était pas celui de leurs pères.

Pouvons-nous savoir la raison qui les a portés à le quitter? Pour la plupart d'entre eux, rien n'est plus aisé : ils ont dû recevoir de Rome le droit de cité, et en changeant de condition ils ont changé de nom; c'était leur droit, et même leur devoir. Mais nous pouvons être sûrs qu'il est arrivé à beaucoup aussi de le faire sans y avoir aucun titre. Ils ont devancé la faveur que Rome devait un jour ou l'autre leur accorder et n'ont pas attendu d'être des citoyens *optimo jure* pour quitter leur ancien nom. C'est ce qui arrivait à peu près dans tout l'empire; et cet abus devint si fréquent que Claude crut devoir faire un édit pour l'empêcher.

En Afrique, l'usurpation des noms romains a dû commencer de très bonne heure. En 742 de Rome, dix ans avant notre ère, un petit bourg, appelé Gurza, dont il reste quelques débris aux environs de Sousse, décide de se choisir un Romain important pour protecteur, ou, comme on disait, pour *patron*. On rédige un décret en latin et les magistrats le signent. Mais le latin est très médiocre, et les magistrats s'appellent Ammichar, fils de Milchaton, Boncar, fils d'Azrubal, et Muthunbal, fils de Saphon : ce

Arrhas, entre la Medjerda et la Seybouse. Il y reste de belles ruines, un théâtre, un forum, une basilique. Comme son nom l'indique, la ville a été probablement fondée, certainement habitée par des Numides, c'est-à-dire par des gens du pays. Les inscriptions nombreuses qu'on y a trouvées sont très intéressantes à étudier. Elles nous montrent les Numides prenant des noms romains à la place de leurs noms berbères et nous mettent, pour ainsi dire, sous les yeux les degrés par lesquels une ville indigène devient une ville romaine.

sont tous des Carthaginois. Soixante-quinze ans plus tard, la ville éprouve encore le besoin de se donner un patron, et elle rédige un nouveau décret pour le lui faire savoir; mais cette fois le latin est irréprochable, et les délégués qui sont chargés d'apporter le décret à Rome s'appellent Herennius Maximus fils de Rusticus, et Sempronius Quartus, fils d'Iafis. Ainsi en moins de quatre-vingts ans la ville a pris un autre aspect, et ce qui en est le signe manifeste c'est que les citoyens importans se sont empressés de quitter leur nom (1).

Ce changement, surtout quand il n'était pas obligé, ou que même il était défendu, prouve de la part des Africains un grand empressement pour aller au-devant de la domination romaine. On prend un nom romain, comme on porte la toge, par vanité, par ambition, par flatterie, parce qu'on veut laisser croire qu'on est au nombre des vainqueurs, ou qu'on pense leur plaire. Les audacieux le font résolument, d'un seul coup; d'autres y mettent plus de formes et y arrivent par degrés, de manière à ménager l'opinion. Je demande la permission de puiser encore une fois dans les recueils d'inscriptions pour en donner un exemple : ces petits faits qu'on y rencontre servent singulièrement à éclairer la grande histoire. En étudiant les ruines de Cillium, dans la Byzacène, M. Cagnat tomba sur une série de stèles funéraires où sont représentés des personnages assez grossièrement sculptés. Comme elles se ressemblent entre elles, il jugea qu'elles devaient appartenir à la même famille. Ce sont des indigènes, qui paraissent avoir résisté quelque temps à la tentation de devenir Romains; mais ils finirent par y céder. Un certain Masac a deux fils; l'un, qui s'appelle Masul, épouse une de ses compatriotes et reste fidèle aux traditions de ses pères, l'autre prend le nom de Saturninus. C'est un premier pas, qui ne l'engage guère. Ce surnom, emprunté au plus grand dieu de l'Afrique, y devait être fort commun et n'avait en apparence aucune prétention. Mais il se marie à Flavia Fortunata qui paraît bien être une Romaine, et leur fils, qui a peut-être acquis le droit de cité, efface la dernière trace d'une origine étrangère en s'appelant résolument Flavius Fortunatus (2). Voilà comment une famille est devenue tout à fait romaine en trois générations. Cette

(1) A la vérité, Mommsen suppose que les habitans de Gurza ont pu, dans l'intervalle, recevoir le droit de cité latine, ce qui permettait à leurs magistrats de prendre des noms romains. Mais, dans tous les cas, il n'est pas rare de voir des familles où les fils reprennent, on ne sait pourquoi, leur nom berbère que leurs pères avaient quitté, ce qui prouve que les pères l'avaient quitté sans aucun droit. Car, si les pères avaient été citoyens romains, les fils n'auraient pas cessé de l'être.

(2) Horace nous apprend que ces enfans de mariages mixtes étaient appelés *hybridæ* et qu'on les tenait en fort petite estime dans la société romaine. Ils n'en faisaient pas moins souche de Romains.

évolution se faisait d'ordinaire quand les indigènes s'étaient enrichis et qu'avec la fortune, le désir leur venait de prendre place dans la bonne société de leur pays. Les gens du monde, comme on sait, dédaignaient les Miggin et les Namphamo, et il fallait se donner un air romain pour leur plaire. La mode était si impérieuse qu'on n'osait pas lui résister, même quand on aurait eu quelque intérêt à le faire. Nous voyons qu'une grande dame, très fière de descendre des anciens rois du pays, et qui s'intitule elle-même « la première des femmes numides », n'en a pas moins abandonné le nom de ses ancêtres et s'appelle Plancina.

Les indigènes, en quête d'un nom romain, quand il ne leur était pas imposé par les circonstances (1), durent éprouver quelquefois une certaine peine à le choisir. Rappelons-nous combien les juifs furent embarrassés lorsque, à la fin du siècle dernier, ils reçurent chez nous l'état civil et qu'il leur fallut en quelques semaines se pourvoir d'un nom de famille. En Afrique, la difficulté fut résolue de différentes manières. Quelques-uns s'appelèrent Maurus, Gætulus, Numida, ce qui ne demandait pas un grand effort d'imagination. D'autres se contentèrent de traduire par un à-peu-près latin leur nom punique ou berbère. Les plus audacieux se créèrent un nom de toutes pièces et l'empruntèrent très souvent aux plus illustres maisons de Rome; nulle part on n'a trouvé dans les inscriptions autant de Julii, de Cornelii, d'Æmilii, de Claudii, etc. Il n'est pas possible d'imaginer que ce soient tous des descendans ou des alliés de ces nobles familles. Serait-il vraisemblable que cette grande aristocratie, qui s'est à peu près éteinte dans le pays d'où elle sortait, eût refleuri si loin de Rome avec une telle richesse? A la rigueur on peut supposer que quelques-uns d'entre eux étaient des cliens ou des obligés de ces illustres maisons, des gens qui en avaient reçu quelque faveur; mais comment l'admettre de tous? Le plus simple est encore de croire qu'ayant à se donner un nom, et libres de le choisir comme ils voulaient, ils se sont décidés pour les plus célèbres. Tout ce qu'on croit apercevoir c'est qu'ils ont pris de préférence ceux qui avaient quelque lien avec l'histoire de leur pays. On se souvenait en Afrique des Scipions, qui avaient deux fois vaincu Carthage; on n'y avait pas oublié Jules César et la foudroyante victoire de Thapsus; peut-être n'y a-t-il pas d'autre motif pour qu'on y rencontre tant de

(1) Comme, par exemple, quand le nouveau citoyen prenait, par reconnaissance, le nom du magistrat ou du prince auquel il était redevable du droit de cité. On a remarqué que, quoique ce droit ait été surtout concédé aux Africains sous l'empire, les noms des empereurs, sauf celui de *Julius*, ne sont pas, dans la liste du *Corpus*, plus fréquens que les autres.

Cornelii et de Julii. C'est bien évidemment la raison qui fait que les Sittii sont si fréquens dans les environs de Constantine. Ce Sittius était un audacieux partisan à qui César, qu'il avait bien servi, abandonna le gouvernement de Cirta et de quelques villes voisines. Le règne de cet aventurier se termina vite, mais sa mémoire fut plus durable, si nous jugeons par le grand nombre des Sittii dont on a retrouvé la tombe. Ils ne peuvent pas tous descendre d'un homme, qui, ayant vécu peu d'années, n'a pas laissé une postérité si abondante; il vaut mieux supposer que son souvenir était resté populaire dans le pays qu'il avait gouverné, et qu'on y était fier de s'appeler comme lui. On peut trouver qu'il y avait quelque outrecuidance à usurper ainsi des noms si retentissans; mais les Africains, en ces sortes d'affaires, ne se piquaient pas d'être modestes. Une inscription nous apprend que deux femmes du pays, la mère et la fille, qui étaient probablement d'une condition fort ordinaire (1), voulant faire honneur à leur fils et petit-fils, l'ont appelé sans façon Julius Cicero.

IV

Ce qui prouve encore mieux à quel point la civilisation romaine a pénétré l'Afrique, c'est que presque partout on y a parlé latin. Comment cela a-t-il pu se faire?

On répète souvent la belle phrase où saint Augustin laisse entendre que Rome, « la cité maîtresse », a pris ses mesures pour imposer au monde sa langue, avec sa domination (2). Cette phrase, si on la prend à la lettre, n'est pas juste. Les Romains qui ont permis, autant que possible, aux vaincus de garder leurs lois, ne les ont jamais forcés de renoncer à leur langue nationale. Ils l'exigeaient seulement quand ils leur donnaient le droit de cité; et alors c'était nécessaire. On raconte que l'empereur Claude, grand observateur des vieilles maximes, raya du nombre des citoyens un juge qui ne savait que le grec.

En réalité, les provinciaux n'attendaient pas toujours, pour parler latin, d'y être forcés; ils se servaient souvent de la langue des citoyens romains bien avant de l'être. C'est en latin, on l'a vu plus haut, que les habitans de Gurza, qui n'était encore qu'une cité punique, demandaient à Domitius Ahenobarbus de vouloir

(1) Elles s'appelaient Sissoi et Sabbattrai, deux noms fort barbares. Il est possible que le jeune homme ait été adopté par un personnage qui portait ces deux noms illustres. En ce cas, c'est jusqu'au père que le reproche d'outrecuidance doit remonter.

(2) *Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum verum linguam suam domitis gentibus per pacem societatis imponeret.*

bien être leur patron. Les suffètes d'Avitta, de Thibica, de Calama, de Curulis s'exprimaient dans la même langue. A Leptis, on a trouvé une inscription sémitique surmontée d'une dédicace à Auguste en beaux caractères romains.

A la vérité il ne s'agit encore que d'actes officiels : les cités voulaient flatter Rome en employant le latin. Il est bien évident qu'il n'a pas pénétré aussi vite dans la vie privée et les relations ordinaires. Il faut des siècles pour qu'une langue en dépossède entièrement une autre. Quand l'ancienne n'a plus de place dans les cercles lettrés et les réunions de la bonne compagnie, elle se survit dans les conversations intimes et dans les rapports avec les petites gens. Cependant la nouvelle gagne toujours, et, grâce à cet instinct de vanité qui fait qu'on regarde volontiers au-dessus de soi et qu'on se règle sur ceux qui sont placés au premier rang, elle finit par l'emporter. Du temps d'Apulée, on devait parler assez mal le latin à Madaura, puisqu'il fut forcé de le rapprendre quand il vint à Rome; deux siècles plus tard, saint Augustin, qui était à peu près du même pays, nous dit que tout le monde s'en sert autour de lui et qu'un enfant n'a besoin que d'écouter pour l'apprendre.

Il est vraisemblable que la victoire du christianisme aida beaucoup à la propagation du latin. L'Église d'Afrique avait dû être d'abord toute grecque; avec le temps elle se rattacha de plus en plus à celle de Rome. Elle usa donc presque uniquement de la langue latine. C'est dans une version latine qu'on y lisait les livres saints; c'est en latin que se faisaient d'ordinaire les prédications, ce qui dut en faire pénétrer l'usage jusqu'à des profondeurs où il n'était pas encore parvenu. En Afrique, comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, la religion se développa parmi les classes inférieures. Les indigènes fournirent aux persécutions de nombreuses victimes, dont les fidèles conservèrent pieusement la mémoire. Quand les gens du monde, les païens obstinés, habitués aux divinités élégantes de la Grèce, entendaient parler des honneurs qu'on rendait à Miggin, à Barix, à l'archimartyr Namphamo, ils se moquaient un peu de ces noms barbares : *Diis hominibusque odiosa nomina!* mais les chrétiens, surtout ceux des classes populaires, étaient très fiers de ces saints de leur pays et de leur condition, et ils les plaçaient sans hésiter à côté de Pierre et de Paul. Ces pauvres gens, habitués à se servir chez eux de patois libyques ou puniques, s'instruisaient, dans les églises qu'ils fréquentaient assidûment, à comprendre et à parler la langue des riches. Tout la leur rappelait. S'ils regardent autour d'eux, ils voient gravées au-dessus des portes, le long des murailles, autour

des mosaïques, des prières ou des maximes, écrites en latin et destinées à fortifier les fidèles dans les luttes de la vie : *Exaudi, Deus, orationem meam. — Spes in Deo semper. — Si deus pro nobis, quis contra nos?* Mais ce qui excite surtout leur ardente curiosité, c'est la prédication de l'évêque. Comme on écoute, quand c'est Cyprien ou Augustin qui parle, quand il explique les vérités de la foi ou traite une de ces questions du moment qui passionnent tout le monde! Ceux mêmes à qui le latin n'est pas familier, parviennent à suivre et à deviner, à force d'attention; d'autant plus que ces grands personnages savent se mettre à la portée des plus humbles. Saint Augustin, un si parfait lettré, un ancien professeur, commet volontairement des fautes de grammaire et emploie des mots incorrects pour être saisi de tout le monde : « J'aime mieux, disait-il, que les savans se fâchent que si mes auditeurs ne comprenaient pas. » L'église était donc pour beaucoup de ces pauvres gens ce qu'était l'école pour la bourgeoisie.

C'est dans les derniers siècles de l'empire, au moment où le christianisme triomphait, que le latin a dû devenir la langue dominante de l'Afrique. Non seulement il était parlé dans les villes, mais il n'est pas douteux qu'il n'ait pénétré aussi dans les campagnes; une partie des 20000 inscriptions qui composent nos recueils épigraphiques vient de là. Ce sont là, comme partout, les épitaphes qui l'emportent; elles nous montrent que des gens de toute condition, et des conditions les plus basses, des tailleurs, des bouchers, des cordonniers, des affranchis et des esclaves, ont souhaité qu'on mît quelques mots de latin sur leur tombe.

Naturellement le latin de ces pauvres gens est souvent un très pauvre latin. Les fautes y abondent : il n'y a pas lieu d'en être étonné. On a pourtant voulu en tirer des conséquences fort extraordinaires; il a semblé que c'était une preuve de barbarie, et l'on a prétendu qu'une société où l'on parlait si mal le latin n'avait dû être qu'effleurée par la civilisation romaine. Mais c'est justement le contraire qui est la vérité. Si les inscriptions étaient d'une correction irréprochable, on pourrait supposer qu'elles n'ont été rédigées que par des lettrés de profession, et qu'au-dessous d'eux on ne comprenait que les idiomes du pays. Les impropriétés de termes, les erreurs de grammaire, les solécismes et les barbarismes qu'on y rencontre presque à chaque ligne, nous montrent que nous avons affaire à des ignorans, qu'ils parlent mal le latin, mais qu'au moins ils le parlent. Ce n'est donc pas simplement une langue d'école et d'apparat, dont quelques pédans se servent par vanité; c'est une langue d'usage, et, comme toutes celles qui sont vivantes, elle s'approprie aux gens qui l'emploient

et change avec leur degré de culture. Quoiqu'en général les épitaphes soient composées de formules toutes faites, qu'on peut copier presque sans les comprendre, il y en a, en Afrique, qui échappent à cette banalité, et où l'on est surpris de saisir un accent sincère et personnel. Il faut donc croire que les Africains ont fini par se rendre maîtres d'une langue qui leur était d'abord étrangère, puisqu'ils s'en servent pour exprimer les sentimens auxquels ils tiennent le plus. Un indigène, à qui la mort vient d'enlever son enfant, écrit sur la petite tombe qu'il lui élève, ces mots touchans, dans lesquels il a mis son âme : *Birsil, anima dulcis!* Quelquefois on sent un effort pour trouver des termes qui disent tout ce qu'on éprouve. Les épithètes s'accumulent pour louer une femme ou une mère qu'on a perdues (*piissima, pudica, laboriosa, frugi, vigilans, sollicita*, etc.), ou bien, quand il s'agit d'une jeune fille, on emprunte à la nature ses plus riantes images (*ut dulcis flos, ut rosa, ut narcissus*), sans parvenir à se satisfaire. Très souvent la prose ne suffit pas à ces désespérés; ils écrivent des vers que leur dicte la douleur :

Hos pater inscripsi versus dictante dolore

La douleur, il faut l'avouer, leur dicte trop souvent des vers détestables, mais leurs fautes mêmes ont cet avantage de nous prouver qu'on parlait latin à tous les étages de la société africaine.

Ces fautes sont, du reste, parfaitement semblables à celles qu'à la même époque on commettait ailleurs. C'est ce que la publication du *Corpus* des inscriptions latines a permis de constater. On y voit qu'il y a peu de chose, dans les solécismes et les barbarismes des Africains, qui appartienne en propre à l'Afrique; ils leur sont presque toujours communs avec le reste de l'empire. Nous avions vu précédemment que ceux qui parlaient bien le latin le parlaient à peu près de même; les inscriptions nous montrent qu'il n'y avait pas non plus des manières différentes de le mal parler. Pour ne prendre ici que les erreurs les plus fréquentes des Africains, nous voyons qu'ils sont brouillés avec la grammaire; ils confondent les conjugaisons (1), ils distinguent mal les temps des verbes, ils ne savent plus quel cas les prépositions gouvernent (2); mais, si nous ouvrons les recueils épigraphiques des autres pays, nous y verrons que les gens de l'Espagne et de la

(1) Saint Augustin nous dit qu'il écrit *floriet* au lieu de *florebit*, pour se conformer aux habitudes du populaire.

(2) *Ob meritis — pro salutem — a fundamenta — apud lare suo — cum conjugem*, etc.

Gaule n'étaient pas des grammairiens plus habiles ou plus scrupuleux. En Afrique, comme ailleurs, on embrouille sans cesse les genres, on ne discerne guère le masculin du féminin et l'on est en train de supprimer le neutre (1). Je n'insiste pas sur l'habitude qu'avaient les Africains de ne pas tenir compte des consonnes finales qui devaient sonner très peu quand on les prononçait; cette suppression était fort commode à ceux qui prétendaient faire des vers, et permettait par exemple à un mari désolé d'écrire sur la tombe de sa femme :

Et linquit dulces natos et conjuge dignu

pour *conjugem dignum*, qui ne peut pas finir un hexamètre. Mais les vieux Latins n'écrivaient pas autrement, et l'on faisait de même dans toutes les provinces latinisées (2). Comme il était naturel, ces altérations, avec le temps, devinrent plus graves. Le latin se gâtait en s'étendant; on le parlait de plus en plus mal, à mesure qu'il était parlé par des gens plus pauvres et plus ignorans. Vers la fin de l'empire, dans une petite ville de la Byzacène, pour dire d'un chrétien qu'il a vécu quarante ans, cinq mois et sept heures, on s'exprime ainsi : *Bixit anos qaragita, meses ceqe, ora setima*. Voilà, à ce qu'il semble, le comble de la barbarie, et une façon de parler qui sent le Libyen et le Numide; et pourtant il y avait, à la même époque, dans la capitale même de l'empire, des gens qui n'écrivaient pas mieux. Les catacombes sont pleines d'inscriptions aussi barbares, et il n'y a presque pas un des mots employés par le chrétien de la Byzacène qu'on n'y puisse lire. Il en est de même des autres fautes que commettent les pauvres gens de l'Afrique; elles se retrouvent à peu près toutes ailleurs.

V

Cependant le latin n'était pas la seule langue qu'on parlât en Afrique; il y en avait d'autres, qui lui disputèrent le terrain et qu'il ne parvint pas tout à fait à vaincre. Le punique d'abord survécut à la destruction de Carthage; l'habitude de s'en servir continua dans les pays où les Carthaginois l'avaient répandu avec leur commerce. Nous savons qu'à Oea (Tripoli) et à Leptis il tint

(1) Sur la tombe d'un homme qu'on veut féliciter de son talent et de son habileté, on lit ces mots : *Cui artificius et ingenius exsuperavit*. Pour n'en être pas trop scandalisés, souvenons-nous que les Italiens que Pétrone met en scène, disent couramment : *Bonus vinus*.

(2) C'est ainsi qu'un habitant de Pompéi, pour vouer à la colère de Vénus celui qui se permettra d'effacer ce qu'il trace au charbon sur le mur, écrit ces mots : *abia* (*habeat*) *Venere Pompeiana iradam*...

tête longtemps au grec et au latin, qui avaient pourtant, l'un le prestige de l'ancienneté, l'autre celui de la victoire, L'historien de Septime Sévère nous dit que c'était la langue dont ce prince usait avec le plus d'aisance : *punica eloquentia promptior, quippe genitus apud Leptim*. Tant que Carthage fut dominante, l'Afrique du nord parla le punique; c'était la langue à la mode même autour de Massinissa, ce grand ennemi de Carthage. Naturellement, après la victoire des Romains, elle descendit d'un degré. Les gens distingués cessèrent peu à peu de s'en servir, et elle recula sans cesse devant le latin, qui gagnait toujours ; mais elle ne disparut jamais complètement. Dans les derniers siècles de l'empire, elle existait encore comme un patois à l'usage des petites gens. Saint Augustin voulant instituer un évêque à Fussala, petite ville voisine d'Hippone, eut soin de choisir un clerc qui sût le punique. A Hippone aussi, il y avait des gens qui le parlaient, mais c'était le petit nombre (1), et d'ailleurs ceux qui s'en servaient dans leurs rapports familiers devaient comprendre le latin, puisque la prédication s'y faisait toujours en cette langue. Vers la même époque, les Circoncellions, sorte de paysans sauvages, qui couraient la montagne, renversant les églises, tuant les prêtres, et demandant, comme une grâce, qu'on les mît eux-mêmes à mort, ne pouvaient communiquer avec les évêques donatistes, c'est-à-dire avec les modérés de leur parti, qu'au moyen d'un interprète, *per punicum interpretem*. Et cependant ils avaient pris pour cri de guerre deux mots latins : *Deo laudes*, auxquels les catholiques répondaient par *Deo gratias*. Ce n'est pas sans émotion qu'aux environs de Thamugadi, où ils en vinrent souvent aux mains, le voyageur retrouve, gravées sur des chapiteaux ou des fûts de colonnes, ces vieilles formules, qui, au milieu du silence et de la paix où ces lieux sont aujourd'hui plongés, semblent ranimer tout à coup le bruit des batailles d'autrefois.

Il y avait une autre langue (2) qui devait être aussi très répandue, mais dont il semble qu'on usait sans bruit, presque clandestinement; c'était le libyque, ou, comme nous disons aujourd'hui, le berbère. Il est très surprenant que, tandis que les écrivains

(1) Saint Augustin, dans un de ses sermons, citant un proverbe carthaginois, le traduit en latin et ajoute : *latine vobis dicam, quia punice non omnes nostis*. Le latin était donc la langue la mieux comprise et la plus généralement parlée.

(2) Je laisse de côté le grec, qui fut beaucoup parlé dans la bonne société de Carthage et des pays voisins, jusqu'en Maurétanie, où il domine à Cæsarée pendant le règne de Juba II. Il est probable que dès le IIe siècle il perdit le terrain que le latin gagnait tous les jours. Du temps de saint Augustin, même les lettrés ne l'entendaient plus guère.

du temps mentionnent très fréquemment le punique, le libyque n'ait attiré l'attention de personne. Saint Augustin est le seul qui en dise un mot en passant, encore n'en parle-t-il que comme d'un jargon, à l'usage des nations barbares. Il n'en est jamais question chez les autres; en sorte que nous ignorerions son existence s'il n'avait laissé quelques inscriptions qu'on commence à recueillir et à déchiffrer.

C'était pourtant la vieille langue du pays ; mais le pays même où elle était parlée ne paraît pas l'avoir jamais traitée avec beaucoup de respect. Par exemple, on ne la jugeait pas digne d'être employée à conserver les grands souvenirs de la vie nationale; l'histoire des Berbères a été successivement écrite en punique par le roi Hiempsal, en grec par le roi Juba, en arabe par Ibn-Khaldoun, jamais en berbère. Quand Massinissa voulut civiliser son peuple, il délaissa la langue de ses aïeux, qui ne lui semblait pas sans doute susceptible d'être perfectionnée, pour celle des Carthaginois. Il faut bien que ses sujets l'aient suivi sans trop de résistance, puisqu'il reste dans la Numidie beaucoup de traces du punique. Cependant la nouvelle langue ne supprima pas l'ancienne. C'est précisément dans les environs de Cirta, au centre même du royaume de Massinissa, qu'on a trouvé le plus d'inscriptions libyques. Elles sont abondantes surtout à quelques lieues d'Hippone, dans une vallée fertile et bien arrosée, que coupent des bouquets d'oliviers sauvages et de chênes-lièges, et qu'on appelle la Cheffia. Il y a là des tombes d'indigènes, dont l'un est un ancien soldat, qui a reçu des décorations militaires, des colliers et des bracelets, et, après avoir obtenu son congé, est revenu mourir dans son pays. Presque tous ont tenu à faire graver sous leur épitaphe latine une inscription libyque. Il me semble qu'il est facile d'expliquer ce qui se passait alors par ce que nous voyons sous nos yeux. A partir de Massinissa, beaucoup de Numides parlèrent à la fois le libyque et le punique, comme leurs descendans usent de l'arabe et du berbère; puis le latin vint par-dessus, comme aujourd'hui le français, et il eut sa place entre les deux autres langues, sans les faire tout à fait oublier.

Mais outre ces indigènes, qui habitaient les contrées soumises et pacifiées et s'étaient assimilés aux Romains, il y en avait d'autres plus indépendans, qui, sans échapper tout à fait à l'autorité de Rome, continuaient à vivre de leur vie et qui probablement ne se servaient guère que de leur ancienne langue. On les appelait les nations, *gentes*, comme nous disons aujourd'hui les tribus. Quelques-unes occupaient les steppes et les plateaux, situés au centre du pays civilisé; le plus grand nombre campait au delà

des frontières, en plein désert. Nous n'avons que des renseignemens très vagues sur la manière dont elles se gouvernaient. Les inscriptions nous parlent d'un chef qu'elles appellent *princeps gentis*, et qui était assisté d'un conseil des hommes les plus importans de la tribu (1). Nous ne savons de quelle manière le chef et ses assesseurs étaient élus, mais nous pouvons être sûrs que Rome ne se désintéressait pas d'un choix qui pouvait avoir tant de gravité pour elle. Dans tous les cas, elle se réservait d'accorder au chef l'investiture. Aujourd'hui nous donnons au cheik le burnous rouge, qui est le signe de son autorité; les Romains joignaient au manteau blanc des brodequins avec des ornemens d'or, un bâton d'argent et des bandelettes qui formaient sur la tête une sorte de couronne. C'était un costume de roi; aussi les chefs des *gentes* sont-ils souvent appelés *reges* ou *reguli*. La grande affaire, alors comme aujourd'hui, était de cantonner ces tribus remuantes, toujours prêtes à se jeter sur les champs des autres, surtout s'ils sont fertiles et bien cultivés. Aussi voyons-nous les Romains fort occupés à leur assigner des limites fixes (*fines assignati genti Numidarum*), et à les y maintenir. Pour les empêcher de franchir ce territoire où on les enfermait et les forcer d'y vivre tranquilles, on avait institué auprès d'eux un représentant de l'autorité romaine qui s'appelait *præfectus* ou *procurator Augusti ad curam gentium*. Ces fonctionnaires paraissent avoir été choisis avec beaucoup de soin; d'ordinaire ils sortaient de l'armée, ils avaient été préfets de cohortes, ou tribuns militaires. Quelquefois ils appartenaient à l'administration civile. On ne sait pas au juste quel était leur rôle, mais voilà longtemps qu'on les assimile à nos chefs de bureaux arabes.

Il est clair que ces tribus indépendantes, surtout quand elles étaient séparées par des sables ou des chotts des territoires romains, ont dû rester plus fidèles à leurs habitudes nationales; et pourtant la civilisation paraît les avoir entamées elles-mêmes plus qu'on ne semble le croire. Nous avons vu que l'influence des villes romaines de la frontière, Theveste, Thamugadi, Auzia, etc., se répandait très loin, et que quelques-uns des barbares qui les venaient voir, par curiosité ou par intérêt, devaient en rapporter chez eux la notion et le goût d'une autre façon de vivre. D'ailleurs plusieurs d'entre eux servaient dans les troupes auxiliaires et voyaient du pays à la suite des légions. Les Maures de Lusius Quietus firent, sous Trajan, les campagnes du Danube et entrèrent à Babylone avec lui. Quand ils revenaient chez eux,

(1) Ce conseil paraît s'être composé de onze personnes (*undecim primi*). Il était probablement formé du *princeps* et de dix notables.

après avoir couru le monde, ils n'étaient plus les mêmes et devaient communiquer aux autres les idées et les connaissances qu'ils rapportaient de leurs voyages. Pour apprécier les changemens que le temps avait amenés même chez les tribus sauvages de l'Aurès et du Hodna, il n'y a qu'à comparer entre eux les deux hommes qui, au commencement et à la fin de l'empire, ont soulevé contre Rome les plus redoutables insurrections : Tacfarinas et Firmus. Le premier, qui tint en échec, pendant sept ans, les légions de Tibère, était un chef de bande incomparable, assez intelligent sans doute pour comprendre et imiter la tactique romaine, mais en somme un vrai Berbère, qui ne comptait que sur ses compatriotes, et qui possédait toutes les qualités de sa race, surtout cette invincible obstination qui fit la force de Massinissa et de Jugurtha. Firmus au contraire est à moitié Romain. Quand il se révolte contre Valentinien I[er], il attire à lui les cohortes auxiliaires et prend la pourpre, comme un César. Nous savons qu'un de ses frères s'était fait construire une villa magnifique, où il vivait à la romaine; un autre, Gildon, qui avait combattu sous le comte Théodose, fut jugé assez civilisé pour être nommé par l'empereur gouverneur de l'Afrique.

Ce qui paraît fort étrange, c'est que ce mouvement qui semblait porter vers Rome les tribus barbares ne fut pas tout à fait arrêté par l'invasion des Vandales et la chute de la domination romaine. On a trouvé, à l'extrémité de la province d'Oran, une inscription très curieuse, de l'an 508. C'est un monument élevé en l'honneur de Masuna, roi des tribus Maures et des Romains, à propos de la construction d'un château fort, qui avait été bâti par Masgivin, préfet de Safar (*præfectus de Safar*) (1), et achevé par Maximus, procurateur d'Attava (Lamoricière). Il y avait donc, vers les frontières de la Maurétanie césarienne, sous les derniers rois vandales, un royaume indépendant, où vivaient ensemble et sous la même autorité les Romains et les Maures. A la vérité c'est un indigène qui est roi, mais on voit bien qu'il subit l'influence de la civilisation romaine. L'inscription est rédigée en latin; il la date par l'ère de l'ancienne province (*anno provinciæ*); il emploie les formules dont on se servait pour les Césars (*pro salute et incolumitate*), enfin il s'intitule roi des Maures et des Romains, et il a, autour de lui, des représentans des deux races;

(1) On remarquera l'expression (*præfectus de Safar*) et la ressemblance avec la tournure française : préfet *de* Safar. Nous avons vu, à propos d'Apulée, combien de mots et de tours, dans ce latin élégant, annoncent l'approche des langues romanes. Il y en a naturellement bien plus dans les inscriptions. On y trouve des termes comme *isposa* (épouse), *ceque* (italien *cinque*, cinq), *depost* (depuis), etc.

son préfet Masgivin est certainement un Maure, et le nom de son procurateur Maximus indique qu'il devait être d'origine romaine.

On ne peut lire cette inscription sans songer à ce qui se passait en Gaule à la même époque. Masuna nous rappelle ces rois mérovingiens qui essayaient de parler latin, qui conservaient le plus possible des traditions impériales, et qui, dans leur entourage, à côté des généraux francs, admettaient les évêques et ce qui restait de grands seigneurs romains.

VI

De ce qu'on vient de voir il résulte que les Romains avaient mieux réussi que nous dans la conquête des indigènes. C'était une œuvre plus aisée alors qu'aujourd'hui, mais qui n'en présentait pas moins de grandes difficultés. Nous avons vu qu'ils y avaient procédé sans précipitation, sans violence, laissant pour ainsi dire l'assimilation des races diverses se faire toute seule. Avec le temps elle s'était faite, on n'en peut pas douter, au moins pour une partie de l'Afrique. La province proconsulaire et presque toute la Numidie comptaient parmi les pays les plus civilisés du monde; la Maurétanie seule était plus barbare, surtout dans les contrées qui avoisinent l'Océan. Les villes, devenues partout si nombreuses, si florissantes, et dont il reste tant de beaux débris, contenaient sans doute beaucoup de Romains immigrés, mais encore plus d'Africains de naissance. Ces deux élémens s'y étaient unis et presque confondus. Pour les campagnes, nous sommes moins bien renseignés; mais le grand nombre des inscriptions latines qu'on y trouve, et qui viennent de gens de toute condition, paraît bien prouver qu'on y parlait beaucoup latin, et il est probable que ceux mêmes qui, dans l'intimité, se servaient d'une autre langue comprenaient celle des vainqueurs et l'employaient à l'occasion. Enfin nous avons cru entrevoir que même les tribus indépendantes de l'intérieur et de la frontière n'ont pas été entièrement rebelles à la civilisation romaine et que, dans une certaine mesure, elles en ont subi l'ascendant.

Ces résultats que l'histoire et surtout l'épigraphie permettent de constater, ou tout au moins de soupçonner, nous amènent à croire que la domination des Romains a dû produire dans le nord de l'Afrique les mêmes effets que dans les contrées occidentales de l'Europe, et que la situation y devait être vers la fin de l'empire à peu près la même qu'en Espagne et en Gaule. C'est ce que paraît confirmer le témoignage de Salvien et des écrivains contemporains, qui ne font entre ces divers pays aucune différence

et les mettent tous au même rang. S'il en était ainsi, il paraît naturel d'imaginer que la destinée des uns et des autres aurait pu être semblable et que ce qui est arrivé ailleurs pouvait se produire aussi en Afrique. Ne peut-on pas croire, par exemple, que, si les circonstances ne s'y étaient pas opposées, il s'y serait formé une civilisation originale qui, tout en gardant son caractère propre, porterait l'empreinte de Rome et de son génie, comme celle des nations occidentales? J'imagine qu'en y abordant, nos soldats y auraient rencontré un peuple très différent de nous sans doute, mais en qui nous retrouverions ce tour d'esprit particulier que les Romains ont laissé d'ordinaire comme un héritage dans les pays qu'ils ont gouvernés, dont la langue aurait des affinités avec la nôtre et ne serait pas pour nous un idiome tout à fait étranger, un peuple enfin prêt à reprendre sa part dans l'œuvre commune des races latines et avec lequel on pourrait s'entendre. Ce n'est pas, hélas! ce qui est arrivé.

Pendant que presque toute l'Europe occidentale, la Gaule et l'Espagne surtout, se faisaient un langage né du latin et qui en conserve les caractères, le latin disparaissait entièrement de l'Afrique. Et il n'était pas remplacé par le punique, que nous avons vu conserver jusqu'à la fin tant d'importance. C'était la vieille langue des indigènes qui, tandis qu'elle se perdait ailleurs, là semblait revivre et triomphait. Sans doute les hasards de l'invasion y sont pour beaucoup, mais il faut bien aussi, pour que le libyque, ou, comme nous disons aujourd'hui, le berbère s'y soit conservé, qu'il ait eu de plus fortes racines dans le sol, ou qu'il ait rencontré des circonstances plus favorables que l'ibérien ou le celte.

D'où cela est-il venu? comment se fait-il que cette langue populaire, qui semblait parfaitement méprisée et dont aucun écrivain n'a dit un mot, se soit mieux défendue que les autres?

La raison qu'on en donne d'ordinaire, c'est que la conquête de l'Afrique par les Romains n'a jamais été complète et qu'il y est resté, à l'intérieur et sur les frontières, des territoires à peu près indépendans où les Berbères continuaient à vivre de leur vie nationale. C'était un danger pour la domination romaine. Agricola voulant convaincre son gendre, Tacite, qu'après la Bretagne il serait nécessaire de conquérir l'Irlande, lui disait qu'un peuple n'est jamais entièrement soumis tant qu'il est entouré de nations qui ne le sont pas, et que, pour qu'il supporte la servitude, il faut lui ôter de devant les yeux le spectacle de la liberté. On n'eut pas cette précaution en Afrique, et l'on comprend que le voisinage et la fréquentation des indigènes indépendans ait conservé quelque

reste d'esprit national chez ceux qui ne l'étaient plus. Il a pu arriver notamment que la persistance de la vieille langue dans quelques contrées où elle dominait librement l'ait maintenue ailleurs.

Mais cette raison n'explique pas tout. Si ce peuple a mieux conservé que beaucoup d'autres ses usages et sa langue, ce ne sont pas seulement les circonstances extérieures qui en sont cause, c'est aussi qu'il y était plus disposé par son tempérament et sa nature. On a remarqué chez lui, quand on étudie son histoire, des contradictions singulières, qu'on a peine à expliquer. C'était assurément un peuple brave, énergique, obstiné, très épris de son indépendance; et pourtant nous avons vu qu'après l'avoir vaillamment défendue il paraît s'être accommodé assez aisément à la domination étrangère. Massinissa, l'ennemi acharné de Carthage, essaya de propager parmi les Numides la civilisation des Carthaginois et y réussit. Juba fit de sa capitale, Césarée, une ville grecque. Quand les Romains ont été les maîtres, une grande partie du pays est devenue tout à fait romaine. Mais voici ce qui est plus extraordinaire : sous toutes ces transformations, l'esprit national s'était conservé. Ce peuple, si mobile en apparence, si changeant, si prompt à s'empreindre de toutes les civilisations avec lesquelles il était en contact, est un de ceux qui ont le mieux conservé son caractère primitif, et sa nature propre. Nous le retrouvons aujourd'hui tel que les écrivains anciens nous l'ont dépeint; il vit à peu près comme au temps de Jugurtha; et non seulement il n'a pas été modifié au fond par toutes ces populations étrangères qui s'étaient flattées de se l'assimiler, mais il les a submergées et recouvertes comme une épave. Je me suis dit souvent, quand j'assistais à une réunion d'indigènes, à quelque marché ou à quelque fête, que j'avais là, devant mes yeux, le reste de tous ceux qui, depuis les temps les plus reculés, ont peuplé l'Afrique du nord. Evidemment les Carthaginois n'ont pas disparu en corps, après la ruine de Carthage. Ce flot de Romains qui, pendant sept siècles, n'a pas cessé d'aborder dans les ports africains, n'a pas repris la mer un beau jour, à l'arrivée des Vandales, pour retourner en Italie. Et les Vandales, qui étaient venus avec leurs femmes et leurs enfans, pour s'établir solidement dans le pays, personne ne nous dit qu'ils en soient jamais sortis. Les Byzantins aussi ont dû laisser plus d'un de leurs soldats dans les forteresses bâties par Solomon avec les débris des monumens antiques, De tout cela il n'est rien resté que des Berbères, tout s'est absorbé en eux. Je ne sais si l'anthropologie, en étudiant la couleur de leur peau ou la conformation de leur corps, distinguera jamais chez eux les des-

cendans de ces divers peuples disparus; mais dans leurs idées, leurs habitudes, leurs croyances, leur façon de penser, de vivre, il n'y a plus rien du Punique, rien du Romain, rien du Vandale : c'est le Berbère seul qui a surnagé.

Il y avait donc, dans cette race, un mélange de qualités contraires qu'aucune autre n'a réunies au même degré : elle paraissait se livrer et ne se donnait pas entièrement; elle s'accommodait de la façon de vivre des autres, et au fond gardait la sienne; en un mot, elle était peu résistante et très persistante.

Il appartient à ceux qui voient de près les indigènes de juger s'ils conservent toujours ces qualités ou s'ils les ont perdues. Dans tous les cas, il est bon de savoir qu'ils les avaient autrefois; c'est un renseignement dont nous pourrons faire, je crois, notre profit. Lorsque, dans nos rapports avec eux, nous serons tentés de nous décourager, rappelons-nous qu'ils n'ont pas toujours été réfractaires à l'étranger, qu'il leur est arrivé de s'entendre avec leurs ennemis de la veille, d'accepter sans répugnance leurs habitudes, leur langue et leurs lois; mais n'oublions pas non plus, pour nous tenir en garde, que leur naturel a fini par reprendre le dessus, qu'il s'est débarrassé de tous ces emprunts étrangers et qu'en définitive il est resté le maître. Il y a là, pour nous, à la fois un motif d'espoir et une cause de défiance, des facilités dont nous pourrons nous servir, et un obstacle qu'il nous faudra essayer de vaincre.

Ces indications ont leur prix. Pour savoir ce qu'un peuple pourra devenir, il faut d'abord connaître ce qu'il a été. C'est le service que nous rend l'histoire, et ce qui me justifiera, je l'espère, d'avoir retenu si longtemps le lecteur sur l'étude de l'Afrique romaine.

GASTON BOISSIER.

LA FIN DU SECOND EMPIRE

I

LE DERNIER MINISTÈRE

I

Le 15 juillet 1870, la guerre, voulue par la Prusse, avait été déclarée par la France. 250000 hommes, rapidement portés de nos garnisons à la frontière, étaient demeurés quinze jours sans la franchir, immobiles, et, pour la garder, étendus en sept corps, (1) de la Suisse à la Belgique. Cette ligne mince, avait été, du 4 au 6 août, heurtée par l'offensive allemande à Wissembourg, à Forbach, à Frœschwiller, et, comme une épée qui se brise, s'était rompue en deux tronçons. 170000 hommes se repliaient sous Metz, le reste n'arrêtait qu'à Châlons le désordre de sa retraite. Deux jours avaient suffi à l'invasion de la Lorraine et à la perte de l'Alsace.

Nul peuple n'était moins prêt que le nôtre à subir ces revers ni même à les comprendre. Les droits et les vanités de la gloire militaire avaient accoutumé la France à se croire au-dessus des hasards et à tenir la victoire pour la fin naturelle de ses luttes. Elle devait se dire trahie par ses chefs dès qu'elle le serait par la fortune. Ces défaites laissaient intact l'honneur de nos soldats. A Frœschwiller un contre trois, à Forbach un contre quatre, à Wissembourg un contre sept, ils avaient repoussé durant tout le jour

(1) Le 1er corps commandé par Mac-Mahon; le 2e Frossard; le 3e Bazaine; le 4e Ladmirault; le 5e de Failly; le 7e F. Douay; et la garde impériale, Bourbaki. Le 6e corps, sous Canrobert, était en réserve à Châlons. Rappelé à Metz après les premières défaites, par suite d'ordres et de contre-ordres, il n'y parvint pas tout entier.

les efforts de troupes sans cesse renforcées et n'avaient cédé que le soir, quand l'épuisement leur enlevait la force de vaincre une fois de plus. Un tel héroïsme ne portait-il pas témoignage contre ceux qui n'avaient su rien en obtenir, sinon des dévouemens stériles et mortels? La supériorité numérique des Allemands était-elle une excuse pour ceux qui avaient mission de la prévoir et de nous rendre égaux à nos ennemis? D'ailleurs le premier flot de l'invasion n'avait pas jeté plus de 350000 Allemands sur notre sol, nous avions donc à combattre trois contre quatre: pourquoi les Allemands avaient-ils pu changer partout cette proportion à leur profit et surprendre, avec leurs forces toujours réunies, nos corps isolés et qui jamais ne s'étaient soutenus? La conclusion était que dans nos malheurs, outre des victimes, il y avait des coupables. Les victimes étaient les soldats et la France : les coupables étaient ou les généraux pour n'avoir employé ni le temps ni les troupes, ou le gouvernement pour n'avoir pas fourni aux généraux les moyens de vaincre. Et l'opinion, incapable de faire dans cette surprise des événemens la part des responsabilités, portait partout le soupçon sous prétexte d'éclairer sa justice, et s'élevait contre tous ceux dont les noms étaient mêlés à nos échecs.

Le premier accusé était l'empereur. Depuis l'ouverture de la campagne, il exerçait le commandement. Il l'avait pris par embarras de le donner. Quand nul homme de guerre n'impose sa primauté par l'éclat de services hors pair, la première difficulté de la guerre est en effet de choisir un chef parmi des généraux d'ordinaire jaloux les uns des autres et mal disposés à obéir à celui dont ils s'estiment les égaux. L'empereur avait cru les indisposer moins en gardant la première place qu'en la décernant, obtenir des concours plus disciplinés, s'assurer enfin sa part de gloire. Par une conséquence imprévue mais inévitable, l'impopularité de tous les insuccès montait jusqu'à lui. On le déclarait inexcusable de s'être, malgré une inaptitude militaire que la campagne d'Italie avait mise hors de doute, obstiné dans l'ambition de conduire les armées, comme s'il suffisait d'avoir écrit la vie de César pour y découvrir le secret de la victoire! comme si le droit de jouer sur les champs de bataille la vie des hommes et celle des peuples lui appartenait par droit de préséance! On lui reprochait d'avoir, mauvais juge d'autrui comme de lui-même, choisi ses principaux auxiliaires parmi ses familiers, distribué les places comme si une armée en marche était une cour en voyage, et compté surtout aux généraux leurs campagnes des Tuileries. Elles avaient, disait-on, valu un corps d'armée à l'aide de camp de l'empereur, de Failly, qui n'avait pas marché au canon de

Frœschwiller; un corps d'armée au gouverneur du prince impérial, Frossard, qui avait été battu à Forbach; les fonctions de ministre et de major général à Lebœuf, appelé au double honneur de former l'armée et de la conduire, et qui, trop sûr du succès pour le préparer, avait épuisé toutes ses énergies à obtenir la guerre et se montrait vide d'idées depuis qu'il la fallait faire.

Le cabinet n'était pas plus ménagé. A ce moment on ne lui reprochait pas encore d'avoir voulu la lutte, mais de s'être laissé surprendre par elle. Les assurances données sur nos forces et nos alliances retentissaient encore aux oreilles de la France isolée et battue : les ministres des affaires étrangères et de la guerre entraînaient dans leur discrédit le chef du cabinet, M. Émile Ollivier. Contre ce dernier d'autres griefs que le patriotisme humilié cherchaient une occasion. Les républicains et les royalistes qui ne lui pardonnaient pas d'avoir, en établissant l'empire libéral, coupé les ailes à la révolution; les bonapartistes qui confondaient l'autorité avec la dictature et regrettaient le régime de 1852; ceux enfin qui pour sauver la dynastie voulaient détourner sur une autre victime la colère publique se trouvèrent unis contre lui. Populaire, la veille de la guerre, comme l'ont été peu d'hommes d'État, il devint le centre des haines; attaqué par les partis les plus opposés, il sembla n'avoir pu les réunir que par l'évidence d'une impardonnable faute; et le peuple en réclamant sa chute voulut s'absoudre d'avoir cru en lui.

Ainsi, les chefs de l'armée et du gouvernement se trouvèrent destitués par l'opinion.

Or la confiance dans l'autorité est le premier besoin des peuples. Tant qu'une nation, même battue par la tempête, demeure à l'ancre de ses pouvoirs, elle se sent rattachée à la terre ferme par ces chaînes protectrices; ses chefs lui donnent leur clairvoyance, elle leur donne sa force et le cœur ne lui tourne pas. Mais si ses maux lui font ce mal suprême de détruire sa foi en ceux qui la conduisent, elle se sent hors de l'ordre, de la discipline, sans laquelle il n'y a ni unité dans les efforts, ni succès dans les desseins, ni grandeur dans l'histoire. Sa confiance ne peut demeurer vacante et abandonner les chefs anciens sans courir à de nouveaux : tant il est vrai que pour les hommes la plus grande détresse est de n'avoir pas à qui obéir!

Voilà pourquoi, à la nouvelle de nos désastres, le souci dominant, passionné, universel de la France fut de découvrir des chefs pour le salut commun. Comme le salut était la victoire, on cherchait, on voulait des hommes d'épée. Et à la chaleur de cette

fièvre, on vit, à la place des réputations fauchées par la défaite, mûrir subitement de nouvelles renommées.

Quand l'opinion se détache du pouvoir établi, elle va par une pente naturelle à ceux que ce pouvoir a méconnus et écartés. La défaveur où il les a laissés devient leur titre. Ce fut celui de Bazaine, de Montauban, et de Trochu.

Bazaine avait eu cette première fortune de se faire un prestige dans la plus impopulaire de nos aventures, l'expédition du Mexique. Il avait eu cette seconde fortune de ne pas obtenir au début de la guerre contre la Prusse la place à laquelle ce prestige semblait l'appeler. Au lieu d'une armée qu'il espérait, un seul corps, le 3ᵉ, lui était confié. Le 2 août, il est vrai, on avait mis sous sa direction le 2ᵉ et le 4ᵉ pour le combat de Saarbruck, puis trois jours après, le 2ᵉ et le 5ᵉ à titre définitif. Mais en lui confiant ces troupes, l'empereur ni le major général ne renonçaient à leur donner des ordres, et ces mesures, qui accroissaient l'anarchie de l'autorité, semblaient prises pour amuser sans la satisfaire l'ambition du maréchal. Retiré dans le commandement du 3ᵉ corps, comme un autre Achille sous sa tente, il s'était abstenu d'exercer la direction qu'on ne lui abandonnait pas entière, avait laissé Frossard cueillir seul les faciles lauriers de Saarbruck, laissé écraser à Forbach le 2ᵉ corps qu'il eût pu et dû secourir. Mais, comme il ne s'était pas compromis sur un champ de bataille, sa réputation sortait intacte des revers et grandissait par eux. Sans se plaindre, il sut paraître paralysé par les ingérences incompétentes de l'empereur, et répandre la créance que, maître, il eût tiré un autre parti de nos ressources. Tous ne pensaient pas cela à l'armée, mais à Paris M. Thiers le disait, et tout ce qui n'était pas soldat jugeait les choses de l'armée sur la parole de M. Thiers. On sut donc gré au maréchal de son inertie comme d'une victoire, et l'on demanda pour lui la libre disposition de l'armée réunie autour de Metz.

Mais ni ces forces ni un seul chef ne suffisaient. Contre l'invasion il fallait lever, organiser, conduire de nouvelles armées. Le vœu public désignait Montauban et Trochu.

Le général Montauban s'était imposé à l'attention par la guerre de Chine. Jeté avec douze mille hommes dans l'immensité d'un empire inconnu, chargé d'imposer à la plus vaste agglomération d'hommes qui dans le monde obéisse aux mêmes lois, il avait su se diriger, vivre, s'ouvrir, à travers des multitudes qui par leur seule masse auraient pu l'écraser, un chemin à la capitale, traiter avec l'ennemi, enfin s'entendre pour la guerre et la paix avec nos alliés, les Anglais, tâche parfois plus malaisée que vaincre

les Chinois. Des gens du métier tenaient cette expédition pour un chef-d'œuvre, et nul ne niait que, du moins, l'homme capable d'entreprendre et d'achever un tel coup de main ne fût un soldat. Il avait eu la persévérance dans l'audace, l'avait inspirée à ses troupes, attentif à s'assurer par la prudence de ses mesures contre la témérité de son dessein, indifférent seulement au pillage qui avait égalé, récompensé, et quelque peu déshonoré le succès. Ce désordre avait fait tort au vainqueur lui-même. Une dotation demandée en sa faveur par le gouvernement, mais proposée sans insistance, avait été refusée par la Chambre, et le nom de Palikao eût été la seule récompense du général, si l'empereur n'y eût ajouté 500 000 francs pris sur sa cassette. Le bâton de maréchal, que le nouveau comte espérait, avait été donné à Lebœuf. Et quand celui-ci, devenu ministre de la guerre, eut à désigner en 1870 les chefs de nos troupes, il oublia dans le gouvernement de Lyon son compétiteur. A deux lettres, où Montauban rappelait que ses services le désignaient pour un emploi plus actif, le ministre, puis l'empereur, avaient répondu par une fin de non-recevoir. Quand on vit à l'œuvre ceux qu'on lui avait préférés, l'inaction de ce soldat qui avait obtenu à nos armes le dernier sourire de la fortune fit scandale. La disgrâce s'expliquait d'autant moins que ce soldat n'était pas un de ces hommes à la fois utiles et incommodes par lesquels il est dur d'être servi et même sauvé, moins encore un de ces censeurs qui épouvantent les cours par l'importunité de leur vertu. Ce n'était pas Caton qu'il rappelait par sa raideur, mais plutôt, — par l'allure de la vie, le scepticisme du caractère, l'aptitude à s'entremettre avec qui voulait l'employer, — Dumouriez. Et comme on ne reconnaissait pas à Napoléon III le droit d'avoir les scrupules d'un Louis XVI, on s'indignait qu'il n'eût pas opposé à l'invasion prussienne, en marche de nouveau vers l'Argonne, l'homme le plus capable peut-être de renouveler Valmy.

En Montauban comme en Bazaine la France ne voyait et ne cherchait que l'épée. En Trochu elle pensa par surcroît trouver l'homme. Celui-là avait choisi la carrière des armes, il ne s'y était pas enfermé : il n'était pas seulement un manieur de troupes mais d'idées, agent de la force par métier, mais par vocation serviteur de la justice, soucieux qu'elle régnât dans la vie des peuples et qu'elle gouvernât la sienne, ami scrupuleux de la vérité, incapable de la taire, et mettant son point d'honneur militaire à la déserter d'autant moins qu'il y avait plus de périls pour elle et pour lui. Au 2 décembre, quand presque tous les officiers acclamaient dans l'avènement d'un Napoléon le retour de notre prépondérance militaire, Trochu avait pensé qu'où l'armée

a été employée à violer la loi, elle ne garde plus entier le respect de la patrie et d'elle-même; qu'où elle devient la fondatrice d'un régime, elle reçoit le prix de ce service en faveurs et se corrompt par elles. Il avait refusé son vote au coup d'État, sans se cacher d'un acte qui perdait sa carrière, si la guerre n'eût réparé le tort qu'il s'était fait pendant la paix. En Italie surtout, durant la débandade victorieuse que fut la campagne de 1859, il s'était montré manœuvrier méthodique et imperturbable; le contraste avait appelé sur lui l'attention de l'armée et de l'empereur. Il n'eût tenu qu'au général de devenir un favori, mais il continuait à aimer mieux ses idées que sa fortune. Quand avaient commencé les complaisances impériales envers la Prusse, il avait compris que nous préparions la grandeur d'un ennemi, et était devenu importun à proportion qu'il était clairvoyant. Au moment où cette grandeur, à peine née et déjà insolente, payait en menaces nos services, il avait pensé qu'une dernière faute, la plus grave, nous restait à commettre, c'était de tenter le sort des batailles contre l'Allemagne avant d'avoir réformé nos institutions militaires, et pour prévenir le péril, il écrivait son livre, aussitôt fameux, sur « l'armée française en 1867 ». Ce cri d'alarme scandalisa plus qu'il n'instruisit : les uns ne croyaient pas à la décadence de nos forces; les autres mettaient leur patriotisme à la cacher; les uns et les autres protestèrent, comme si contester la légende de notre supériorité, c'était ruiner notre véritable force, et que ce fût trahison à un soldat de voir des vices dans l'armée de son pays. Les officiers qui osèrent approuver furent tenus pour des esprits faux, le général pour un chef de mécontens. Voilà pourquoi, seul de son grade et de son ancienneté, Trochu se trouvait sans emploi au début de la guerre. Mais si les motifs de sa disgrâce étaient clairs, il n'en était pas un qui ne fût à l'honneur de son intelligence et de son caractère. Méconnu, écarté par ceux qui n'avaient su juger ni les situations, ni les hommes, il se trouvait consacré par cette injustice, son inaction semblait un malheur public. Son autorité avait soudain grandi comme celle de M. Thiers, parce que, comme lui, il avait annoncé nos désastres; elle s'élevait plus haut, parce que son épée semblait de trempe à les réparer.

II

Cet appel à des défenseurs nouveaux n'était pas fait seulement par les politiciens de profession ou les adversaires de l'empire, mais par les serviteurs dévoués du régime, par le pays tout entier. Le ministère, en même temps qu'il annonçait nos échecs,

avait convoqué les Chambres pour le 9 août. Dès la veille, nombre de députés se rencontrèrent au Palais-Bourbon : ils y cherchaient des nouvelles et y apportaient les impressions de leurs départemens. Celles-ci se trouvèrent si unanimes et les conjonctures semblaient si urgentes qu'une centaine de députés, appartenant au centre gauche, au centre droit et à la droite, tinrent séance dans un bureau, et s'accordèrent sans débat sur trois mesures : le renvoi du cabinet Ollivier, la nomination de Trochu au ministère de la guerre, et de Montauban au gouvernement de Paris. Six délégués reçurent aussitôt mission de porter ces vœux à l'impératrice et le soir même furent reçus par elle. Au renversement du ministère, elle objecta que ce serait du temps perdu pour la défense, qu'en tout cas il appartenait au Parlement de prendre l'initiative par un vote. Elle reconnut que le portefeuille de la guerre devait passer en d'autres mains, ajouta qu'il avait été offert au général Trochu, mais que celui-ci avait revendiqué le droit de dévoiler, dans son premier discours de ministre, nos fautes politiques et militaires, qu'en un pareil moment une critique de l'armée par le chef de l'armée serait un danger de plus, et, malgré l'instance de plusieurs délégués, elle se refusa à rouvrir la négociation avec le général. D'ailleurs elle se déclarait prête à satisfaire, par une simple interversion des personnes, les désirs qui lui étaient exprimés : Montauban déjà mandé recevrait le ministère de la guerre, et Trochu le gouvernement de Paris.

Dès le lendemain, une partie de ces projets était réalisée. A la séance du 9 août, le ministère Ollivier n'eut pour lui que neuf voix. Les députés, qui avaient voté la guerre sans s'être assurés si nous étions en état de la faire, fléchissaient sous le poids de leur responsabilité : ils l'allégèrent en renversant le ministère sous l'accusation de les avoir trompés. M. Ollivier comprit que sa perte était utile à trop de gens, et tomba sans disputer sa vie.

Avec lui succombait son œuvre, l'empire libéral. Le ministère du 2 janvier, qui disparaissait ainsi, avait, huit mois auparavant, introduit dans les institutions impériales la nouveauté d'un cabinet parlementaire. Sans doute cette réforme avait été incomplète. Pour établir le gouvernement du pays par le pays, il eût fallu dissoudre le Corps législatif, qui avait été formé par la candidature officielle et choisi pour obéir à l'empereur : des élections libres, en donnant à la France une représentation indépendante, pouvaient seules donner au nouveau régime sa vérité et sa garantie. Après les avoir réclamées sans les obtenir, et réduit à l'option redoutable ou de renoncer aux réformes consenties s'il ne s'en contentait pas, ou de hasarder l'expérience d'institutions ina-

chevées, M. Ollivier avait craint de rebuter par trop de rigueur la bonne volonté du souverain; il avait obéi au vœu presque unanime des libéraux les plus qualifiés, qui le pressaient de saisir l'occasion; comme eux, il avait cru que la plus sûre chance de finir une entreprise est de la commencer. Pour l'achever, il se fiait à son influence sur l'empereur, influence réelle, bien qu'il vînt d'en toucher les limites, à la logique des conséquences, certaines pourvu qu'elle ait le temps de les produire, et il avait accepté de transformer l'empire autoritaire en gouvernement libre, sans autre caution, contre les retours offensifs de l'absolutisme, que la fidélité d'une Chambre qui l'acceptait lui-même par obéissance à l'empereur. C'était commencer par le couronnement un édifice auquel manquait la base. Mais du moins avait-il, par la composition de son ministère, rétabli les formes et, autant que possible, préparé les mœurs de la liberté politique. Tous les portefeuilles, sauf ceux de la guerre et de la marine, avaient été donnés à des députés: MM. Buffet, Daru, Chevandier de Valdrôme, de Talhouët, Maurice Richard, Louvet et Segris. Tous ces députés étaient connus pour avoir réclamé une participation efficace du pays à ses affaires, tous avaient été élus sans l'appui ou malgré les efforts de l'administration. Si aucun d'eux, sauf M. Buffet, n'était désigné par un talent hors de pair, nul ne leur était supérieur dans la majorité, et d'ailleurs la parole de M. Ollivier suffisait à l'éclat d'un ministère. Désintéressés et fermes, ils avaient signé avec le souverain un pacte, promis à l'empire leur concours en échange de la liberté, ils étaient les plus capables de contenir par l'autorité de leur caractère toute entreprise contre les droits de la nation, les plus incapables de garder le pouvoir pour exécuter des mesures désapprouvées par eux (1), et, s'il n'y avait pas apparence que, dans un conflit entre eux et l'empereur, la Chambre soutînt leur résistance et ses droits, du moins tant qu'ils exerceraient le gouvernement, y avait-il certitude qu'aucune atteinte ne serait portée à la pratique loyale du régime nouveau.

Tout autre était le cabinet qui, sous la présidence de Montauban, fut formé le 10 août. Son chef et tous ses membres, sauf trois, étaient étrangers à la Chambre. L'intérieur, qu'on pourrait appeler le ministère de la politique, était confié à M. Chevreau : élevé de préfecture en préfecture jusqu'à celle de la Seine, il n'avait jamais interrogé et servi que la volonté de l'Empereur, et il savait trop comment se font les élections pour porter un grand respect aux droits du Parlement. Les sceaux étaient remis à M. Grandperret,

(1) C'est ainsi que MM. Buffet, Daru et de Talhouët se retirèrent quand fut décidé le plébiscite.

qui, procureur général près la cour de Paris, avait atteint le sommet d'une carrière où l'indépendance n'était pas la vertu la plus utile et occupait un poste réservé de tout temps aux amis éprouvés de la dynastie. Aux finances, M. Magne apportait, avec l'expérience de ses précédens ministères, la tradition d'une époque où les ministres ne se croyaient pas de devoirs au Palais-Bourbon et pas de droits aux Tuileries. Le président du Conseil enfin, reconnaissait dans le Parlement la même majorité qui lui avait, quelques années avant, refusé une dotation.

La Chambre n'obtenait que les trois portefeuilles, alors secondaires, du commerce, des travaux publics, et de l'instruction publique. Et plus encore que la modestie de cette part, le choix des personnes était significatif. Au commerce était appelé M. Duvernois. Il avait débuté par le journalisme avec le nécessaire, c'est-à-dire du talent, le superflu, c'est-à-dire des idées, mais sans le nécessaire dans la bourse, sans superflu dans la conscience, et prêt à employer son talent à sacrifier ses idées pour satisfaire son ambition. Sa jeunesse et sa pauvreté l'avaient fait républicain, mais son esprit net et son imagination impatiente ne se résignaient pas à la bruyante stérilité des républiques parlementaires. Il aspirait à une démocratie féconde en réformes hardies et populaires, et, pour les accomplir, à un pouvoir net dans ses vues, libre dans son action, et sûr de sa durée. Ses doctrines et ses ambitions s'étaient unies pour l'attirer à l'empereur, fort, novateur et généreux pour qui venait à lui. Le journaliste avait, en 1869, pris prétexte des concessions parlementaires, dont il ne se souciait pas, pour se rallier, et avait effacé la violence de ses anciennes attaques par l'impétuosité de son retour. Elle lui avait aussitôt valu une élection législative dans un département où son nom était inconnu, mais celui de Napoléon tout-puissant : seule la faveur du maître qui l'avait mis à cette place pouvait y maintenir le moins indépendant des députés, et jusque sur son banc il n'appartenait pas à la Chambre, mais à l'empereur. Le baron Jérôme David, qui prenait les travaux publics, était lié à la famille impériale par le lien plus noble, mais plus étroit encore, d'une fidélité domestique. Ce lien, plus fort que la politique, était toute la politique du nouveau ministre. Il se faisait de l'empire et du droit impérial une religion si jalouse que toute part d'autorité prise par la nation lui semblait volée à la dynastie : assez intrépide dans sa foi pour être pour l'empire contre l'empereur même, il avait hautement combattu les tentatives libérales et, avec son parler bref, son ton décidé et son élégance militaire, il semblait le chevalier de la dictature. C'est à lui que le portefeuille de l'intérieur avait été

d'abord réservé, et il avait fallu que lui-même, jugeant mieux du dangereux éclat de son nom en une pareille place, refusât de jeter ce défi non seulement à la gauche, mais aux centres. Pour ménager ces groupes modérés de la Chambre on avait offert l'instruction publique à M. Brame; mais il était désormais le seul qui les représentât dans le cabinet. De plus, doué d'intelligence, de courage et d'honneur, il avait ces mérites dans le degré et dans la forme qui assurent la considération, mais non l'autorité. Il n'était pas de ceux dont l'influence déborde la fonction : seul, et sans le secret de conduire les autres, il devait être annulé. La même place qu'il tenait dans le ministère semblait réservée aux idées parlementaires dans la nouvelle politique, et si c'était donner satisfaction aux aspirations libérales surtout c'était la mesurer.

Dans ce cabinet, le nombre et l'importance étaient donc aux serviteurs les plus souples et aux champions les plus intraitables de la prépotence impériale, à des hommes qui avaient formé leurs idées, fait leur carrière sous le gouvernement absolu. Origine, habitudes, intérêts, dévouement, tout leur interdisait d'être, entre le Parlement et la couronne, les gardiens équitables d'un double droit, les arbitres impartiaux des conflits. Un tel ministère n'était pas fait pour protéger jamais contre les retours du pouvoir dynastique les franchises nationales, mais pour porter à la Chambre et imposer, s'il le fallait, au Parlement la volonté impériale. Cette volonté semblait s'être complu à reprendre par le ministère du 19 août ce qu'elle avait concédé par le ministère du 2 janvier.

Aussi n'avaient-ils pas été faits de la même main. Lorsque Napoléon III, partant pour l'armée, avait confié à l'impératrice la régence, il s'était bien réservé le droit de pourvoir seul, comme par le passé, aux changemens de cabinet. Mais le jour où la Chambre renversa M. Ollivier, l'empereur à Metz ne pouvait conduire les négociations multiples, discrètes, et promptes qu'exigent ces sortes de crises. Les événemens, plus forts que les décrets, permettaient l'initiative à l'impératrice. Quand celle-ci proposa à l'empereur de confier à Montauban la formation du cabinet nouveau, le choix semblait sage et populaire. Mais Montauban, étranger à la politique, était lui-même hors d'état de trouver sur l'heure les ministres qu'il devait s'associer. Son incompétence, comme l'éloignement du souverain, sollicitait l'aide et accrut le rôle de l'impératrice; elle inspira les démarches, désigna les hommes, et le ministère fut son œuvre. Dans cette œuvre, l'ostentation du retour au principe d'autorité et la part faite aux dévouemens personnels trahissaient une imagination et un cœur de

femme. Rapide comme un acte de passion, l'issue de la crise vint surprendre Napoléon III le jour qu'il en apprit le commencement. Lui-même, incapable de substituer, de cette distance et sur l'heure, à cette combinaison une combinaison différente, se trouvait impuissant à défaire ce gouvernement qu'il n'eût pas fait, et dut signer l'acte qui substituait à la politique de l'empereur la politique de la régence. Ainsi, au moment où la dynastie avait le moins de titres à imposer ses vues personnelles, elle revenait à ses origines par un retour vers le pouvoir absolu. Le pays dont, à la veille de la guerre, l'unique souci paraissait la liberté, ne sembla pas même s'aviser du changement, comme si la pensée publique était remplie de la guerre seule, et le ministère fut accepté sans répugnance, parce qu'on le voyait tout entier en son chef, un homme de guerre renommé.

Le nouveau ministère justifia son avènement par l'énergie et l'activité de ses premières mesures. Le 12, Lebœuf était invité à résigner ses fonctions de major général. Le 13, l'armée réunie sous Metz, et qu'on appelait encore l'armée du Rhin, cessait d'être commandée par l'empereur et passait sous les ordres de Bazaine. Si Trochu n'était pas au poste que lui avait assigné le vœu public et ne devenait pas davantage le gouverneur de Paris, il était placé à la tête du 12e corps, le premier que Montauban forma pour renforcer nos armées (1). Car il ne suffisait pas de nouveaux chefs, il fallait de nouveaux soldats.

Nous avions commencé la guerre avec une force réelle, l'armée active, et une force apparente, la garde mobile.

La première comprenait les Français de 21 à 27 ans qui, désignés par le sort, avaient été incorporés et instruits dans les corps de troupes, au total sept contingens et 500 000 hommes (2). 250 000 avaient été envoyés à l'ennemi. Il restait en France, en Algérie et à Civita-Vecchia treize régimens d'infanterie, quatre d'infanterie de marine, quatorze de cavalerie, et vingt-quatre batteries, soit 60 000 hommes prêts à faire campagne. Le reste, dispersé dans les places fortes et les dépôts, n'était pas disponible ou pas encadré.

(1) Il y avait 7 corps opposés à l'ennemi. Les termes de 8e, 9e 10e et 11e corps désignaient des commandemens territoriaux et non des troupes. C'est pourquoi, dans l'ordre des corps combattans, le 12e suivit immédiatement le 7e.

(2) La loi de 1868 avait transformé le service de sept ans en un service de neuf ans, dont cinq dans l'armée active et quatre dans la réserve. Elle devait donner neuf contingens au lieu de sept. Mais en 1870 elle n'avait pas eu le temps de produire ses effets. Cinq classes, 1865 à 1869, étaient sous les drapeaux, et seuls les soldats de la classe 1864 et 1863, sortis de l'armée active en 1868 et 1869, formaient la réserve, soit au total sept contingens.

La garde mobile comprenait les Français de vingt à vingt-cinq ans que le sort, les dispenses légales ou le remplacement avaient exemptés du service dans l'armée active. Elle comptait 400 000 hommes et pas un soldat. Par peur de mécontenter les électeurs, on ne l'avait pas exercée, elle se composait de recrues sans instruction et sans esprit militaire. A peine le quart était-il sur le papier groupé en bataillons et pourvu d'officiers. Parmi ces officiers même, quelques-uns, ayant appartenu à l'armée, connaissaient leur métier; la plupart, nommés sans service ni examens, avaient sollicité leur grade par vanité, l'avaient obtenu par faveur, et étaient incapables d'enseigner à leur troupe ce qu'ils ignoraient eux-mêmes.

Le premier soin du ministère fut d'accroître ces forces. Le jour même de son avènement, il présenta et fit voter la loi du 10 août : elle appelait sous les drapeaux tous les hommes âgés de moins de trente-cinq ans, qui n'appartenaient ni à l'armée active ni à la garde mobile. Cette mesure donnait à l'armée plus de 500 000 hommes : le plus grand nombre, qui n'avait jamais servi, ne pouvait être d'un secours immédiat, mais les anciens soldats qui avaient passé sept ans sous les drapeaux se trouvaient aussi rappelés. Et si c'était un procédé révolutionnaire de leur faire payer une seconde fois la dette qu'ils avaient déjà et longuement acquittée, il rendait à la France, encore dans la plénitude de leur vigueur, ses soldats d'Italie, d'Afrique, et même de Crimée.

Les élémens capables d'une action immédiate servirent aussitôt à constituer une armée. Il n'y avait pas à délibérer où on la réunirait. Dès le commencement de la guerre, le camp de Châlons avait été destiné à recevoir nos réserves. Les installations permanentes permettaient d'y concentrer une armée; des approvisionnemens considérables s'y trouvaient rassemblés; enfin une quarantaine de mille hommes y étaient déjà établis. Ils étaient de valeur fort inégale : les 18 000 mobiles de la Seine, qu'on avait expédiés au camp pour débarrasser Paris de cette troupe révolutionnaire, donnaient l'exemple de l'indiscipline; les troupes de ligne et l'infanterie de marine étaient bonnes. C'est sur Châlons que Mac-Mahon et de Failly ramenaient leurs corps pour se refaire. C'est donc là que Montauban dirigea les renforts dont il pouvait disposer. Il fit embarquer et transporter par les voies ferrées, de Belfort à Paris et de Paris à Châlons, le 7e corps. Grâce à cette activité, Mac-Mahon put réparer les pertes subies par son corps d'armée, de Failly et Douay compléter leurs effectifs, et le 12e corps se former. L'ensemble, le 20 août, dépassait 120 000 hommes.

En même temps s'organisait à Paris, sous les ordres de Vinoy, un 13e corps qui, moins de quinze jours après, allait compter 40 000 hommes. Un 14e avait déjà son chef, le général Renault, et un commencement d'existence. En même temps se poursuivait partout l'organisation de la garde mobile, les 100 000 mobiles qui avaient déjà leurs cadres étaient amenés à Paris pour y former la garnison de la place et recevoir, avant un siège possible, un commencement d'éducation militaire. Enfin, en prévision de ce siège, l'armement de la place et la construction de nouveaux ouvrages, que la sécurité du dernier cabinet n'avait pas préparés, étaient entrepris, et le ministre du commerce, grâce à des achats de blés, de farines, de viandes conservées et de troupeaux sur pied, assurait pour deux mois d'investissement l'alimentation de la capitale.

III

Ces mesures ne paraissaient pas suffisantes à un parti fort par le nombre, habile dans la propagande, déjà maître des grandes villes, et grandi de nos malheurs mêmes. Les républicains ne pouvaient être rassurés ni satisfaits, sinon par un bouleversement des institutions militaires et des institutions politiques.

L'empire avait toujours pensé que l'instrument le plus parfait de la force nationale est une armée de soldats voués entièrement à leur métier, dressés par un long apprentissage, et préservés de la mollesse ambiante par le célibat, la vie de caserne, un esprit et un honneur particuliers. Il ne croyait pas que des hommes asservis aux sollicitudes de la famille, engagés dans les intérêts d'une profession civile, faits aux habitudes d'une vie sédentaire et alourdis par l'âge pussent devenir des soldats. Jamais il n'avait pris au sérieux les milices. Il considérait la garde nationale comme une institution de parade, destinée à satisfaire le goût de l'uniforme que la bourgeoisie cumulait avec l'antipathie pour les devoirs militaires. Il lui reconnaissait seulement une importance aux jours d'émeutes : non qu'il fallût compter sur elle pour les vaincre; mais quand elle se rangeait du côté de l'armée, elle donnait à croire aux soldats qu'ils étaient d'accord avec l'opinion publique et les libérait de l'incertitude qui, dans les troubles civils, fait le plus souvent l'impuissance des troupes. Par suite, elle n'existait guère que dans les grandes villes, se composait d'hommes que le gouvernement croyait sûrs, et était soumise à des chefs choisis par lui. A Paris, elle comptait 60 000 hommes, dont le service ordinaire se bornait à fournir durant la

journée deux postes : l'un à l'Hôtel de Ville, l'autre à l'état-major, place Vendôme.

C'était au contraire pour le parti démocratique un dogme que la force d'une nation n'est pas dans les armées de métier, et que, pour avoir un soldat, il suffit d'armer le citoyen. Ce parti n'avait cessé d'opposer le système des milices à celui des troupes permanentes, l'enthousiasme patriotique à l'obéissance passive, de soutenir que les hommes les plus mêlés à la vie sociale par les liens de famille et d'intérêts sont les plus engagés à défendre la sûreté de la patrie, les plus aptes, par conséquent, à discerner parmi leurs pairs les hommes capables de commander.

Les républicains ne répudiaient pas seulement les institutions militaires de l'empire, mais encore, mais surtout l'empire. Vaincus par lui au 2 décembre, ils l'avaient de ce jour même et à jamais condamné. Ni ses actes, ni ses succès, ni sa durée, n'avaient prise sur cette sentence qui jugeait sur l'origine. Ils savaient d'avance que, sorti de lui, tout serait également illégitime et funeste ; ils attendaient que les événemens leur donnassent raison aux yeux de tous, et durant les années où grandissait l'empire, laissaient grandir leur haine : elle ne devait mourir qu'avec lui. Aux jours de victoires et de prestige, ces principes, dont la rigueur consistait à ne tenir nul compte des faits, passaient pour l'aveuglement de la haine. Les revers de 1870 donnaient prise à la fois aux contempteurs de l'armée et de l'empire : bien que les républicains, comme presque tous les Français, eussent été surpris par ces défaites, l'inflexibilité de leur attitude leur prêta l'apparence d'avoir seuls prévu l'événement, et leur crédit, se mesurant à nos malheurs, devint un danger pour le régime.

Mais ce parti, qui trouvait sa puissance dans les fautes de son ennemi, avait en lui-même un ennemi secret et invincible : ses discordes. Toute son unité était dans le mot de république. Le mot avait attiré les hommes les plus divers, il couvrait les doctrines les plus contraires, et sans compter l'infinie multitude des groupes, des écoles et des sectes, il tenait rassemblées sous le même drapeau trois armées adverses : les bourgeois libéraux, les révolutionnaires jacobins, et les ouvriers socialistes. Les bourgeois, à qui leur fortune ou leur profession épargnait le souci du pain quotidien, rêvaient par surcroît une forme plus parfaite de la souveraineté politique, des garanties capables de protéger la nation et chaque citoyen contre les abus du pouvoir. Les jacobins n'avaient contre la dictature qu'un grief : ils la subissaient au lieu de l'exercer; ses jouissances, son orgueil et ses excès attiraient également leur âme cupide et fanatique. Les ouvriers attendaient une distribution

de la propriété qui mît dans les mains des pauvres la fortune des riches. Chacun de ces trois partis demandait à la République ce dont il se sentait privé, et chacun d'eux ne le pouvait obtenir qu'au détriment des autres.

Pour atteindre des buts si différens, les moyens ne pouvaient être les mêmes. Les ouvriers ne se dissimulaient pas que, pour accomplir les changemens souhaités par eux, il fallait renverser d'un seul coup toutes les lois et toutes les autorités maintenues par le consentement général. Les jacobins se rendaient cette justice, qu'ils étaient dans la France une minorité infime et détestée. Puisque la nation n'était ni socialiste ni jacobine, jacobins et socialistes n'avaient rien à attendre du vœu public : ils étaient d'accord pour souhaiter une révolution violente, accomplie à Paris, où les jacobins comptaient jouer par leur habileté les socialistes, et les socialistes dominer par leur nombre les jacobins. Les bourgeois, au contraire, résolus à ne livrer aux hasards ni la fortune publique ni la fortune privée, adversaires de l'empire seul, soucieux d'un changement limité comme étaient leurs griefs, et certains que la puissance des idées démagogiques avait pour frontières les faubourgs de quelques grandes villes, voulaient préparer, accomplir et consacrer la République par la puissance de l'opinion générale.

Tant que l'empire était solide, comme les entreprises de force contre lui n'offraient aucune chance, et comme l'évidence de la défaite enlevait même le courage de les tenter, la conquête des esprits par les armes légales avait occupé toute l'activité du parti républicain. Comme les seules victoires qui lui fussent permises étaient des victoires électorales, toutes ses dissidences s'effaçaient devant l'intérêt de rendre son opposition efficace, et d'accroître, par la discipline des suffrages, le nombre des députés républicains. Comme enfin les doctrines des jacobins éloignaient d'eux les suffrages, et comme l'ignorance et la jalousie empêchaient les ouvriers, même dans les grandes villes où ils avaient le nombre, de trouver parmi eux des candidats, les députés appartenaient presque tous par leur origine, leur éducation, leurs intérêts, leurs goûts à la bourgeoisie. Ni leur langage, ni leurs desseins ne représentaient les passions et l'impatience d'une partie de ceux qui les avaient nommés. C'est pourquoi, aux élections de 1869, les jacobins et les ouvriers coalisés avaient, pour cause de modérantisme, opposé à ces anciens députés des compétiteurs qui, dans les grandes villes, durent leur succès au titre d' « irréconciliables ». Mais les chefs de ces nouveaux venus, Gambetta et Ferry, étrangers aux études sociales, uniquement passionnés pour les combi-

naisons politiques, voués par leur profession d'avocats et leurs facultés maîtresses au culte de la parole, n'avaient que rajeuni par la violence de leur rhétorique la conception parlementaire et bourgeoise du régime républicain. Les violens véritables ne se sentaient pas représentés quand le plébiscite de 1870 leur fournit l'occasion de prendre leur part dans le gouvernement du parti. Sous prétexte que, dans la campagne à conduire, la presse et les comités de propagande étaient les deux forces décisives, les chefs révolutionnaires qui disposaient de quelques journaux, qui avaient fait de ces journaux le centre de groupes démagogiques, et par ces groupes avaient action sur les sections de l'Internationale et la masse des ouvriers, prétendirent délibérer, à titre égal, avec les députés républicains. Certains de ces députés, que leur répugnance pour la démagogie rendait jaloux de leur prérogative et auxquels un collège d'électeurs modérés permettait du caractère, ne consentirent pas et, avec M. Ernest Picard, formèrent la « gauche fermée ». Ils n'étaient pas les plus nombreux. La plupart, cédant à la crainte de perdre leur siège s'ils s'aliénaient les révolutionnaires qui disposaient des ouvriers, à la discipline de haine qui leur rendait amis tous les ennemis de l'empire, aux servitudes maçonniques enfin qui les liaient et souvent les subordonnaient aux pires démagogues, acceptèrent la délibération commune. L'ayant acceptée pour le plébiscite, ils ne purent plus y mettre fin. La « gauche ouverte » demeura ouverte, ses séances de la rue de la Sourdière devinrent une institution, le rendez-vous où les représentans de l'émeute se réunissaient aux représentans du peuple, où la légalité et la révolution se mêlaient, se concertaient, se surveillaient et tentaient de se dominer l'une l'autre, mais où les modérés, s'ils se compromettaient dans ces contacts, gardaient encore la direction : car jusqu'à la guerre, nul, même parmi les plus exaltés, n'osait tenter la politique de l'émeute. Nos revers changèrent tout. En frappant l'empire, ils ouvraient tout à coup aux républicains la perspective prochaine du pouvoir, et l'espoir de cette conquête mit aussitôt à jour la contradiction de leurs vues. Les chefs des jacobins et les meneurs des ouvriers jugeaient l'instant venu de jeter bas, par la main de Paris, la dynastie, le Corps législatif; de faire ainsi place nette à la République; de transformer grâce à la République la guerre même; de lancer sur l'envahisseur, au lieu des armées impuissantes, la nation devenue invincible par la vertu du souffle révolutionnaire; et après avoir conquis la paix extérieure, de balayer, par la puissance du même souffle, dans la France régénérée, les iniquités sociales. Les députés même les plus engagés avec le parti de

l'action avaient peur de toutes ces espérances. Outre que les chances d'un coup de main étaient incertaines, et, si elles tournaient mal, autorisaient le gouvernement à anéantir par la rigueur des représailles les progrès lentement gagnés par la sagesse des républicains, le succès même de l'aventure ne leur paraissait guère moins redoutable, s'il livrait la France aux fanatismes et aux cupidités dont ils recevaient la confidence ou dont ils surprenaient le regard. Enfin ils songeaient à eux-mêmes, et n'ignoraient pas que les héros de tribune semblent au peuple des femmes bavardes, quand s'élèvent les héros des barricades. Il leur faudrait disputer le pouvoir à ces parvenus de l'émeute, le conflit serait périlleux et, les parlementaires dussent-ils l'emporter, la lutte imprimerait à l'origine de leur pouvoir cette flétrissure de réaction, aussi mortelle aux politiciens d'alors que celle de cléricalisme aux politiciens d'aujourd'hui.

Eux voulaient obtenir la déchéance de l'empire par un vote du Corps législatif. Sans doute, fait par le gouvernement plus que par les électeurs, il était lié par ses origines mêmes à la dynastie. Mais depuis 1789 les assemblées françaises ne sont plus fidèles qu'au bonheur, et plus d'une fois le pouvoir impérial avait été condamné par ses créatures. La vengeance serait plus complète et la chute plus définitive si l'empire tombait par la sentence de ceux qu'il avait choisis lui-même comme amis de César. Plus ce Parlement se sentirait suspect et entraîné dans le désastre du maître, plus il serait tenté de le renier et de pourvoir à son propre salut par la fondation d'un gouvernement populaire. Ils voyaient la majorité déconcertée se tourner d'instinct vers M. Thiers et subir chaque jour davantage son influence. Il serait l'homme de la transition, recevrait du Corps législatif le pouvoir, auquel il associerait les députés républicains. Le Corps législatif durerait jusqu'à la paix, afin d'en régler les conditions et d'en porter la responsabilité. Ensuite la France, consultée par les hommes qui, innocens de ses malheurs, auraient recueilli le gouvernement pour la guérir, accepterait d'eux la République, et, grâce au vote des conservateurs eux-mêmes, les républicains parlementaires échapperaient au fléau de la tyrannie jacobine et des expériences socialistes. L'intérêt et le vœu des députés républicains étaient donc de faire la révolution par la légalité. En contact permanent, par leur mandat, avec le Parlement et, par leurs pourparlers, avec la démagogie, ils crurent trouver dans cette fausse situation leur force, et se flattèrent de dominer à la fois la révolution et la Chambre en faisant à chacune peur de l'autre. Dans les conciliabules avec le parti d'action, les députés les plus révolutionnaires de parole,

sans nier le droit de l'émeute, sauraient en montrer les périls et engourdir les énergies, tandis que dans les couloirs du Corps législatif, les plus modérés de réputation sauraient dire à leurs collègues de la majorité les colères de la démagogie, exagérer ses forces, les conjurer de prendre les devans et, puisque l'empire était perdu, de sauver la France en la séparant de lui.

Dès le 9 août, M. Jules Favre, au nom des députés républicains, fit à la Chambre une double motion, où son parti indiquait son plan militaire et son plan politique. Il demanda l'armement des gardes nationales et la nomination d'un comité qui, choisi par la Chambre, exercerait le pouvoir et dirigerait la défense du pays.

L'ensemble des lois militaires qui avaient été faites laissait hors de service encore nombre de Français en état de combattre : les hommes mariés ou veufs avec enfans échappaient à l'armée active et à la garde mobile, personne n'y était appelé après 35 ans d'âge. En enrôlant, comme le proposa la gauche, les hommes de 20 à 40 ans dans la garde nationale, on ajoutait aux précédentes levées : 1° les hommes mariés ou veufs de 20 à 35 ans, 2° tous les Français de 35 à 40 ans. Le parti démocratique glissait habilement son système au milieu de nos institutions militaires, L'heure eût été mal choisie pour prétendre que l'armée de métier suffisait à la France et pour déclarer superflu aucun secours. Nul gouvernement, à l'heure où l'ennemi s'avançait dans le pays, n'aurait à la tribune pu refuser les armes de ses arsenaux aux citoyens qu'on disait prêts à combattre. Le ministère du 10 août accepta donc que la proposition de la gauche fût votée, et si grands étaient le trouble ou la pression des circonstances, qu'il ne s'opposa pas même à l'élection des officiers. Il demanda, il obtint seulement qu'à Paris on se contentât de porter de 50 à 60 le nombre des bataillons et de 60 000 à 90 000 le nombre des gardes nationaux.

Les députés républicains entendaient servir ainsi la France et eux-mêmes. Dans Paris, passé à l'opposition, les bataillons que l'empire tenait naguère pour les plus sûrs avaient cessé de l'être, et les nouveaux, avec leurs officiers élus, allaient former une force plus docile aux députés de Paris qu'au gouvernement. La gauche parlementaire ne se proposait pas d'employer cette force à la conquête violente du pouvoir ; mais elle espérait, à l'aide de cette opinion armée, peser sur le Corps législatif, obtenir de lui la déchéance. Elle la demandait déjà en proposant à la Chambre de confier l'autorité à quinze députés. C'était trop tôt, et la majorité refusa d'examiner la motion. « Vous y viendrez! » s'écria M. Gambetta. — « Et quand vous y vien-

drez », ajouta M. Jules Favre, prophète une fois, « il sera trop tard! »

Cet accord entre le Corps législatif et l'opposition parlementaire était pressenti et redouté par le parti des conspirateurs politiques et des ouvriers socialistes qui eux-mêmes, depuis les élections de 1869 et le plébiscite, s'étaient coalisés. Ce parti voulut prévenir le péril par un coup de main. C'est pourquoi, le 9 août, ses meneurs s'étaient donné rendez-vous autour du Corps législatif. Mêlés à la foule, ils se proposaient d'envahir le palais, se sentant à une de ces heures où il suffit d'une grille ouverte pour laisser passage à une révolution. Mais le palais était bien gardé. Le vieux maréchal Baraguey d'Hilliers, qui commandait à Paris, s'était rendu en uniforme à la Chambre ; ses troupes en place et ses ordres donnés, il se fit apporter une chaise dans la petite cour qui du quai donne accès aux salles d'attente et est le passage classique des invasions. A travers les grilles il suivait les mouvemens de la foule, il était vu d'elle, et dans ce corps en ruine et mutilé habitait une volonté si vivante, si calme et si assurée, que l'émeute n'osa pas jouer la partie. Un instant seulement, un petit groupe escalada le mur fort bas qui clôt le palais à l'angle du quai et de la rue de Bourgogne. Mais il suffit de quelques députés, et parmi eux M. Jules Ferry, pour décider, moitié de gré moitié de force, ces envahisseurs qui ne se voyaient pas suivis, à reprendre le chemin par où ils étaient venus. Quand le maréchal sut la tentative, de la seule main qui lui restait il tira sa montre et dit à haute voix : « Dans cinq minutes le quai sera évacué. » La foule l'entendit, le crut sur parole, et se dispersa d'elle-même.

Malgré cette victoire pacifique, les projets des révolutionnaires s'étaient assez trahis pour que les fauteurs de cette tentative fussent recherchés. La police, dans une de ses perquisitions, découvrit un approvisionnement de revolvers et de poignards. Ils étaient l'armement d'un groupe blanquiste qui se crut découvert et résolut de prévenir des poursuites par une émeute. Le dimanche 14 août, sur le boulevard de la Villette, près de la caserne des sapeurs-pompiers, à 4 heures du soir, un bateleur amusait la foule. Tout à coup, à un signal, une soixantaine d'hommes se détachent des spectateurs et assaillent le poste. Ils veulent lui prendre ses armes : le factionnaire reçoit un coup de poignard, les hommes de garde essuient une décharge de revolvers, quatre fusils sont enlevés. Mais des sergens de ville accourent en nombre et, après une courte lutte, la surprise ayant échoué, la bande s'enfuit et se disperse. Telle fut l'échauffourée que Blanqui dirigea en personne, et qui commença la renommée d'Eudes, condamné quel-

ques jours après pour avoir tué de sa main un pompier. Les émeutiers avaient en vain fait retentir le cri de République et appelé aux armes la population du quartier ouvrier : loin qu'ils l'entraînassent, elle avait aidé à les traquer et à les prendre. Le sentiment général se révolta contre cette effusion de sang français par des mains françaises, comme si les mains ennemies ne suffisaient pas à le répandre, et contre cette surprise déloyale d'une faction qui tentait de conquérir à coups de poignard la France à l'heure où toutes les forces de la nation devaient être tournées contre l'envahisseur. L'indignation fut si spontanée et universelle que Gambetta, malgré ses ménagemens ordinaires pour les partis extrêmes, accusa à la tribune les émeutiers d'être les agens de la Prusse.

La grande majorité des Français ne demandait rien au delà des changemens accomplis depuis le 9 août. L'empereur était amoindri, pas encore condamné. On ne croyait plus au chef d'armée, on croyait encore au chef de gouvernement. Son abdication militaire redonnait confiance en sa valeur politique, et l'on n'attendait, pour lui pardonner, que la revanche. Car les cœurs n'étaient pas prêts encore aux revers sans espérance.

IV

Nous avions une armée à Metz et une à Châlons : le plus urgent, de l'avis unanime, était de les réunir. Nos forces étaient les moins nombreuses : motif de plus pour ne pas accroître cette infériorité par notre dispersion. Moins rapides aussi dans les marches et moins habiles dans la stratégie, nos armées, si elles restaient isolées, couraient le risque de se laisser envelopper et battre l'une après l'autre par l'envahisseur. Jointes, elles formaient une masse de 300 000 hommes. Les Allemands n'en avaient pas alors 400 000 en France. Elles s'assuraient l'avantage sur l'adversaire si elles le rencontraient divisé; concentrât-il comme nous toutes ses forces, nous combattrions trois contre quatre, et les précédentes rencontres nous donnaient le droit de penser que cette différence d'effectifs serait compensée par la valeur de nos soldats. Cette valeur devait d'ailleurs s'accroître par la fusion de nos armées. A Metz étaient nos meilleures troupes : la garde, l'élite des officiers, des cadres solides jusqu'au superflu. Les cadres étaient ce qui manquait le plus à l'armée de Châlons, mutilée par des batailles meurtrières, éprouvée par des retraites où s'épuise la vigueur morale des troupes, reconstituée par des appels qui lui avaient rendu des hommes, mais pas d'officiers, composée en

partie de recrues ignorantes, en partie de vieux soldats qui revenaient mécontens et parfois indisciplinés. La jonction des deux armées permettrait un mélange judicieux de leurs élémens. Et grâce à elle la puissance de notre nombre ne serait pas seulement employée, mais transformée.

Cette concentration pouvait s'opérer soit en portant l'armée de Châlons à Metz, soit en ramenant l'armée de Metz vers Châlons.

La concentration sous Metz offrait l'unique moyen de défendre la France à la frontière, l'unique chance de combattre isolément l'une ou l'autre des masses ennemies que séparait la chaîne des Vosges, l'unique espoir d'une offensive qui est le mouvement naturel du courage français. Ce parti eût été le meilleur si la jonction elle-même eût été certaine ou probable. Mais au lendemain de nos premières défaites, l'armée de Châlons n'existait pas : le corps de Mac-Mahon arriva au camp du 14 au 16, le corps de Failly le 19, le corps de Douay le 20 août. Elle ne pouvait donc commencer avant le 20 son mouvement. Cinq jours de marche séparent Châlons de Metz : elle ne pouvait donc arriver avant le 25. Or, dès le 15 août, comme on le verra plus loin, les armées allemandes étaient réunies autour de Metz, c'est-à-dire, bien avant que l'armée de Châlons s'ébranlât, campaient sur les positions qu'elle avait à atteindre. Y avait-il apparence que de tels adversaires, maîtres de leurs mouvemens, nous laisseraient libres du nôtre, et que, déjà placés entre les deux masses françaises, ils leur permettraient de se joindre ? N'était-il pas plus probable qu'ils emploieraient à attaquer l'armée de Metz le temps où l'armée de Châlons était encore hors de portée, puisque, laissant autour de Metz, pour nous contenir après nous avoir affaiblis, les troupes nécessaires, ils iraient avec le reste à la rencontre de notre seconde armée ? Notre marche vers Metz, au lieu d'assurer la jonction de nos forces, livrait donc nos armées isolées aux entreprises successives d'un adversaire qui pouvait écraser l'une et l'autre de toute sa masse. Or si une seule de nos armées était battue, c'en était fait de tout le plan ; si toutes deux succombaient, c'en était fait de toutes nos chances.

Ramener l'armée de Metz à Châlons était au contraire une opération sans hasards. Cette armée était prête à partir le 11 août, trois jours avant que les têtes de colonnes allemandes eussent atteint Metz. L'ennemi ne pouvait ni arrêter ni inquiéter ses premières marches, et, comme elles l'éloignaient de lui, il suffisait qu'elle ne s'arrêtât pas pour rester hors de danger. Le 15 elle pouvait atteindre Châlons, s'y grossir des troupes qui s'y trou-

vaient campées, des débris ramenés par Mac-Mahon, par Failly, et se diriger sur Paris, où elle aurait trouvé, le 19, le corps de Douay. L'arrivée de toutes ces troupes sur la position la plus importante à couvrir était certaine. L'avantage de cette position leur permettait un succès presque aussi assuré. La prise de Paris en effet était le but principal des envahisseurs, et, s'il succombait, la capitulation de la France. Or c'est un axiome de la science militaire que toute place assiégée, si elle n'est secourue, est une place prise. Nos trois cent mille soldats auraient formé cette armée de secours. Campés autour de Paris, dont ils auraient étendu les défenses, et couverts eux-mêmes par la protection des forts de l'enceinte, ils rendaient impossibles un siège et même un investissement. Les communications restant ouvertes entre la capitale et les provinces assuraient à la ville les vivres et les renforts. Si, pour empêcher l'envoi de ces secours, l'ennemi tentait d'étendre ses ravages systématiques sur la France, son armée de blocus risquait d'être trop affaiblie, battue par la nôtre, et un échec si loin de la frontière devient presque toujours un désastre. Il était donc probable que, pour ne pas perpétuer un effort stérile et dangereux, l'Allemagne en viendrait à une paix de lassitude, où rien ne serait amoindri de notre territoire ni de notre honneur.

Mais, dans l'attente de ces résultats, il fallait tourner le dos à l'ennemi, lui livrer un territoire qu'il n'avait pas conquis, abandonner à ses ravages tout : maisons, sol, population, de la frontière à la capitale. Cet aveu d'impuissance n'affaiblirait-il pas dans le pays entier l'énergie? Paris lui-même, Paris surtout, terme de cette marche, la comprendrait-il, et l'utilité effacerait-elle l'humiliation aux yeux de cette cité si difficile à deviner et à contenir? Et si la révolte naissant de la honte, Paris répondait à cette retraite par une révolution, la révolution ne ruinerait-elle pas la défense? Et si une lutte civile ensanglantait la capitale nous vaudrait-elle cette suprême épreuve que la Prusse, après nous avoir apporté la guerre, dût mettre la paix parmi nous ?

On n'avait donc à choisir qu'entre des périls. Le premier parti, plus énergique d'apparence, plus flatteur pour l'orgueil national, aboutissait, à défaut d'un succès plus que douteux, à des désastres irréparables. Le second imposait ses humiliations, ses amertumes et ses sacrifices dès le début, mais offrait ensuite de sûrs avantages à un peuple assez courageux pour se donner tout d'abord les apparences de la peur.

Or les deux généraux que la France venait de rendre au commandement et dont elle attendait une direction, Montauban et Trochu, se trouvèrent dès le premier jour inébranlablement acquis

chacun à l'un de ces deux plans opposés. Tout homme voit les faits à travers sa nature et se raconte soi-même dans ses desseins. Montauban était aventureux. Son tempérament aimait l'offensive, sa réputation était le prix de son audace, son expérience lui avait prouvé jusqu'où des Français peuvent pousser victorieusement la témérité. Dans l'homme de guerre il y a du joueur : Montauban était un joueur gâté par la fortune et que les beaux risques attiraient comme la condition des grands gains. Il était naturel qu'un tel homme mît un point d'honneur à ne pas reculer, et comptât rencontrer en Lorraine un heureux coup du sort. Trochu, accoutumé à examiner toutes choses d'une intelligence scrupuleuse, à fonder des jugemens sur des études et des méditations, à découvrir les faiblesses de notre état militaire et la puissance de nos ennemis, acceptait au contraire sans hésitation la douleur de livrer une partie de la France à l'envahisseur et le danger de livrer la capitale à la révolution, pour obtenir que nos dernières forces livrassent leur suprême combat à Paris, seul champ de bataille où la victoire parût impossible aux Allemands (1).

Ce désaccord était un grand mal. Et mal plus grand encore! le choix entre ces deux partis allait être décidé non entre soldats et par des raisons militaires, mais entre personnes étrangères à l'armée et par des intérêts politiques.

L'impératrice avait déjà exercé la régence durant la guerre d'Italie. Mais aux jours lointains de 1859 la victoire rendait facile de régner et la souveraine, alors uniquement femme, jeune et belle, avait reçu et porté son titre comme une parure de plus. Après les revers de 1870, elle eut la tentation plus noble, mais plus dangereuse d'un grand rôle à jouer. Personne n'avait vu d'aussi près l'usure de l'âme par le corps détruire lentement l'empereur. Elle n'avait plus d'illusions sur lui : elle en avait sur elle, forti-

(1) Il considérait ce parti comme si nécessaire au salut de la France que, dès nos premières défaites, malgré la réserve que lui commandait sa disgrâce et le faible crédit qu'elle laissait à ses conseils, il voulut faire parvenir son avis à Napoléon III, alors chef des armées. Il écrivit à un ami, le général de Vaubert, aide de camp de l'Empereur, la lettre suivante, pour être mise sous les yeux du souverain :

« Paris, le 10 août 1870.

« Si haute que soit l'importance des événemens qui paraissent devoir se passer entre Metz et Nancy, celle des événemens complémentaires qui pourront se passer à Paris, au double point de vue politique et militaire, n'est pas moindre. Il y a là, vous le croirez sans peine, des périls spéciaux qui peuvent faire explosion d'un jour à l'autre par suite de la tension infinie de la situation, quand l'ennemi viendra déployer ses masses autour de la capitale. Il faut la défendre à tout prix avec le concours de l'esprit public qu'il s'agira d'entraîner dans le sens du patriotisme et des grands efforts.

« Si cette défense est active et vigilante, si l'esprit public tient ferme, l'ennemi se repentira de s'être engagé si loin dans le cœur du pays.

fiées par sa conscience même et son cœur. Ses instances avaient tourné vers la guerre les incertitudes de l'empereur, elle se sentait pour une part responsable de nos insuccès et obligée à les réparer. Portée d'une condition privée au rang souverain par le choix de son époux, quel remords si elle l'avait aidé à se précipiter du pouvoir par ses conseils, et, au contraire, quelle occasion de s'acquitter envers lui si elle lui conservait à son tour le trône où il l'avait élevée! Peut-être les droits de son fils lui-même étaient-ils compromis : qui mieux qu'elle les saurait protéger; n'y a-t-il pas une divination dans la tendresse d'une mère? Serait-elle la première souveraine qui sût traverser des conjonctures redoutables; d'autres régences n'avaient-elles pas laissé dans nos annales des traces glorieuses? pourquoi ne serait-il pas donné, à elle aussi la gloire de réhabiliter son sexe et de prouver qu'une femme peut être un homme d'État?

Comme dans son sang d'Espagnole coulait, avec cette fièvre de grandeur romanesque, une générosité naturelle et capable de sacrifices, si l'impératrice avait soupçonné que l'importance prise par sa personne serait au détriment des causes chères à son cœur,

« Dans cette idée j'exprime l'opinion dont le développement suit : le siège de Paris peut être longuement disputé, à la condition, nécessaire pour tous les sièges, impérieusement nécessaire pour celui-là, que la lutte soit appuyée par une armée de secours. Son objet serait d'appeler à elle tous les groupes qui seraient ultérieurement organisés dans le pays, d'agir par des attaques répétées contre l'armée prussienne qui serait, par suite, incapable d'un investissement complet et de protéger les chemins de fer et les grandes voies du Sud par lesquels se ferait l'approvisionnement de la ville.

« Cette armée de secours existe, dit-on, au ministère; mais ce sont là de futurs contingens, tout aussi incertains que ce qu'on a espéré des régimens de marche, que ce qu'on a espéré des régimens de mobiles qui peuvent être, et seront d'un grand secours plus tard, mais non pas dans le moment présent et immédiat.

« Je crois qu'il faut que l'Armée de secours de Paris soit l'Armée qui est réunie devant Metz et voici comme je l'entends : le répit que vous donne l'ennemi veut dire qu'il évacue ses blessés, fait reprendre leur équilibre à ses têtes de colonnes, et qu'il opère sa concentration définitive. Elle comprendra trois armées dont l'une, au moins, aura la mission de vous tourner. L'effort lui coûtera cher, mais il sera soutenu par des forces considérables et incessamment renouvelées. Si vous tenez trop longtemps ferme devant Metz, il en sera de cette armée, qui est le dernier espoir de la France, comme il en a été du premier corps, qui a péri après de si magnifiques preuves. Je crois qu'il faut que cette armée de Metz étudie soigneusement et prépare la ligne d'une retraite échelonnée sur Paris, les têtes de colonnes livrant bataille sans s'engager à fond et arrivant à Paris avec des effectifs qui devront suffire pour remplir l'objet de premier ordre que j'ai indiqué; nous ferons ici le reste. Adieu, bon courage et bon espoir.

« *Post-scriptum.* — A l'heure qu'il est, vous avez encore trois routes pour effectuer cette retraite. Dans quatre jours vous n'en aurez plus que deux. Dans huit jours vous n'en aurez plus qu'une, celle de Verdun. Ce jour-là l'armée sera perdue. »

Singulière puissance qui élevait l'étude et l'intelligence de la guerre jusqu'à la prophétie, et d'avance fixait non seulement l'étendue des désastres, mais leur marche, mais l'heure où ils devaient s'accomplir!

sans nul doute, pour les sauver, elle eût renoncé à les servir. Il eût fallu à ce moment la convaincre que, s'il y a médiocrement à espérer quand un souverain lutte contre le destin avec les restes d'une vigueur vieillie, le péril est plus redoutable encore quand une femme fait dans une tempête l'apprentissage du gouvernail. Il se trouva au contraire qu'un groupe de personnages considérables et officiellement désignés à sa confiance, avait un intérêt impérieux à encourager ces ambitions.

Sous le nom de conseil privé, l'empereur, depuis 1858, avait groupé et gardait à portée de sa main ses principaux hommes d'État. L'institution, prête d'avance, avait été en 1870, comme en 1859, mise au service de la régente. Cette assistance paraissait d'ailleurs devoir être non moins superflue à l'impératrice qu'elle l'avait été à l'empereur. Celui-ci aux jours où il avait créé le conseil privé, portait tout son conseil dans sa tête : il avait eu pour principal dessein de délaisser dans une retraite titrée et rentée les personnages fatigués ou dont lui-même était las; et il les tenait quittes à la fois de leurs services et de leurs avis. Dans ces invalides du pouvoir, Persigny, Baroche, Vaillant, Magne, représentaient les différens âges de l'empire autoritaire; Rouher, le dernier et non le moindre, y avait été admis à son tour quand l'avènement de l'empire libéral ne laissa plus de place dans la politique à l'avocat infatigable du pouvoir absolu. Et si aux temps de la dictature la pensée solitaire du maître ne se mettait guère sous la tutelle de ses serviteurs, le régime constitutionnel leur avait enlevé le dernier espoir d'exercer quelque influence. Les conseillers nécessaires et permanens du souverain étaient désormais les ministres responsables de sa politique devant les Chambres. Que la guerre eût été heureuse, l'impératrice n'eût pas songé à prendre avis hors de son cabinet et le cabinet ne l'eût pas souffert. Mais nos défaites, en brisant le crédit du ministère Ollivier, excitèrent dans l'impératrice le besoin de trouver ailleurs un appui et enlevèrent à M. Ollivier la force de s'y opposer. En convoquant le conseil de régence elle rendit à ces ombres l'espoir de revivre, et ce n'étaient pas seulement leurs personnes, c'était un système de gouvernement qu'il s'agissait pour eux de ressusciter.

Représentans de l'empire autoritaire, ils n'avaient plus confiance dans l'empereur qui les avait sacrifiés à l'aventure libérale et qui la poursuivrait, sans nul doute, le jour où il reprendrait le pouvoir. Ils se sentaient de bien autres prises sur une femme qu'ils savaient amoureuse d'autorité et effrayée de la révolution. Un puissant intérêt les sollicitait donc de prolonger, en pro-

longeant la régence, l'état de choses qui servait leurs personnes et leurs idées. Dès leur première convocation, ils obtinrent, tant leur zèle se fit empressé et sut plaire, qu'ils seraient régulièrement assemblés. Dès lors ils se persuadèrent et persuadèrent l'impératrice que la victoire seule pouvait ouvrir à Napoléon III les portes de la capitale; que, s'il tentait d'y revenir, il y risquerait sa couronne et sa vie; que, pour sauver l'empire, il fallait faire le silence et l'oubli sur l'empereur: qu'elle seule, restée populaire, pouvait, jusqu'au retour d'une meilleure fortune, garder en dépôt les droits de son époux et de son fils. Confirmée dans ses désirs, l'impératrice eut espoir, foi, superstition en sa régence. Ainsi des hommes nommés par l'empereur usaient, pour mettre leur souverain hors le pouvoir, du pouvoir qu'il leur avait laissé. Leur influence avait raison des scrupules faits pour troubler l'impératrice : l'ambition de la femme disparaissait à ses propres yeux sous les devoirs de l'épouse et de la mère. Et celle que Napoléon III avait tant aimée croyait se dévouer à son tour en régnant à sa place.

Or des deux combinaisons militaires entre lesquelles il fallait choisir, l'une ramenait avec l'armée l'empereur à Paris ; s'il rentrait dans Paris, il y reprenait la direction du gouvernement, la régence prenait fin. L'autre combinaison, maintenant la guerre en Lorraine, retenait au milieu des troupes Napoléon III qui, prisonnier de l'honneur, ne voudrait pas revenir en tournant le dos au danger, elle perpétuait la régence. L'impératrice et son conseil se trouvèrent donc favorables au second parti : le meilleur plan de campagne était celui qui leur assurait l'autorité. Maintenir l'empereur à l'armée et l'armée loin de Paris devint l'idée maîtresse de leur politique.

M. Émile Ollivier avait demandé, au contraire, pour sauver la France d'abord et ensuite l'empire libéral, que l'armée revînt sous Paris et Napoléon aux Tuileries. Cette opinion lui fit à la cour plus de tort que la déclaration de guerre, et le 9 août, pour renverser l'adversaire de la régence, les députés dont disposait l'impératrice s'étaient unis à ceux dont disposait M. Rouher. La succession faillit échoir à M. Haussmann, mais il réclama de même le retour des troupes et du souverain, et ses chances s'évanouirent. La même raison, plus que tous les prétextes, détourna du général Trochu le choix de l'impératrice. Au contraire, quand on sut que Montauban ne voulait pas de retraite sous Paris, ce fut le meilleur de ses titres. C'est par une préférence toute militaire que le général avait adopté son plan, mais quand il vit que ce plan lui donnait, en attendant la victoire, le pouvoir, la faveur

de l'impératrice, la complaisance d'un parti puissant, et le devait conduire à cette dignité de maréchal toujours convoitée, son plan lui parut meilleur encore et son parti fut pris sans retour.

Le cabinet du 10 août n'était capable de contredire ni au plan militaire ni au dessein politique. La hiérarchie des influences qui désormais allaient conduire les événemens se fixa dès le premier jour dans ces délibérations communes et régulières où la régente assemblait son conseil des ministres et son conseil privé. Les deux corps ne s'y sentirent pas égaux. Le conseil privé était formé de personnages longtemps les premiers de l'empire : en chacun d'eux était visible quelque portion d'homme d'État; en tous vivait la tradition des grandes affaires, et leur prestige était accru et comme rajeuni par la présence de M. Rouher, qui avait eu le plus de puissance, y avait montré le plus de dons, les avait gardés tous, et dont la carrière semblait interrompue mais non finie. Le cabinet comptait d'anciens fonctionnaires formés aux vertus de l'obéissance et non de la volonté, des députés sans éclat, des hommes novices dans le gouvernement. Leur infériorité fit aussitôt leur dépendance. Sous apparence des délibérations communes entre les seconds et les premiers, ceux-ci donnèrent leur avis et ceux-là le suivirent, et rien ne parut changé à des ministres, qui, dans leurs anciennes fonctions ou à la Chambre, avaient tant de fois reçu les ordres, accepté l'influence, célébré le génie de M. Rouher. C'est à ce résultat et à ce nom que tout devait aboutir. Éloignement de l'empereur, durée de la régence, retour au régime autoritaire, prépondérance de l'homme qui s'était fait le plus habile serviteur du pouvoir absolu, chacun de ces résultats appelait l'autre, et ils apparurent en même temps.

ÉTIENNE LAMY.

APRÈS

UNE VISITE AU VATICAN

Le 27 novembre de l'année qui vient de finir, j'ai eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, en audience particulière. Ce qu'il a bien voulu me dire, on ne s'attend sans doute pas que je commette ici, ni nulle part, l'indiscrétion ou l'inconvenance de le publier. Mais, si cette visite m'a naturellement suggéré quelques réflexions, j'ai pensé qu'il pouvait être opportun, — ou *actuel*, comme l'on dit — de les mettre par écrit. On ne trouvera pas, et j'espère que le lecteur ne cherchera pas autre chose dans les pages qui suivent.

I

Le temps n'est pas très éloigné de nous où l'incrédulité savante passait communément pour marque ou pour preuve de supériorité d'intelligence et de force d'esprit. On ne méconnaissait pas l'importance des « religions » dans l'histoire, ni surtout celle de la « religion » ou du « sentiment religieux » dans le développement de l'humanité. C'était même le point qu'on se flattait d'avoir gagné sur l'esprit du XVIII[e] siècle ; et, tout en faisant profession d'incroyance, on ne laissait pas de reprocher aux Voltaire, aux Diderot, aux Condorcet, la violence injurieuse de leur polémique antichrétienne, la déloyauté de leur argumentation, et l'étroitesse de leur philosophie. Mais on n'en voyait pas moins, —

avec Auguste Comte et son école entière, — dans « l'état théologique », ce que j'appellerais volontiers la phase embryonnaire de la vie de l'intelligence, et peut-être quelques physiologistes ou quelques anthropologues en sont-ils encore aujourd'hui solidement convaincus. « Les religions, — lit-on dans un livre récent, — sont les résidus épurés des superstitions... La valeur d'une civilisation est en raison inverse de la ferveur religieuse... Tout progrès intellectuel correspond à une diminution du surnaturel dans le monde... L'avenir est à la science. » Ces lignes sont datées de 1892, mais l'esprit qui les a dictées est de vingt ou trente ans plus vieux qu'elles (1).

Que s'est-il donc passé depuis lors? quel sourd travail s'est accompli dans les profondeurs de la pensée contemporaine? et, à ce propos, parlerons-nous à notre tour de la « banqueroute de la science ». Les savans s'indignent sur ce mot, et on en rit dans les laboratoires. Car, — disent-ils, — où sont donc celles de leurs promesses que la physique, par exemple, ou la chimie n'aient pas tenues, et au delà? Nos sciences ne sont nées que d'hier, et elles ont en moins d'un siècle transformé l'aspect de la vie. Laissons-leur le temps de grandir! Qui sont d'ailleurs ceux qui parlent ici de banqueroute ou de faillite? que connaissent-ils de la science? à quelle découverte, à quel progrès de la mécanique ou de l'histoire naturelle ont-ils eux-mêmes attaché leur nom? ont-ils inventé seulement le téléphone ou trouvé le vaccin du croup? C'est ce qu'on aimerait savoir avant de leur répondre. Et quand enfin quelque savant, d'esprit plus chimérique ou plus aventureux, aurait pris au nom de la science des engagemens qu'elle n'a pas souscrits, est-ce la science qu'il en faut accuser? Le bon sens, que Descartes croyait « la chose du monde la plus répandue » est au contraire la plus rare que l'on sache, plus rare que le talent, aussi rare que le génie peut-être; et nous avouons de bonne grâce que de grands savans en ont parfois manqué... Ainsi raisonnent ceux qui ne veulent voir dans « la banqueroute de la science » qu'une métaphore retentissante; — et je ne puis pas dire qu'ils aient tout à fait tort.

Mais ils n'ont pas non plus tout à fait raison, et quelque distinction qu'ils essaient d'établir entre le bon sens des « vrais » savans, et la fâcheuse témérité des autres, ce qui est certain, c'est que la science a plus d'une fois promis de renouveler la « face du monde ». « Je crois avoir prouvé la possibilité, — écrivait Condorcet il y a tout juste cent ans, — de rendre la justesse d'esprit une qua-

(1) *La Religion*, par André Lefèvre, p. 572, 573.

lité presque universelle,... de faire en sorte que l'état habituel de l'homme, dans un peuple entier, soit d'être conduit par la vérité... soumis dans sa conduite aux règles de la morale... se nourrissant de sentimens doux et purs. » Et il ajoutait : « Tel est le point où doivent *infailliblement* le conduire les travaux du génie *et le progrès des lumières* (1). » Me dira-t-on que Condorcet n'était après tout qu'un encyclopédiste? Et je l'entends bien ainsi. Mais Renan, à ses débuts du moins, n'a pas dit autre chose : « La science restera toujours la satisfaction du plus haut désir de notre nature : la curiosité ; *elle fournira toujours à l'homme le seul moyen qu'il ait pour améliorer son sort.* » Et en un autre endroit, dans ce même livre sur *l'Avenir de la science*, dont le titre à lui seul était tout un programme : « *Organiser scientifiquement l'humanité*, — c'est lui qui soulignait, — tel est donc le dernier mot de la science moderne, telle est son audacieuse, mais légitime prétention (2). » Voilà, je pense, des promesses! qui vont un peu plus loin que l'ambition du chimiste ou du physicien ; et ce sont ces promesses auxquelles on prétend que la science aurait fait banqueroute.

Serrons cependant la question de plus près. En fait, les sciences physiques ou naturelles nous avaient promis de supprimer « le mystère ». Or, non seulement elles ne l'ont pas supprimé, mais nous voyons clairement aujourd'hui qu'elles ne l'éclairciront jamais. Elles sont impuissantes, je ne dis pas à résoudre, mais à poser convenablement les seules questions qui importent : ce sont celles qui touchent à l'origine de l'homme, à la loi de sa conduite, et à sa destinée future. L'inconnaissable nous entoure, il nous enveloppe, il nous étreint, et nous ne pouvons tirer des lois de la physique ou des résultats de la physiologie aucun moyen d'en rien connaître. J'admire autant que personne les immortels travaux de Darwin, et quand on compare l'influence de sa doctrine à celle des découvertes de Newton, j'y souscris volontiers. Mais quoi ! Pour descendre peut-être du singe, — ou le singe et nous d'un commun ancêtre, — en sommes-nous plus avancés, et que savons-nous de la vraie question de nos origines? « Dans l'hypothèse mosaïque de la création, — dit Hæckel, — deux des plus importantes propositions fondamentales de la théorie de l'évolution se montrent à nous avec une clarté et une simplicité surprenantes. » Mais, de plus, ajouterons-nous, « l'hypothèse mosaïque de la création » nous donne une réponse

(1) *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*. Édition Didot, t. IV des *Œuvres*, p. 395.
(2) *L'Avenir de la science*, p. 37.

à la question de savoir *d'où nous venons*, et la théorie de l'évolution ne nous en donnera jamais. Ni l'anthropologie, ni l'ethnographie, ni la linguistique ne nous en donneront non plus jamais une à la question de savoir *ce que nous sommes*, et soutiendront-elles, par hasard, qu'elles ne nous l'ont jamais promis? Il serait trop aisé de montrer qu'elles ne se sont pas proposé d'autre objet. « Je suis convaincu, — a dit Renan, — qu'il y a une science des origines de l'humanité qui sera construite un jour non par la spéculation abstraite, *mais par la recherche scientifique*... Quelle est la vie humaine qui, dans l'état actuel de la science, suffirait à explorer tous les côtés de cet unique problème?... Et si l'on ne l'a pas résolu, *comment dire qu'on sait l'homme et l'humanité* » (1)? Mais nous pouvons être assurés aujourd'hui que les sciences naturelles ne nous le diront pas. Ce que nous sommes en tant qu'animal, elles nous l'apprendront peut-être! Elles ne nous apprendront pas ce que nous sommes en tant qu'homme. Quelle est l'origine du langage? quelle est celle de la société? quelle est celle de la moralité? Quiconque, dans ce siècle, a tenté de le dire, y a échoué misérablement; et on y échouera toujours, et toujours aussi misérablement, parce que, ne pouvant concevoir l'homme sans la moralité, sans le langage ou en dehors de la société, ce sont ainsi les élémens mêmes de sa définition qui échappent à la compétence, aux méthodes, aux prises enfin de la science. Ai-je besoin d'ajouter qu'à plus forte raison les sciences naturelles ne décideront pas la question de savoir *où nous allons?* Qu'est-ce que l'anatomie, qu'est-ce que la physiologie nous ont appris de notre destinée? Elles nous avaient cependant promis de nous expliquer, ou de nous révéler notre nature, et, de la connaissance de notre nature, devait suivre celle de notre destinée. C'est en effet sa destinée qui détermine la vraie nature d'un être. Mais leurs recherches et leurs découvertes, — dont je ne méconnais pas au surplus l'intérêt — n'ont abouti finalement qu'à fortifier en nous notre attache à la vie, ce qui semble, en vérité, le comble de la déraison chez un être qui doit mourir.

Les sciences philologiques ont-elles mieux tenu leurs promesses? Hélas! en ce moment même, je les ai là, sous les yeux, tous ces livres, fameux naguère, où nous avons avidement cherché la réponse à nos doutes, et, en somme, qu'ont-ils établi? Dans la philosophie de la Grèce et de Rome les hellénistes s'étaient formellement engagés à nous montrer le christianisme tout entier! Mais ils n'ont oublié qu'un point : c'est de nous dire pourquoi, si

(1) *L'Avenir de la science*, p. 163.

le christianisme était déjà tout entier dans l'hellénisme, il n'en est pas sorti. Là pourtant est toute la question, et quand on retrouverait l'un après l'autre, dans les *Pensées* de Marc-Aurèle ou dans le *Manuel* d'Épictète, les « membres épars » du *Sermon sur la montagne;* quand l'inspiration stoïcienne, essentiellement aristocratique, ne serait pas, à vrai dire, le contraire de celle de l'Évangile; il resterait encore, il restera toujours que le *Sermon sur la montagne* a conquis le monde, et que ni le *Manuel* ni les *Pensées* n'ont rien engendré. Après comme avant les travaux de nos hellénistes, il demeure dans le christianisme quelque chose d'inexplicable par l'hellénisme, une vertu singulière, une puissance unique de propagation et de vie; — et c'est ce que confirment les travaux des hébraïsans.

Car eux aussi, les hébraïsans, ils nous avaient promis de dissiper ce qu'il y a d' « irrationnel » et de « merveilleux » dans l'histoire des origines du christianisme ou dans celle du « peuple de Dieu ». Ils devaient nous montrer dans la *Bible* un livre comme un autre, — le *Mahabahrata* du sémitisme, l'*Iliade* ou l'*Odyssée* d'Israël; — et il est vrai que jusqu'à ce jour tous les efforts de la philologie n'ont pu réussir à dater avec certitude ni l'*Odyssée*, ni le *Mahabahrata!* Mais c'est surtout à l'occasion de la *Bible* que leurs systèmes, aussi nombreux qu'arbitraires, se sont heurtés les uns les autres, et qu'après avoir vainement tenté de les concilier sous la loi d'une indifférence voisine du scepticisme, ils ont dû reconnaître que leur érudition avait plutôt embrouillé ce qu'elle s'était flattée d'éclaircir. C'est ainsi qu'il n'y a pas moins de six ou sept opinions sur l'origine ou sur l'auteur du *Pentateuque;* et que, s'il nous plaît d'en dater la composition du temps de Josué par exemple, ou de Saül, ou de David, ou de Salomon, ou de Josias, ou de la captivité de Babylone, ou d'Esdras, ou de Néhémias, ou des premiers Ptolémées, ou des Macchabées même, on le peut; et les maîtres de la philologie moderne en fourniront les raisons qu'on voudra. Comptez encore ce qu'il y a de théories sur la date et sur l'auteur du quatrième Évangile! Et, au bout de tout cela, quand on se demande quels sont enfin les résultats de cette débauche de critique, les fortes paroles de Bossuet sont encore celles qui reviennent invinciblement en mémoire : « Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions et de tout le texte quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, *le même corps de doctrine et enfin la même substance* (1)? » Il a

(1) *Discours sur l'Histoire universelle*, Part. II, ch. 28.

raison! même substance, et même « suite d'histoire »! histoire unique, de l'aveu même d'un Renan! substance irréductible! Quoi que ce soit, il y a quelque chose dans l'histoire du « peuple de Dieu » qui ne se retrouve dans aucune autre. Quelque ambition qu'on ait affectée de la « rabattre, » pour ainsi parler, sur le plan des autres histoires, elle y a résisté, elle en a triomphé. Si par un détour imprévu d'elle-même, l'exégèse, un jour ou l'autre, se trouvait avoir ainsi confirmé ce qu'elle avait prétendu détruire, il ne faudrait pas s'en étonner, puisque après tout c'est aujourd'hui sa seule espérance de salut. Et ce qu'il faut dire en attendant, c'est que bien loin d'avoir expulsé de l'histoire du christianisme l' « irrationnel » ou le « merveilleux » elle les y a réintégrés, puisque, dans l'histoire même du bouddhisme, les analogies d'évolution qu'elle croyait avoir découvertes n'ont pas tenu devant un examen plus attentif et plus consciencieux.

Autre promesse encore, à laquelle ont manqué les orientalistes à leur tour. Les quelques ressemblances qu'on a signalées entre le bouddhisme et le christianisme, pour être d'ailleurs infiniment curieuses, ne sauraient en effet masquer la différence profonde, la différence intime qui les sépare ou qui les oppose. J'avoue d'ailleurs sans difficulté que, dans l'état présent de la science, on la sent, cette différence, plutôt qu'on ne saurait la définir. Si quelques-uns de nos orientalistes avaient eu plus d'ouverture ou de largeur d'esprit, s'ils ne s'étaient pas confinés dans de minutieuses études de textes, c'est eux assurément qui auraient été les plus dangereux adversaires du christianisme. Ils le seront peut-être un jour! Mais, jusque-là, — comme les hébraïsans et comme les hellénistes, — ils n'ont apporté, eux troisièmes, qu'un élément de trouble dans la discussion, d'autres raisons de douter, non de croire, et des commencemens d'hypothèses plutôt que des solutions. Ne les a-t-on pas vus soutenir que Çakya-Mouni n'était peut-être qu'un « mythe solaire »? et s'ils réussissaient, quelque jour, à le démontrer, que subsisterait-il de la comparaison qu'on a tenté si souvent d'établir entre Jésus et Bouddha?

J'arrive enfin aux sciences historiques, — si ce sont des sciences, — et, comme les sciences naturelles, je ne puis m'empêcher d'observer qu'elles nous ont appris assurément beaucoup de choses, mais aucune de celles que nous attendions de leurs progrès. Les rois de Rome ont-ils existé, par exemple, ou ne sont-ils, peut-être, eux aussi, que des « mythes solaires »? Voilà sans doute ce qu'on appelle une « jolie question »; mais, à vrai dire, que nous importe? et quel intérêt a-t-elle bien de soi? La grande question est ici de savoir s'il existe *une loi de l'histoire*, et dans

quelle mesure nous y sommes asservis. Cependant c'est justement ce que nous ignorons, et je crains qu'on ne doive ajouter : c'est ce que nous ignorerons toujours. Sommes-nous nos maîtres? ou sommes-nous les esclaves de quelque « force majeure »? Nous acheminons-nous vers quelque but apparent? ou l'histoire n'est-elle que le « lieu », pour ainsi parler, du désordre et de l'incohérence? Ni la paléographie, ni la diplomatique, ni l'archéologie ne nous ont donné là-dessus de réponse. Elles nous en devaient une, pourtant, si nous ne les avions inventées, selon l'expression de Renan, que pour constituer la science des « produits de l'esprit humain, » et si cette science n'avait d'objet que d'augmenter, que de préciser, que de « théorétiser » notre connaissance de l'homme. « Quand on écrit sur les maîtres de Ninive, ou sur les Pharaons d'Égypte, on peut n'avoir qu'un intérêt historique; mais le christianisme est une puissance tellement vivante et la question de ses origines implique de si fortes conséquences pour le présent le plus immédiat, qu'il faudrait plaindre l'imbécillité des critiques qui ne porteraient à ces questions qu'un intérêt purement historique. » Ces paroles sont de J. F. Strauss (1). Mais nous dirons, nous, que, même quand on écrit sur « les Pharaons d'Égypte » ou sur « les maîtres de Ninive » on est tenu d'une autre obligation, plus haute, mais non moins rigoureuse, que de rétablir la succession des rois pasteurs ou de décrire avec exactitude le palais de Khorsabad. Si c'est donc l'obligation à laquelle nous avons vu depuis cinquante ou soixante ans les sciences historiques s'efforcer de se soustraire, il ne faut pas qu'elles s'étonnent de se l'entendre quelquefois reprocher. Le zend ou l'assyrien n'ont pas été créés pour qu'on les enseignât dans une chaire du Collège de France ou de l'Université de Berlin; l'érudition n'a pas son objet en elle-même; et de même que les sciences juridiques ne sauraient se détacher d'une philosophie du droit, les sciences historiques ne sont qu'une curiosité vaine, si leurs moindres recherches ne tendent pas à la philosophie de l'histoire.

Si ce ne sont pas là des « banqueroutes » totales, ce sont du moins des « faillites » partielles, et l'on conçoit assez aisément qu'elles aient ébranlé le crédit de la science. Qui donc a prononcé cette parole imprudente « que la science ne valait qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la religion prétend enseigner ? » et encore celle-ci, « que la science n'a vraiment commencé que le jour où la raison s'est prise au sérieux et s'est dit à elle-même : Tout me fait défaut, de moi seule me viendra mon salut? » Taisez-

(1) *Nouvelle Vie de Jésus*, préface de l'auteur, p. IX.

vous, raison imbécile! aurait sans doute répondu Pascal; et, à la vérité, nous ne saurions dire ce qu'il en sera dans cent ans, dans mille ans ou deux mille ans d'ici; mais, pour le moment, et pour longtemps encore, il semble que la raison soit impuissante à se délivrer seulement de ses doutes, bien loin de pouvoir faire elle-même son salut; et s'il est vrai que depuis cent ans la science ait prétendu remplacer « la religion », la science, pour le moment et pour longtemps encore, a perdu la partie. Incapable de nous fournir un commencement de réponse aux seules questions qui nous intéressent, ni la science en général, ni les sciences particulières, — physiques ou naturelles, philologiques ou historiques, — ne peuvent plus revendiquer, comme elles l'ont fait, depuis cent ans, le gouvernement de la vie présente. A défaut d'une certitude entière, mathématique et raisonnée, si nous avons besoin de nous former une idée de ce que nous sommes, et si le lien social ne peut subsister qu'à cette condition, les sciences peuvent nous y aider, mais il ne leur appartient pas de déterminer, et encore bien moins de juger cette idée. Pour le moment, dans l'état présent de la science, et après l'expérience que nous en avons faite, la question du libre arbitre, par exemple, ou celle de la responsabilité morale, ne sauraient dépendre des résultats de la physiologie. Le progrès qu'on avait cru faire, avec Taine et sur ses traces, en « soudant, — selon son expression, — les sciences morales aux sciences naturelles, » n'a pas été du tout un progrès, mais au contraire un recul. Si nous demandions au darwinisme des leçons de conduite, il ne nous en donnerait que d'abominables. Et, sans doute, d'un darwinisme à peine assuré de la solidité de ses principes, ou d'une physiologie rudimentaire encore, on en peut bien appeler à une physiologie plus savante ou à un darwinisme mieux entendu; mais, en attendant, il faut vivre, d'une vie qui ne soit pas purement animale, et la science, aucune science aujourd'hui ne saurait nous en donner les moyens.

C'est la raison de la révolution, ou de l'évolution, que nous voyons se produire et dont on trouverait les preuves, au besoin, dans la *Bibliographie de la France*. Non pas du tout que je me fasse illusion sur les « décadens du christianisme, » — c'est le titre d'un livre qui ne tient pas, lui non plus, ce qu'il semblait promettre; — et je n'abandonnerais volontiers, pour ma part, ni la philologie, ni l'exégèse même aux « néo-catholiques, » ou à nos « symbolistes ». S'il y en a de sincères, j'en sais qui le sont moins, et qui ne croient au fond qu'à eux-mêmes. J'ai moins de confiance encore dans les « néo-bouddhistes », avec leurs exercices, et je n'en mets décidé-

ment aucune dans ces nouveaux « mystiques » qu'on voit se délasser d'une traduction de Tauler ou de Ruysbröck en écrivant une pièce pour le Théâtre-Libre. Vingt ans plus tôt, je suis trop sûr qu'ils eussent été naturalistes, et leur mysticité n'est qu'une affaire de mode ou une « réclame » de librairie. Et je n'attribue pas enfin plus d'importance qu'elles n'en ont aux déclamations pieuses qu'on est surpris quelquefois de lire dans *le Peuple français* ou dans *l'Autorité*... Mais il n'en est pas moins vrai que l'évolution se produit, et, déjà, nous commençons d'en discerner quelques-uns des effets. Deux mots suffisent à les résumer : la Science a perdu son prestige ; et la Religion a reconquis une partie du sien.

II

« Toute réaction religieuse profitant d'abord au catholicisme, » c'est du moins Renan qui l'a dit, — il n'est pas étonnant qu'un Pape politique, s'inspirant le premier des nécessités de l'heure présente, ait conçu l'espérance et formé le projet de diriger le mouvement. C'était assurément son droit. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei :* et il y a aussi plusieurs aspects, ou, pour ainsi parler, plusieurs faces du christianisme. Puisque jadis, en des temps étrangement confus, l'Église avait triomphé de cette espèce d'éruption de l'instinct et de cette révolte de la nature, qui fut sans doute l'un des caractères essentiels de la Renaissance, et qu'elle avait même arraché l'empire de l'art au paganisme du XVe siècle ; — puisque, cent cinquante ou deux cents ans plus tard, elle avait pu contre-balancer la redoutable influence du cartésianisme, en l'absorbant, et même en s'en aidant pour développer ce qu'il y de substance rationnelle dans son propre enseignement ; — et puisque enfin, au début du siècle où nous sommes, elle n'avait pas refusé de traiter avec la Révolution, et qu'elle l'avait pu, sans rien abandonner de ses droits ou céder de son dogme ; — pourquoi, dans un temps comme le nôtre, s'il y a dans sa tradition quelque vertu sociale, et qu'aucune considération de l'ordre temporel n'en gêne plus le libre développement, pourquoi n'essaierait-elle pas de se présenter aux peuples sous ce nouvel aspect d'elle-même? et pourquoi n'y réussirait-elle pas? Évoluer n'est pas changer, a dit un ancien Père. *Quod evolvitur... non ideo proprietate mutatur :* c'est l'expression même de saint Vincent de Lérins. L'épanouissement des frondaisons de l'arbre n'est pas une « variation » du germe ; et ce n'est pas « changer », ce n'est pas devenir autre, que de développer le

contenu de sa loi, puisque au contraire c'est achever de devenir soi-même. On ne l'avait pas oublié, mais d'autres soucis, plus pressans, — et notamment celui de soutenir et de repousser l'assaut de la science laïque, — avaient surtout préoccupé les prédécesseurs de Léon XIII. Autres temps, autres soins! Qui se détacherait aujourd'hui de la communion de l'Église pour des « raisons philologiques » ? Et, d'un autre côté, si l'impuissance de la science physique ou naturelle à supprimer le « mystère » est prouvée, remontons donc maintenant à la source. Invoquons l'esprit de conciliation et de paix. Libres et dégagés des nécessités d'une lutte qui avait réclamé jusqu'ici toute notre activité, ne prolongeons pas d'inutiles controverses. Et après avoir prouvé la vérité ou la « divinité » de la religion par la continuité de son dogme immuable, prouvons-la maintenant par le bien qu'elle peut faire encore à ce monde inquiet et troublé.

C'est ainsi, ou à peu près, que l'on peut essayer de se représenter les intentions du pape Léon XIII, et il semble que, depuis dix-sept ans, tous ses actes comme toutes ses paroles aient tendu à ce grand dessein. Certes, il n'a rien abandonné ni des droits de l'Église ni de l'autorité du dogme, le pontife qui a écrit les mémorables *Encycliques* du 28 décembre 1878, *sur les Erreurs modernes;* et du 11 août 1879, *sur la Philosophie chrétienne;* et du 10 février 1880, *sur le Mariage chrétien*. Même, la seconde a scandalisé tous ceux à qui sans doute elle apprenait pour la première fois que saint Thomas est un des beaux génies dont se puisse honorer l'histoire de la pensée humaine. Mais, en proclamant l'indépendance de l'Église à l'égard des formes de gouvernement; comme en s'occupant des questions ouvrières avec une sollicitude particulièrement active; et comme en travaillant à préparer dans un lointain avenir la réconciliation en une des diverses communions chrétiennes; il a fait trois grandes choses, — dont la première conséquence a été de rendre au catholicisme, et généralement à la religion, leur part d'action sociale.

Les catholiques, — écrivait-il dans son *Encyclique sur l'origine du pouvoir civil*, du 29 juin 1881, — vont chercher en Dieu le droit de commander, et le font dériver de là comme de sa source naturelle, et de son principe nécessaire... Toutefois, il importe de remarquer ici que, s'il s'agit de désigner ceux qui doivent gouverner la chose publique, cette désignation pourra, dans certains cas, être laissée au choix et au jugement du plus grand nombre, *judicio multitudinis*, sans que la doctrine catholique y fasse le moindre obstacle, *non adversante neque repugnante doctrina catholica*... Il n'est pas question davantage des différens régimes politiques, et il n'existe pour l'Église aucune raison de ne pas approuver le gouvernement d'un seul ou celui de plusieurs, pourvu seulement qu'il soit juste et qu'il s'applique

au bien commun. Aussi n'est-il point interdit aux peuples (1)... de se donner telle forme politique qui s'adaptera mieux ou à leur génie propre, ou à leurs traditions et à leurs coutumes.

Ces paroles sont assez claires! Mais les idées mûrissent lentement dans l'esprit de Léon XIII, et c'est justement ce qui donne à tout ce qu'il dit tant de poids et d'autorité. Il a donc voulu revenir, à plusieurs fois, sur cette grande question, et on lit, dans la *Lettre aux cardinaux français*, du 3 mai 1892 :

Nous l'avons expliqué, *et nous tenons à le redire*, pour que personne ne se méprenne sur notre enseignement. Un de ces moyens (d'atteindre et de réaliser l'union) est d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté qui convient au chrétien, le pouvoir civil, dans la forme où, de fait il existe. Ainsi fut accepté en France le premier Empire au lendemain d'une effroyable et sanglante anarchie; ainsi furent acceptés les autres pouvoirs, soit monarchiques, soit républicains, qui se succédèrent jusqu'à nos jours.

... Lors donc que dans une société il existe un pouvoir constitué et mis à l'œuvre, l'intérêt commun se trouve lié à ce pouvoir, et l'on doit, pour cette raison, l'accepter tel qu'il est. C'est pour ce motif et dans ce sens que Nous avons dit aux catholiques français : Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous; respectez-le; soyez-lui soumis comme représentant le pouvoir venu de Dieu.

Son langage n'a pas été moins net, ni moins conciliant, sur la question ouvrière. Dans l'*Encyclique* du 29 juin 1881, après avoir défini l'inquiétude qui travaille les sociétés modernes, il poursuivait en ces termes hardis :

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que, au milieu de tant de périls, les chefs des États ne semblent disposer d'aucun remède propre à rétablir la paix dans les esprits et l'ordre dans la société. On les voit s'armer de la puissance des lois et sévir avec vigueur contre les perturbateurs du repos public. Mais, s'il n'y a rien de plus juste, ils feraient bien de considérer qu'un système de pénalités, quelle qu'en soit la force, ne suffira jamais à sauver les nations : *vim nullam pœnarum futuram tantam quæ conservare respublicas sola possit*. « La crainte, comme l'enseigne excellemment saint Thomas, est un fondement infirme. Vienne l'occasion qui permet d'espérer l'impunité, ceux que la crainte seule a soumis se soulèveront avec d'autant plus de passion contre leurs chefs que la terreur les avait jusque-là contenus avec plus de violence. D'ailleurs la terreur même jette ordinairement les hommes dans le désespoir; le désespoir leur inspire l'audace; et l'audace les précipite dans les attentats les plus monstrueux.

Mais, si le remède est dans le retour aux principes chrétiens,

(1) Il y a ici, dans les traductions françaises : « Sous réserve des droits acquis », ce qui me semble une traduction trop libre et un peu abusive du latin *Salva justitia*.

ces principes ont des applications immédiates et pratiques, et le Pape les a mis en lumière dans la célèbre *Encyclique* du 15 mars 1891 *sur la Condition des ouvriers :*

La raison formelle de toute société est une et commune à tous ses membres, grands et petits. Les pauvres, au même titre que les riches, sont de par le droit naturel des citoyens, c'est-à-dire du nombre des parties vivantes dont se compose, par l'intermédiaire des familles, le corps entier de la nation, pour ne pas dire qu'en toutes les cités ils sont le grand nombre... Comme donc il serait déraisonnable de pourvoir à une classe de citoyens, et d'en négliger l'autre, il devient évident que l'autorité publique doit prendre les mesures voulues pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière...

Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder, en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice ni l'humanité...

La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et creusé entre elles un abîme immense. D'une part, la toute-puissance dans l'opulence : une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources... de l'autre, la faiblesse dans l'indigence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Que l'on stimule l'industrieuse activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère, et s'opérer le rapprochement des deux classes.

Citons encore ce passage de la *Lettre sur la Question ouvrière*, à M. G. Decurtins, du 7 août 1893 :

S'il y a un motif grave et juste pour lequel l'autorité publique ait le droit d'intervenir pour protéger par des lois la faiblesse des ouvriers, on ne pourra pas assurément en trouver de plus grave et de plus juste que la nécessité de venir en aide à la faiblesse des enfans et des femmes.

Et d'autre part, il est évident pour tous combien serait imparfaite la protection donnée au travail des ouvriers si elle l'était par des lois différentes que chaque peuple élaborerait pour son compte, car les marchandises diverses venues de divers pays se rencontrant sur le même marché, certainement la réglementation imposée ici ou là au travail des ouvriers aurait cette conséquence que les produits de l'industrie d'une nation se développeraient au préjudice d'une autre.

Mais déjà sans doute, quand il écrivait cette dernière phrase, une idée encore plus hardie s'élaborait dans l'esprit de Léon XIII,

et déjà son active imagination voyait s'ouvrir les perspectives de l'*Encyclique* du 20 juin 1894 *sur l'Unité catholique :*

Pendant que notre esprit s'attache à ces pensées, — de réconciliation des Églises protestantes et des Églises orientales avec l'Église latine, — et que notre cœur en appelle de tous ses vœux la réalisation, nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, se dérouler un nouvel ordre de choses, et nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seraient le résultat naturel. L'esprit peut à peine concevoir le souffle puissant qui saisirait soudain toutes les nations, alors que la paix et la tranquillité seraient bien assises; que les lettres seraient favorisées dans leurs progrès; et que parmi les agriculteurs, les ouvriers, les industriels, il se fonderait sur les bases chrétiennes que nous avons indiquées de nouvelles sociétés capables de réprimer l'usure, et d'élargir le champ des travaux utiles, *quarum ope vorax reprimatur usura, et utilium laborum campus dilatetur.*

Et, dans un autre endroit :

Nous n'ignorons pas ce que demande de longs et pénibles travaux l'ordre de choses dont nous voudrions la restauration, et plus d'un pensera peut-être que nous donnons trop à l'espérance... Mais nous supplions les princes et les gouvernans, au nom de leur clairvoyance politique et de leur sollicitude pour les intérêts de leurs peuples, de vouloir équitablement apprécier nos desseins et les seconder de leur autorité... Le siècle dernier laissa l'Europe fatiguée de ses désastres, tremblante encore des convulsions qui l'avaient agitée. Le siècle qui marche à sa fin ne pourrait-il pas, en retour, transmettre comme un héritage, au genre humain, quelques gages de concorde, et l'espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la foi chrétienne ?

Ce sont là de nobles paroles, dont la noblesse n'est égalée que par la sincérité de l'émotion qui les anime, et certes aucun rêve, — si les expressions du Saint-Père lui-même nous autorisent peut-être à nous servir de ce mot, — ou aucune espérance ne saurait mieux convenir et aux aspirations de cette fin de siècle, et au caractère de l'illustre vieillard qui gouverne à peu près souverainement la croyance de 200 millions d'hommes. Il a compris ce que l'on attendait du plus grand pouvoir moral qui soit parmi les hommes, et le plus ancien. Résolument, il a lancé la barque de saint Pierre sur la mer orageuse du siècle, et ni l'impétuosité des vents, ni le tumulte des flots, ni la clameur même des passagers effrayés de sa tranquille audace ne l'ont un seul jour détourné de son but. Et si d'ailleurs il ne l'atteignait pas, si cette Providence, dont il ne se regarde que comme l'instrument, ne lui permettait pas de l'atteindre, il n'en aurait pas moins l'impérissable honneur de se l'être à lui-même marqué.

L'avenir lui saura surtout gré de s'être souvenu que le christianisme a commencé par être une religion de pauvres, et que, selon l'insolente et cruelle expression de Voltaire « la plus vile canaille l'avait seule embrassée pendant plus de cent ans ». Je crains bien que Renan ne voulût dire plus élégamment, et moins franchement, la même chose, quand il nous avertissait de ne pas nous représenter les voyages de Paul et de Barnabé comme ceux « d'un Livingstone... ou d'un François Xavier » mais plutôt « comme ceux d'ouvriers socialistes répandant leurs idées de cabaret en cabaret». Et sans doute il s'est applaudi d'avoir trouvé ce « cabaret »! *Differantur isti superbi, aliqua soliditate sanandi sunt.* L'Évangile ne rebute point les grands, ni les puissans, ni les sages; il ne les rejette pas; mais il les « diffère. » Si c'est justement l'honneur du christianisme, si ç'a été sa force à ses débuts, si peut-être il n'a pas donné de signe plus éclatant ni de preuve plus convaincante de sa mission, que de s'être adressé d'abord aux humbles de ce monde, là aussi est son avenir et, pour ainsi parler, dans la société que nous a faite la philosophie du siècle dernier, là est sa promesse d'éternité. Aucun pontife ne l'a mieux senti que le Pape Léon XIII, et, l'ayant senti, ne l'a dit avec plus d'abondance de cœur et d'ardeur de persuasion. Aucun ne l'a redit avec plus d'insistance. Et aucun surtout, en enseignant à ceux qui peinent l'inutilité de la violence ou de la révolte, et aux heureux du jour ce que leurs obligations envers leurs « frères » ont d'impérieux et d'absolu, ne l'a fait avec un plus vif sentiment de la fraternité humaine, de l'égalité chrétienne, et de la liberté apostolique.

III

Nous, cependant, que ferons-nous? Évidemment nous ne sacrifierons ni la science, et encore bien moins l'indépendance de notre pensée. Si nous n'admettons pas que la science puisse jamais remplacer la religion, — et nous en sommes convenus peut-être avec assez de franchise, — nous n'admettrons pas non plus qu'on oppose la religion à la science. L'Église aussi bien ne le demande à personne; et pourquoi le demanderait-elle, si ce n'est pas elle, mais si ce sont, comme on l'a vu, les Hæckel et les Renan, qui dans le récit biblique de la création, par exemple, ont reconnu le plus pur esprit de la doctrine évolutive? J'ajoute que l'impuissance radicale de la science à résoudre les questions d'origine et de fin semble avoir désormais opéré la séparation du domaine respectif de la certitude « scientifique », et de la certitude « inspirée ». Tenons-le donc pour dûment acquis : la physique ne peut

rien contre le miracle même, puisqu'il se définit par une dérogation de la nature à ses lois; l'exégèse ne peut rien contre la révélation; et j'ose bien avancer que, si l'on fonde jamais une morale purement laïque, une morale indépendante, — je ne dis pas de toute métaphysique, mais de toute religion, — ce n'est pas dans la physiologie que nous lui trouverons une base. L'indépendance de notre pensée n'aura donc à souffrir que dans la mesure où la foi serait affaire d'expérience et de raisonnement. Mais précisément, la foi n'est affaire ni de raisonnement ni d'expérience. On ne démontre pas la divinité du Christ; on l'affirme ou on la nie; on y croit ou on n'y croit pas, comme à l'immortalité de l'âme, comme à l'existence de Dieu. C'est pourquoi, comme je le disais, si l'on examine froidement la question, nous n'avons rien à sacrifier. Il n'appartient pas plus à la science d'infirmer ou de fortifier les « preuves de la religion, » qu'il n'appartient à la religion de nier ou de discuter les lois de la pesanteur ou les acquisitions de l'égyptologie. Chacune d'elles a son royaume à part; et puisqu'il ne dépend que de nous de nous rendre les sujets de l'une, ou de l'autre, ou de toutes les deux à la fois, que veut-on, que peut-on demander davantage?

Mais pouvons-nous également séparer la « morale » de la religion? C'est une autre question, beaucoup plus grave et plus délicate. Il ne paraît pas, en effet, que la morale ait été de tout temps ni partout nécessairement liée à la religion; et n'aurait-on pas même le droit de dire que, dans l'antiquité classique, le stoïcisme, entre autres doctrines, ou l'épicuréisme même, ne se sont « posés » qu'en « s'opposant » aux pratiques et aux superstitions du paganisme? Socrate encore a certainement été l'athée des « dieux » d'Aristophane. On a soutenu d'autre part que la religion était la création de la morale. J'ai sous les yeux, en ce moment même, un livre intitulé : *la Religion basée sur la morale*. C'est un recueil de conférences prononcées il y a quelques années en Amérique ou en Angleterre, et dont l'intention générale, si je l'ai bien comprise, est d'établir qu'on ne trouve Dieu qu'en le cherchant en soi-même. L'une et l'autre opinion, si différentes qu'elles puissent paraître, n'en reviennent pas moins au même point, qui est de faire de la morale une invention ou une conquête de l'humanité. Mais Edmond Scherer, à mon avis, voyait plus loin et plus profondément, quand il écrivait, en 1884, dans un remarquable article sur la *Crise actuelle de la morale :* « Sachons voir les choses comme elles sont : la morale, la vraie, la bonne, l'ancienne, l'impérative, *a besoin de l'absolu;* elle aspire à la transcendance ; elle ne trouve son point d'appui qu'en Dieu...

La conscience est comme le cœur : il lui faut un au-delà. Le devoir n'est rien, s'il n'est sublime; et la vie devient chose frivole si elle n'implique des relations éternelles (1). » C'est la vraie manière de poser le problème, et de le résoudre, peut-être. Il n'importe qu'en fait la morale soit sortie de la religion, ou la religion de la morale, ni même qu'il y ait eu des religions « immorales, » ou des morales « sans Dieu ». J'en dis autant de la question de savoir si nous instituerons quelque jour cette morale purement laïque dont je parlais tout à l'heure. Elle n'est pas mûre; et l'autre, la première, la question de savoir ce qu'il entrait de « surnaturel » dans la morale, ou de morale dans « la religion » d'un contemporain de Numa Pompilius, est oiseuse, pour le moment, comme n'intéressant que les historiens. Mais ce qui est essentiel, et ce qui est certain, c'est que la morale et la religion ne prennent tout leur sens, elles ne réalisent la totalité de leurs définitions, pour ainsi parler, qu'en se pénétrant l'une l'autre, et si je l'ose dire, qu'en s'amalgamant. « Une morale n'est rien si elle n'est pas religieuse », — c'est encore à Scherer que j'emprunte cette formule, — et, d'une religion, que resterait-il si l'on en ôtait la morale?

Une manière de le prouver serait de montrer que depuis tantôt deux mille ans, et jusque dans le siècle où nous sommes, tout ce que l'on a fait d'efforts pour « laïciser » la morale, ou la séculariser, n'a jamais été qu'une déformation, ou une altération, ou un déguisement de quelque idée « chrétienne ». Bayle autrefois, ou Taine de nos jours, ont essayé de la fonder sur la perversité naturelle de l'homme, et conséquemment sur l'obligation de refréner, de dompter, d'anéantir en nous les impulsions de l'instinct animal : c'est une idée chrétienne, si c'est le dogme même du péché « originel ». On le voit bien dans cette belle page des *Élévations sur les Mystères*, si littérale et si symbolique à la fois : « Contenons les vives saillies de nos pensées vagabondes... nous commanderons en quelque sorte aux oiseaux du ciel; empêchons nos pensées de ramper toujours dans les nécessités corporelles, comme font les reptiles sur la terre... Ce sera dompter des lions que d'assujettir notre impétueuse colère. Nous dominerons les animaux venimeux quand nous saurons réprimer les haines, les jalousies et les médisances. Nous mettrons le frein à la bouche d'un cheval fougueux, quand nous réprimerons en nous les plaisirs. » Pareillement, on retrouve une idée chrétienne, celle de la grâce, dans toutes les morales mystiques. On en retrouve une

(1) *Études sur la littérature contemporaine*, t. VIII, p. 182, 183.

autre, celle de la justice absolue, dans toutes les morales fondées, comme celles de Kant, sur « l'autonomie de la volonté. » Et s'il y a sans doute une morale positiviste, une morale issue de l'idée d'une participation de misères et d'une solidarité d'intérêts qui lierait les unes aux autres, dans l'infini de l'espace et du temps, les générations des hommes, une très belle morale, celle dont George Eliot a donné la plus noble expression : — « Puissé-je atteindre — les cieux très purs! être pour d'autres âmes — Le calice de vaillance en quelque grande agonie — Allumer de généreuses ardeurs, nourrir de pures amours, — Être la douce présence du bien partout diffus — Et dans sa diffusion toujours plus intense (1); » — qui ne reconnaît là l'idée même du *catholicisme* ou de la *catholicité*, pour mieux dire, mêlée avec l'idée de la vertu du sacrifice? Tant il est vrai que nous sommes imprégnés de christianisme! *In eo vivimus, movemur et sumus.* Et si jamais nous le rejetons, ce sera sans doute le fait le plus considérable de l'histoire du monde, — après celui de son institution!

Pour tous ceux donc qui ne pensent pas qu'une démocratie se puisse désintéresser de la morale, et qui savent d'ailleurs qu'on ne gouverne pas les hommes à l'encontre d'une force aussi considérable qu'est encore la religion, il ne s'agit plus que de choisir entre les formes du christianisme celle qu'ils pourront le mieux utiliser à la régénération de la morale, et je n'hésite pas à dire que c'est le catholicisme.

Non pas du tout à ce propos que je méconnaisse la haute valeur du protestantisme, sa raison d'être historique, et les exemples de vertu qu'il a donnés, qu'il donne encore tous les jours; mais le catholicisme a sur lui de grands avantages, dont le premier sans doute est d'être, selon le mot de Renan, « la plus caractérisée, et la plus religieuse de toutes les religions ». Le catholicisme est un gouvernement, et le protestantisme n'est que l'absence de gouvernement. C'est ce que prouve son histoire, qui n'est à proprement parler que celle de ses divisions. Représentez-vous une armée, dont les soldats refuseraient l'obéissance à leurs officiers, comme différant avec eux d'opinion sur une question de discipline ou de service : telle est l'image du protestantisme. « Placez Ignace de Loyola à Oxford, — a-t-on dit, et je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est un protestant qui l'a dit, — il y deviendra certainement le chef d'un schisme formidable. Placez John Wesley à Rome, il y sera certainement le premier général d'une société dévouée aux intérêts et à l'honneur de l'Église. Placez sainte

(1) Cité par W. H. Mallock, dans son livre : *Is life worth living*, p. 81, 82.

Thérèse à Londres, son enthousiasme inquiet se transforme en folie mêlée de ruse. Placez Joanna Southcote à Rome, elle y fonde un ordre de Carmélites aux pieds nus, prêtes à souffrir le martyre pour l'Église (1). » Ou en d'autres termes, faute d'être un gouvernement, le protestantisme, dont on est convenu d'admirer la souplesse, perd à jamais ses moindres hérétiques, mais le catholicisme, dont on a si souvent méconnu la « plasticité », absorbe d'ordinaire, annule, et parfois réussit à utiliser les siens, parce qu'il est un gouvernement. N'est-ce pas peut-être une grande chose, pour gouverner, que de commencer par être un gouvernement ?

Étant un gouvernement, il est aussi une « doctrine, » et une « tradition », dont j'ai connu récemment toute la force en lisant le dernier écrit de Tolstoï sur *la Guerre et l'Esprit chrétien*. Combien, me disais-je, le catholicisme n'a-t-il pas été sage, et politique même, en refusant toujours de livrer l'Écriture aux interprétations du sens individuel! Car il est écrit : « Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. » Oui, cela est écrit. Et il est écrit ailleurs : « Je vous le dis encore une fois, il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'un riche entre au royaume des Cieux. » Mais si la lettre de ces paroles n'est pas développée par l'esprit de la tradition, quel effet ne produiront-elles pas sur un humble lecteur — *infimæ sortis, pauperculæ domus* — puisqu'elles ont fourvoyé dans ce dédale d'erreurs le plus grand écrivain de la Russie contemporaine ! J'entends maintenant ce qu'on voulait dire autrefois quand on réduisait toute la querelle entre protestans et catholiques à la « matière de l'Église ». La notion même et, pour ainsi parler, le concept d'une Écriture ou d'un Livre ne se sépare pas de l'institution d'une autorité qui l'explique. « Eh quoi ! disait déjà saint Augustin, tandis qu'il n'est pas de science ou d'art si faciles qu'ils ne réclament un guide et un maître, la religion, seule au monde, n'aurait pas besoin qu'on l'enseigne et qu'on la dirige ! » Se peut-il rien de plus contradictoire? Qui ne voit que si l'Écriture était assez claire de soi pour toute intelligence, elle ne contiendrait rien qui surpassât les lumières de l'homme, auquel cas nous n'avions pas besoin d'un Dieu pour nous la « révéler? » Mais si la « révélation » était entière, et qu'elle n'eût pas besoin d'être perpétuellement éclairée comme d'en haut, alors nous serions Dieu lui-même. Le protestantisme a sans doute « la raison »

(1) Macaulay, *Essais philosophiques*, trad. G. Guizot, p. 275.

pour lui, mais une religion n'est pas une philosophie, et il faut reconnaître que le catholicisme a pour lui « la logique ».

Et il a enfin de n'être pas seulement une « théologie » ou une « psychologie » mais une « sociologie » si je l'ose ainsi dire, et c'est là, sachons-le bien, à l'heure critique où nous sommes, son plus grand avantage. Essayez en effet d'atteindre et de définir l'essence du protestantisme : c'est le salut individuel qui est sa grande affaire. Le pècheur s'y confond, il s'y abîme, et pour parler comme Luther, il s'y « engloutit » dans la conscience de son indignité, dans la terreur de son juge, dans l'effroi de la damnation. « Les moindres manquemens lui semblent des crimes », n'y ayant « indulgences » ni « œuvres » qui puissent les réparer. La préoccupation même de la foi détruit ainsi l'espérance en son cœur, et dans le naufrage de l'espérance sombre à son tour la charité. Comment en effet s'occuperait-on des autres, quand on est à ce point inquiet de soi-même, et d'autant plus inquiet que la conscience est justement plus scrupuleuse ou plus farouche? (1) Mais, dans le catholicisme, — à quelque monstrueux abus que la doctrine des indulgences et des œuvres ait pu donner lieu quelquefois, — il suffit de la ramener à son premier principe pour en apercevoir clairement la fécondité sociale. Les mérites des uns « s'appliquent » au salut des autres. La carmélite aux pieds nus qui pleure dans son cloître sur les péchés du mondain, les efface. Le moine qui s'en va mendiant sur les routes rachète la femme adultère au prix des humiliations qu'il essuie. Il s'établit ainsi, dans la société catholique idéale, une circulation de perpétuelle charité. Les vivans y prient pour les morts, les morts y intercèdent pour les vivans. Une justice plus clémente, un Dieu plus tendre à la faiblesse humaine y accorde aux élus la grâce des réprouvés. Et du centre à la circonférence de ce cercle infini, où l'humanité se trouve enveloppée tout entière, il n'est personne en qui ne retentissent, pour le désoler, les péchés, mais aussitôt, et pour le consoler, les mérites aussi des autres...

Est-ce à dire que nous puissions attendre du « catholicisme », ou, en général, de la « religion » ce que depuis trois ou quatre cents ans nous avons vainement attendu de la « science »? Nous ne le pourrions, en tout cas, que dans la mesure où nous aurions la « foi »; — qui est la chose qu'on ne se donne point. Mais, dans toutes les affaires de ce monde, comme il y a des temps de parler, il y en a de se taire, et d'autre part, pour le moment, je ne vois pas ce que nous objecterions bien à la doctrine catho-

(1) Voyez Taine, *Littérature anglaise;* t. II, *la Renaissance chrétienne.*

lique sur la séparation des « sciences morales » par exemple, et des « sciences naturelles ». Ç'a été la chimère de Taine, on le sait, que de vouloir à tout prix, comme il disait, les « souder » les unes aux autres, et rien n'est plus laborieux, ni plus triste en un sens, dans ses derniers écrits, que la peine qu'il se donne pour se persuader à lui-même qu'il y a réussi. Mais quand tous nos instincts seraient en nous d'origine purement animale, — ce que d'ailleurs on peut refuser absolument d'admettre, — ils ne laisseraient pas de différer étrangement d'eux-mêmes, depuis six mille ans que l'objet de la civilisation a été de nous soustraire aux servitudes de la nature. Nous n'en formerions pas moins dans l'univers, en dépit de Spinosa, comme un « empire dans un empire ». Et ce nouveau déterminisme, ce déterminisme moral, étant la condition de l'humanité, n'aurait rien de commun avec celui qui « conditionne » les phénomènes des sciences physiques et naturelles. On a reproché jadis au spiritualisme officiel, — celui de Cousin et de Jouffroy, — qu'il voulait partout et à tout prix mettre de la morale. Si le positivisme contemporain est tombé dans l'excès contraire, et s'il a prétendu, lui, traiter la morale comme il faisait la physiologie, il ne s'est pas moins écarté du vrai but. Rien ne l'autorisait à opérer cette confusion, qui a eu pour premier effet de placer la moralité sous la dépendance du savoir. C'est un premier point dont nous pouvons convenir avec l'enseignement de l'Église; — et je n'ai pas besoin d'en montrer l'importance.

En voici un second. L'erreur peut-être la plus grave que la philosophie du dernier siècle ait commise, — en la personne de Diderot autant ou plus que de Rousseau, — c'est d'avoir substitué le dogme de la bonté naturelle de l'homme à celui de sa perversité foncière. Ici ou ailleurs, j'ai tâché plusieurs fois de montrer ce qu'un sceptique tel que Bayle, qu'on n'accusera pas de timidité d'esprit, appelait « la nécessité d'un principe réprimant ». Si la nature est immorale, elle l'est en nous comme en dehors de nous. Nous, qui le croyons d'une certitude absolue, comment donc serions-nous étonnés ou choqués de ces paroles de l'Encyclique *Humanum Genus*. « La nature humaine ayant été viciée par le péché originel, et à cause de cela étant devenue beaucoup plus disposée au vice qu'à la vertu, l'honnêteté est impossible si l'on ne réprime pas les mouvemens tumultueux de l'âme et qu'on ne place pas les appétits sous l'empire de la raison... Mais les naturalistes nient que le père du genre humain ait péché, et par conséquent que les forces du libre arbitre soient en aucune façon débilitées ou inclinées vers le mal. Tout au contraire, ils exagèrent la

puissance et l'excellence de la nature, et mettant uniquement en elle le principe et la règle de la justice, ils ne peuvent pas même concevoir la nécessité de faire de constans efforts et de déployer un grand courage pour contenir et gouverner ses instincts désordonnés. » C'est ici la vérité même. On n'est, en la reconnaissant, ni protestant, ni catholique; on peut être évolutionniste. Que dis-je! c'est surtout aux évolutionnistes qu'il est impossible de se former une autre idée de la nature humaine. Le sang qui coule dans nos veines n'est-il pas en effet pour eux celui qui coulait, aux temps préhistoriques, dans les veines de nos premiers ancêtres, et n'y charrie-t-il pas toujours en quelque sorte le feu de leurs instincts lubriques ou féroces? Si l'apologétique orthodoxe a sans doute ses raisons pour n'avoir pas tiré plus de parti de cet argument, quelques partisans de l'idée d'évolution, — dont nous sommes, — y ont été en partie séduits par cet argument même. Et c'est un second point dont nous pouvons tomber d'accord : la vertu n'est que la victoire de la volonté sur la nature. Ce qui revient à dire, sans métaphore, que la volonté ne se détermine qu'en se dégageant de la nature.

Avec la même facilité nous admettrons encore que la question sociale » ne soit qu'une « question morale ». C'est le titre, aussi bien, qu'un philosophe allemand donnait naguère à l'un de ses livres, et assurément ce serait un grand point de gagné si jamais nous en comprenions toute la signification : *La Question sociale est une Question morale* (1). Cela veut dire, en effet, que l'on aura beau s'en flatter, il n'existe pas, il n'y aura jamais de moyens scientifiques de détruire l'inégalité des conditions parmi les hommes, — et après tout, faut-il souhaiter qu'il y en eût? — mais il y aura toujours, il y a toujours eu des moyens moraux d'atténuer ce que les conséquences de cette inégalité ont de plus troublant encore pour l'esprit que de douloureux pour le cœur. Cela veut dire que le « contrat social » n'est pas un contrat d'assurances, et que, par suite, aucun de nous ne saurait se décharger sur un pouvoir anonyme du fardeau de ses devoirs envers ses semblables, ni profiter des avantages de la société sans en subir ou sans en acquitter que les charges de finances. Et cela veut dire enfin qu'indépendamment des obligations de ne pas faire, il y en a pour nous d'agir, dont la première est de travailler à détruire en nous la racine de l'égoïsme, qui est notre attache animale à la vie... Mais je ne traite pas ici la « question sociale, » et il me suffit d'avoir indiqué ce que l'on veut dire quand on la

(1) Th. Ziegler, *Die soziale Frage eine sittliche Frage*, 1890.

transforme en une question morale. Car on voit la conséquence, et qu'au lieu d'en chercher la solution dans les analogies de l'histoire naturelle, comme font nos sociologues ; ou dans l'extension tyrannique des pouvoirs de l'État, comme font les socialistes ; ou dans la destruction de toute société, comme les anarchistes, on ne la trouvera pas non plus, cette solution chimérique, mais on n'en approchera qu'en la demandant à la morale de l'effort individuel !

La conclusion est évidente. Lorsque l'on tombe d'accord de trois ou quatre points de cette importance, il n'y a pas même besoin de discuter les conditions, ou les termes, d'une entente ; — et elle est faite. Si les bonnes volontés conjurées et continuées de plusieurs générations d'hommes ne suffiront certainement pas pour mettre ces trois ou quatre points hors de doute, ce serait une espèce de crime, et, en tout cas, la plus impardonnable sottise que d'essayer de diviser ces bonnes volontés contre elles-mêmes, ou de les dissocier, pour des raisons d'exégèse et de géologie. Supposé d'ailleurs que le progrès social fût au prix d'un sacrifice passager, qui ne coûterait rien à notre indépendance non plus qu'à notre dignité, mais seulement quelque chose à notre vanité, l'hésitation ne serait pas permise. Il faut vivre d'abord, et la vie n'est pas contemplation ni spéculation, mais action. Le malade se moque des règles, pourvu qu'on le guérisse. Lorsque la maison brûle, il n'est question pour tous ceux qui l'habitent que d'éteindre le feu. Ou si l'on veut encore quelque comparaison plus noble à la fois et peut-être plus vraie, ce n'est ni le temps ni le lieu d'opposer le caprice de l'individu aux droits de la communauté, — quand on est sur le champ de bataille.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE

MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

III [1]

LES ÉTABLISSEMENS DE CRÉDIT

Un phénomène contemporain est le changement d'attitude de l'argent vis-à-vis des autres marchandises. Les rapports entre vendeurs et acheteurs sont très différens, de nos jours, de ce qu'ils étaient dans le passé. Il semblait jadis que le « vendeur », c'est-à-dire celui qui *reçoit de l'argent* en échange d'un objet quelconque, fût l'obligé de l' « acheteur », de celui qui *donne de l'argent* en paiement de cet objet. Il n'en est plus de même aujourd'hui : l'argent se nivelle à son rang de marchandise. Le fait est saillant dans les relations du patron et de l'ouvrier, dont l'un achète et l'autre vend du travail. La législation, les mœurs surtout, concédaient ici au propriétaire d'argent une prééminence qu'il a perdue. Idéalement, le veau d'or, symbole de la richesse, continue d'avoir son autel ; pratiquement, il est forcé d'en descendre, pour aller chercher sa pâture. Encore ne mange-t-il pas toujours à sa faim.

Les prêtres attachés au service de cette idole, les banquiers, dont la profession passait pour la plus lucrative et tirait une sorte d'éclat de sa familiarité avec les métaux vénérés, sont désormais au nombre des moins favorisés de tous les commerçans. Leurs

(1) Voir la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1894.

chances de gain sont très réduites, leurs risques de perte demeurent indéfinis. Cet état nouveau tient en partie à l'augmentation de la fortune publique, — quand le cuivre devient or, l'or devient peu de chose; — il provient surtout du bon usage fait de cette fortune moderne, de l'organisation du crédit qui multiplie la richesse en enseignant la manière de s'en servir. Avant que les Parlemens ne se fussent préoccupés de mettre le crédit à la portée de tout le monde, des établissemens privés étaient parvenus à en faire jouir la plupart des citoyens auxquels le crédit est nécessaire et qui sont susceptibles de l'obtenir.

I

Ces établissemens, dont je me propose d'étudier ici les plus notables, ont, depuis trente ans, en démocratisant le commerce de l'argent, activé, à l'envi les uns des autres, la mise en branle des écus, jadis immobilisés dans les bas de laine. Ils ont contribué par là à accroître la production et conquis ainsi des titres à la reconnaissance, puisque chacun sait, sans être grand clerc, que c'est d'une augmentation du nombre des paires de souliers que vient l'augmentation du nombre des gens chaussés.

On ne connaissait naguère que deux espèces de banques : d'un côté, la banque d'État, institution nationale et tutélaire, mais attachée au rivage par ses devoirs plus encore que par sa grandeur, emprisonnée dans des règlemens que le souvenir de mésaventures historiques avait dû rendre très étroits; d'un autre côté, des banquiers privés : émetteurs, escompteurs ou « cambistes » suivant leurs spécialités; la plupart, en province, de médiocre surface; quelques-uns, à Paris, enrichis par des opérations heureuses, mais travaillant pour leur compte personnel et ne se croyant pas investis d'une mission sociale. Ç'a été le caractère des sociétés de crédit — caractère qui du reste leur est commun avec les grands organismes de ce siècle — que, préoccupées seulement au début de réaliser des bénéfices pour leurs actionnaires, elles ont peu à peu glissé, par une pente insensible, à cette situation d'établissemens semi-publics et d'intérêt général qu'elles occupent aujourd'hui dans l'opinion.

Leur objectif consistait à faire en très grand de très petites affaires, à devenir le banquier de la classe moyenne, la plus nombreuse, qui, jusqu'alors, n'avait pas de banquier. A eux quatre, le Crédit lyonnais, le Comptoir d'Escompte, la Société générale et le Crédit industriel ont ensemble 300 000 comptes de chèques. L'on voit bien la différence de leur clientèle avec celle de la Banque

de France par le montant relativement minime de chacun de ces comptes comparé à celui qu'ils atteignent à la Banque officielle : à cette dernière, le solde d'un compte particulier est en moyenne de 38000 francs; au Crédit lyonnais il n'est que de 6000 francs. Seulement le nombre des comptes ouverts par le Crédit Lyonnais est de 155000, tandis que celui des cliens de la Banque de France ne dépasse guère 15000, soit le dixième de l'autre. Loin de se contrarier, chacun de ces rouages a son rôle distinct. Les sociétés de crédit proclament hautement qu'elles ne pourraient subsister sans la Banque de France, dont l'organisation, plus parfaite que celle de n'importe quelle banque d'État, très supérieure notamment à la Banque d'Angleterre, — qui fait l'admiration de tous les gens incompétens, — sert de base aux transactions sur la totalité du territoire.

Unir la puissance des capitaux et des relations d'une banque d'État à la souplesse, à l'esprit commercial d'une banque privée; varier le traitement de la clientèle suivant les circonstances; fuir le machinisme inflexible sans se départir des règles qu'impose la prudence dans un colossal maniement de fonds, tel était le programme. Les financiers qui lui sont restés fidèles, ou qui, l'ayant passagèrement perdu de vue, ont su revenir bien vite à son exécution, sont ceux qui dirigent à présent les maisons les plus prospères.

Une innovation de ces banques collectives, c'est la publicité de leurs bilans et de leurs entreprises. La pénétration du grand jour, le contact avec l'opinion, signalent les conceptions actuelles, aussi bien dans l'industrie privée que dans le domaine politique. Les idées anciennes sur la pudeur des chiffres, sur ce que les hommes d'ancien régime nommaient le « secret des finances », ne s'accommodaient pas d'une pareille audace. C'était un système, pour les banques d'autrefois, de s'envelopper de mystère. Par ce procédé, qui donnait libre cours à des appréciations exagérées, leurs encaisses apparaissaient au public comme des puits sans fond. On suppose, écrivait en 1721 un négociant estimé, que le numéraire de la Banque d'Amsterdam « est de 3000 tonnes d'or, qui, évaluées à 100000 florins la tonne, feraient un produit presque incroyable... » Lorsque les armées françaises, au temps de la Révolution, envahirent la Hollande, il ne se trouva pas à Amsterdam la vingtième partie de ce que représentait cette somme. A Hambourg, les teneurs de livres faisaient serment de ne point révéler le total des dépôts entrant ou sortant, et, grâce à leur silence inviolable, la situation de la banque demeurait ignorée. Fidèles à ces erremens, les maisons privées s'appli-

quent encore à maintenir dans l'ombre leurs divers mouvemens de capitaux, pour ne point exciter l'envie en cas de gain, et ne point provoquer de panique en cas de perte. Lors du vote par les Chambres de l'impôt sur les opérations de bourse, l'un des plus riches banquiers de Paris cessa immédiatement de recevoir les ordres de bourse, parce qu'il ne lui convenait pas de soumettre ses livres à la vérification du fisc.

Cette publicité, à laquelle ils sont voués par leur constitution, n'est pas sans porter parfois préjudice aux établissemens de crédit : ils en tirent pourtant grande force en ce que, manœuvrant sous les yeux de leurs actionnaires, de leurs cliens et de leurs rivaux, ils ont dû resserrer leur gestion et leur comptabilité, afin de ne pas donner prise aux critiques. A mesure qu'ils grandissent en effet, grossit le mécontentement des intermédiaires, qu'ils suppriment, et les intérêts menacés par leur marche se coalisent pour leur barrer la route. Un avantage encore de ces vastes usines où l'argent, manipulé sans cesse, entre et sort sans se reposer jamais, est de recueillir les parcelles de capitaux sans emploi pour les mettre à bas prix au service de ceux qui les font valoir. Par là leur action a été immense sur le loyer des fonds de roulement du commerce. Elles ne jouent pas d'autre part un moindre rôle dans ce que l'on peut nommer la colonisation pécuniaire. Leurs agences, qui se ramifient chaque jour, sont les postes avancés de l'argent français et par là même de l'influence française.

Les ressources sont de deux sortes : le capital souscrit par les actionnaires, les dépôts de fonds à vue ou à échéance fixe. Du premier, les directeurs peuvent disposer à leur guise, en spéculations multiples, seules susceptibles de procurer de gros bénéfices, mais capables aussi de causer de forts mécomptes. La plupart se bornent à consentir à leur clientèle, sur ces fonds sans emploi, des prêts qui s'élèvent, dans les quatre principales sociétés, à 450 millions environ. Ces sommes, aux yeux de la banque, ne sont pas immobilisées : elles permettent aux industriels de payer des marchandises qu'ils emmagasinent, à certaines époques de l'année, pour les écouler ensuite après les avoir plus ou moins transformées.

Nul compte ne doit rester perpétuellement débiteur; autrement la société de crédit deviendrait le commanditaire de ses cliens, et c'est ce qu'elle redoute par-dessus tout. Ces « découverts », suivant le terme en usage, la maison de banque les accorde comme une récompense à ceux qui lui remettent une bonne quantité d'effets à l'escompte, parce qu'elle se contente souvent, sur des avances de plusieurs centaines de mille francs,

d'un intérêt très modique : 4 et demi ou 4 pour 100. Il y aurait folie pour l'établissement à mettre ces sommes qui lui sont dues en balance de celles qu'il doit lui-même au public ; il ne pourrait jamais recouvrer les premières avec la même rapidité qu'il devrait payer les secondes. Il ne saurait songer davantage à immobiliser les dépôts à vue et les comptes créditeurs dans une entreprise de longue haleine, voire la plus avantageuse, puisqu'il n'est pas aisé de réaliser les sommes ainsi engagées, que l'établissement est tenu de rembourser lui-même à première réquisition.

De même les valeurs mobilières, fussent-elles des meilleures, de celles qu'on est convenu d'appeler « de tout repos », subiraient, en cas de grave perturbation, une baisse énorme au moment précis où l'établissement aurait besoin de les vendre. C'est l'éventualité dont les Chambres se sont maintes fois préoccupées pour les caisses d'épargne. Mais les déposans de ces caisses, créanciers de l'État, se doutent bien qu'ils ne pourraient, en pareil cas, être remboursés à bureau ouvert, et qu'il leur faudrait accepter les échéances que leur débiteur fixerait par une loi. Les établissemens privés ne sont pas en même posture : si leurs cliens se contentent d'un demi ou 1 pour 100 d'intérêt, c'est afin d'être sûrs de toucher à leur gré le montant de leur avoir. A la première alerte, ils accourent ; la simple déconfiture d'une société importante suffit pour attirer à toutes les autres un *run* aux dépôts. Ce fut ce qui arriva lors de la chute de l'ancien Comptoir. La déclaration de guerre de 1870 enleva en quelques jours au Crédit lyonnais 70 pour 100 de ce chapitre, à la Société générale 85 pour 100. On estime que la panique légère amène 25 pour 100 de retraits, la grave 50 à 60 pour 100, la très grave 75 à 90 pour 100. Il faut toujours être prêt à ces catastrophes.

Les seules destinations rémunératrices de ces 1500 millions auxquels s'élèvent, dans les grandes banques de dépôt, les sommes remboursables à vue, sont l'escompte des effets de commerce et les emplois passagers que la Bourse offre habituellement aux capitaux sous forme de report. Pour que les sociétés de crédit soient en mesure de tenir leurs promesses, il faut que l'encaisse, le portefeuille des traites bancables et l'argent placé en reports, égalent les dettes exigibles à toute heure. Tandis qu'affolé par quelque krach, par la crainte d'un bouleversement social ou d'une complication extérieure, le bourgeois se présenterait aux guichets, l'établissement aurait, en quelques heures, réescompté à la Banque de France de volumineuses brochettes d'effets et en aurait rapporté des liasses de billets bleus et des sacs d'espèces sonnantes.

Lors du dernier emprunt d'un milliard, le Crédit lyonnais souscrivit personnellement au Trésor une somme de 300 millions de francs, qu'il venait de se procurer à la Banque par l'escompte de tous ses effets d'une échéance de quarante-cinq jours au plus. Le léger bénéfice que cette maison, après la répartition définitive, retira de sa souscription compensa à peine les frais, la perte d'intérêt de sommes improductives pendant plusieurs semaines; mais son unique but était de manifester, par une fierté légitime, la solidité de son portefeuille.

Ainsi, quoiqu'elles lui fassent une redoutable concurrence, les banques de dépôt s'appuient sur la Banque de France, au point que toute l'économie de leur système dépend de l'existence de celle-ci. Chose curieuse, la Banque de France, en aïeule indulgente, préoccupée avant tout de l'intérêt public, voit ses jeunes rivaux d'un bon œil, et s'applique plutôt à faciliter leur œuvre qu'à l'entraver. On n'a pas à craindre que les bureaux de la rue de la Vrillière manquent de billets en cas de panique : ils sont toujours à cet égard abondamment nantis. Une loi, qu'une après-midi suffirait à voter si les circonstances l'exigeaient, leur permettrait de livrer au public un milliard et davantage. Au moment de la conversion récente de la rente 4 1/2 pour 100, bien qu'il semblât probable qu'aucun remboursement ne dût être demandé par les rentiers, le ministre des Finances voulut néanmoins prendre ses précautions. Il prévint le gouverneur de la Banque du besoin éventuel que pourrait avoir l'État de quelques centaines de millions. M. Burdeau parlait de 500 : M. Magnin lui conseilla d'en demander 800, et, quelques jours après, les 800 millions de billets étaient tirés et signés, prêts à sortir des caisses au premier appel. Ils y sont restés sans emploi, ou, s'ils ont pris leur vol, ç'a été pour les nécessités périodiques de la circulation, qui exige chaque année le renouvellement du tiers en moyenne des billets de banque. Mais ce petit fait montre que les établissemens de crédit n'auraient aucune peine à convertir en espèces leur portefeuille d'effets.

A une condition cependant : c'est que ces effets de commerce seraient eux-mêmes de bonne marchandise. Les législateurs naïfs qui songèrent à faire régler par les pouvoirs publics l'emploi des dépôts, et qui permettaient de les affecter à l'escompte du papier, n'avaient oublié qu'un point dans les minutieuses prescriptions projetées : c'est qu'il y a des traites de 10 000 francs qui valent 10 000 francs, et d'autres qui ne valent pas deux sous. Rien, dans leur tournure extérieure, ne distingue celles-ci de celles-là. Elles ont même physionomie, même allure ; la seule différence réside

dans la qualité des signataires et dans le motif du tirage de la lettre de change. C'est là ce qui fait que les unes sont « saines », comme on dit, et que les autres ne le sont pas.

Sur le marché, le crédit d'une signature n'est nullement proportionné au chiffre de la fortune ou même au capital de la maison qui a émis ou accepté l'effet. Il y entre une grande part d'appréciation morale. Des traites au bas desquelles se trouvent les noms de Mallet ou d'Hottinguer sont bien plus haut cotées dans l'opinion que du papier émis par des banquiers beaucoup plus riches peut-être, mais moins anciens. Ces signatures de premier ordre n'abondent pas d'ailleurs sur la place : elles sont toujours plus demandées qu'offertes. Ainsi MM. de Rothschild frères sont de très petits cliens pour la Banque de France; ils ne lui donnent que fort peu d'effets à l'escompte, et, si l'on ne trouve guère leur papier dans la circulation, c'est qu'ils le rachètent souvent eux-mêmes. Bien des grands financiers ou des sociétés importantes agissent de façon semblable, suivant leurs disponibilités.

En revanche, il est des noms tellement « mauvais », que leur présence sur une traite, comme tireurs ou comme endosseurs, suffit à la faire écarter de l'escompte par la Banque, lors même que, par une hypothèse invraisemblable, cette traite porterait l'acceptation d'une des meilleures maisons de Paris. Ce qui constitue en effet le papier sérieux, c'est la *double responsabilité* de deux personnes solvables; dont l'une crée la lettre de change et dont l'autre s'engage à y faire honneur. La Banque de France exige une garantie supplémentaire, celle de l'endosseur, généralement un banquier. C'est là ce papier « à trois signatures » que les hommes du métier s'accordent à vouloir maintenir, à l'encontre de quelques imprudens qui ne songent pas qu'augmenter les risques de notre institution centrale ce serait amoindrir l'élasticité du crédit public.

Comme l'argent obtenu en faisant escompter des traites coûte beaucoup moins cher que celui des emprunts simples, bien des commerçans, parmi les plus honnêtes, n'hésiteraient pas à s'en procurer ainsi, d'une façon factice, par le « papier de circulation » à renouvellemens indéfinis, par des « tirages croisés » que deux maisons s'entendent pour effectuer mutuellement l'une sur l'autre, etc. Toutes ces combinaisons qui constituent le papier de complaisance, les sociétés de crédit s'appliquent à les découvrir et à les paralyser. Un service spécial est chez elles organisé à cet effet. Au Comptoir d'Escompte, ce soin regarde un conseil immuable et traditionnel, dont les membres se succèdent parfois

de père en fils et où sont encore représentées, à la troisième génération, cinq familles qui remontent à la fondation, vieille de près d'un demi-siècle. Le Crédit lyonnais possède deux contrôles, aux sièges de Paris et de Lyon; si par hasard un engagement douteux a été contracté, il est signalé aussitôt, afin que l'erreur commise ne se renouvelle pas.

Cet ensemble de précautions, et la multiplicité des renseignemens qu'elle comporte, sont nécessaires, non seulement pour se garer des pertes possibles, mais aussi pour éviter, en cas de réescompte à la Banque de France, de se voir refuser le papier défectueux par le crible du second degré qui fonctionne auprès de celle-ci, sous forme de comité non moins sévère que les précédens et, qui plus est, absolu. Jamais le gouverneur ne se mêlerait de faire admettre un effet écarté par le conseil. La signature de personnages haut placés, mais mauvais payeurs, y est rebutée comme celle de simples mortels, et des billets de députés sont protestés avec le sans-façon le plus parfait par les huissiers de la maison. Les risques sont d'ailleurs très divisés : à la Banque la moyenne des effets a été en 1893 de 661 francs; au Comptoir d'Escompte elle est descendue de 669 francs en 1892 à 587 francs en 1893. A la Société générale, dont les traites sont au nombre de 11 millions et demi par an, elle n'est que de 533 francs. Les autres établissemens oscillent entre ces divers chiffres. Grâce aux soins multiples pris par ces sociétés, les pertes provenant de créances irrécouvrables se sont renfermées dans des limites au-dessous desquelles il est difficile de descendre. Sur un mouvement de portefeuille qui dépasse 14 milliards de francs, le Crédit lyonnais ne perd pas annuellement plus de 300 000 francs. C'est un chiffre légèrement inférieur à celui de la Banque de France, pour un portefeuille presque identique.

II

Ainsi placés entre la nécessité de se procurer de bon papier, pour utiliser leurs dépôts, et la difficulté d'éloigner le mauvais pour ne pas perdre leur argent, les établissemens de crédit se sont fait les uns aux autres une concurrence active, dont le capital travailleur a recueilli tous les fruits, tandis que le capital oisif en faisait tous les frais. Le taux de l'escompte est allé sans cesse s'abaissant au profit de l'industriel, en même temps que l'intérêt des dépôts diminuait au préjudice du rentier.

Pour pouvoir vendre à l'un les espèces bon marché, il fallait ne pas les acheter trop cher à l'autre. Opérant sur des sommes

immenses, le plus léger écart constitue un chiffre considérable : pour le milliard que détient le Crédit Lyonnais une différence de 0 fr. 10 par 100 francs représente *un million* par an. Avant la guerre, en 1868, la Société générale donnait 3 pour 100 de ses dépôts à vue ; mais en ce temps-là le taux de l'escompte était de 6 pour 100, et celui des reports de 7 pour 100 sur les bonnes valeurs. A partir de 1878 la face des choses changea ; elle s'est si bien modifiée depuis lors, que le papier de banque se négocie aujourd'hui sur la base de 1 fr. 75 ou 1 fr. 62 d'intérêt annuel. Durant l'année 1892, cet intérêt tomba à 0 fr. 80 pour 100. Même il y eut pendant six semaines, en mai et juin, pénurie absolue d'effets à la Bourse, et la Société générale en fut réduite à acheter de la rente 4 1/2 pour 100, faute de pouvoir trouver à ses fonds un emploi rémunérateur.

Désireux d'éviter cette extrémité fâcheuse, puisqu'elle compromet la liquidité de leurs dépôts, les divers établissemens font la chasse à la clientèle ; ils ont des placiers, des « démarcheurs », chargés d'aller à domicile offrir aux maisons sérieuses cet argent, naguère si rare et si fier, qui s'offre à présent de façon si modeste. Ces courtiers ne se rebutent pas, reviennent souvent à la charge, et c'est à qui arrachera aux autres une signature solide. S'agit-il de gros personnages, on ne se contente pas de les solliciter par députation : le président du conseil d'une des sociétés les plus florissantes ne dédaignera pas, tout grand seigneur qu'il soit lui-même dans le monde financier, d'aller en personne, accompagné d'un de ses chefs de service, engager les pourparlers et visiter un client précieux à conquérir pour ses actionnaires.

L'ardeur des poursuites amène parfois d'amusans quiproquos. On sait que tout effet de commerce doit être revêtu d'un timbre de 5 centimes par 100 francs. La taxe, insignifiante pour les petites sommes, est assez lourde lorsqu'il s'agit de traites de 100 000 ou 200 000 francs. Pour économiser cet impôt, qui ne frappait au début que les effets *créés en France*, beaucoup de grandes banques s'arrangeaient de manière à les faire créer à l'étranger, par des hommes de paille. Elles acceptaient ou endossaient ensuite ces billets, et les livraient à la circulation sous leur responsabilité. L'une de ces maisons, entre autres, avait recours, pour cette besogne, au père d'un de ses employés nommé X..., dénué de toute opulence et vivant, dans une petite ville d'Allemagne, d'une rente de quelques centaines de thalers ; ce qui ne l'empêchait pas d'apposer annuellement sa signature sur des effets qui montaient ensemble à un bon nombre de millions de francs. Ce brave homme reçoit un jour de Paris une lettre recommandée conçue à peu près en ces termes :

« Monsieur X... nous remarquons que vous faites depuis plusieurs années de grandes affaires sur notre place... Nous sommes en mesure de vous offrir, pour l'escompte de vos traites, des conditions sensiblement plus avantageuses, croyons-nous, que celles de vos correspondans actuels, et nous nous mettons à votre disposition, si vous voulez bien entrer en relations avec nous, etc... » La missive émanait d'un employé d'un autre établissement de crédit, dont on ne pouvait que louer le zèle, bien qu'il ait été cette fois mal récompensé : le destinataire, ne comprenant pas un mot de français, envoya simplement à son fils cette lettre qui ne pouvait pas recevoir de réponse.

A voir le taux minime où est descendu l'escompte, sur le marché libre, on se demande pourquoi la Banque de France, à qui l'argent semble ne rien coûter, grâce à son privilège d'émission, maintient le prix de 2 et demi pour 100, et renonce aux nombreux effets qu'un abaissement plus ou moins notable de ce chiffre ferait entrer dans son portefeuille. Le motif en est simple : les établissemens de crédit sont des commerçans, libres de traiter à leur guise, à des conditions diverses, avec chacun des membres de leur clientèle. Ils ont un tarif qui varie suivant les effets et les localités. Ce tarif même, ils y dérogent quand bon leur semble. Ils prendront, comme la Banque d'Angleterre, des traites de valeur identique à des taux différens, selon la qualité des signatures. Il est vrai qu'ils escomptent des effets à destination des plus petites campagnes. Ces derniers, toujours plus onéreux, — 4 pour 100 au minimum, — forment ce qu'on appelle le papier « déplacé », c'est-à-dire non susceptible d'escompte à la Banque de France, parce qu'il est en dehors des 260 villes où existent des succursales, des bureaux auxiliaires, ou un simple rattachement. Les commissions sont en outre assez chères, puisqu'il faut s'entendre pour le recouvrement avec des huissiers du cru, dont les conditions semblent léonines, sans toutefois enrichir beaucoup ces officiers ministériels. Il en résulte qu'une société de crédit encaissera gratis, pour le compte de ses cliens, une traite de 1 000 francs sur Paris, Bordeaux ou Marseille, tandis qu'elle leur fera payer 1 franc 25 cent. pour un effet de 30 francs, sur Fontenay-aux-Roses.

La Banque de France, elle, est tenue de tout prendre à un prix uniforme sans distinction de signatures ni d'effets; et, si les gros lui rapportent, les petits lui coûtent. Présenter une traite de 15 francs aux Batignolles ou aux Buttes-Chaumont est une mauvaise affaire. Ces coupures minuscules ne sont pas un mythe : à Paris seulement, l'an dernier, la Banque a encaissé 26 000 effets de 10 francs ou au-dessous et 931 000 effets de 11 à 50 francs.

Les établissemens de crédit, trouvant précisément que les frais, pour de pareil papier, dépassent les bénéfices, repassent volontiers à la Banque ce qu'ils en ont, lors des échéances.

De plus le cours de l'escompte est capricieux; il saute en quelques semaines du simple au double. Si la Banque de France modifiait le sien douze fois par an, — comme la Banque d'Angleterre qui, d'un mois à l'autre, en 1893, passait de 2 et demi à 5, — le commerce ne manquerait pas de jeter les hauts cris. La fixité du taux est un mérite de notre grande institution nationale, contraire peut-être à ses intérêts propres, mais à coup sûr avantageuse au public. Attentive à la maintenir, elle sait, lorsque le chèque sur Londres menace de monter au *gold point*, autrement dit d'atteindre le niveau où l'exportation de l'or français en Angleterre deviendrait profitable, se défendre par des procédés qu'il n'y a pas lieu d'indiquer ici, mais qui font honneur à son ingéniosité.

Les dépôts à échéance fixe, mais peu éloignée, produisent un intérêt plus fort que celui des dépôts à vue; l'établissement de crédit doit donc leur faire rapporter davantage. Ayant ici quelques semaines ou quelques mois pour se libérer, il consent à ses emprunteurs un délai analogue, et place ces fonds en avances sur titres ou marchandises. Celles-ci sont les moins importantes : les marchandises warrantées ne représentent que 12 millions de francs, contre 62 millions de prêts sur titres, au Comptoir d'Escompte. La proportion entre la somme avancée et la valeur des articles servant de gage, — qu'il s'agisse de peaux, de sucres ou de fers, — varie suivant la stabilité de leur prix et la cherté plus ou moins grande du moment. Il va de soi que les chances de dépréciation sont moindres quand les cours sont bas. La plupart des établissemens s'accordent à suivre à ce sujet le tarif établi par la Banque de France. Quoique d'ailleurs les sociétés de crédit accueillent indifféremment les fonds d'État, actions et obligations, français et étrangers, cotés ou non à la Bourse, les bilans réunis du Crédit lyonnais, du Comptoir d'Escompte et de la Société générale n'accusent ensemble, en fait d'avances sur valeurs mobilières, que 200 millions, tandis que la Banque de France, quoiqu'elle n'admette qu'une centaine de valeurs, exclusivement françaises, absorbe dans ce service une moyenne de 300 millions. Ici la lutte était plus difficile parce que, les valeurs sur lesquelles portent les emprunts étant moins solides, ou moins aisément négociables, la prudence oblige les établissemens libres à se montrer moins larges, aussi bien sur le taux que sur la quotité des prêts.

Le principe de la division des risques, qui règle la composition

de leur portefeuille, doit présider également à celle de leurs avances. Elles évitent de se charger de trop gros paquets; elles recherchent la variété. Des influences puissantes les forcent-elles à se départir, même pour un court laps de temps, de leur réserve ordinaire, c'est avec une profonde répugnance que leurs chefs contracteront un engagementqu'ils jugent dangereux, quelque lucratif qu'il puisse être. Lors de l'avance d'une trentaine de millions faite au Panama vers 1888, par un groupe de grandes sociétés, — avance dont la presse a maintes fois parlé depuis, — le directeur d'un des établissemens syndiqués disait à ses collègues, en quittant la salle où l'affaire venait de se conclure : « J'aurais mieux aimé m'être cassé la jambe que d'avoir eu à donner cette signature-là. » Plus tard, par une singulière ironie des événemens, quelques orateurs transformèrent en usure adroitement exécutée ce prêt que l'on n'avait pu arracher aux intéressés qu'en faisant appel à leur patriotisme!

III

Si les établissemens de crédit redoutent à un tel point les immobilisations de capitaux, « accrochés » dans une affaire, non pas toujours mauvaise, mais par laquelle leurs ressources disponibles se trouvent paralysées durant de longues années, c'est que tous, sans exception, ont éprouvé de ce chef de grandes pertes. L'expérience qu'ils ont acquise leur a coûté cher; la première période de leur existence est semée de cuisans souvenirs.

L'examen de ce passé montre combien est faux cet axiome qui roule parmi le vulgaire que « l'argent va toujours à l'argent », et qu'il suffit d'en avoir beaucoup pour en gagner énormément. Si la vie privée n'était pas murée, la mise à nu des péripéties auxquelles sont sujettes les spéculations des capitalistes serait instructive. L'on y verrait combien de fois les entreprises les plus sages, celles même dont le public profite, ont donné de mécomptes à leurs auteurs, quelque riches qu'ils puissent être. Le nombre est plus grand qu'on ne croit des « affaires » ou tels grands banquiers qui pensaient faire merveille en y participant, ont presque toujours englouti d'assez beaux deniers, bien que plusieurs industries aient gagné, en fin de compte, à leurs hardies tentatives.

Les exemples qu'il serait indiscret de demander aux fortunes particulières, l'histoire des établissemens publics de crédit nous les fournit.

Leur doyen est le Comptoir d'Escompte. Lorsque éclata la révolution de 1848, ce fut, parmi les banquiers de Paris, un désarroi général, la suppression absolue de tout crédit. Les simples recouvremens devenaient eux-mêmes impossibles. Les pétitions affluaient à l'Hôtel de Ville, siège du gouvernement provisoire, lui demandant de remédier à cette panique. Une intervention du même genre, en 1830, avait coûté à l'État près de 30 millions : c'était un précédent peu encourageant. Un décret fut pourtant rendu, autorisant la création, dans les principales villes, de comptoirs d'escompte dont le capital serait formé : un tiers en argent par les associés souscripteurs; un tiers en obligations *par les villes;* un tiers en bons du Trésor *par l'État.* Ces deux derniers tiers ne représentaient qu'une caution éventuelle, les ressources liquides devant être fournies par l'initiative privée. Le premier comptoir fut ainsi fondé à Paris, au capital de 20 millions de francs, dont 13 333 000 consistaient en une promesse de la Ville et de l'État de payer un jour cette somme, au cas où les 6 666 000 francs, effectivement versés par les actionnaires, viendraient à disparaître.

Aux heures difficiles du début il n'était d'ailleurs pas question de savoir si l'on perdrait ces 6 666 000 francs, mais d'abord si on les trouverait. Or on ne les trouvait pas. Dans cette capitale où l'on remue des milliards, il fut impossible, à cette heure troublée, de mettre la main sur six pauvres millions indispensables pour galvaniser le crédit en défaillance. *Et nunc erudimini!* M. Pinard, futur directeur de l'institution, frappait à toutes les portes, courant Paris dans un fiacre, tout en avalant force laudanum pour calmer une indisposition qui l'aurait justement engagé à rester chez lui. On ne parvint pas à réunir plus de 1 587 000 francs; encore avait-il fallu, pour atteindre cette somme, le concours de la chambre des notaires et de plusieurs sociétés de bienfaisance, qui sans doute pensaient ne jamais revoir la souscription qu'elles avaient aumônée.

Devant l'insuffisance de ce fonds de roulement, l'État, qui venait de constituer pour l'ensemble de la France une dotation de 68 millions, dite « du petit commerce », avança un million en espèces, et les opérations commencèrent. En douze jours, 30 000 effets à deux signatures, d'une valeur de 13 millions et demi, présentés par plus de 5 000 personnes, furent admis à l'escompte. Pour accroître leur capital social, les administrateurs du Comptoir levèrent des actionnaires comme le gouvernement levait des soldats. Par une sorte de conscription financière à laquelle leurs cliens durent se soumettre, une retenue de 5 pour 100 sur le montant

de leurs effets était imposée aux négocians. Le produit de cette retenue leur était restitué sous forme d'actions.

Telle fut l'humble et laborieuse origine de ces institutions de crédit, si embarrassées à l'heure présente par l'emploi de leurs richesses. On ne les regardait au début que comme des rouages temporaires, destinés à disparaître quand le pays aurait recouvré son aplomb. Le décret qui servait d'acte de naissance au Comptoir ne lui accordait que trois ans de vie. Son existence, en 1850, fut prorogée de six ans, sur la demande des actionnaires, libres dès lors et affranchis de l'enrôlement obligatoire, qui n'avait pas tardé à être supprimé. Les actions pourtant n'étaient pas encore intégralement souscrites; le dividende demeurait peu appétissant. Mais le gouvernement avait augmenté ses avances, et les dépôts à vue, auxquels on bonifiait un intérêt de 4 pour 100, se chiffraient déjà par une dizaine de millions de francs.

La situation s'améliora peu à peu : dans les premiers mois qui suivirent la fondation, plus du tiers du capital s'était trouvé compromis par le non-paiement d'effets en souffrance; tandis qu'à la fin de 1852 le total des effets impayés depuis 1848 ne s'élevait plus qu'à 450 000 francs, quoique le montant annuel du portefeuille fût passé de 100 à 300 millions. L'année suivante (1853) le Comptoir se dégageait de la tutelle de l'État et triplait aisément son capital. Depuis le jour où, émigrant de l'appartement du Palais-Royal qui lui avait servi de berceau, il alla s'installer, rue Bergère, dans cet hôtel Rougemont qu'il rebâtit et transforma par la suite, jusqu'à l'heure néfaste où il paya de sa vie un instant d'aberration de ses chefs, l'ancien Comptoir fournit une brillante carrière. Ni le succès d'établissemens plus jeunes, ni la gravité de la faute commise, ne peuvent faire oublier à l'impartiale histoire les services rendus pendant quarante ans par cette maison, à qui la liquidation amiable a d'ailleurs permis de recouvrer la presque intégralité de son avoir.

Chacun sait ce que fut cette lamentable affaire des cuivres. L'escompte était, à la fin de 1887, en diminution sensible. D'importans articles de marchandises tombés à des prix très bas ne provoquaient pas de demandes, tandis que les caisses de la rue Bergère contenaient, pour Paris seulement, près de 200 millions de dépôts et de comptes créditeurs dont il fallait tirer parti. A ce moment, la Société des métaux, en vue de se procurer une grosse quantité d'étains et de cuivres, dont les cours étaient avilis par une production exagérée, demanda l'appui financier du Comptoir et en obtint des avances sur les cuivres qu'elle achetait. L'opération, d'abord commerciale, ne tarda pas à dégénérer en pure spéculation. Pour consolider et accroître la hausse que

ses premiers achats avaient déterminée, la Société des métaux imagina de régler la production des cuivres dans le monde entier, en traitant à cet effet avec les principales mines. Le directeur du Comptoir eut la folie de garantir l'exécution de ces contrats gigantesques. Une fois pris dans l'engrenage où ce fatal engagement l'avait jeté, l'établissement fut, jour par jour, envahi par un afflux inouï de cuivre à mesure que ses espèces monnayées l'abandonnaient. Informé de cette périlleuse transmutation de métal, le conseil d'administration, qui l'avait d'abord ignorée, n'osa pas courir le risque des pertes qu'eût entraînées une vente forcée des marchandises dont il était déjà détenteur. Pendant toute l'année 1888 les mines de cuivre, bénéficiant des marchés qu'elles avaient passés, augmentèrent sans cesse leur production, tandis que la consommation, refusant de payer les prix excessifs demandés pour ce métal, se réduisait au minimum. Plusieurs combinaisons destinées à faciliter la résiliation des traités échouèrent. Les demandes d'argent de la Société des métaux au Comptoir devinrent plus pressantes, ses moyens d'y satisfaire moins aisés. Déjà de puissans cliens mis en éveil, — le gouvernement russe, entre autres, qui avait 20 millions de dépôts, — redemandaient leurs fonds. Ce fut alors que M. Denfert-Rochereau, écrasé sous le poids des responsabilités qu'il avait assumées, se donna la mort.

Ce malheureux homme était directeur du Comptoir depuis sept ans, et y comptait vingt-six ans de services. Entré comme petit employé, mis en évidence par un hasard favorable, — un rapport difficile, demandé à l'improviste dans les bureaux, et que seul il sut rédiger avec rapidité, — il était monté, de poste en poste, jusqu'à ce gouvernail qu'il n'avait pas su tenir. Longtemps en effet avant sa chute, l'ancien Comptoir s'enlizait dans l'inaction, au point de vue des transactions professionnelles. Au lieu de compenser la baisse du taux de l'intérêt commercial par un mouvement plus rapide de ses capitaux, il demandait la plus large part de ses bénéfices aux opérations financières.

IV

C'était l'ancienne école, l'ancien jeu : prêts lucratifs à des États obérés, à des sociétés momentanément gênées; participations à des affaires nouvelles dont on contribue à former le capital; émissions de titres que l'on prend « fermes » à un certain prix, et que l'on classe dans sa clientèle, à ses risques et périls, avec une majoration de cours... si possible. L'ensemble de ces spéculations absorbait une notable part de l'activité des sociétés

de crédit. Leur rôle d'intermédiaire eut sa raison d'être dans un moment où l'épargne était sollicitée, au fur et à mesure de sa formation, par cent entreprises diverses : chemins de fer, travaux d'édilité, gaz, mines ou forges, tant en France qu'à l'étranger. Ces créations n'étaient pas toutes du meilleur aloi; il serait injuste pourtant d'accuser les établissemens de crédit d'avoir développé la fièvre de spéculation qui sévissait au commencement de l'Empire. En 1856, avant qu'ils ne fussent entrés en scène, le gouvernement, effrayé du nombre et de l'importance des émissions nouvelles, s'appliquait à les restreindre. Mais la transformation de l'outillage industriel commençait à peine, et les traités libre-échangistes de 1860 allaient donner au commerce français une extension inouïe. Il passa en cinq ans de 3 à 6 milliards.

De cette époque (1863) date la fondation presque simultanée de la Société générale à Paris, du Crédit lyonnais à Lyon, et d'autres moins notables dont plusieurs ont disparu. Ces cadets ne firent aucun tort à leurs aînés : le Comptoir d'Escompte distribua, en 1866, 63 francs de dividende, — plus de 12 pour 100 du capital. — « Les difficultés, disait, dans son rapport d'ouverture, le Conseil de la SociétéGénérale, résideront beaucoup plus dans la multiplicité que dans l'insuffisance des affaires proposées, pour le développement du commerce et de l'industrie. » Le contraire aujourd'hui serait vrai, puisque, de 4 milliards en 1889, le chiffre des émissions est tombé à 2 milliards en 1891 et à 300 millions en 1893. Les établissemens de crédit sont-ils responsables de cette stagnation? Ils ont été accusés par les uns d'avoir, pour toucher de gros courtages, patronné des entreprises peu viables et contribué ainsi à développer la méfiance de l'épargne. D'autres les blâment au contraire d'oublier leur rôle d'éclaireurs de l'armée financière, en montrant une timidité exagérée vis-à-vis des affaires qui n'ont pas fait leurs preuves. Cependant avec les emprunteurs considérés, devant qui toutes les bourses sont prêtes à s'ouvrir, les intermédiaires se trouvent travailler pour la gloire. A peine si on les gratifie d'un pourboire misérable, sous le nom de « commission de guichet. » La Ville de Paris, lors de son émission récente, leur allouait 2 francs par obligation, qu'ils ont eux-mêmes rétrocédés presque entièrement à leurs correspondans de province, poussés par le souci qui les force, pour ne pas déchoir, à présenter un gros chiffre de souscription.

Une loi inéluctable associant le danger au bénéfice, les sociétés de crédit, lorsqu'elles fournissent de leur poche le capital d'une entreprise, diminuent l'aléa en se cédant les unes aux autres une portion de leur mise. Par ce système de placemens à deux et trois degrés s'effectuait, en faveur des propriétaires d'une seule action

des nouvelles banques collectives, une démocratisation des tentatives vastes, lourdes et largement rémunératrices parfois, qui demeuraient précédemment le monopole des financiers. Évolution identique à celle qu'a voulu favoriser la loi de 1893 sur les sociétés anonymes; d'où il résulte que, moyennant 25 francs prélevés sur leurs économies, un journalier ou une servante de ferme peuvent s'intéresser directement à des exploitations industrielles dans lesquelles le labeur d'autres journaliers a pour but de leur produire des dividendes. Cette pulvérisation du capital n'enrichira pas, à vrai dire, tous ces actionnaires minuscules; mais n'y a-t-il pas avantage social à ce que le plus de gens possible, en s'ingéniant à grossir leur avoir, apprennent combien il est aisé de le perdre et difficile même de le conserver.

La Société générale, après une période de prospérité, durant laquelle sa collaboration au nouveau Paris de M. Haussmann, au cabotage à vapeur sur les côtes françaises, aux mines de fer de l'Algérie, aux chemins de fer créés dans l'ancien et le nouveau monde, lui avait procuré un revenu moyen de 11 pour 100, se vit, par l'insuccès de deux affaires seulement, privée de la majeure partie de ses ressources. Or ces affaires exotiques, qui ont mérité la réprobation universelle parce qu'elles ont mal tourné, étaient habilement engagées. Participante, en 1870, de la Société des guanos, dans un achat, fait à l'État péruvien, de deux millions de tonnes de cette marchandise; peu après, concessionnaire d'un port au Callao, la Société Générale semblait alors effectuer des opérations assez bonnes pour que d'autres nations, jalouses de l'influence que la France allait prendre au Pérou, lui aient disputé la place. Lucratives au début, ces entreprises ne tardèrent pas à se gâter. Le tort de l'établissement fut, comme il arrive souvent, de s'y enfoncer davantage. Erreur banale! on ne peut s'empêcher d'envoyer un second million à la recherche du premier, et, si l'on apprend qu'ils sont tous deux malades, on laisse partir un troisième million pour sauver les deux autres. C'est ainsi, par une succession d'efforts, que des affaires mauvaises se relèvent et triomphent. C'est de la même façon du reste qu'elles empirent et s'effondrent.

La persévérance est une chose admirable, à moins que ce ne soit une maladresse; l'événement seul en décide. Ceux qui se sont déroulés depuis vingt ans sur les bords de l'océan Pacifique n'ont été rien moins que favorables aux combinaisons pécuniaires qui s'y étaient fourvoyées. Ils n'ont pas été beaucoup plus heureux sur les bords de la Seine, où se jeta du haut d'un pont, près de Saint-Germain, après avoir avalé une fiole de poison, l'un des principaux banquiers intéressés dans le guano,

tombé en faillite à la suite de la guerre franco-allemande. La Société générale dut se charger ainsi des parts de plusieurs défaillans. Vinrent alors, dans l'Amérique du Sud, les prétentions exorbitantes du gouvernement qu'elle ne put satisfaire, la brouille qui s'ensuivit, la vente à d'autres acheteurs par ce gouvernement d'un nouveau stock de guano, égal au précédent, qui vint lui faire concurrence sur les marchés; puis la faillite du Pérou, qui cessa de payer les intérêts de sa dette, l'émission du papier-monnaie et son cours forcé qui porta le change à des hauteurs vertigineuses; enfin, et pour dernier coup, les révolutions éclatant à Lima et la République péruvienne en proie à une guerre civile entre les divers candidats à la présidence.

Cependant et tandis que les mouvemens de la Société générale étaient paralysés par l'émigration de ses capitaux, une nouvelle société surgissait, au centre de la vie parisienne, débordante elle-même d'activité. Elle se bâtissait sur le boulevard des Italiens un palais qui a coûté 30 millions, quoiqu'il soit trop étroit encore et qu'il lui faille découper en tranches les maisons voisines. Conduit par un homme en qui s'incarnait le génie de la banque nouvelle, M. Henri Germain, son fondateur, son président et, pour tout dire, son âme, le Crédit lyonnais s'emparait peu à peu du premier rang. Les ambitions de M. Germain sont-elles satisfaites? Qui pourrait le croire? Jeune d'esprit et de corps, marcheur infatigable, quoiqu'il ait 70 ans révolus, il compte aussi peu les kilomètres à la chasse que les heures de travail dans son cabinet, pour l'examen de cette énorme comptabilité des 150 agences du Lyonnais, dont la situation, arrêtée chaque samedi soir, est mise sous ses yeux chaque mardi matin. Quoiqu'il gémisse sur le présent et sur l'avenir de la banque en général, « moins rétribuée, dit-il, que la moyenne des industries, sujette à trop de périls, et susceptible de trop peu de bénéfices », M. H. Germain, qui du reste est en partie l'auteur de cette révolution, est forcé de l'accentuer, tout au moins de la maintenir, puisque son rêve est de voir Paris se substituer à Londres dans le commerce d'argent du monde : or c'est seulement par l'appât de traitemens meilleurs que le papier d'une place se peut attirer sur une autre.

Depuis le jour pourtant où le président du Crédit lyonnais, frappé, d'une part, de la morgue des grandes banques, de l'autre des difficultés de toucher ses coupons et de placer son argent en dépôt, concevait l'idée d'un nouveau type : le bazar à métaux précieux, avec politesse dans les rapports et amplitude dans les proportions, jusqu'à la réalisation complète de ce plan dans ces bureaux actuels, où subsistent le moins de cloisons possible, —

« les cloisons servant uniquement aux employés pour lire leur journal », dit M. Germain, — où tout le monde est sous la vue de tout le monde et sous l'œil du public, le Crédit lyonnais a connu de nombreuses vicissitudes.

Créé à Lyon au capital de 20 millions en 1863, porté à 50 millions en 1872, à 100 millions en 1879, à 200 millions en 1881, ses affaires et ses bénéfices avaient suivi une marche constamment ascendante, dont un seul chiffre donne l'idée : en 1872 son mouvement général de caisse était un peu inférieur à 6 milliards par an; en 1880 il fut de 18 milliards et demi. Après le doublement de son capital, il possédait 80 millions de réserves. De ces 80 millions, qui figuraient au bilan de 1882, 40 millions ont été absorbés par une dépense de 10 millions pour les frais de création des agences et pour les immeubles, et par une perte d'environ 30 millions subie entre 1882 et 1888 sur des entreprises diverses d'assurances, d'eaux, de gaz, de canaux, d'achats de terrains et de constructions urbaines, toutes solides et sérieusement étudiées, dans lesquelles le Crédit lyonnais s'était intéressé et qui n'avaient pas répondu à son attente.

Si je rappelle ici le souvenir de ces déboires depuis longtemps liquidés, c'est pour montrer combien a été éprouvé, par des fluctuations impossibles à prévoir, celui même de tous les établissemens dont le succès retentissant provoque le plus de jalousies. Où M. Germain s'est montré vraiment novateur, c'est en rompant le premier avec les traditions anciennes, non seulement des banquiers privés, mais aussi des sociétés de crédit, y compris la sienne, en matière de placemens de capitaux immobiles. Il faut que ce milliard dont il dispose, allégrement manié, passe et repasse sans cesse par menues parcelles; qu'il circule depuis le tronc central jusqu'aux branches les plus récemment poussées, comme la sève dans l'arbre, ou le sang dans le système artériel. Grâce à cette fluidité des espèces, la maison pourrait, si elle voulait, liquider complètement en l'espace de trois mois au plus. Tel est si bien l'idéal de la banque de dépôts, que les établissemens vivans s'efforcent tous aujourd'hui de l'atteindre, et que, pour s'en être écartés, beaucoup ont péri, les uns empêtrés dans de louches spéculations, comme les Dépôts et Comptes courans, les autres égorgés par des adversaires auxquels ils avaient imprudemment donné prise, comme l'Union générale de M. Bontoux.

Le public a d'ailleurs intérêt à ce qu'aucune société ne domine isolément le marché, à ce qu'entre les banques, comme entre les magasins ou les usines, il subsiste une concurrence. Il est bon que la Société générale s'applique à défendre son ancien rang, et

que le nouveau Comptoir d'Escompte, auquel est échue la bonne fortune d'avoir maintenant pour directeur un homme d'un rare mérite, M. Alexis Rostang, lutte avec le Crédit lyonnais sur le terrain pacifique des effets de commerce.

Le patronage des valeurs nouvelles, la participation à des entreprises de longue haleine, ne deviendront pas, par cela même, le monopole de la banque individuelle. Il s'est aussi fondé, depuis trente ans, des associations de capitalistes qui, ne recevant point de dépôts des particuliers, se livrent en commun à ce genre d'opérations.

Le type le plus parfait en ce genre est la Banque de Paris et des Pays-Bas. Elle se constitua en 1872 par la fusion de deux maisons, l'une parisienne, l'autre hollandaise. La première, dirigée sous l'Empire par MM. Cernuschi, Delahante et Joubert, sans guichets ni correspondans, ressemblait, par le chiffre élevé des actions émises à 25 000 francs, par le petit nombre de mains qui les détenaient, à une aristocratie de grosses fortunes plutôt qu'à un peuple de petits porteurs. Son influence dans les sphères gouvernementales lui permit d'obtenir du Crédit foncier, moyennant un intérêt de 2 pour 100, les sommes que cet établissement recevait en dépôt et dont elle-même tirait aisément 8 pour 100 en ce temps-là. Quant à la Banque des Pays-Bas, originaire d'Amsterdam où était son siège social, française par la nature de ses opérations, elle avait pour chef un financier accompli, M. H. Bamberger, qui avait su créer, grâce à ses succursales, des relations étendues en Belgique et en Suisse. La nouvelle Banque de Paris et des Pays-Bas, disposant de 62 millions versés, divisés en 125 000 actions, a peu à peu, par l'union autour de sa table de conseil et dans son cénacle le plus intime, de seigneurs d'un nombre respectable de gros lingots, distancé les maisons isolées de la haute banque, dont l'influence et la sphère d'action se sont amoindries.

Sur ce marché de Paris, — où viennent, comme à un rendez-vous convenu, se faire brasser les affaires du globe ; où l'on soupèse la recette kilométrique de voies ferrées dans l'Argentine, la tonne d'affrètement d'une ligne de steamers dans l'océan Indien, le rendement d'une mine dans l'Afrique australe ; où l'on sonde les plaies métalliques des États rongés par le cancer du papier-monnaie, et où l'on médicamente avec des toniques les crédits anémiés, — sur ce marché si vaste, la loi qui pousse les forces modernes au groupement agit avec une évidente autorité. Si l'on excepte la maison Rothschild qui conserve son autonomie, la plupart des banques privées subissent plus ou moins l'ascendant de deux centres d'attraction : la Banque de Paris et la Banque

ottomane. Le lien des participations unit de plus en plus ceux qui se livrent au commerce de l'argent; de sorte qu'il se forme une espèce d'*Omnium* des valeurs nouvelles, voisines ou éloignées, qui atténuera à la fois les gains et les pertes. Ce sera l'un des résultats de la tendance contemporaine à l'association, que la Banque de Paris a, pour sa part, contribué à développer et qui rend son histoire attachante.

V

L'agitation du capital dans les établissemens de crédit est, comme on vient de le voir, incessante : le mouvement des caisses réunies du Crédit lyonnais, du Comptoir d'Escompte, de la Société générale et du Crédit industriel dépasse 55 milliards par an. Les relations avec la clientèle sont en rapport avec une pareille activité. A lui seul, le Crédit lyonnais expédie 4 millions de lettres par an, soit une moyenne de 13 000 correspondances par jour ouvrable.

Cette masse de paiemens et d'encaissemens ne correspond toutefois qu'à un assez petit déplacement de billets de banque et surtout d'espèces d'or et d'argent. A la Banque de France, où les entrées et les sorties atteignent 53 milliards, *dans les bureaux de Paris seulement*, les billets bleus ne figurent dans le chiffre que pour 15 milliards et le métal jaune et blanc que pour un milliard. Cette proportion de 2 pour 100 est à peu près la même dans les sociétés privées. On se rappelle avec quelle mauvaise humeur l'or fut accueilli par le public lorsqu'en 1893 la Banque, ayant atteint la limite légale d'émission de ses billets, dut effectuer les paiemens en cette monnaie qui parut lourde et encombrante. Les caves de la rue de La Vrillière s'étaient volontairement vidées, en 12 jours, de 145 millions en pièces de 20 francs. Ces pièces, aussitôt qu'une loi eut permis aux billets de sortir en plus grand nombre, revinrent d'elles-mêmes en quelques semaines reprendre leur place dans les coffres.

Nos pères, qui ne connaissaient pas les billets et qui n'avaient souvent que des monnaies défectueuses, dont le transport était onéreux et plein de hasards, prisaient fort les avantages de ces compensations de dettes et de créances que nous pratiquons si couramment aujourd'hui. Ils avaient des *foires d'argent* temporaires, où les négocians venaient acheter et vendre du papier de commerce. Tels étaient, tous les trimestres, les « paiemens de Lyon ». « Il s'y échange, dit un document officiel de la première moitié du XVIIe siècle, 12 ou 15 millions de livres, » — c'était quelque chose

alors, — « sans qu'il s'en voie plus de 6 ou 8000 en argent comptant. » L'or voyage encore de par le monde et les établissemens de crédit en reçoivent ou en expédient des colis appréciables; témoin les 50 barils envoyés à l'un d'eux, ce printemps, de New-York, contenant ensemble 12500000 francs dont quarante-neuf seulement arrivèrent d'abord à destination, le cinquantième ayant été dérobé en route et caché sous un tas de charbon. Mais le plus souvent les sommes portées aux écritures sont représentées par des effets ou par des chèques. L'usage de ces derniers, importé d'Angleterre, se répandant de plus en plus, la grande banque arrive à remplir, pour de très modestes citoyens, le rôle d'un intendant vis-à-vis de son maître. C'est un serviteur collectif. Elle gère des milliers de fortunes mobilières. Moyennant une rétribution minime, elle garde les valeurs, encaisse les coupons, paie les dépenses de chacun. Le nombre est de plus en plus grand des personnes qui, ne gardant chez elles que peu ou point d'argent, n'ont pas à redouter les larcins.

Quant aux sociétés de crédit, devenues le point de mire de fraudes innombrables, elles se tiennent sur leurs gardes, ce qui ne les empêche pas d'être parfois victimes d'habiles chevaliers d'industrie. L'un d'eux va demander un chèque de peu d'importance sur telle ou telle ville, en verse le montant et, une fois en possession du « document », lave au moyen d'agens chimiques la somme portée en lettres et en chiffres, qu'il remplace par une autre, très supérieure. Comme les petits chèques, afin de faciliter la rapidité des relations, ne sont généralement pas avisés, le banquier sur lequel celui-là a été fourni n'en a pas été informé; mais, se voyant en face de signatures authentiques, il n'hésite pas à en effectuer le paiement. Surtout si le porteur a de l'audace et ne se laisse pas démonter. Un novice du métier, ayant pris et payé à Gènes un chèque de 1 800 francs sur une banque de Marseille, le présente à cette dernière, après avoir très adroitement changé les 1800 francs en 18000. Tandis qu'immobile devant le guichet il attend son argent, le contrôleur, d'ailleurs sans méfiance, demande à haute voix une explication au caissier. Le faussaire, se croyant découvert, tourne les talons, ouvre la porte et prend la fuite. Ce fut un voleur volé : il perdit les 1800 francs qu'il avait déposés à Gênes, car il ne reparut jamais.

Dans les sociétés de crédit, les chèques, avant d'être payés, sont soumis à un contrôleur qui vérifie les avis, les signatures et la provision. Ayant remarqué que le chèque, dûment visé, était après ces constatations rendu au bénéficiaire, certains escrocs, après l'avoir mis en poche, allaient chez eux en majorer la valeur par les procédés indiqués plus haut, puis revenaient le toucher à

la caisse. Le Crédit industriel et commercial fut ainsi dépouillé de plusieurs centaines de mille francs par l'adresse d'un seul filou. Une fraude du même genre fut commise à Londres pour un chèque de 48 livres sterling, délivré par la Société générale et payable à la banque Glyn, Mills and C°. Ce chèque fut transformé en 4800 livres (120 000 francs) avec un savoir-faire exceptionnel : le chiffre originel de 48 livres, non seulement indiqué à l'encre, mais aussi découpé à jour dans le papier par un procédé de perforation bien connu, avait disparu. Les faussaires, ayant enlevé le coin perforé du chèque, l'avaient remplacé par un morceau de papier adapté avec une telle perfection qu'il était impossible de le distinguer à l'œil nu. Pour prévenir ce genre de vols on délivre maintenant un numéro ou un ticket, contre le dépôt au contrôle du chèque, qui est transmis directement à la caisse par l'employé chargé d'y apposer son visa. Dans les maisons où ces divers services sont assez éloignés les uns des autres, de petits chemins de fer ou tubes à air transportent les chèques des mains du contrôleur dans celles du payeur.

La formalité récente du ticket a pour but d'empêcher une autre friponnerie d'une audace extraordinaire. Lorsque le caissier appelait naguère par leurs noms les bénéficiaires des chèques, et se contentait, avant de leur en verser le montant, de leur faire énoncer à haute voix le chiffre auquel ils avaient droit, certains malandrins, rôdant autour des guichets, parvenaient à lire le nom et la somme inscrite sur le chèque, généralement déplié au moment de sa présentation par le titulaire. Si ce dernier se laissait aller, en attendant son tour, à quelque distraction, s'il causait avec un voisin ou s'absorbait dans la lecture d'un journal, le filou, qui le guettait, s'avançait tranquillement à sa place, faisait connaître le chiffre qui lui était dû et touchait l'argent à sa barbe. Plus tard, quand, impatienté de la longueur de l'attente, le propriétaire du chèque en réclamait le paiement au caissier, le voleur était déjà loin. Pour éviter ces escroqueries, et bien d'autres, les établissemens de crédit entretiennent une police secrète, recrutée souvent parmi les agens supérieurs de la sûreté, et chargée spécialement de surveiller les allures des personnes qui séjournent dans les halls.

Les « lettres de crédit circulaires » sont aussi un sujet où s'exerce l'imagination des coquins. En possession d'une lettre de ce genre d'un montant déterminé, l'un d'eux remarqua que les banquiers chez lesquels il était accrédité, au lieu de porter le chiffre des acomptes payés sur le dos de la lettre, l'avaient inscrit sur la double feuille demeurée blanche. Après avoir épuisé son crédit, il déchira la page ainsi annotée et se présenta dans une

autre banque avec l'unique page restante, dont le verso était vierge. La somme, très importante, fut payée et donna lieu à un procès demeuré célèbre dans la jurisprudence financière.

D'autres professionnels d'outre-Manche ont poussé plus loin le raffinement : ils ont envoyé, sur du papier à lettres authentique des banques anglaises qu'ils s'étaient procuré, avis à des maisons continentales de la délivrance de lettres de crédit à leur nom. Vingt-quatre heures après, juste à temps pour que le banquier visé n'ait pu recevoir de réponse d'Angleterre, le faussaire lui rendait visite, et, pour mieux capter sa confiance, ne touchait qu'une partie de la somme à laquelle il semblait avoir droit.

Cette discrétion dans le vol n'est pas très rare. Une banque avait envoyé de Paris à Odessa des billets russes. A l'arrivée du pli chargé, le destinataire télégraphia que le chiffre indiqué ne s'y trouvait pas, mais que, en revanche, il renfermait des coupures autrichiennes et roumaines. Très intrigué, l'expéditeur se fit retourner l'enveloppe et son contenu pour l'examiner. Il reconnut qu'après avoir coupé le cachet à la cire, le voleur s'était approprié une partie des roubles et les avait remplacés par une menue monnaie fiduciaire d'autres pays. Honnêteté d'appoint, billon de scrupules... Je ne parle ni des traites fausses, ni des valeurs contrefaites, encore assez fréquentes : on découvrit il y a peu de temps l'existence de nombreux titres imités de la dette extérieure espagnole, sur lesquels certains établissemens avaient consenti des prêts ou effectué des négociations.

En attendant que l'on ait organisé, pour les fortes sommes, l'usage des chèques « crossés », dont l'encaissement ne peut être fait que par des banquiers, les soins nouveaux apportés au papier, à la gravure confiée à des ateliers spéciaux, ont pour but de rendre les travestissemens des chèques très difficiles. La teinte jaune, rose ou bleue qui les recouvre, n'est autre chose que le nom de la société de crédit dont ils émanent, répété à l'infini en lettres minuscules et imprimé si légèrement que l'encre de la plume dissout la couleur. Un lavage ou un grattage devient ainsi presque impossible. De plus, la place où la somme doit être inscrite en chiffres est disposée de telle sorte que le moindre agent chimique la détériore d'une manière très visible. Enfin les banques usent d'un gaufrage ou d'un piquetage qui rend fort malaisées les modifications frauduleuses. Pour les lettres de crédit l'on a adopté, soit dans la pâte du papier, soit dans la partie imprimée, certains signes conventionnels que le faussaire ne peut découvrir.

Préposé à la conduite d'une armée de millions qu'il doit sans cesse tenir en haleine, et à laquelle il faut faire suer un dividende, le directeur d'un établissement de crédit, obligé d'éventer chaque

jour les ruses nouvelles dont ses capitaux pourraient être victimes, est porté, semble-t-il, à voir l'espèce humaine par ses pires côtés. C'est du moins l'opinion que j'exprimais à l'un d'entre eux, après avoir égrené la litanie des choses vilaines et douloureuses qui lui passaient sous les yeux : politiciens battant monnaie avec leur signature, négocians lançant des traites fictives, importateurs produisant de faux connaissemens, warrants à double et triple exemplaire, servant à escroquer des prêts à trois ou quatre maisons.

— Il est vrai, me répondit-il ; cependant j'ai vu dans mon métier des actes d'une délicatesse bien touchante. Laissez-moi vous citer le suivant : Un officier de marine, qui avait donné sa démission pour fonder une entreprise commerciale, fut forcé, au bout de quelques années, de suspendre ses paiemens. Il demeurait redevable à notre maison d'une somme assez ronde et, quoiqu'il se refusât à rembourser même un léger à compte, je ne pus me résoudre à faire prononcer la faillite de cet homme dont le passé était irréprochable. J'en étais là, quand j'appris que mon débiteur, après avoir définitivement abandonné les affaires, venait d'être appelé à un poste officiel, et suffisamment lucratif. Je lui demandai alors de prélever sur son traitement, pour l'extinction de notre créance, une somme modeste qui témoignât de sa bonne volonté. Il m'écrivit, sur un ton furieux, que je voulais le déshonorer, que, si j'insistais, il jetterait à la rivière sa croix de la Légion d'honneur et s'y jetterait après elle. Indisposé par une réplique si disproportionnée avec ma modération, je me disposais à faire procéder à une saisie de ses appointemens, lorsque je reçus la visite d'un petit homme à la physionomie triste, malingre et décidée, qui me dit se présenter pour l'affaire de M. X... (c'était le nom du personnage récalcitrant). — Je viens, dit-il, vous offrir de payer la somme, je vous demande seulement un peu de temps. — Mais à quel titre intervenez-vous? lui dis-je, subitement impressionné par son attitude. — Je suis le gendre de M. X... — Alors c'est par affection pour lui que vous assumez cette charge? — Non, monsieur, je n'ai jamais eu qu'à me plaindre de M. X... — Ah! je comprends, c'est pour votre femme et vos enfans? Et mon intérêt grandissait, devant ce visage contracté par une sorte d'anxiété pudique. — Non, me fut-il répondu très doucement, je n'ai pas d'enfans et ma femme est morte. — Mais quel mobile vous fait donc agir? — Oh! monsieur, c'est très simple; j'ai aimé la fille de M. X..., pendant dix ans. J'étais alors un pauvre pharmacien, et M. X... considérait ma demande comme inconvenante, eu égard à sa position personnelle. Quand il a été ruiné, j'ai pensé que je pourrais obtenir celle que

j'aimais. Je l'ai eue en effet, pendant un an, et elle est morte. C'est pour elle et en son unique souvenir que je veux payer les dettes de son père. » Il y avait tant de grandeur dans le naturel avec lequel tout cela fut dit, que j'en fus ému profondément. Inutile d'ajouter que j'acceptai les conditions offertes par mon interlocuteur, qui furent ponctuellement exécutées.

Le financier dont je tiens ce récit, m'a conté d'autres épisodes de dévouement remarquable, que le cadre de cette étude ne me permet pas d'y rapporter, et qui montrent que l'argent ne dessèche pas toujours le cœur.

VI

Toutes les pertes des établissemens de crédit ne sont pas le résultat de fraudes coupables. Dans un pareil mouvement de papier, il se produit forcément quelques erreurs : un nom est pris pour un autre, un ordre de bourse est mal interprété, un titre peut être délivré par mégarde à un client auquel il n'appartient pas. Pour se rendre compte de la diversité des services qui gîtent côte à côte en ces temples de la richesse mobilière, il suffit de parcourir le plus récemment édifié, celui du Crédit lyonnais.

Sous le plancher de verre de ces halls où la foule, à certaines heures, entre et sort à flots si pressés qu'ils semblent un prolongement du trottoir, dorment deux étages de sous-sols silencieux et vides; point inutiles cependant. Là se trouve l'imprimerie de la société, où les 2000 modèles de papier à lettres, cartes, enveloppes, fiches, bordereaux, chemises, tableaux et prospectus nécessaires au fonctionnement quotidien des bureaux de Paris et de province sont confectionnés par une vingtaine d'ouvriers. Plus loin une machine de 160 chevaux produit l'électricité, et actionne les pompes qui fournissent chaque jour : d'abord les 100 mètres cubes d'eau dont la maison a besoin pour se débarbouiller, puis 100 autres mètres cubes pour faire mouvoir les ascenseurs et les monte-charges. Cette eau, tirée d'un puits de 110 mètres de profondeur, qu'alimente la rivière souterraine de la Grange-Batelière, ne viendra-t-elle pas à manquer un jour? Sollicité par les pompes voisines de l'Opéra, du Grand-Hôtel, des secteurs électriques du Palais-Royal et de Montmartre, par d'autres encore, le cours d'eau menace de tarir. Son niveau, depuis dix ans, a baissé de 8 mètres. Sa présence a, dit-on, gêné nos pères pour bâtir; son absence ne serait pas moins gênante pour nos neveux.

La question de l'eau ou, pour mieux dire, la question du feu, les précautions contre l'incendie, sont de tout premier ordre pour

une boîte à milliards comme celle-ci, bien que ses constructeurs se soient appliqués à la rendre presque incombustible, et qu'il y soit exercé une surveillance diurne et nocturne. Ici l'eau est accumulée partout en grandes masses, prête à jaillir à la première alerte des 53 cuves du sous-sol, ou à se précipiter en torrens, du haut des combles, dans lesquels sont rangés en enfilade des récipiens, toujours pleins, d'une contenance de 400000 litres. Aux angles du plafond, dans les salles basses où s'alignent les coffres-forts loués au public, par fragmens grands ou petits, l'on aperçoit de larges trous béans par où l'inondation d'en haut viendrait noyer ces caves. Elle garantirait les richesses inconnues que renferment les compartimens privés, les espèces, valeurs, bijoux, papiers de famille, contrats ou titres de propriété, tout ce que cachait et enfouissait l'homme d'autrefois : — le châtelain dans son donjon; le bourgeois à même le mur, derrière son lit; le paysan dans la terre, au pied d'un arbre de la forêt, — tout ce dont l'homme d'aujourd'hui trouve plus commode et plus sûr de confier la garde à un organisme spécial et collectif. L'institution des coffres-forts est une de celles qui ont réussi le plus vite : le Comptoir d'Escompte, quoiqu'il agrandisse chaque année les locaux qui leur sont consacrés, suffit avec peine aux demandes; le Crédit lyonnais, qui n'avait il y a dix ans que 400 locataires, en a présentement 8300.

Dans le même sous-sol, mais séparés par une succession de grilles qui ne s'entr'ouvrent que pour un petit nombre d'employés, sont les serres de la conservation des titres. Au lieu de loger leurs valeurs dans un des coffres dont ils ont la clef, beaucoup de gens se débarrassent de tous soucis en remettant ces valeurs elles-mêmes à l'établissement, qui détache et encaisse les coupons. Grâce à ce procédé, le propriétaire d'un portefeuille, prudemment morcelé, n'est plus tenu de consacrer des heures nombreuses à toucher des sommes minimes, devant des guichets multiples, à des échéances variées. Cette besogne de classement et de manipulation des titres est remplie presque exclusivement par des femmes. Elles s'en tirent de manière à confondre les détracteurs du travail de leur sexe, puisque les titres en dépôt, dont la valeur est de 2 milliards et demi environ, sont au nombre de 7 millions, et qu'ils se composent de 3 000 sortes de fonds d'Etat, actions, parts ou obligations diverses, appartenant à plus de 85 000 cliens.

Au rez-de-chaussée, au premier étage, sont installés des bureaux connus du public. Ce qui l'est moins, c'est une succession de vastes pièces, sises en haut du grand escalier de pierre, et affectées aux archives; non pas aux archives de l'établissement, —

celles-là sont installées à Montrouge, dans un immeuble bâti tout exprès, où se concentrent la correspondance et la comptabilité des dix dernières années, — mais aux archives, ou mieux aux « études », comme on les nomme, financières, industrielles et commerciales du monde entier. Dans ces bureaux, création originale de M. Germain, toute association de capitaux a son dossier comme, à la préfecture de police, tout particulier notable a le sien. Les employés sont répartis en quatre sections : l'industrie est du ressort de la première. Elle doit collectionner tous les documens, recueillir tous les rapports et se procurer autant que possible des renseignemens confidentiels sur les origines et l'état présent de toutes les compagnies de mines, de gaz, d'électricité, de navigation ou de tramways, en France et à l'étranger. La seconde section fait de même pour les banques : la connaissance de leur situation exacte est des plus utiles à une société de crédit. La troisième s'occupe des chemins de fer; la quatrième des fonds nationaux et municipaux des divers pays. Une bibliothèque de périodiques spéciaux, méticuleusement ordonnée, complète cette organisation, grâce à laquelle de jour à jour, presque d'heure à heure, le conseil est éclairé sur la conduite à tenir.

VII

Pour contrôler les milliers de renseignemens lentement accumulés ainsi depuis un quart de siècle, l'établissement de crédit se sert de ses agences, rouage précieux d'où vient une grande part de sa force. A eux trois, le Crédit lyonnais, le Comptoir d'Escompte et la Société générale possèdent 70 bureaux de quartier dans Paris ou la banlieue, 260 agences en France et 30 succursales à l'étranger. Les banques du nouveau type ont compris que le moyen le plus efficace, pour réussir et se répandre, était d'aller chercher le client et, par les facilités offertes, de forcer dans leurs derniers retranchemens l'insouciance et la routine. A la Générale revient l'honneur de cette initiative, que ses rivaux ont suivie ou perfectionnée. Ces créations ont été très onéreuses, parce qu'il faut plusieurs années pour que les recettes dépassent les frais d'exploitation. Encore est-il des agences qui ne rapportent presque rien ou qui même travaillent à perte, si l'on ne tient pas compte de leur recouvrement gratuit des effets dont elles sont chargées par la métropole. Celles-là remplissent un peu le rôle des second et troisième réseaux de nos chemins de fer, qui font gagner de l'argent aux grandes lignes en leur amenant du trafic, et qui, considérés isolément, ressortent en déficit.

Le capital nécessaire à une agence de province en marche normale est peu important : 6 à 7 pour 100 du montant des dépôts à vue et des comptes créditeurs lui suffisent. La difficulté c'est d'avoir un bon directeur; tout le succès dépend de lui. Il doit être prudent et sévère pour l'escompte du papier, actif et insinuant pour la formation de la clientèle. S'il n'a que les premières qualités, il ne fait pas d'affaires; s'il n'a que les secondes, il en fait, mais il perd de l'argent. Plusieurs fois, depuis trente ans, il a été question de l'union des banquiers des départemens, en une agence centrale fondée à Paris, à leur usage. C'est l'évolution inverse qui s'opère : loin d'envahir la capitale, la province est envahie par elle.

Une gravure humoristique de l'époque du Directoire représente le départ du député remplacé, gros et gras; l'arrivée du remplaçant sec et maigre. Bataille des maigres et des gras, mollesse et quiétude des satisfaits, énergie et labeur des ambitieux, n'est-ce pas la loi constante du progrès, de la vie, du monde ? L'agent du Crédit lyonnais, fraîchement débarqué, ayant sa fortune à faire, a fait le tour de la ville pendant que l'ancien financier local demeure immobile en ses bureaux. De façon ou d'autre, soit qu'ils vendent leur maison au Comptoir d'Escompte, qui en a acquis plusieurs, soit que simplement ils liquident, les banquiers de chefs-lieux sont en train de disparaître.

Il en est qui méritent d'être regrettés. Ils ont droit à un souvenir reconnaissant, ces prêteurs héréditaires et respectables, pères des commerçans du cru, les aidant volontiers de leurs conseils, les tirant au besoin d'un mauvais pas, lançant et commanditant des jeunes gens capables et sans ressources. C'est une pièce de l'ancien mécanisme social qui se renouvelle, et se transforme en un mécanisme plus dur, plus banal et plus parfait. Le vice de ces maisons patriarcales et chancelantes était de majorer inconsciemment le taux de l'intérêt. Elles achetaient l'argent des dépôts jusqu'à 6 pour 100 et le vendaient 10 et 12 pour 100 à l'épicier, au marchand de tissus ou de meubles. Le crédit obtenu à ce prix soutient aujourd'hui le commerçant qui y recourt, comme la corde soutient le pendu. Les bénéfices généraux du négoce de détail ne permettent plus de payer de pareils taux, sans aller à la faillite par une route semée de fleurs. Or le plus clair des gains du petit banquier n'avait pas d'autre source. J'ai sous les yeux le résumé sincère des opérations de l'un d'eux. Son bénéfice annuel s'élève à 19500 francs ainsi répartis : escompte de papier essentiellement commercial 4 000 francs; coupons, ordres de bourse et profits divers 2000 francs; *agio de papier de crédit* 13500 francs. Ce papier-là n'est pas autre chose qu'une série

d'emprunts déguisés, à des conditions qui semblent maintenant usuraires.

Les agences établies à l'étranger par les diverses sociétés ne sont pas seulement une opération économique, elles ont le caractère et les résultats d'une entreprise presque nationale. Le champ étant plus vaste, la concurrence qu'elles s'y font est moins grande. Au Comptoir d'Escompte appartiennent les relations avec les pays lointains et les colonies françaises; au Crédit lyonnais l'Europe, l'Égypte et l'Algérie. Pendant vingt-cinq ans, la banque officielle d'Alger a maintenu pour l'escompte le taux de 6 pour 100; à l'arrivée du Crédit lyonnais l'intérêt est tombé brusquement à 4 pour 100. En Russie, le bilan réuni des trois succursales que ce dernier établissement possède à Pétersbourg, Moscou et Odessa, s'élève à 62 millions de francs. Les capitaux sont en majorité français, puisque la maison centrale est créancière de ses agences russes d'une somme de 40 millions.

Toutes les agences nouvelles travaillent ainsi, pendant la première période de leur développement, avec l'argent de la métropole; peu à peu elles se suffisent et se contentent de son appui moral. C'est le cas par exemple de l'agence de Madrid, devenue aujourd'hui la plus forte banque privée de la Péninsule, qui donne chaque année aux actionnaires du Lyonnais 3 à 400 000 francs de bénéfices nets. Depuis sa fondation, il y a dix-huit ans, jusqu'à la mise en vigueur des nouveaux tarifs de douanes, cette agence avait contribué à accroître le mouvement commercial hispano-français. Elle a développé aussi le crédit en Espagne, où il n'existe pas de marché libre de l'escompte, et où les banquiers auraient cru naguère s'amoindrir dans l'opinion en pratiquant le réescompte de leurs effets à la Banque d'État; comme s'il n'était pas aussi normal, pour une banque, d'emprunter et de prêter, que de respirer et d'aspirer pour le corps humain. Soutenue d'abord par les fonds parisiens, elle vole à présent de ses propres ailes; appuyée d'une part sur la Banque d'Espagne, qu'unit à elle le souvenir de services rendus par l'établissement du boulevard des Italiens, d'autre part sur des dépôts locaux d'environ 7 millions de pesetas. Elle est si sagement conduite que, sur un mouvement annuel de caisse d'environ 800 millions, ses pertes, par suite d'effets impayés, ne dépassent pas une douzaine de mille francs.

Dans les pays d'outre-mer, l'action de l'établissement de crédit est d'une portée plus haute encore. Il est, dans l'ordre matériel, le propagateur de l'influence française, que le missionnaire développe dans l'ordre moral. Sur ces confins de la civilisation, en ces terres toutes neuves où nous avons tant d'intérêts à protéger,

tant de territoires à faire fructifier, l'ancien Comptoir d'Escompte avait jeté les fondemens de postes avancés, que le directeur du Comptoir actuel, M. Rostang, servi par sa propre expérience, a su fortifier et accroître.

On ne connaissait jadis, dans tout l'extrême-Orient, d'autre étalon international que la livre sterling. Le Comptoir a permis de tirer sur Paris et a diminué l'*usance*, le délai, des traites sur l'Europe. Seule maison française établie en Chine, il fait à Shanghaï des opérations sur les soies destinées à Lyon et possède à Han-Kou, pendant la saison du thé, la clientèle presque exclusive des grands exportateurs russes. Nos relations avec les indigènes, qui s'étendent sans cesse par le trafic, exigent de gros capitaux, beaucoup de finesse, — très avisés, les Chinois cherchent à profiter des rivalités politiques entre Occidentaux pour les induire à traiter des affaires à perte, — et souvent une bonne dose d'énergie. M. Vouillemont, directeur de l'agence de Shanghaï, victime d'un vol concerté entre son caissier et son comptable, deux natifs, n'hésite pas à freter un vapeur pour courir après les coupables, qui s'étaient sauvés dans une grande barque. Il les rejoint en pleine mer, et, lorsqu'il aborde leur bateau, il aperçoit, gisant au fond, à côté de son coffre, les corps des deux fugitifs, qui, désespérés, venaient de se donner la mort.

Il n'est pas mauvais, dans ces régions, de faire ainsi sa police soi-même. A Madagascar, le seul moyen efficace pour obtenir paiement d'un mauvais débiteur est de l'enfermer chez soi et de le priver de nourriture. L'histoire des agences du Comptoir d'Escompte à Tananarive et à Tamatave, chargées depuis 1886 d'encaisser les intérêts de l'emprunt de 15 millions fait par le gouvernement malgache, c'est l'histoire même de nos rapports avec les Hovas durant les huit dernières années. Chaque lettre des directeurs de ces agences, adressée au siège social de Paris, apportait le récit de quelque nouveau tour joué par ce premier ministre, qui ne recule devant aucune audace, y compris celle d'épouser successivement trois reines, dont les deux dernières à la fleur de l'âge, quoiqu'il ait lui-même 65 ans. Un négociant du pays, jouissant d'une fortune considérable, jugea l'an dernier avantageux de faire banqueroute. Des fonctionnaires malgaches se mirent à son service et l'aidèrent à soustraire à ses créanciers la totalité de son actif. Le premier ministre, pressé par notre résident général et sur les plaintes réitérées des agens du Comptoir, consentit enfin à ordonner une enquête... et en chargea précisément les fonctionnaires complices du voleur! On apprendra sans étonnement que l'enquête n'aboutit pas.

De pareilles mésaventures ne sont pas à redouter là où existe un pouvoir régulier; mais les agences de Bombay et de Calcutta ont à lutter contre les fluctuations de cours du métal argent, contre le papier véreux dont les Parsis excellent à se défaire. Si les créations faites par le Comptoir à Melbourne et à Sydney nous ont facilité le commerce direct des laines et des suifs avec l'Australie, si l'escompte des traites *documentées* à destination de nos manufactures du Nord et de l'Est y procure d'assez bons bénéfices, les risques aussi sont considérables.

VIII

Livrés à leur propre initiative, résidant en des climats peu clémens parfois aux Européens, tenus à un train de vie onéreux que leur rôle de représentans uniques de la mère patrie leur impose, les directeurs des succursales exotiques sont assez largement remunérés : leurs traitemens annuels varient de 15000 à 50000 francs. Leurs collègues des départemens français, quoique moins bien partagés, touchent, en sus de leurs appointemens fixes, une commission de 10 pour 100 sur leurs chiffres d'affaires. Quelques-uns se font ainsi jusqu'à 30000 francs; la plupart reçoivent en moyenne une douzaine de mille francs.

Mais, sauf ces postes de confiance en province, que la concurrence des diverses sociétés a rendus plus lucratifs, parce qu'elles se sont disputé les unes aux autres les sujets capables; sauf quelques personnalités placées à Paris à la tête des principaux services, la masse des petits employés de banque est peu rétribuée. L'institution des établissemens de crédit n'a eu que fort peu d'influence sur la condition de cette classe de salariés bourgeois, à laquelle ses vertus modestes n'assurent qu'une existence bien étroite, moins enviable que celle de beaucoup d'ouvriers manuels. Leur avenir n'est pas mieux assuré, car il n'existe aucune caisse de retraites dans les maisons que nous avons étudiées.

La plus importante dispose, à Paris, d'un personnel de 3000 individus des deux sexes, sur lesquels une centaine au plus a notablement profité de la révolution opérée dans la banque. Les autres y ont peu ou point gagné. Peut-être devrait-on faire une exception pour les femmes, qui forment à peu près le dixième de l'effectif ci-dessus, et qui gagnent en moyenne 125 francs par mois. Sur 100 femmes employées dans les sociétés de crédit, on compte environ 70 jeunes filles, dont beaucoup démissionnent en se mariant, 20 femmes mariées et 10 veuves. Celles-là, lorsqu'elles n'ont pas d'autres ressources, sont les moins heureuses.

Aucune d'ailleurs ne l'est autant — sous le rapport des appointemens — que les vendeuses de la nouveauté; mais elles sont plus haut placées sur ce qu'on nomme « l'échelle sociale », et, dans notre démocratie, cette hauteur se paye... parce qu'elle correspond à un profit moindre.

Les grandes banques peuvent aussi répondre que, si elles se montrent peu prodigues envers ces commis et commises, méritans et dévoués pour la plupart, c'est qu'il n'est pas en leur pouvoir de faire des largesses. Leurs bénéfices à elles-mêmes sont très restreints. Le conseil du Lyonnais, dans un de ses rapports, estimait en principe à 40 pour 100 des recettes brutes le montant des frais d'exploitation pour une société financière bien administrée. Cette proportion a cessé d'être exacte : elle est de 43 pour 100 à la Banque de France, de 44 pour 100 au Comptoir d'Escompte, et de 54 pour 100 à la Société générale.

Sur 39 millions de recettes brutes, la Banque de France a 17 millions de dépenses; le Comptoir a 3 175 000 francs de frais pour 7 200 000 francs de recettes; la Générale reçoit 6 700 000, et dépense 3 600 000 francs. Une très grande part des frais généraux — le quart environ — est absorbée par l'impôt, qui, sous des formes diverses, a, depuis vingt-cinq ans, augmenté de 600 pour 100 les charges de cette branche d'industrie. La loi nouvelle des patentes représente à elle seule 300 francs par tête d'employé. Par suite, le dividende annuel distribué aux actionnaires de ces sociétés est peu en rapport avec les risques. Le progrès de l'épargne et la libre concurrence ont ici réalisé ce prodige : que l'argent du capitaliste s'aventure volontairement et travaille, presque pour le seul profit du public.

Vte G. D'AVENEL.

NOTES DE VOYAGE

EN ASIE CENTRALE

LE TURKESTAN RUSSE

En ce moment où toutes les nations européennes se partagent le monde dans un vaste mouvement d'expansion coloniale, l'un des plus intéressans actes de ce drame est celui qui a eu pour théâtre l'Asie centrale, région qui depuis trente ans a été le champ d'action de la Russie. L'œuvre accomplie de ce côté n'est inférieure, ni par sa grandeur, ni par son étendue géographique, ni par son importance dans l'évolution générale de l'humanité, à la tâche qu'ont remplie pendant la même période, sur d'autres points du globe, la France et l'Angleterre, ou d'autres nations plus tard venues.

La connaissance de la géographie de l'Asie centrale, longtemps très imparfaite, a fait de grands progrès dans ces derniers temps, grâce aux nombreux travaux des savans russes surtout; il reste cependant à dire sur ces contrées bien des choses nouvelles, au moins pour le public d'Occident.

Au point de vue plus particulièrement français, l'étude de la région dont il s'agit présente, en dehors de son intérêt intrinsèque, un intérêt tout spécial, que l'on pourrait appeler un intérêt de comparaison. Il existe en effet une analogie vraiment frappante et toute particulière entre la tâche entreprise par la France sur le rivage méridional de la Méditerranée et la conquête du Turkestan, c'est-à-dire de cette partie musulmane de l'Asie centrale, naguère encore indépendante et sur laquelle la Russie

a, dans ces dernières années, établi son autorité. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas, un pays musulman, habité par des populations en majeure partie guerrières, a été conquis peu à peu, sinon à la civilisation, du moins à la domination européenne, par une puissance chrétienne. Au Turkestan comme en Algérie, à côté de l'obstacle résultant du fanatisme religieux, des conditions politiques, des différences ethniques entre vainqueurs et vaincus, la conquête et la pacification rencontraient les mêmes difficultés physiques : le climat, le manque d'eau, l'existence de vastes déserts. On conçoit donc combien il peut être intéressant pour la France d'étudier quels ont été les procédés de conquête, de colonisation et d'administration des Russes, afin de les comparer aux procédés qui ont été les siens dans le nord de l'Afrique. Voici plus de soixante ans que la France a commencé la conquête de l'Algérie et qu'elle en a assumé l'administration; il y a trente ans que les Russes ont entrepris celle du Turkestan. Les moyens employés n'ont pas été les mêmes de part et d'autre; les résultats obtenus sont comparables; il n'est pas inutile de les rapprocher.

I

LES RACES

Sans entrer ici dans des détails ethnographiques par trop spéciaux, nous sommes forcé de donner, pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, quelques indications sommaires sur les races humaines qui peuplent aujourd'hui le Turkestan.

Et d'abord, qu'est-ce que le Turkestan? Le Turkestan, c'est, à proprement parler, — l'étymologie du mot l'indique, — le pays des Turcs. Et par Turcs il ne faut pas entendre les Turcs ottomans, les Turcs de Constantinople ou de l'Asie Mineure, lesquels ne sont qu'un rameau détaché par migration de la grande famille turco-mongole ou hunnique. Il ne faut pas entendre davantage les Turcs de l'Irak ou de la Syrie, descendans d'autres envahisseurs de même race, sortis du Turkestan pendant le moyen âge. Il faut entendre les Turcs qui sont restés chez eux, les Touraniens, comme dirait M. Richepin, les éternels ennemis de nos ancêtres les Aryens, s'il faut l'en croire, et s'il faut en croire aussi certains documens historiques encore assez vagues.

Le public parisien a été initié, voici quelques années seulement, par le livre des *Blasphèmes*, à l'existence de ces Touraniens errans, tueurs et insoucians, qui, au dire du poète, auraient

habité la terre avant les Aryas, lesquels ne devaient venir que plus tard féconder le sol par leur travail et peupler le ciel désert en y mettant les dieux.

C'est dans le Turkestan, dans ce pays dont nous allons parler, qu'on trouve les vrais Turcs primitifs : non pas, je le répète, les Turcs modernes, policés, dont l'image nous est familière et que nous rencontrons parfois sur les boulevards des villes d'Europe, coiffés du *fez* et vêtus de la *stambouline*, laquelle ressemble déplorablement à une redingote ; mais les Turcs nomades, féroces, pillards, toujours à cheval, étrangers à toute civilisation, ou du moins à celle dont nous avons l'habitude. Ces Touraniens de là-bas sont encore, au XIXe siècle, des Turcs plus sauvages que ne l'étaient, dans d'autres pays, ceux du temps d'Orosmane ou de Bajazet, déjà civilisés et transformés par plusieurs siècles de migration vers l'Occident et par le contact avec des États chrétiens, sans parler de l'entremise de Racine et de Voltaire, leurs introducteurs parmi nous.

Cette race, les habitans du vieux monde européen ont depuis longtemps eu l'occasion de la connaître dans les pays qu'elle a conquis d'une façon plus ou moins durable. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'aller l'étudier chez elle. C'est ce qu'ont fait, après les éminens orientalistes Vambéry et Radloff, de nombreux savans russes. C'est ce que nous avons fait nous-même, après bien d'autres.

Lorsque nous disons que le Turkestan ou Touran est le pays des Turcs, peut-être serait-il plus exact de dire qu'il est leur pays d'adoption ; ce n'est pas encore là leur vrai pays d'origine, du moins en ce qui concerne la partie du Turkestan située à l'ouest du Pamir, celle qui est aujourd'hui russe. Nous ne savons pas au juste, en effet, à quelle race humaine appartenaient les Scythes et les Massagètes qui, au temps de l'antiquité grecque, peuplaient ces régions. C'est seulement au Ve siècle de notre ère que nous y voyons, d'une façon historiquement prouvée, apparaître les Turcs, venant de l'est. C'est aussi seulement à cette époque qu'au dire des Annales chinoises les *Hioung-Nou*, que l'on peut identifier aux Huns, et les *Tiou-Kiou*, très probablement les Turcs, constamment refoulés par les Chinois, sont sortis des déserts de la Mongolie pour franchir les monts Célestes et s'étendre, à l'ouest, sur la Bactriane et les pays voisins.

Depuis cette époque jusqu'au XIIIe siècle, date de la grande invasion mongole de Genghiz-Khan, un courant constant de migrations turques a, presque sans interruption, jeté sur la Grande-Boukharie de nouveaux envahisseurs sortis de la Chine septentrionale. Après s'être mis d'abord comme mercenaires au service

des Sassanides persans, des Fatimites arabes, et des souverains chrétiens ou musulmans de l'Asie occidentale, ils ont fini par imprégner complètement tout le pays entre les monts Célestes et la mer Caspienne, et par déborder vers l'Ouest jusqu'en Europe.

Ces Turcs, ces Mongols, tous ces Barbares sortis du Nord de la Chine, ne sont pas identiques aux Chinois. On admet, à tort peut-être, qu'ils appartiennent comme eux à la race jaune, mais qu'ils forment un second grand rameau de cette race, auquel on a donné le nom de rameau altaïque, ou turco-mongol. A cette même famille l'on rattache les Finnois qui, à une époque très ancienne, ont peuplé les régions boréales de l'Asie et de l'Europe.

Ce pays du Turkestan est donc une région ethnographique; ce n'est pas une région géographique. Les limites n'en sont pas formées par des frontières physiques : les grandes barrières montagneuses qui, nous l'avons dit ailleurs (1), divisent l'Asie en trois compartimens naturels, presque sans communication entre eux, domaines de trois civilisations, de trois dynasties de civilisations, pourrait-on dire, l'une indoue, l'autre chinoise, la troisième iranienne, ne la limitent pas. La race turque est, au contraire, à cheval sur la principale d'entre ces chaînes de montagnes, le Tian-Chan, l'ancien Imaüs, et le nœud central de toutes ces chaînes, le Pamir, est à l'intérieur de son domaine. De même que le monde romain s'est développé autour du bassin méditerranéen, de même le monde turco-mongol semble s'être développé autour de la grande saillie montagneuse qui forme le centre de l'Asie, et qui, s'il faut ajouter foi à certaines traditions, a été autrefois le berceau de l'humanité tout entière.

Le Turkestan se trouve divisé, par la haute barrière des monts Célestes, en deux parties naturelles : le Turkestan chinois, Petite-Boukharie ou Turkestan oriental, d'un côté, et, de l'autre, le Turkestan aujourd'hui russe, le pays que l'on appelait autrefois la Tartarie indépendante ou Grande-Boukharie.

A en juger par l'immense quantité d'hommes qui en sont sortis à diverses époques, à en juger aussi par son étendue superficielle et par la fertilité de son sol, le Turkestan a dû être autrefois une région très peuplée. Aujourd'hui, il est, sinon désert, du moins habité par une population très peu dense. Il faut attribuer ce fait aux grandes migrations qui, à partir du commencement de l'ère chrétienne, ont poussé, par armées successives, ses habitans à marcher vers l'Ouest, mouvement qui paraît avoir refoulé dans le même sens, comme on le sait, les Barbares slaves et germains

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1893. — *La Question du Pamir.*

auxquels est due la chute de l'empire romain. Ce mouvement d'émigration a été provoqué, évidemment, les preuves géologiques sont là pour le montrer, par l'assèchement graduel de toute cette vaste région, transformation qui l'a rendue inhabitable, de riche et fertile qu'elle a été. En effet, la formation géologique appelée *lœss*, qui constitue le sol de toutes les plaines du Turkestan comme celui de la majeure partie de la Chine, est d'une fertilité inouïe, mais à la condition d'être arrosée. Or le débit des sources et des rivières, conséquence directe du régime des pluies, ne permet plus aujourd'hui que l'irrigation d'une partie très restreinte de la plaine. Les habitans, après s'être défendus de leur mieux par des travaux hydrauliques dont les traces colossales subsistent encore, et que nous avons eu l'occasion d'étudier, ont dû se décider à changer de pays, dans les premiers siècles de notre ère.

Si le Turkestan a fourni à l'Europe et à la partie occidentale de l'Asie de nombreux envahisseurs, s'il a été le point de départ d'émigrans nombreux, il a aussi reçu lui-même de multiples migrations venues du Nord et de l'Est, sans parler des invasions militaires persanes, arabes, et autres, venues du Sud-Ouest.

Les envahisseurs successifs, qui sont venus du Nord et de l'ouest de la Chine, depuis le commencement de notre ère jusqu'à la fin du moyen âge, appartenaient tous à la grande famille turco-mongole ou altaïque, mais ils étaient les représentans de branches diverses et très nombreuses de cette famille. Aujourd'hui, après toutes ces conquêtes et ces invasions répétées, le Turkestan est occupé par le résidu de toutes ces races. La classification en est fort obscure, et les ethnographes y ont beau jeu. Ils ont écrit des volumes énormes pour élucider des points difficiles, mais qui ne sont en somme que des détails dans une question dont les grandes lignes sont encore incertaines.

Sans entamer cette discussion ethnographique si complexe, qui serait ici trop technique, nous dirons simplement, pour donner une idée sommaire de l'aspect actuel des populations de l'Asie centrale, qu'elles se divisent en deux groupes nettement reconnaissables par leurs aptitudes, leur genre de vie, et même par leur costume : les nomades et les sédentaires. Les sédentaires, qui forment la population des villes et qui, autour de chacune d'elles, ont créé, sur de grands espaces, des cultures fort perfectionnées, sont confondus dans tout le Turkestan sous le nom général de Sartes, quelle que soit d'ailleurs leur filiation. Cette dénomination uniforme désigne une population qui évidemment n'est pas homogène : elle est formée du mélange intime de deux types bien distincts, l'un iranien et l'autre touranien. Le premier type est celui d'une race

certainement très ancienne dans le pays, qui peut-être est celle des autochtones de la Bactriane et de la Sogdiane; le second type est dû au mélange de cette race avec les conquérans mongols ou uzbegs. Selon que les observateurs ont visité telle ou telle partie de la région, ils ont dépeint les Sartes comme présentant l'un ou l'autre de ces deux types, dont le premier domine dans le Sud et le second dans le Nord. Parmi les Sartes, les uns ont la barbe noire, abondante et frisée, les yeux noirs et largement ouverts, le nez très aquilin, le teint coloré, le visage ovale, les traits réguliers; les autres ont la barbe rare et raide, la peau jaune, les yeux petits et bridés, le nez court, les pommettes saillantes. Chez les premiers domine le sang iranien, chez les seconds le sang touranien. La plupart des voyageurs qui ont parlé du Turkestan ont dit simplement que les Sartes sont des Iraniens, c'est-à-dire des Aryens, parens des anciens Perses, et nos parens aussi, à nous, issus, comme les Perses, de la grande souche indo-européenne. Ils ont dit aussi que leur langue était de la famille aryenne. Cette dernière affirmation n'est pas exacte, et si l'on admet que c'est la langue qui fait la nation, les Sartes sont, en très grande majorité, franchement touraniens, car presque tous parlent un dialecte turc très voisin du djaggataï classique; c'est seulement dans quelques villages des montagnes et dans quelques oasis de la frontière sud que l'on parle encore le tadjik, langue dérivée du sanscrit et appartenant à la famille aryenne. Au sujet des Sartes, les auteurs se sont accordés à l'unanimité sur un seul point, consistant à nous les peindre comme essentiellement fourbes, perfides et poltrons. C'est peut-être une exagération. Les Sartes préfèrent en effet le commerce et l'agriculture à la guerre et à la vie de pillage. Ils sont moins hardis et moins aventureux que les nomades en général, moins insoucians et moins bons cavaliers que les Kirghiz, moins intrépides, moins féroces et moins chevaleresques que les Turkmènes. Mais ils sont infiniment plus lettrés, plus économes et plus civilisés. Ils ne manquent pas d'un certain courage, et la preuve en est qu'ils ont su défendre leur indépendance, fonder des cités riches et puissantes et imposer en somme d'une façon à peu près complète leur suzeraineté aux nomades, ou du moins, ils ont toujours fini par absorber ceux-ci, après avoir été à maintes reprises subjugués par eux. Leurs villes, dont plusieurs dépassent encore aujourd'hui cent mille habitans, sont remplies de monumens superbes, et chacune d'elles est entourée de plusieurs milliers d'hectares de jardins et de rizières. Les lettres et les sciences ont toujours été florissantes chez eux et leur esprit économe et pratique peut rivaliser avec celui des Chinois. En fait de vêtemens, les Sartes portent le *khalat*, longue robe de chambre, de couleur souvent éclatante

et d'un dessin étonnamment varié, un pantalon de laine étroitement ajusté et des bottes de cuir. Leur coiffure se compose d'un petit bonnet pointu appelé *tépé*, fait d'étoffe brodée et dont la forme est beaucoup plus gracieuse que celle du *fez* adopté par les musulmans d'Occident. Quand ils voyagent, ou les jours de cérémonie, ils l'entourent d'un volumineux turban de mousseline blanche : ce bonnet ressemble beaucoup à celui que portaient les Perses Achéménides ou même certains Hittites, tels qu'ils sont représentés sur les anciens monumens.

A côté de ces populations sédentaires, qui habitent les grandes oasis arrosées par les puissans fleuves de la région, il y a, en Asie centrale, des Nomades, qui occupent tous les immenses espaces constitués, soit par les steppes, soit par les déserts, soit par les montagnes. Ces derniers appartiennent à deux groupes bien caractérisés. Les plus connus, ceux dont on a le plus parlé en Europe, bien qu'ils forment le groupe le moins nombreux et qu'ils occupent le territoire le plus restreint, ce sont les Turkmènes, que les anciens voyageurs ou les écrivains français ont appelés Turcomans. Ils habitent le pays qui s'étend à l'est de la mer Caspienne, entre cette mer et les vastes déserts de sable qui limitent, sur son bord oriental, la vallée du grand fleuve Oxus. Au Sud, leur domaine est borné par la Perse, c'est-à-dire par les montagnes du Khorassan.

Les Turkmènes et les Khiviens, leurs voisins, sont les descendans de ces Kharysmiens qui, de tous temps, ont été redoutables à la guerre, et qui, au commencement du XIII[e] siècle, ont étendu leur domination sur une grande partie de l'Asie.

Les Turkmènes sont, à n'en pas douter, de race turque, mais ils ont certainement subi le mélange d'un autre sang mal déterminé, qui a singulièrement modifié leur type. Leur visage est allongé, leur nez aquilin, leur peau brune, leur barbe noire et assez rare, mais cependant frisée et non formée de soies rudes et droites; leurs yeux sont grands, généralement noirs, mais assez souvent de couleur claire. Leur taille est au-dessus de la moyenne, et ils ont dans leur aspect beaucoup d'analogie avec certaines tribus arabes. Très braves et très hardis, ils constituent la population la plus courageuse, la plus loyale et, en somme, la plus estimable de toute l'Asie, malgré leur réputation bien acquise de pillards et de brigands invétérés. Leur costume se compose d'un *khalat* de même forme que celui des Sartes, en cotonnade généralement rayée de rouge et de blanc, d'un pantalon de cuir ou de laine et surtout d'un énorme bonnet à poil, en peau de mouton, de couleur noire. Ce bonnet à poil, qu'on retrouve, dans des proportions moins monumentales, en Arménie, en Perse et dans

le Caucase, est, à l'orient de la mer Caspienne, essentiellement caractéristique des Kharysmiens, c'est-à-dire des Turkmènes et des Khiviens; les autres populations du Turkestan n'en portent point.

Ce qui paraît avoir dicté à ceux-ci le choix de leur coiffure, de même que celui de tout leur équipement, de leur selle très surélevée par exemple, c'est la préoccupation constante de donner le mieux possible des coups de sabre sur la tête et sur les épaules de leur prochain et de parer ceux qui peuvent leur être adressés à eux-mêmes. Les énormes bonnets en question remplissent admirablement ce dernier but, d'autant mieux que leurs propriétaires y placent leurs vêtemens de rechange et y accumulent tous les objets qu'ils peuvent voler au cours de leurs déplacemens. L'efficacité du meuble protecteur s'en trouve encore augmentée. Rien n'est plus curieux que de faire vider le contenu de son bonnet à un Turkmène : les découvertes qu'on y peut faire sont tout à fait inattendues.

Avant la conquête russe, les Turkmènes avaient pour industrie principale et même unique le pillage. Toujours en guerre avec les Persans, et presque toujours victorieux, malgré leur nombre très inférieur, ils exécutaient chaque année en Perse des razzias d'esclaves et d'objets de toute nature. L'effectif des corps d'armée envoyés contre eux ne servait en général qu'à augmenter le nombre des prisonniers dont ils faisaient commerce sur les marchés de Boukhara et de Khiva. Aussi ont-ils longtemps résisté même aux armes russes et c'est pour les réduire qu'a été construite, à un point du vue purement stratégique, la première section du chemin de fer transcaspien. C'est en vue de leurs razzias ou *alamanes* qu'ils ont créé et perfectionné l'admirable race de chevaux, la première du monde assurément, qu'ils possèdent encore aujourd'hui et dont le fond et la vitesse sont incomparables. Ces chevaux, dont le type se rapproche beaucoup de celui du pur-sang anglais, n'ont rien des formes arrondies que l'on est convenu d'attribuer, chez nous, à tous les chevaux orientaux. Ils sont nerveux, anguleux, osseux et de très grande taille. Ils sont malheureusement devenus assez rares, depuis que la paix russe a mis fin à l'industrie qui était la raison d'être de leur élevage assez coûteux. Leur nombre, en 1891, lors d'un recensement auquel nous avons assisté, n'était plus, dans la Transcaspienne, que de quatre mille. Tout le reste de la population chevaline, très nombreuse, est formée de chevaux *karabaïr*, race métisse, dégénérée et assez médiocre, qui n'est guère supérieure à notre race barbe et qui lui ressemble.

Tous les nomades qui habitent au delà de l'Oxus, c'est-à-

dire tous ceux qui peuplent le pays compris entre l'Oural et le désert de Gobi, depuis le bassin de la mer Glaciale jusqu'aux plateaux du Pamir, sont désignés indistinctement sous le nom de *Kirghiz*. Ce mot d'ailleurs ne préjuge rien au point de vue ethnographique : il veut dire simplement « nomades ». Les Kirghiz de la montagne. c'est-à-dire ceux qui habitent les monts Tian-Chan, l'Ala-Taou, le Pamir et les chaînes voisines, portent le nom de Karakirghiz, ou Kirghiz noirs; on les nomme aussi Kiptchaks. Parmi les Kirghiz de plaine, ceux qui habitent entre l'Oural et le Syr-Daria sont appelés Kirghiz-Kaïzaks, mot qui a la même étymologie que le nom russe *Cosaque*, et qui signifie *cavalier*. Ils sont robustes et trapus, leur crâne est large et déprimé, ils ont les pommettes extrêmement saillantes, la bouche proéminente, le nez petit et épaté, la barbe courte et rare. Leurs yeux se réduisent à une fente étroite. Leur peau est plus ou moins basanée et varie de couleur, selon l'expression du peintre Verechtchaguine, qui les a bien étudiés, depuis la nuance brune de la peau de l'Européen méridional jusqu'à la couleur du bois brûlé.

Le vêtement de tous les Kirghiz consiste en un *touloupe*, ou khalat très ample, en peau de mouton, et en un large pantalon de cuir, appelé *tchaldavar*. Ces pantalons de cuir se portent surtout pour la guerre ou le voyage. Ils sont d'une ampleur démesurée et se mettent par-dessus tous les autres vêtemens, qui les rembourrent intérieurement. Cette circonstance, jointe à la dureté naturelle du cuir, leur permet de parer un coup de sabre. On les fait soit en peau de mouton, soit en peau de buffle. La couleur est tantôt celle des anciens vêtemens de buffle en usage chez nos hommes d'armes, tantôt un rouge vif obtenu par la teinture. Ils sont, en outre, couverts de broderies en soie, de nuances éclatantes, représentant les fleurs ou les astres les plus fantastiques. Les femmes kirghizes emploient à ce travail une patience inouïe et y dépensent un temps considérable et bien peu rémunéré (1). Comme coiffure, ces nomades portent, tantôt simplement des *tépés*, très élégamment brodés par leurs femmes, tantôt de petits bonnets de peau ou de feutre, doublés et bordés de fourrure.

Les Kirghiz paraissent être actuellement les représentans les plus purs du type altaïque. Leur vie entière se passe à cheval. Ils possè-

(1) Ce *tchaldavar* mongol a certainement été l'origine première d'un vêtement militaire dont le nom bizarre a exercé la sagacité de bien des spécialistes. Nous voulons parler du *charivari*, le large pantalon boutonné latéralement, que la cavalerie française avait emprunté aux Croates pendant les guerres du XVIIIe siècle, qui devint réglementaire en 1760, et qui fut usité jusqu'au temps de l'Empire, époque où il fut remplacé par la botte ou par le pantalon dit « à la Lasalle », du nom de son inventeur, le général Lasalle. (*Note de l'auteur.*)

dent d'excellentes races de chevaux, sans élégance, mais d'une vigueur et d'une résistance à toute épreuve. Ils sont de mœurs douces et vivent uniquement de la vie pastorale. Ils ne font aucune culture et ils n'ont jamais construit aucune ville. Sans cesse ils déplacent leurs *aouls*, villages portatifs, composés, comme ceux des Turkmènes, de tentes de feutre en forme de ruches. Leurs troupeaux de chevaux, de moutons, de chameaux, de chèvres, quelquefois de bœufs ou de yaks, constituent toute leur richesse. Très philosophes et d'un esprit singulièrement pratique, ils ont mieux aimé se donner volontairement à la Russie que de subir le désagrément de la guerre. Aussi chacun des petits groupes qu'ils constituent a-t-il conservé, en récompense, une autonomie administrative et notamment, en général, le droit d'élire ses chefs à son gré.

Les Kara-Kirghiz, ou Kirghiz de montagne, ressemblent beaucoup aux Kirghiz de la plaine, mais ils sont plus forts, plus robustes, plus anguleux, et d'une taille plus grande; si l'on tient compte surtout de la brièveté de leurs jambes, on voit que leur buste est construit sur un modèle vraiment colossal. Ils sont plus guerriers que les Kirghiz de plaine, et, à maintes reprises, ils ont imposé leur joug à d'autres nations. Mais ils n'ont guère fait que piller des royaumes, ou les servir comme mercenaires, sans pouvoir organiser nulle part une domination durable.

Les Kara-Kirghiz ressemblent en somme, pour l'œil d'un observateur français, à des Mongols fortement mâtinés d'Auvergnats. Ce sont des montagnards intrépides et infatigables. Ils sont bien distincts des Kalmouks, autre peuple pasteur dont l'habitat est plus oriental, et dont certaines tribus, dans le voisinage du grand lac Issyk-Koul, se mélangent avec les leurs.

Telles sont, dans leurs traits superficiels, les trois grandes familles ethniques qui se partageaient la Grande-Boukharie avant que la conquête russe vînt leur imposer à toutes l'autorité du tsar blanc.

Les ethnographes ont établi parmi les nomades altaïques un grand nombre de coupes génériques dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, car la nomenclature en est inextricable, et la classification n'en est encore rien moins que certaine.

A ces races principales, il faut, si l'on veut avoir une idée exacte de la population qui s'agite dans les grands centres du Turkestan, en joindre d'autres qui ne sont représentées que par des individus ou par de petits groupes isolés, sans existence politique propre, à savoir les Dounganes et les Tarantchis venus de Chine, les Indiens et les Afghans venus du sud, et même les Juifs. Ces derniers, localisés presque uniquement à Boukhara,

ont une physionomie toute particulière et qui s'éloigne beaucoup du type que l'on a coutume de leur attribuer en Europe. Ils sont d'ailleurs remarquablement beaux. S'il faut en croire leurs traditions, ils descendraient d'une fraction du peuple hébreu déporté en Transoxane pendant la captivité de Babylone.

On voit que l'Asie centrale, ce lieu de départ probable des peuples primitifs, est l'une des contrées du globe où les races les plus diverses sont venues se mélanger des divers points de l'horizon.

II

LA CONQUÊTE MILITAIRE PAR LES RUSSES

Avant de donner quelques détails sur les résultats de l'occupation russe dans l'Asie centrale, il peut être utile de rappeler sommairement les principaux traits de la conquête du pays par la Russie.

L'histoire de cette conquête, si considérable pourtant, si bien et si rapidement menée, est peu connue en France. Elle n'a été d'ailleurs résumée que tout récemment en des écrits synthétiques. On sait que, poursuivant le plan esquissé dès le commencement du XVIIIe siècle par Pierre le Grand, plan admirablement interprété et complété par Catherine II, les avant-postes russes, dans une longue marche qui a duré près de deux siècles, ont franchi une à une toutes les étapes de l'interminable steppe qui semblait devoir les séparer à tout jamais des parties riches et populeuses de l'Asie centrale, où s'étaient conservés les restes des vieilles civilisations mongoles. Une fois le contact pris avec les royaumes issus du démembrement de l'empire de Tamerlan, la conquête militaire d'abord, l'assimilation ensuite, ont marché rapidement, et la Russie s'est constitué en vingt-cinq ans, de 1865 à 1890, un domaine colonial cinq fois plus grand que l'Algérie, cinq fois plus peuplé aussi, et qui n'est pas sans de nombreuses analogies avec cette colonie.

Les trois États indépendans qui s'étaient partagé l'héritage amoindri de Tamerlan étaient, on le sait, au moment où les Russes entamèrent la conquête de la région, les trois khanats de Khiva, de Boukhara et de Kokan. Au sud-ouest de ceux-ci, sur la frontière nord de la Perse, les Turkmènes, race guerrière et nomade, divisée en une demi-douzaine de grandes tribus, les Youmouds, les Tekkés, les Sariks, les Salors, etc., formaient une population d'environ un million et demi d'habitans, relevant nominalement du khan de Khiva, mais en réalité indépendante, étant

séparée du delta de l'Oxus, qui constituait le noyau central du khanat de Khiva, par le vaste désert de Kara-Koum. La conquête de Khiva par les Russes en 1873, conquête dont le bruit a été éteint en Europe par les échos plus graves de la guerre franco-allemande, n'entraîna pas leur soumission, et il fallut, beaucoup plus tard, de 1881 à 1887, plusieurs expéditions, combinées avec la construction du chemin de fer transcaspien, pour en faire des sujets de l'empire russe.

Le khanat de Kokan possédait de son côté, depuis 1810, les grandes villes commerçantes de Tachkent, de Tchimkent et de Hazret, qui précédemment formaient une sorte de confédération pour se protéger contre le pillage des nomades.

Au nord des trois khanats, entre ces régions riches et à climat sinon tempéré, — ses écarts excessifs dans un sens ou dans l'autre ne permettent pas d'employer ce terme, — du moins moyen, et les plaines glacées de la Sibérie proprement dite, s'étendaient les steppes habitées par les Kirghiz. Ce nom de Kirghiz, avons-nous dit, ne désigne pas une race : c'est un mot qui signifie *nomades* et qui s'applique indistinctement à toutes les tribus pastorales de race turco-mongole, aussi bien dans la plaine que dans la montagne, depuis l'Oural jusqu'au delà des monts Célestes, et depuis l'Obi jusqu'au Pamir. La conquête de leur pays ne fut pas sanglante ni difficile, ou du moins elle ne présenta pas d'autres difficultés que celles qui résultaient du sol, du climat, de l'immensité des distances et des obstacles naturels. Les Kirghiz occidentaux, les Kirghiz-Kaïzaks ou Kirghiz de la plaine, qui habitent entre l'Oural et la mer d'Aral, virent leur pays annexé de proche en proche, par tranches successives, à partir du nord-ouest, sans opposer une résistance sérieuse. Les Kirghiz orientaux, riverains du grand lac Balkach et voisins des monts Tian-Chan, se donnèrent volontairement à la Russie, au milieu de ce siècle, pour échapper à l'autorité menaçante de la Chine. Leur pays forma la province du Sémiretchinsk ou district des Sept-Rivières (1), et Viernoié en devint la capitale.

Après la conquête du Sémiretchinsk et la fondation de Viernoié, les opérations, au lieu d'avoir pour base unique Orenbourg et l'Oural, devinrent convergentes, une première tête de colonne remontant peu à peu la vallée du Syr-Daria, du nord-ouest au sud-est, et un autre corps opérant du nord-est au sud-ouest, en prenant pour base Viernoié. La guerre avec les khanats devint dès lors imminente.

Le contact fut pris en 1848, à la suite de l'établissement, par

(1) Ces sept rivières sont : l'Ili, le Kara-Tal, le Kok-Sou, le Biyen, l'Ak-Sou, le Baskan et la Lepsa. Cette liste admet quelques variantes, selon les auteurs.

les Russes, des forts d'Irghiz, de Tourgaï et de Karaboutak, dans la steppe kirghize. Le chef des Kiptchaks, Moussoulman-Koul, tuteur du khan de Kokan, fit occuper par les Kokanais toute la vallée du Syr-Daria et y fit construire des forts, dont le principal, Ak-Metched (la Mosquée blanche), fut placé sous les ordres de Yakoub-beg, le même qui devait devenir plus tard sultan de la Kachgarie, et qui n'était alors qu'un simple officier du khan de Kokan. En 1852, celui-ci repoussa une expédition russe; mais l'année suivante, le 17 décembre 1853, le général Perovsky prenait Ak-Metched, qui devint la ville russe de Perovsk. En 1848, les Russes s'emparaient de Djoulek, à 95 kilomètres plus au sud en remontant l'Iaxartes. En 1861, ils enlevaient et rasaient la forteresse kokanienne de Yani-Kourgan, à 97 kilomètres plus au sud. En 1864, les Russes, avançant de deux côtés à la fois, par la vallée du Syr-Daria et par le Semiretchinsk, occupèrent d'un côté la ville de Hazret, qui reçut le nom de Turkestan, à 120 kilomètres au sud de Yani-Kourgan, et, de l'autre, l'importante oasis d'Aoulié-Ata, sur le Talas. Au mois de septembre, le colonel Tcherniaieff s'empara de Tchimkent. Alim-Koul, le chef des Kiptchaks, qui avait succédé à Moussoulman-Koul comme régent du Kokan, marcha en personne contre les Russes avec 40000 hommes. Il fut battu le 9 mai 1865, sous les murs de Tchimkent, par Tcherniaieff, qui ne disposait que de 900 hommes et de douze pièces de canon. Puis, par une marche hardie de 150 kilomètres vers le sud, celui-ci se porta rapidement, malgré les ordres formels venus de Saint-Pétersbourg, sur la grande ville de Tachkent, qu'il emporta en une journée, avec des pertes insignifiantes, en dépit de l'obstacle, formidable en apparence, que constituait une oasis de 7000 hectares, coupée en tous sens de murs en terre et de profonds canaux, autour d'une ville de 150000 habitans, défendue par 400 canons, d'ailleurs fort variés comme système et presque tous hors de service.

Tcherniaieff, installé, avec le titre de gouverneur, à Tachkent, dont il fit la capitale du Turkestan russe, continua les opérations l'année suivante. Mais il fut bientôt rappelé et remplacé par le général Romanovsky, lequel eut à faire face à l'émir de Boukhara, Mouzaffar-ed-din, qui s'était déclaré l'allié et le protecteur du khan de Kokan. Romanovsky remporta sur les Boukhares deux succès signalés, et recula les frontières de l'occupation russe jusqu'à cent kilomètres au nord de Samarkande. La bataille décisive eut lieu à Irdjar, entre Tachkent et Samarkande; 3500 Russes y mirent en complète déroute 40000 Boukhares. Mais Romanovsky ne fit que passer au pouvoir et fut remplacé par le général Kauffmann, qui resta en fonctions comme gou-

verneur général pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, et auquel est due la principale œuvre, de conquête d'abord, puis de colonisation, du Turkestan.

L'un des premiers actes de la politique extérieure de celui-ci fut la conquête de la province de Samarkande en 1869. A la suite d'une déclaration de guerre faite aux Russes par l'émir de Boukhara, ou plutôt en son nom, mais que celui-ci désavoua par la suite, le général Kauffmann partit de Tachkent à la tête de 8000 hommes, et, après avoir battu sans peine les Boukhares sur les bords du Zérafchane, il s'empara de Samarkande, qui capitula après un siège de trois jours, le 14 mai 1868.

Le corps du général Golovatcheff, composé de 5000 hommes, dont huit sotnias de Cosaques avec huit canons, descendit la vallée du Zérafchane, et occupa presque sans résistance Katti-Kourgane, le 14 mai 1868. Kauffmann, laissant alors dans la citadelle de Samarkande ses blessés et ses malades sous le commandement du major von Stempel, se mit en personne à la poursuite de l'armée boukhare, qu'il atteignit et battit près de Saripoul. Ce lieu est le même où, 379 ans auparavant, s'était livrée la bataille qui renversa la dynastie des Achtarkhanides pour donner le trône de la Grande-Boukharie à la dynastie des Mangides, qui règnent encore aujourd'hui à Boukhara. Pendant la marche que Kauffmann exécutait vers le nord-ouest, les habitans de Samarkande, aidés par 10000 Kirghiz descendus des montagnes voisines, se soulevèrent et assiégèrent la citadelle, où la petite garnison fit une défense désespérée. Kauffmann, revenant à marches forcées, dégagea la citadelle au bout de six journées d'un assaut incessant, et, pour punir les habitans de Samarkande d'avoir manqué aux termes de la capitulation, il permit à ses troupes de piller la ville pendant trois jours. A la suite de ces événemens, l'émir de Boukhara conclut avec les Russes une paix qui n'a plus été troublée jusqu'à présent. Ce traité, après le paiement d'une indemnité de guerre de 125000 tillas, soit environ 1800000 francs, laissa nominalement à l'émir une indépendance absolue avec le titre d'allié de la Russie. Près de lui se trouve seulement un envoyé extraordinaire du gouvernement russe, qui a, entre autres missions, celle de lui donner des conseils. Ces conseils n'ont rien d'obligatoire; mais leur résultat n'en a pas moins été, jusqu'à présent, de placer les Russes, dans le khanat de Boukhara, dans une situation infiniment meilleure et plus privilégiée que celle que possèdent les Français en Tunisie. Cet agent diplomatique russe est d'ailleurs placé sous le contrôle du gouverneur général du Turkestan.

Par le même traité, les Russes enlevèrent à l'émir de Boukhara

les deux provinces de Samarkande et de Katti-Kourgane, les plus riches et les plus importantes de son royaume. En échange, ils lui donnèrent deux provinces montagneuses, d'une surface égale, mais qui d'ailleurs ne leur appartenaient pas auparavant, le Hissar et le Darvass. Ces deux provinces, placées au sud du khanat de Kokan, étaient plus ou moins disputées entre ce khanat, celui de Boukhara, l'Afghanistan, et de petits princes indépendans. Les Russes en firent la monnaie avec laquelle ils dédommagèrent l'émir de Boukhara, leur nouvel allié, de la perte des deux autres provinces indispensables pour donner au Turkestan russe la richesse, l'étendue et la densité de population nécessaires à son avenir.

Enfin les Russes imposèrent en même temps à l'émir un traité de commerce sur les bases suivantes : 1° liberté de commerce pour tous les sujets russes dans toute l'étendue du pays; 2° droit pour eux d'avoir des agens dans toutes les villes du pays; 3° limitation des droits de douane pouvant frapper les marchandises russes à leur entrée dans les États de l'émir. Cette limite était fixée à deux et demi pour cent de la valeur des objets.

De 1870 à 1873, les Russes, profitant des complications qui appelaient ailleurs, en Occident, l'attention de l'Europe, entreprirent la difficile conquête du khanat de Khiva. Ce pays était depuis trois siècles le centre du commerce des esclaves et le dernier refuge de la résistance à toute influence européenne. Ce khanat, ou plutôt sa partie centrale, l'oasis de Khiva proprement dite, formée par le delta de l'Oxus, peuplée d'un million d'habitans, et comprenant une surface fertile de trois à quatre millions d'hectares, était presque inaccessible pour les Européens. Du côté du Nord-Ouest, il était couvert par le plateau désert et glacé d'Oust-Oust, au Nord, par la mer d'Aral, et de tous les autres côtés par les sables des déserts de Kara-Koum et de Kizil-Koum. Ces obstacles avaient mis jusque-là le pays à l'abri des armes russes. Après la désastreuse tentative faite sous Pierre le Grand par Bekowitch, une expédition entreprise en 1839 par le général Pérovsky avait abouti à un échec complet.

Enfin, en 1872, une campagne décisive fut résolue, et l'on décida, pour mieux surmonter les difficultés résultant de la traversée des déserts glacés en hiver, brûlans en été, de diviser le corps expéditionnaire en plusieurs fractions, de manière à converger sur Khiva de tous les côtés à la fois.

Le général Kauffmann, commandant en chef de l'expédition, disposait de 60 compagnies d'infanterie, 26 sotnias de cosaques et 56 canons. La relation de cette campagne a été donnée d'une façon très complète dans un récent ouvrage par le général Gro-

diékoff, chef d'état-major de l'expédition (1). Trois corps d'armée, celui du Caucase, celui d'Orenbourg, et celui du Turkestan, fractionnés chacun en plusieurs colonnes, convergèrent à la fois sur Khiva. Le corps principal, placé sous les ordres directs du général Kauffmann, prit pour base d'opérations la petite ville de Djizak, située à 90 kilomètres au nord-est de Samarkande, sur la route de Tachkent. Ce corps marcha par conséquent du Sud-Est au Nord-Ouest. Le deuxième corps, commandé par le général Vériefkine, arriva d'Orenbourg, c'est-à-dire du Nord, en contournant la mer d'Aral par l'Ouest. Le troisième corps, composé de troupes du Caucase et commandé par le général Lomakine, débarqua à Kinderli, sur la côte orientale de la mer Caspienne, et marcha sur Khiva en se dirigeant droit à l'Est.

Les deux colonnes de Tchikichlar et de Krasnovodsk, faisant partie du corps du Caucase, sous le commandement du général Markosoff, eurent, dès leur départ, de grandes difficultés à vaincre. Les Turkmènes riverains de la mer Caspienne, vassaux ou sujets nominaux du khan de Khiva, refusèrent tout concours pour le transport des bagages, et harcelèrent le corps expéditionnaire. Markosoff les poursuivit, les dispersa et leur enleva 2000 chameaux, qui complétèrent ses moyens de transport. Il pénétra ensuite dans le désert de Kara-Koum, où le rendez-vous des deux colonnes était au pied du Grand Balkhan.

A partir du puits d'Aïdin, atteint très difficilement, ce corps d'armée eut à endurer de grandes souffrances par le manque d'eau et la fatigue, et c'est à grand'peine qu'il arriva jusqu'au puits de Bala-Ichem. Ayant perdu tous ses chameaux, obligé d'abandonner tous ses bagages dans les sables, Markosoff reconnut l'impossibilité d'aller plus loin que Bala-Ichem et se replia sur Krasnovodsk.

Le détachement d'Orenbourg, commandé par le général Vériefkine, se mit en marche au mois de mars 1873. Plus de 10 000 chameaux lui furent nécessaires pour ses transports, et il eut à supporter de terribles froids pendant la traversée des déserts glacés qui s'étendent au nord-ouest de la mer d'Aral. Cependant il parvint quand même à Koungrad, sur l'un des bras du delta de l'Oxus, et il y fut rejoint par le corps de Lomakine, parti de Kinderli.

Les deux colonnes réunies marchèrent sur Khiva, par Khodjeili et Manghit, en refoulant devant elles les Khiviens, qui ne résistèrent que faiblement. Le 28 mai elles arrivaient devant la capitale, la bombardèrent, et l'attaquèrent du côté du Nord.

Pendant ce temps, le général Kauffmann, avec le corps du

(1) *Khivinskie pokhod 1873 goda*, par le lieutenant général A.-F. Grodiékoff. — Saint-Pétersbourg, typographie de l'état-major, 1888.

Turkestan, était arrivé depuis plusieurs jours par la route de l'Est et avait pris position à seize kilomètres de la ville.

Il avait eu à surmonter de grandes difficultés. La colonne de Kazalinsk, commandée par le colonel Goloff et celle de Djizak, sous les ordres du général Golovatcheff, devaient opérer leur jonction au pied du mont Boukan-Taou, au centre du désert de Kizil-Koum. Elles y parvenaient le 24 avril, mais la chaleur et le sable opposèrent un formidable obstacle à la marche du corps expéditionnaire, qui fut en outre harcelé par les Turkmènes. Le 10 mai, les Russes n'avaient plus que 1 200 chameaux sur 10 000 qu'ils possédaient au départ, lorsqu'ils rencontrèrent, au pied des monts Outch-Outchak, le gros de l'armée khivienne. L'attaque fut impétueuse, mais le combat dura peu de temps et les Turkmènes prirent la fuite. Le 14 mai, Kauffmann fit son entrée à Al-Kamich; il passa l'Oxus, près de Chourah-Khaneh, sur des pontons amenés de Kazalinsk et campa près de Pitinak, où, le 14 juin, il reçut la soumission du khan de Khiva.

Le succès de l'expédition de 1873 fut complet. La partie du khanat située sur la rive droite de l'Oxus fut annexée ; le reste fut soumis à un protectorat tellement étroit qu'il équivalait à une véritable annexion. Tous les esclaves prisonniers de guerre, 25 000 selon les uns, 40 000 selon les autres, furent rendus à la liberté. Le nombre des Européens qui se trouvèrent parmi eux était de vingt-deux. Au commencement du siècle, on estimait à 3 000 le nombre moyen des esclaves russes qui étaient retenus prisonniers à Khiva.

Les événemens qui ont amené l'annexion par la Russie du Ferganah, partie centrale du khanat de Kokan, laissée jusque-là indépendante, sont assez compliqués. En 1840, Nasr-Oullah, émir de Boukhara, annexa le khanat de Kokan à ses États, après une longue guerre, et fit décapiter le khan Mohammed-Ali. La famille de celui-ci se réfugia chez les Kirghiz Kiptchaks, avec l'aide desquels un de ses parens, Chir-Ali, chassa bientôt les Boukhares. Il se fit proclamer khan de Kokan en 1843, et fut assassiné en 1846 par un de ses proches, Mourad-Khan. Ce dernier ne garda le pouvoir que pendant quelques semaines. Le chef des Kiptchaks, Moussoulman-Koul, plaça sur le trône le jeune fils de Chir-Ali, Khoudaïar-Khan, alors âgé de dix-huit ans. Celui-ci a laissé la réputation d'un souverain débonnaire ; cependant, cette appréciation est relative, et tout est affaire de pays, car, en 1854, il se débarrassa de la tutelle gênante de Moussoulman-Koul en le faisant tuer. Le procédé qu'il employa ne manque pas d'originalité. Moussoulman-Koul fut attaché à un pieu et on tira sur lui, à bout portant, plusieurs coups de canon chargés à poudre. Le

malheureux périt moitié étouffé, moitié brûlé dans ses vêtemens. Trois ans après, en 1857, Khoudaïar fut chassé de Kokan par son frère aîné, Mallah-Khan, qu'il avait nommé, en 1854, *atabeg* (gouverneur) de Tachkent. Il se réfugia chez l'émir de Boukhara, qui lui confia le gouvernement de Djizak. En 1861, Mallah-Khan fut tué par les Kiptchaks, dont le chef, Alim-Koul, proclama khan de Kokan un petit-fils de Chir-Ali, Chamrat-Khan, ou plus exactement, Chah-Mourad, sous le nom duquel il gouverna. Khoudaïar chercha à profiter de la mort de son frère pour rentrer à Kokan; mais il fut repoussé par Alim-Koul. En 1862, appelé par les habitans de Tachkent, il s'empara de cette ville, où Alim-Koul vint bientôt l'assiéger. Mais, après une sortie heureuse, il marcha sur Kokan, en chassa Chamrat et remonta sur le trône. Mouzaffar-ed-din, successeur de Nasr-Oullah, le puissant émir de Boukhara, profita de cette circonstance pour envahir de nouveau le Kokan en 1863, sous prétexte de rétablir l'ordre. Il fit Khoudaïar prisonnier et l'emmena à Boukhara. Celui-ci parvint, l'année suivante, à s'enfuir, et se réfugia de nouveau chez les Kiptchaks, où il se mit sous la protection d'Alim-Koul. Ce dernier, dans l'intervalle, avait rétabli sur le trône de Kokan le jeune Chamrat. Mais, le jour même de son entrée solennelle dans la capitale, il s'était pris de querelle avec lui et l'avait tué de sa main. Il le remplaça par un certain Saïd, fils de Mallah-Khan, appelé aussi Tchoullah-Khan (le boiteux), qui fut proclamé sous le nom de Sultan-Saïd-Khan-Ghazi. L'année suivante, en 1864, celui-ci se brouilla avec son protecteur, qui, en 1865, lui opposa un jeune marchand nommé aussi Khoudaïar, désigné dans le pays sous les noms de Khoudaïar-Koullah-Khan, ou de Bilbaktchi-Khan. Mais le terrible chef des Kiptchaks fut obligé en même temps de marcher en personne à la rencontre des Russes qui venaient de faire un grand pas en avant. Il fut battu et mortellement blessé devant Tchimkent. Khoudaïar en profita pour chasser son homonyme, qui se réfugia en Kachgarie après un règne de trois jours, et il remonta sur le trône, pour la troisième fois, en 1865. Il régna paisiblement jusqu'en 1875, après avoir abandonné aux Russes la partie nord du khanat, c'est-à-dire Tachkent et la région voisine.

En 1875, les Karakirghiz se révoltèrent, mettant à leur tête un neveu de Khoudaïar, Nazar-Khan. L'armée envoyée par Khoudaïar à leur rencontre sous les ordres d'Abd-our-Rahman Aftobatchi, fils de Moussoulman-Koul, passa à l'ennemi. Les rebelles marchèrent sur Andidjan, où ils firent prisonnier le fils aîné de Khoudaïar, Nasr-ed-din, qui en était gouverneur. Quelques jours après, ils s'emparèrent par surprise de Marghelan, et

ils obligèrent Mourad-beg, frère de Khoudaïar, qui y commandait, à s'allier à eux. Le khan se décida alors à quitter sa capitale, accompagné de l'ambassade russe qui s'y trouvait à ce moment, et d'une petite armée de 9 000 hommes. Mais, à peu de distance de la ville, cette troupe l'abandonna pour aller se joindre aux rebelles. La cavalerie, après réflexion, se mit même à sa poursuite. Khoudaïar réussit à gagner Khodjent, grâce à la protection des Cosaques qui accompagnaient la mission russe, mais après avoir perdu ses bagages ; de Kokan, il s'enfuit jusqu'à Tachkent, toujours sous la protection des Russes. Presque en même temps que lui arriva une ambassade envoyée par Abd-our-Rahman-Aftobatchi et Nasr-ed-din. Elle annonçait au gouverneur général la proclamation de Nasr-ed-din comme khan de Kokan. Le général Kauffmann consentit à reconnaître celui-ci, en lui imposant comme condition un traité de commerce semblable à celui qui avait été conclu précédemment avec Boukhara, en juin 1868, stipulant en outre le paiement d'une rente viagère à Khoudaïar, et d'une indemnité à l'ambassade russe pour le pillage de ses bagages. Peu de jours après, des Kiptchaks passaient la frontière russe dans la haute vallée de l'Angourane, à l'est du district de Kourama, et les rebelles venaient assiéger Khodjent. Le général Kauffmann envoya le général Golovatcheff pour repousser les Kiptchaks de la vallée de l'Angourane, et lui-même, avec 4 000 hommes et 20 canons, marcha contre Kokan. Le 22 août 1875, les Russes rencontrèrent l'armée kokanienne près de Makram, entre Khodjent et Kokan. Elle était sous les ordres d'Abd-our-Rahman et de Poullad-beg. Après l'avoir complètement battue, ils s'emparèrent sans résistance de Kokan et de Marghelan, Nasr-ed-din ayant imploré la clémence des vainqueurs. Kauffmann conclut avec celui-ci, le 22 septembre 1875, le traité de Marghelan, par lequel la rive droite du Syr-Daria était abandonnée à la Russie. Skobeleff continua à poursuivre les rebelles réfugiés dans la partie orientale du Ferganah. Pendant ce temps, Poullad-beg, s'étant proclamé khan, rassembla les Kiptchaks autour d'Andidjan, tandis qu'Abd-our-Rahman sortait des montagnes avec une nouvelle armée. Le général Kauffmann, occupé à organiser le district de Namangan nouvellement annexé, envoya son chef d'état-major, le général Trotsky, réprimer la révolte d'Andidjan. Celui-ci bombarda la ville, la prit et en brûla une partie. Puis il revint à Namangan, où il rejoignit le général Kauffmann, qui venait d'y construire un fort. Le commandement du nouveau district ayant cette ville pour chef-lieu fut laissé au général Skobeleff, et Kauffmann retourna à Khodjent. Sur ces entrefaites, une émeute éclata à Kokan : Nasr-ed-din fut chassé et

obligé de se réfugier à Khodjent, sur le territoire russe; en même temps les Karakirghiz attaquèrent Namangan. Skobeleff les repoussa, puis pénétrant sur leur territoire, il s'empara d'Andidjan, d'Outch-Kourgan, de Marghelan, où il fit pendre Poulladkhan. Abd-our-Rahman Aftobatchi, fait prisonnier, fut interné en Russie. Pendant ce temps, le général Kauffmann, qui s'était rendu à Saint-Pétersbourg, obtint du tsar l'autorisation d'annexer le Kokan, ce qui fut fait au mois de janvier 1876. Nasr-ed-din et Khoudaïar furent internés tous deux en Europe. Pendant l'année 1876, Skobeleff entreprit une expédition sur le Pamir, c'est-à-dire dans les montagnes qui s'étendent au sud du Ferganah, et il y força les derniers Kiptchaks à reconnaître la souveraineté de la Russie.

La totalité du khanat de Kokan fut ainsi constituée en province russe sous le nom historique de Ferganah et elle fut placée sous le commandement direct d'un général, qui réside au Nouveau-Marghelan, ville construite de toutes pièces par les Russes, à quinze kilomètres au sud de l'ancienne ville du même nom, laquelle était la troisième du Ferganah par sa population et par son importance.

Les vastes déserts qui séparent la mer Caspienne des parties riches de la Transoxane étant ainsi tournés par le nord-est, les Russes commencèrent, en 1882, la conquête du pays des Turkmènes, situé, comme nous l'avons dit, le long de la frontière septentrionale de la Perse, sur la bande étroite qui sépare les montagnes du Khorassan des sables du désert de Kara-Koum. Depuis Pierre le Grand, qui envoya dans le pays le prince Bekowitch Tcherkasskyi, des tentatives nombreuses avaient été faites par les Russes pour établir leur autorité sur la Turkménie. Elles avaient toujours abouti à des désastres ou à des échecs. L'expédition de Stoliétoff contre les Tekkés, en 1868, n'avait pas eu de résultat définitif.

Cette conquête présenta de grandes difficultés. Plusieurs campagnes consécutives exécutées sous les ordres des généraux Lomakine (1877-78) et Lazareff (1879), en prenant pour base la côte orientale de la mer Caspienne, échouèrent complètement. Les Turkmènes, confédérés sous les ordres de l'un des khans du Merv, Nour-Verdy, infligèrent pendant plusieurs années une série d'échecs aux Russes. Le général Lazareff mourut de maladie au début de l'expédition de 1879, qu'il commandait, et Lomakine, battu en 1877, puis en 1878, ne réussit pas, en 1879, après la mort de Lazareff, à remporter un succès décisif. Enfin, en 1880, la conquête fut résolue : elle fut entreprise par le général Skobeleff, appuyé par la construction simultanée du chemin de fer

transcaspien, que dirigeait le général Annenkoff. Après la mort de Nour-Verdy, une première campagne de construction amena la tête du chemin de fer transcaspien jusqu'à Kizil-Arvat, et Skobeleff enleva de vive force la forteresse de Geok-Tépé, où s'étaient retranchés 30 000 Turkmènes. Ce fait d'armes, suivi d'un massacre qui désorganisa la résistance, mit fin à la guerre et permit aux Russes d'annexer le pays des Tekkés et des Youmouds, qui forma, sous le nom de Transcaspienne, une province russe rattachée au Gouvernement général du Caucase. Askhabad en devint la capitale.

En 1884, le colonel Alikhanoff s'empara, à lui seul, de l'oasis de Merv, après s'être fait aimer de la veuve de Nour-Verdy. Quelque temps après, il se rendait maître, non moins rapidement, de la ville de Seraks. Les avant-postes russes se trouvèrent ainsi portés jusqu'aux frontières d'Afghanistan, et le chemin de fer transcaspien fut poussé jusqu'à Tchardjoui, c'est-à-dire jusqu'à l'Oxus. De 1885 à 1887, une troisième section de la ligne fut construite à travers les États de l'émir de Boukhara, de Tchardjoui à Samarkande, qui se trouva ainsi atteinte de deux côtés à la fois. La conquête du Turkestan était terminée et la frontière naturelle de l'Hindou-Kouch et des monts Célestes, qui, se rattachant au nœud central du Pamir, séparent la Grande-Boukharie de la Chine et de l'Iran, était atteinte partout, sauf au sud du Turkestan afghan, dont la conquête parut un instant imminente, mais fut arrêtée par l'intervention de l'Angleterre. Même après l'ouverture des négociations pour la délimitation russo-afghane, provoquée par la Grande-Bretagne, la conquête du Turkestan afghan faillit avoir lieu, à la suite du brillant combat de Kouchka, livré par le général Komaroff, et où 700 Afghans restèrent sur le terrain. Des ordres supérieurs venus de Saint-Pétersbourg arrêtèrent le vainqueur, qui n'avait pu auparavant couper le télégraphe, comme avait fait le général Tcherniaïeff avant la prise de Tachkent. La Russie subit aujourd'hui la conséquence de cet arrêt. Elle n'a pas encore conquis, du côté du sud, ses frontières naturelles.

Nous ne parlerons ici que d'une façon incidente de la conquête de la province de Kouldja, qui ne rentre qu'indirectement dans le cadre de cet article, les résultats n'en ayant pas été définitifs au point de vue des limites de l'empire russe. La province de Kouldja, constituée par la partie supérieure du bassin du fleuve Ili, et qui, au dire de beaucoup, est le pays le plus riche de toute l'Asie centrale, fut conquise par les Russes sans effusion de sang et d'une façon progressive, comme l'avait été le pays des Kirghiz orientaux. La région, qui, depuis longtemps, ne reconnaissait plus que d'une

façon nominale l'autorité de la Chine, et où le commandement était divisé entre un assez grand nombre de chefs locaux, passa sans résistance sous la domination russe. Les Cosaques, envoyés en fourrageurs pour ravitailler les postes de la province de Viernoïé, constituèrent d'abord de simples groupes d'acheteurs, puis des petits postes chargés de surveiller des entrepôts d'approvisionnemens, et enfin de véritables garnisons. Après plusieurs années de cet état de choses, tout le pays au nord des monts Célestes, que les Chinois appellent Tian-Chan-pé-lou, étant passé entièrement sous la domination russe, des considérations administratives dues, dit-on, à des jalousies personnelles, décidèrent le gouvernement russe à rétrocéder gracieusement à la Chine cette province de Kouldja, dont il reconnut trop tard l'importance. Les tentatives qui, prétend-on, furent faites par plusieurs moyens détournés, pour éluder la remise des territoires en litige, à l'expiration de la période de séquestre, échouèrent en présence de la ténacité de la Chine, qui attachait une grande importance au rétablissement de son autorité sur le Turkestan chinois, et qui l'avait consolidée par la conquête récente de la Kachgarie. Ainsi ce pays si riche, qui fut pendant plusieurs années administré par les Russes, et dont la possession leur donnait, depuis le Pamir jusqu'en Mandchourie, une frontière montagneuse continue et presque infranchissable, fut évacué par eux et fit retour à l'empire chinois. La frontière actuelle, qui coupe transversalement le bassin de l'Ili, est indiquée par une simple ligne de poteaux traversant une plaine ouverte.

Il n'y a donc pas lieu de parler de la conquête du pays de Kouldja, en mentionnant les progrès de l'expansion russe en Asie, jusqu'au moment, dont l'échéance est indéterminée, mais inévitable, où la civilisation européenne aura reconquis de nouveau l'ancienne province du Tian-Chan-pé-lou.

Telle est, à grands traits, l'histoire de la conquête du Turkestan par les Russes. Nous allons indiquer, d'une manière également sommaire, comment ils ont colonisé et mis en valeur la vaste région ainsi soumise à leur autorité.

III

L'ADMINISTRATION. — COMPARAISON AVEC CELLE DE L'ALGÉRIE

Pour entrer dans un parallèle, même sommaire, entre l'administration de l'Algérie et celle du Turkestan, il nous semble indispensable de donner d'abord brièvement quelques indications sur les grandes divisions du pays et sur les principales lignes de

son organisation politique. Celle-ci est ignorée de bien des gens dans l'Europe occidentale, d'autant plus que, la conquête de l'Asie centrale par les Russes ayant été progressive, l'organisation politique des pays annexés a subi forcément, depuis trente ans, des modifications réitérées.

La plus grande partie du Turkestan russe, ou Tartarie en deçà du mont Tian-Chan, forme aujourd'hui un gouvernement général, celui du Turkestan, dont le siège est à Tachkent, grande ville de 150000 habitans, située sous la même latitude que Rome, dans la vallée du Tchirtchik, affluent du Syr-Daria.

Ce gouvernement général se divise en trois gouvernemens (*oblast*), celui du Syr-Daria, qui a pour capitale Tachkent, celui du Ferganah, dont la capitale est Novi-Margelan, et celui du Zerafchane ou de Samarkande, qui a pour capitale cette dernière ville. Le gouvernement général du Turkestan comprend encore une autre province d'une organisation plus simple, province moins riche et moins peuplée que les précédentes, et qui forme aujourd'hui l'*otdiel* (territoire) de l'Amou-Daria. L'officier général qui l'administre et dont la résidence est à Pétro-Alexandrovsk, ville russe de création récente, sur la rive droite du Bas-Oxus, exerce en même temps un contrôle sur l'ancien khanat de Khiva, soumis depuis 1873 à une tutelle étroite.

A côté du gouvernement général du Turkestan se trouve un khanat encore nominalement indépendant, celui de Boukhara, dont le souverain ou *émir*, descendant direct, mais amoindri, de Tamerlan, n'est nominalement que l'allié et non le vassal de la Russie. Cet émir règne sur un territoire un peu moins grand que la France et peuplé de quatre millions d'habitans.

Le khanat de Boukhara est divisé en 26 provinces, administrées par 26 begs ou gouverneurs, assistés de 26 kazis ou magistrats d'ordre à la fois civil et militaire. Tous les samedis, à l'heure de la sortie de la mosquée, l'émir reçoit ou doit recevoir les cinquante-deux rapports des begs et des kazis, qui se contrôlent réciproquement. Le gouvernement russe n'intervient pas, du moins nominalement, dans cette administration intérieure.

Les revenus de l'État de Boukhara sont assez élevés, en dehors du trésor particulier que l'émir tient de l'héritage de ses ancêtres, et qui se compose du résidu des dépouilles que les souverains des divers empires d'Asie se sont successivement arrachées pendant des siècles, et dont les hasards de l'histoire ont fini par faire tomber entre ses mains une importante fraction. Les douanes seules, sur lesquelles la Russie a mis la main en 1893, donnent un revenu annuel de 12 à 1300000 roubles (3 à 4 millions de francs). Les impôts sur les cultures, sur les laines, sur les mar-

chés, etc., sont considérables et constituent le plus clair des revenus de l'émir.

L'influence de la Russie se fait d'ailleurs sentir d'une façon énergique et constante pour modifier l'ancien état de choses et le régulariser. Cette action est très bienfaisante au point de vue de la civilisation, de la richesse du pays, du développement du bien-être et de la sécurité des personnes, ainsi que de l'extension du commerce. En revanche, comme cela était inévitable, le point de vue artistique est sacrifié; ce royaume exotique, si longtemps indépendant de la civilisation européenne, se transforme à vue d'œil et, depuis dix ans, il a beaucoup perdu sous le rapport du pittoresque.

Chacun des trois gouvernemens qui composent le gouvernement général du Turkestan a pour chef un gouverneur qui est habituellement un lieutenant général (général de division), assisté d'un sous-gouverneur qui est ordinairement un major général (général de brigade). Il se divise en districts (*ouyezd*), dont chacun est administré par un colonel ou un lieutenant-colonel assisté d'un officier adjoint. Ces districts ont beaucoup d'analogie avec les cercles du territoire militaire algérien, administrés, comme on le sait, par un officier supérieur, colonel, lieutenant-colonel ou chef de bataillon. Cette analogie est rendue encore plus complète par cette circonstance qu'en Russie le grade de chef de bataillon n'existe pas, ou plutôt que c'est à ce grade même que correspond le titre russe de *pod-polkovnik*, que l'on traduit en français, plus littéralement qu'exactement, par lieutenant-colonel. Ces districts se divisent en circonscriptions, dont chacune est dirigée par un officier, ayant les attributions d'un chef de bureau arabe, et portant le titre de commissaire (*pristav*).

Le gouvernement du Syr-Daria comprend cinq *ouyezd:* Tachkent, Tchimkent, Kazalinsk, Pérovsk, Aoulié-Ata. Le gouvernement du Zérafchane en compte quatre : Samarkande, Katti-Kourgane, Djizak, Khodjent. Le gouvernement du Ferganah en renferme cinq : Marghelan, Kokan, Andidjan, Namangan, Och.

Tout cela est, en somme, très analogue, au point de vue du plan administratif, à l'ancienne organisation militaire de l'Algérie, qui fonctionne encore dans la partie méridionale de cette colonie.

Le gouvernement général du Turkestan et le khanat de Boukhara comprennent ensemble la région que l'on appelait au moyen âge la Transoxane ou Transoxiane, c'est-à-dire le Maouar-en-Nahar des Arabes, avec une partie du Kharysme. C'est, en somme, tout le pays qui, dans l'antiquité, s'étendait entre l'Oxus et les monts Imaüs, à savoir : la Bactriane, la Sogdiane et une partie de l'ancienne Scythie asiatique en deçà de l'Imaüs, ou pays des Massagètes.

Mais, en deçà de l'Oxus, toute la région qui s'étend entre ce grand fleuve et la mer Caspienne forme la province Transcaspienne, qui est habitée par les Turkmènes. Ce pays a fait partie pendant longtemps du gouvernement général du Caucase; aujourd'hui il en est détaché, et constitue un gouvernement indépendant, dont le siège est à Askhabad. Ce gouvernement se divise, comme chacune des provinces du Turkestan proprement dit, en *ouyezd*. Les divisions sont au nombre de cinq : Manguichlak, Krasnovodsk, l'Akkal-Tekké, Merv, Tedjen. Cette dernière ne porte que le titre de cercle (*okroug*). L'oasis de Merv et le pays environnant, qui ne formaient également jusqu'ici qu'un *okroug*, ont été élevés récemment au rang d'*ouyezd*.

Au nord et au nord-est du Gouvernement général du Turkestan, la région touranienne en deçà de l'Imaüs est complétée par quatre autres provinces, peuplées par la même race, mais placées aujourd'hui politiquement sous des commandemens différens. Les trois premières forment le Gouvernement général de la Steppe. Ce sont les gouvernemens d'Akmolinsk, de Sémipalatinsk, et du Sémiretchinsk, dont les capitales sont respectivement Akmolinsk, Sémipalatinsk, et Viernoïé, l'ancienne Almati ou Almalik. Le quatrième gouvernement est celui de Tourgaï, dont le chef réside à Orenbourg.

La division politique du Turkestan étant ainsi esquissée, nous nous bornerons à résumer très sommairement les principaux traits caractéristiques qui différencient l'administration de ce pays de celle de l'Algérie.

Nous n'entreprendrons pas, toutefois, dans le cadre d'un simple article, d'établir un parallèle complet entre les détails techniques de l'administration du Turkestan par les Russes et les détails similaires de l'administration algérienne : nous nous bornerons à signaler quelques traits essentiels ou plutôt à tâcher d'en résumer l'esprit.

L'une des différences les plus évidentes à première vue, c'est le caractère militaire de l'autorité centrale. Tous les gouverneurs généraux du Turkestan, jusqu'à présent, ont appartenu à l'armée. Ce fait est d'autant plus intéressant à noter que les populations sartes sont, en somme, pacifiques, et qu'à la différence des tribus arabes elles honorent le commerce, l'industrie, les lettres : elles n'auraient nulle répugnance à reconnaître la suprématie de gouvernans civils.

Cependant, à notre avis, le maintien du régime militaire en Turkestan est absolument logique. On lui doit très probablement la tranquillité du pays et l'absence de toute velléité de révolte; on lui doit surtout l'unité de direction dans l'administration, qui ne saurait exister en Algérie, où, à côté d'un gouverneur général

civil, l'autorité du commandant militaire comptera toujours, quoi qu'on fasse. On sait à quelles luttes, à quel arrêt dans les progrès de la conquête française, à quels désordres même a abouti en Algérie l'institution du régime civil, qui, au début, s'est trouvé en compétition et en lutte sur tous les points avec l'administration militaire préexistante. Pendant une longue période, les deux pouvoirs rivaux, au lieu de servir la France, ont usé leurs forces et l'argent de la métropole dans une lutte inavouable, que seul un régime parlementaire pouvait provoquer et tolérer. Depuis lors, on est arrivé à un *modus vivendi* dont, en France, on se trouve à bon marché satisfait; mais on a beau déclarer officiellement le commandant des troupes subordonné au gouverneur général civil, il n'en est pas moins vrai que les deux autorités subsistent côte à côte, et que leur entente apparente n'est possible que grâce à des choix particuliers de personnes, et grâce au tact individuel des hauts fonctionnaires placés à la tête des deux départemens. Des concessions mutuelles ont été nécessaires; en fait, la plus grande partie de la surface de l'Algérie constitue encore un territoire militaire et est laissée en apanage à l'armée; le moindre inconvénient de ce dualisme a été l'arrêt de toute initiative efficace de la part du gouvernement général. Les agens secondaires, obéissant à d'anciennes traditions et à un ancien esprit de corps, ont outrepassé encore, souvent, les tendances de leurs chefs : de part et d'autre, il s'en est trouvé qui ont mieux aimé faire échouer les conquêtes extérieures ou les améliorations intérieures les plus utiles, que de les voir mener à bien par le parti adverse.

Cet état de choses déplorable a été signalé bien des fois; on a cru y remédier par des moyens palliatifs. Est-on bien sûr d'y être parvenu? D'aucuns prétendent que l'on n'a fait qu'atténuer le mal en apparence et que mettre un terme aux scandales les plus bruyans; mais le *statu quo* dans tous les progrès les plus urgens, la paralysie de toutes les aptitudes et de toutes les énergies, le gaspillage du trésor public dans des manœuvres sans utilité nationale et dans une lutte sourde, tels ont été, longtemps, les résultats du régime adopté. Tout ce que l'on a obtenu, incontestablement, c'est de substituer le piétinement sur place à la marche en avant, et le calme apparent qui règne aujourd'hui n'est peut-être qu'un mélange d'inertie et d'efforts perdus qui, de part et d'autre, se neutralisent. Or, le *statu quo* n'est pas permis quand, à l'extérieur, on a des rivaux tels que les Anglais et les Allemands qui marchent à grands pas et qui nous devancent par ce seul fait que, chez eux, la politique extérieure n'est pas subordonnée à la politique intérieure et à des querelles de partis ou à des doctrines de sectes.

Pour revenir au Turkestan, nous dirons que la centralisation des services publics et leur mobilité y sont plus grandes qu'en Algérie. Prenons pour exemple ce qui concerne l'administration des travaux publics. Les ingénieurs ne sont pas, comme chez nous, dispersés dans des résidences diverses éloignées les unes des autres, et auxquelles chacun d'eux est attaché; tous leurs bureaux sont réunis à Tachkent sous la main du gouverneur général. Chaque année, au commencement de la belle saison, ces ingénieurs partent dans des directions diverses et vont employer leur été à faire des levés, à étudier des projets, ou à diriger l'exécution de travaux dans telle ou telle partie du pays, suivant un plan général établi à l'avance. Au commencement de l'hiver, ils rentrent dans la capitale, et là, ils font le travail de cabinet, qui est immédiatement centralisé : les projets sont discutés, comparés, adoptés, dans le plus bref délai possible, et beaucoup d'entre eux peuvent servir de base aux travaux à exécuter sur le terrain dans la campagne suivante. On peut aussi, de cette façon, porter vers tel ou tel point du territoire, selon les besoins du moment, un personnel plus ou moins nombreux. L'unité de direction est en outre assurée; les bureaux qui ont le plus à faire sont renforcés à volonté, de telle sorte que tous les travaux peuvent être préparés pour ainsi dire dans le temps que veut le gouvernement général. Cette méthode, a des avantages et des inconvéniens; mais en fin de compte, elle a donné de très bons résultats. Le système est complété par une organisation administrative particulière. Auprès du gouverneur général sont placés un certain nombre de hauts fonctionnaires, qui sont à la fois des conseillers, des collaborateurs et des agens d'exécution. Il peut, à son gré, changer leur destination, et les affecter à l'organisation ou à la direction de tel ou tel service. Ils portent le nom de commissaires généraux techniques et sont recrutés parmi les savans, les ingénieurs, les administrateurs. On conçoit ce qu'une pareille organisation a d'élastique et de favorable au développement d'une colonie ainsi qu'au meilleur emploi de toutes les capacités.

Le gouverneur général du Turkestan jouit en somme d'une autorité plus complète et d'une plus grande initiative que la plupart des gouverneurs de nos colonies françaises. Ceci est une conséquence naturelle du gouvernement autocratique de la Russie. La confiance de l'empereur, dont il est investi, est la seule condition légale pour qu'il ait carte blanche, et les exigences du régime parlementaire ou de la politique intérieure ne viennent pas à chaque instant l'entraver dans son administration, dans ses conquêtes ou ses réformes.

Nous nous bornons à signaler cette dissemblance, qui est peut-

être obligatoire, étant donnée la différence des systèmes politiques des deux peuples. Si le régime parlementaire et le mode de gouvernement républicain sont un obstacle, peut-être insurmontable, à ce que les gouverneurs de nos colonies soient investis d'une autorité aussi absolue que le sont ceux des provinces asiatiques de l'empire russe, tout au moins pourrions-nous souhaiter en France l'organisation d'un bureau colonial, plus ou moins calqué sur le *Colonial Office* anglais, si puissamment organisé ; de telle sorte que notre action dans nos possessions d'outre-mer ne soit pas subordonnée à toutes les fluctuations de la politique intérieure et à toutes les combinaisons ou à tous les marchandages auxquels donnent lieu nos crises ministérielles. Ces circonstances n'ont rien à voir avec l'administration intérieure de nos colonies, ni surtout avec leur défense contre nos ennemis ou nos rivaux. Faute d'avoir reconnu cette vérité, nous avons perdu bien des parties qui semblaient gagnées et dont l'enjeu avait été chèrement acheté (1).

Au point de vue de la continuité de direction, la politique des Russes en Turkestan est remarquable et bien digne d'être proposée comme modèle à suivre. Dans les colonies françaises, en Algérie par exemple, ou bien en Indo-Chine, ou ailleurs, chaque fois qu'un gouverneur ou même un simple administrateur succède à un autre, son premier soin consiste en général à faire table rase des institutions ou des projets de son prédécesseur; puis il fait étudier ou élaborer des plans nouveaux conformes à ses propres vues ou aux vues de son parti ; ou bien, s'il n'a pas d'opinion personnelle sur les questions locales, ce qui est le cas général, il fait préparer l'application d'un système quelconque, dont la seule qualité nécessaire est d'être différent de celui qui était suivi précédemment. Après quoi cet administrateur est généralement déplacé avant d'avoir eu le temps d'appliquer complètement le système nouveau, et son successeur recommence la même manœuvre. D'autres fois le gouverneur reste en fonctions suffisamment longtemps pour avoir le loisir de pousser jusqu'au bout l'étude du nouveau système qu'il veut inaugurer. Généralement il s'aperçoit alors que le système ancien avait du bon, et il se décide à y revenir, mais après une perte de temps qui peut être de plusieurs années pour le progrès de la colonie, et après une perte d'argent plus ou moins considérable pour le budget. Tous ces tâtonnemens sont certainement regrettables, et une marche continue dans une direction unique, lors même que cette direction

(1) Depuis que ces notes ont été rédigées, la création d'un ministère des colonies est venue, en France, donner satisfaction aux besoins auxquels il est fait ici allusion. Le fonctionnement de ce nouveau rouage administratif remplira-t-il le but désiré? L'avenir nous l'apprendra.

ne serait pas la meilleure ni la plus courte, vaudrait infiniment mieux au point de vue du résultat. Les Sartes ont un proverbe bien juste, qui se retrouve d'ailleurs chez tous les peuples de race turque ; c'est le suivant : « Le chemin est mauvais : marchez toujours, il deviendra bon ; n'allez pas trop loin dans le bon chemin, il deviendrait mauvais. » La seconde partie de cet axiome, d'une profonde philosophie, a le défaut d'être d'une application bien délicate : elle ne peut être appliquée en effet que par de profonds politiques ou par des sceptiques habiles, quoiqu'elle mérite de ne jamais être perdue de vue par ceux qui se mêlent de diriger les peuples. Mais quant à l'autre moitié du proverbe, plus terre à terre, elle est à la portée de chacun et elle est du ressort du simple bon sens. Il n'est pas besoin d'être grand philosophe, ni grand géomètre, pour comprendre que, même par une marche oblique, ou par un chemin indirect, on va plus loin dans une direction, laquelle, au cas particulier qui nous occupe, doit être celle du Progrès, qu'en revenant sans cesse sur ses pas et en retournant constamment à son point de départ. Cette vérité si simple, les Russes l'ont comprise plus vite que nous. Dans leurs possessions d'Asie, quand un administrateur est déplacé et remplacé par un autre, la première instruction donnée au nouveau titulaire est de ne pas détruire l'œuvre de son devancier et, avant toute application d'un programme nouveau, de terminer d'abord les entreprises commencées, même celles qui prêtent à la critique, et même celles dont le plan a pu être jugé défectueux et contribuer à la disgrâce du titulaire précédent. C'est dans le même esprit que le gouvernement russe paraît aussi avoir eu pour principe de ne jamais désavouer ses agens lorsqu'ils avaient réussi dans une conquête ou une marche en avant, même en outrepassant les ordres reçus. Ce dernier principe n'est pas, en soi, une règle de bonne administration intérieure, ni une loi de morale individuelle, mais c'est un moyen certain de s'assurer un avantage de premier ordre dans la lutte coloniale entre les puissances européennes qui aujourd'hui sont occupées à se partager le globe.

Un autre point qui est encore intéressant, c'est la rapidité avec laquelle se sont exécutés, en Turkestan, tous les grands travaux publics destinés à donner l'essor à la colonie. Routes, ponts, canaux, télégraphes, plantations, monumens publics, travaux de voirie urbaine, tout cela est sorti de terre comme par enchantement, par la seule initiative des gouverneurs généraux ou même des simples gouverneurs de provinces. Le tout a été terminé en moins de temps qu'il ne nous en faut pour étudier ou discuter des travaux dix fois moindres. Le secret de cette exécution si rapide est que les Russes ne se sont pas attachés à faire au préalable des

études absolument parfaites ni à exécuter des travaux uniquement irréprochables et définitifs. En Tunisie, par exemple, nous avons mis douze ans pour construire, sur tout le territoire de la Régence, douze kilomètres de chemins de fer : la ligne de Tunis à Hammam-Lif. Nous avons laissé, pendant la même période, presque toute la surface du pays inaccessible faute de routes; les convois étaient, à la moindre averse, arrêtés faute de ponts devant de simples ravins n'ayant que quelques mètres de largeur, et cela, parce que nous ne voulons aller que de proche en proche et nous ne voulons construire que des ponts irréprochables au double point de vue de l'architecture et de l'approbation hiérarchique. Nous avons pourtant dépensé beaucoup de millions en Tunisie, sur le budget des travaux publics, au chapitre des routes; mais ces millions ont été employés à construire avec un luxe et une précision peut-être superflus un très petit nombre de kilomètres de chemins, dans les environs de la capitale, prise comme centre unique de civilisation et d'expansion. Dans un pays où le terrain n'a aucune valeur, on a discuté longuement, à un centimètre près, l'emprise de chaque route; on a perdu beaucoup de temps et beaucoup d'argent à creuser, le long de ces routes, des fossés, ouvrages au moins inutiles dans un pays où il ne pleut pas, mais jugés réglementaires sous le climat de France. On a fait, à grands frais, des empierremens qui ne servent qu'à estropier les chameaux, aux pieds desquels le terrain naturel convient bien davantage. On a calculé, à un millimètre près, la pente de chemins où il ne passera jamais que des piétons, des cavaliers ou des troupeaux; on a construit, avec un luxe ruineux, qui a obligé à restreindre outre mesure l'étendue du pays desservi, des maisons destinées à des cantonniers indigènes, lesquels n'en comprennent pas l'usage, habitués qu'ils sont à dormir à la belle étoile ou sous la tente. Moyennant beaucoup de travail et beaucoup d'argent, nous sommes ainsi arrivés à avoir dans telle de nos possessions africaines, au bout de nombre d'années, plusieurs localités auxquelles on accède par des chemins ou des ouvrages d'art dont les types sont absolument conformes aux modèles réglementaires en France. Mais à côté de cela il y a les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'étendue de la colonie où l'on ne peut pas accéder du tout. Les Russes en pareil cas procèdent autrement. Ils estiment que l'essentiel est de passer, et de passer vite : à ce titre, ils exécutent le plus rapidement possible des ouvrages approximatifs répondant aux nécessités les plus urgentes, sauf à les transformer ou à les améliorer plus tard. Ils prétendent, non sans quelque raison, que, même si ces ouvrages provisoires sont impossibles à améliorer par voie de transformation, et s'il faut un jour les

recommencer et les remplacer par d'autres, leur système est encore le plus avantageux : la plus-value qui résulte pour la colonie de l'exécution rapide des premiers travaux est évidemment inestimable au point de vue politique; quant au point de vue économique, on arrive, disent-ils, à amortir en peu d'années le capital dépensé.

L'expérience paraît leur avoir donné raison, et la marche de la conquête comme celle de la colonisation ont été accélérées dans des proportions considérables. Cette méthode a conduit le Turkestan à être couvert en très peu de temps d'un réseau d'ouvrages d'art qui ne sont pas tous très soignés dans le détail et qui n'ont pas l'aspect élégant et agréable de ceux qu'exécutent nos ingénieurs français; mais ils ont un grand avantage, c'est de remplir leur but.

Au Turkestan, ce qui est particulier et presque unique dans l'histoire des colonies modernes, c'est que le commerce, l'industrie et l'agriculture ont été laissés par les conquérans aux mains des indigènes. Nous chercherions en vain à faire rien d'analogue en Algérie, où les aptitudes nécessaires manquent absolument chez la race vaincue. Mais peut-être pourrons-nous puiser pour l'Indo-Chine, par exemple, d'utiles enseignemens dans ce qui s'est passé au Turkestan. La Russie a trouvé dans la population sarte une admirable *matière coloniale*, pour emprunter une expression au langage militaire moderne. Les Sartes, race hybride, mélange d'Iraniens et de Mongols, doivent certainement à leur parenté avec la race jaune des qualités de patience, de résistance, de sobriété et d'économie qui en font d'excellens sujets pour leurs conquérans et qui leur donnent même une incontestable supériorité sur les colons russes. Aussi le gouvernement impérial a-t-il pu faire d'eux ce que nous essayerions en vain de faire des Arabes algériens ou même des Kabyles tant vantés. Il n'a eu qu'à leur assurer par une bonne administration la sécurité de leurs personnes et de leurs biens pour voir se développer dans des proportions inouïes la richesse de la région. Le grand obstacle à la prospérité économique du pays, c'était surtout le suivant : jadis, dès qu'un Sarte était arrivé, par le négoce, l'agriculture, ou quelque autre moyen, à s'enrichir, il risquait d'être dépouillé par ses chefs hiérarchiques ou même par les simples employés de ceux-ci. Trop heureux quand il en était quitte pour la perte de son argent et qu'il n'y allait pas pour lui de la prison perpétuelle ou de la perte de sa vie. Et Dieu sait ce qu'était le régime des prisons de ces contrées : les voyageurs nous ont laissé la description du fameux trou aux punaises de Boukhara, ainsi nommé à cause d'une espèce d'arachnide très venimeuse, appartenant au genre *Argas*, qui y pul-

lulait et à qui son corps aplati donne une vague ressemblance avec nos punaises. Pour être précipité vivant dans ce cloaque, le fait de posséder des économies étaient un titre plus valable que celui de malfaiteur. L'administration russe, méticuleuse peut-être, tracassière quelquefois, mais humaine, a été pour ces pays un incontestable bienfait. Jamais, à aucune époque de l'histoire, les Sartes n'ont connu un aussi bon gouvernement. L'état économique de la contrée s'en est vite ressenti.

Si les Russes se sont montrés infiniment supérieurs aux anciens possesseurs du pays comme administrateurs, il n'en a pas été de même, avouons-le, quand ils ont voulu fournir à cette région des agriculteurs, des commerçans ou des colons. Les paysans russes, ivrognes, paresseux et maladroits, n'ont pu songer à se maintenir au milieu des agriculteurs sartes, habiles aux irrigations, patiens et laborieux quand il s'agit de remuer profondément le *lœss*, cette terre jaune si fertile qui fait la richesse de la Tartarie et de la Chine tout entière. A l'heure qu'il est, il n'existe peut-être pas un seul cultivateur russe dans tout le Turkestan sarte : tous se sont portés plus au nord-est, dans la steppe sibérienne, où nulle concurrence n'était à craindre. Le gouvernement nouveau, bien loin de comprimer les indigènes, a eu la sagesse de les encourager, se bornant à les diriger et à en faire d'utiles instrumens.

Au point de vue commercial, des faits analogues se sont produits. Des commerçans et des industriels russes sont venus s'établir dans le pays. Mais même pour la vente des objets européens, c'est-à-dire sur leur propre terrain, ils ont été bientôt distancés par les Sartes. Le marchand russe, au Turkestan, est intempérant, négligent, et dépourvu de toute aptitude commerciale. Son magasin, rarement ouvert, est encombré d'une quantité excessive de marchandises toujours achetées à crédit et sur lesquelles il exige des acheteurs un bénéfice démesuré : aussi vend-il peu, ce qui l'oblige à vendre d'autant plus cher. Le Sarte, au contraire, actif, économe, complaisant, sobre de par l'Islam, se contente d'un bénéfice modique sur le prix de revient de son petit fonds, très souvent renouvelé. Aussi les nouveaux venus ont-ils dû baisser pavillon devant leurs confrères asiatiques.

Dans ces conditions, on comprend que le mode d'administration de l'Asie centrale ne soit pas absolument comparable à celui de l'Algérie.

Ces aptitudes colonisatrices et commerciales ne se rencontrent que chez les Sartes, c'est-à-dire chez les sédentaires ; pour les nomades, c'est une autre organisation qui a dû être appliquée. Ceux-ci, les Kirghiz surtout, ne sont nullement cultivateurs ; ils le sont

aussi peu que les tribus arabes les plus réfractaires. Les Turkmènes montrent à cet égard des aptitudes un peu différentes : quoique plus guerriers que les Kirghiz, ils ne craignent pas de remuer la terre. Les prodigieux remparts de Merv, ceux du vieux Tchardjoui et de leurs autres places fortes, qui constituent dans les grandes plaines de la Transcaspienne de véritables montagnes artificielles aux formes géométriques, sont les témoins de leur aptitude aux travaux d'art, surtout quand ils ont eu la guerre pour but. Ils ont creusé aussi de très nombreux canaux d'irrigation, souvent immenses, et certaines de leurs tribus, comme celles qui habitent l'oasis de Merv ou les environs par exemple, ne sont qu'à demi nomades, c'est-à-dire que, pendant six mois de l'année, on les voit demeurer à la même place et cultiver le sol. Cependant ils ne construisent pas pour cela de maisons. Ils se bornent à installer à poste fixe leurs tentes de feutre.

Au contraire, les Kirghiz sont toujours franchement nomades. Le pâturage des troupeaux est leur seul moyen d'existence, et leurs villages de tentes, leurs *aouls* se déplacent avec autant de facilité que le faisaient autrefois les capitales de leurs ancêtres, ces Mongols dont le bon moine Rubruquis nous a laissé la description. L'empereur Batou-Khan, souverain de la Horde d'Or, consentait à avoir un palais ; mais il considérait comme nécessaire que ce palais, aux murailles d'osier, fût mobile. Aussi ce monument était-il construit sur une grande plate-forme que traînaient, à travers la steppe, trente-deux bœufs attelés de front. Aujourd'hui les Kirghiz ne font plus d'aussi importantes constructions. Leurs chefs les plus considérables n'habitent plus que des tentes dont les plus grandes n'ont pas plus de vingt pieds de diamètre. Malgré tous les efforts des Russes pour leur donner le goût de l'agriculture et malgré les écoles qui ont été fondées en vue de ce résultat, les Kirghiz demeurent rebelles à ce genre d'occupation. Aussi a-t-on fondé sur leur territoire, qu'ils laissaient inculte, des colonies agricoles peuplées d'immigrans venus d'Europe.

Un procédé assez intéressant à noter, au point de vue de la comparaison de l'Asie russe avec l'Algérie, c'est la grande autonomie laissée aux tribus, tant sédentaires que nomades, à ces dernières surtout. Pour ce qui concerne les Kirghiz, cette mesure s'explique par cette circonstance qu'ils se sont donnés volontairement à la Russie. En outre les *bis*, étant électifs, ont moins d'autorité et sont moins dangereux au point de vue des insurrections, que ne le seraient de grands chefs héréditaires. Leur apparence est tout autre que celle des bach-agas ou même des caïds algériens. Ils sont infiniment moins majestueux, moins décoratifs, et paraissent moins respectés de leurs administrés. Ils commandent pourtant

à un plus grand nombre de tentes que leurs congénères algériens, et leur autorité s'étend sur une bien plus grande surface de la carte terrestre. Mais étant élus par le suffrage universel, ils sont beaucoup plus modestes dans leurs allures que les grands chefs arabes, dont l'autorité est essentiellement héréditaire et qui, eux, se considèrent comme investis d'une sorte de droit divin, même quand ils sont parvenus à la force du sabre ou de l'intrigue. Le pittoresque y perd assurément, mais la facilité d'administration du pays par les Européens y gagne. Pour la même raison, la révocation de l'un d'entre ces chefs, quand le gouvernement la juge utile, ne soulève rien qui ressemble à une question dynastique. Le Mongol est essentiellement démocrate : l'Arabe est aristocrate et même théocrate. On ne peut les administrer de la même façon.

Dans les villes, les Sartes sont tenus par le gouvernement un peu plus étroitement que les Kirghiz : la sécurité du pays l'exigeait, et l'expérience de l'histoire est là pour justifier cette mesure. Cependant l'autonomie laissée aux indigènes est encore là bien plus grande qu'en Algérie. Le *kazi* est un véritable maire indigène : il est bien évident que l'existence de villes de 100 000 et 120 000 habitans, peuplées entièrement par la race conquise et ayant une activité commerciale ou industrielle considérable, nécessitait le maintien d'une administration municipale indigène, du moment que l'on voulait conserver à ces cités leur vie civile autonome. Il y avait même là un problème administratif assez ardu, et dont la solution a exigé tout le tact gouvernemental des Russes. Jusqu'à présent le résultat a été bon.

Un fait qui frappe dans la comparaison entre l'Asie centrale et l'Algérie, c'est que les unités de population, comme toutes les unités géographiques, sont beaucoup plus grandes dans le premier de ces pays que dans l'autre : les montagnes sont beaucoup plus hautes, beaucoup plus étendues aussi ; les fleuves sont beaucoup plus grands, les villes beaucoup plus peuplées, mais aussi bien plus espacées les unes des autres. Au lieu de simples torrens, comme ceux qui alimentent les oasis sahariennes, ou de maigres cours d'eau, comme le Chéliff ou la Seybouse, on trouve des fleuves tels que l'Oxus ou l'Iaxartes. Comme conséquence du même fait, chaque oasis est une province entière, au lieu d'avoir, comme en Algérie, des dimensions qui sont tout au plus celles d'une petite forêt. Au lieu de bourgades formées de masures en terre et dont les plus vastes ont rarement plus de 7 à 8000 habitans, on rencontre des villes de 150 000 habitans, comme Tachkent, de 80 000 à 100 000, comme Boukhara et Kokan, de 60 000, comme Samarkande et Khiva. Les villes de 20 000 à 40 000 habitans sont nombreuses, à tel point que les noms de la plupart d'entre elles

ne figurent même pas sur nos cartes. Nous notons avec soin, dans le Sahara, des localités, telles que Timassinin, Guemar, El Oued, et autres lieux semblables, où sont quatre palmiers autour d'un trou plein d'eau saumâtre; nous qualifions de grandes capitales des bourgades comme Tombouctou. Mais qui de nous connaît, en France, les noms d'Andidjan, de Marghelan, d'Och, de Tchoust, de Khodjent, de Tchimkent, d'Aoulié-Ata : ce sont cependant des villes vastes et populeuses, d'une activité commerciale considérable. Certes il y a là des élémens coloniaux très importans, beaucoup plus sérieux que tout ce que nous avons trouvé en Algérie et au Soudan.

Entre l'administration des Russes au Turkestan et celle des Français en Algérie il existe, à côté de différences, plusieurs points communs, dont l'un est caractéristique : la tolérance religieuse et la bienveillance à l'égard de l'Islamisme. Les conquérans russes, suivant en cela l'exemple donné par la France, peuvent se dire les amis des musulmans; comme nous, en Algérie, ils entretiennent et restaurent les mosquées; cette tolérance leur a été imputée à crime par certains esprits qu'il est permis de trouver peu larges.

A côté de cette tolérance religieuse, il faut citer une autre mesure qui en est plus ou moins connexe, la naturalisation des musulmans et la faculté pour eux d'accéder aux emplois publics, même les plus élevés. Cette facilité est beaucoup plus grande pour les mahométans sujets de la Russie que pour ceux qui, en Afrique, sont soumis à la France. Nous reviendrons ailleurs sur cette question spéciale, grosse de conséquences, mais pour laquelle les données initiales dans les possessions françaises et dans les possessions russes, étaient, il faut le reconnaître, trop différentes pour admettre des solutions semblables.

En résumé, l'unité de direction et de gouvernement, la continuité dans les plans, l'affranchissement de toute tutelle incompétente et purement politique, l'effacement de toutes les coteries particulières devant une volonté unique, la décision et la rapidité d'exécution dans l'administration succédant à la hardiesse et à la promptitude dans la conquête, telles paraissent avoir été les causes, simples et logiques, qui ont assuré le succès de la colonisation russe en Asie. Ces grandes lignes de conduite ont rencontré, dans leur application, des circonstances particulières plus ou moins favorables, sur quelques-unes desquelles nous venons de chercher à donner de brèves indications, aussi précises que possible. Les mêmes principes ont-ils présidé jusqu'ici aux diverses entreprises coloniales de la France? C'est une question à laquelle chacun peut répondre.

ÉDOUARD BLANC.

LA RENAISSANCE LATINE

GABRIEL D'ANNUNZIO : POÈMES ET ROMANS

POÉSIES : *Intermezzo di rime*, 1883 ; — *Elegie romane*, 1887-1891 ; — *Poema paradisiaco*, *Odi navali*, 1891-1893. — ROMANS : *Il Piacere*, 1889 ; — *Giovanni Episcopo*, 1891 ; — *L'Innocente*, 1892 ; *Trionfo della Morte*, 1894.

Je dois le titre de cette étude à l'obligeance de M. Jules Lemaître. On a lu dans la dernière *Revue* l'article intéressant et patriotique où il défendait la supériorité de l'esprit gaulois contre les génies conjurés du Nord. Notre champion se dressait vaillamment devant la quadruple alliance des Saxons et des Germains, des Scandinaves et des Russes; il renvoyait aux brumes de la neigeuse Thulé ces envahisseurs qui, depuis tantôt un siècle, depuis Mme de Staël jusqu'à nos contemporains, ont trouvé des complicités dans la place et fait dans notre esprit classique la brèche toujours élargie par où passèrent tour à tour le romantisme, le réalisme, le symbolisme, bref toutes les variétés de l'exotisme. L'exotisme coule à pleins bords, gémirait l'estimable M. Royer-Collard, s'il revenait constater le discrédit de ses doctrines chez les jeunes disciples d'Herbert Spencer ou de Frédéric Nietzsche. Et voyez quelle malechance pour notre orgueil national : il n'y a qu'une raison très forte à opposer aux gens qui veulent voir dans le romantisme français un produit des influences étrangères; c'est que tout notre romantisme est en germe dans Rousseau. Or, ce diable d'homme, père authentique de Bernardin et de Chateaubriand, grand-père de George Sand et des autres, ne s'avisa-t-il pas d'être Suisse ? N'arriva-t-il pas dans notre tradition française avec une physionomie étrangère très caractérisée, déjà septentrionale par plus d'un trait? L'aveu est cruel : mais, pour nous défendre contre le reproche d'intoxication allemande

et anglaise, nous sommes contraints de reconnaître qu'il est suisse, le sang qui coule depuis un siècle au plus profond de nos veines littéraires.

Si nous nous réfugions dans le passé, nous n'échappons à la contagion des vivans que pour subir celle des morts; sous l'affusion espagnole et italienne qui pénétra notre XVIIe siècle, nous nous retrouvons adaptateurs dociles des Romains et des Grecs. Avec eux, il n'y a pas de honte, paraît-il; sans doute parce qu'ils sont morts, et qu'un héritage a meilleur air qu'une donation entre vifs. Toute notre substance était faite de leur moelle; quand un élément nouveau s'insinue dans notre organisme littéraire, c'est toujours à leurs dépens. Qu'on se lamente ou qu'on se résigne à la substitution, il faut avouer qu'elle va bon train. Prenez au hasard les écrits d'un jeune homme d'aujourd'hui; j'entends de celui qui a formé son intelligence en liberté, un peu à l'aventure, dans l'air ambiant, hors de l'enclos protecteur des grandes écoles d'État; de celui qui a d'autant plus de licence qu'il n'a point passé la sienne, dirait mon spirituel contradicteur, fort enclin à citer les bons textes de MM. Courteline et Grosclaude. Chez ce jeune écrivain, les influences étrangères ont réduit, sinon presque effacé la trace des influences classiques. Shakspeare et Gœthe, Hegel et Spencer, Wagner et Tolstoï, pour ne point parler des *dii minores* du Panthéon étranger et de ceux que l'on nous révèle chaque matin, tels sont les éducateurs qui ont fait à ce souple Gaulois une âme neuve, oublieuse du monde paisible où les nôtres furent d'abord circonscrites entre Homère et Virgile, Platon et Cicéron. Certes, il continue d'aimer nos pauvres vieux, Racine, La Fontaine; mais je crains bien qu'il les ait transformés à son usage, qu'il admire chez eux tout autre chose que les parties par où ces bons auteurs se flattaient intérieurement d'être admirables. Le cas est d'autant plus grave qu'on surprend chez ce jeune déclassé l'influence d'étrangers que souvent il n'a pas lus; ce n'est plus de l'engoûment ou de l'imitation, c'est de l'absorption inconsciente; l'esprit nouveau — si j'ose dire — lui est entré dans le sang par l'air qu'il respire, comme l'esprit classique rayonnait jadis en dehors des écoles jusque sur les illettrés. Accordons à M. Lemaître qu'il est épouvantable d'en arriver là, cent ans après que Napoléon a fondé l'Université; mais c'est un fait brutal, acquis à la science pour quiconque a poussé une exploration sous les galeries de l'Odéon.

Je ne suivrai pas l'ingénieux critique dans le vaste sujet qu'il embrasse. Un pareil effort de synthèse m'effraie. Les littératures du Nord ont cela de commun qu'elles n'ont pas fleuri au Sud; mais, en dehors de cette considération géographique, je croyais

que la littérature anglaise différait de l'allemande, et celle-ci de la scandinave ou de la russe, autant que chacune d'entre elles diffère de l'espagnole ou de l'italienne. — Je ne le suivrai point parce que j'ai le plaisir imprévu, quand il en vient aux conclusions, de découvrir que nous sommes d'accord sur les points fondamentaux; peu importe alors le chemin qu'il a pris. Sur la route, le lecteur aura éprouvé quelques surprises; il aura appris que l'accent particulier du cœur et de l'intelligence ne diffère pas sensiblement, d'un Dostoïewsky à un Victor Hugo, d'un Tolstoï à un Flaubert, d'une George Eliot à une George Sand. Avec cette généreuse largeur de points de vue, le chimiste peut prouver au poète que, l'eau étant toujours de l'eau, le lac profond qui dort sous les sapins dans un pli de montagne ne diffère pas du torrent qui se précipite à travers les rochers. — On allait s'étonner encore, mais on lit que Bouvard et Pécuchet étaient « inquiets du mystère universel », au même titre que Bézuchof et le prince André : on comprend alors que notre champion veut « renfoncer l'orgueil » des Russes, comme disent les bonshommes de Flaubert, et qu'il nous tend le piège du paradoxe comme il sait le faire, avec une grâce légère, pour le plaisir d'y voir tomber quelque Bouvard innocent. Il n'était que temps de ne plus s'étonner : l'avocat de Flaubert nous guettait, pour ajouter un joyeux chapitre aux expériences intellectuelles des deux crétins : *Ils prirent au sérieux les littératures du Nord...*

Et de cette vaillante gageure, il sort des conclusions qui confirment les nôtres. « Dans cette circulation des idées, on sait de moins en moins à qui elles appartiennent. Chaque peuple leur impose sa forme... Cette pudeur, cette retenue, ce scrupule incurable (des écrivains du Nord) s'expliquent encore par l'esprit religieux dont ils restent quand même imprégnés. Et nous finissons par voir ici que les différences des littératures se rattachent aux différences profondes des peuples. » — Avons-nous jamais dit autre chose? Je sais gré en outre à M. Jules Lemaître d'avoir développé avec sa fertilité de vues quelques indications particulières sur lesquelles j'avais trop rapidement glissé; entre autres celle que je risquais ici, il y a trois ans (1), à l'aurore de l'engoûment ibsénien, quand je me demandais si M. Alexandre Dumas fils ne nous avait pas donné d'avance le théâtre du terrible Scandinave. Ceci n'est point pour enlever à Ibsen ses mérites, qui sont grands, et qu'on trouvera bientôt plus grands encore, lorsqu'on lira la traduction de son puissant poème, *Brandt*. Mais, si l'on fait de lui un géant, on exhausse d'autant son rival fran-

(1) Voir la *Revue* du 15 février 1892.

çais : il est juste de le reconnaître, difficile de le dire d'un vivant, et pénible de le faire entendre à beaucoup de contemporains, qui n'aiment l'ombrage des grands chênes prochains qu'à l'heure où ils peuvent mesurer l'arbre abattu sur le sol.

Je me félicite enfin, et c'est là que j'en voulais venir, d'être plus que jamais d'accord avec M. Jules Lemaître sur sa conclusion dernière. Il terminait son article en prophétisant une réaction imminente du génie latin. Sa prophétie est déjà plus qu'à demi accomplie, si je ne me trompe. Essayons de lui en apporter une preuve; avec cette restriction qu'il y a renaissance et non pas réaction contre le Nord. Hélas! on fait rarement un heureux complet. Nous sommes bien obligés de constater, par les aveux mêmes du porte-bannière de cette renaissance, que le plus latin des génies latins a été gravement influencé et foncièrement modifié par « les littératures du Nord ».

I

Nos voisins d'outre-monts ne se formaliseront pas d'une vérité d'évidence, si l'on dit qu'ils viennent de traverser un demi-siècle d'une rare stérilité littéraire. Lamartine ne leur rendait pas justice quand, sur la cendre encore chaude d'Alfieri, en face de Leopardi, de Manzoni, d'Ugo Foscolo, de Silvio Pellico, il écrivait la fameuse imprécation du *Pèlerinage d'Harold* qui lui attira un cartel du général Pepe :

> Monument écroulé, que l'écho seul habite,
> Poussière du passé, qu'un vent stérile agite!
> . . . .
> Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre romaine!)
> Des hommes, et non pas de la poussière humaine!

A cette primevère du siècle, sur la belle terre piétinée qui enfantait douloureusement des libérateurs, il sembla que les premiers vagissemens de la liberté eussent réveillé les sources endormies de la poésie et de l'art. L'aube était pleine de promesses : le jour qu'elle annonçait ne se leva pas. Tout occupée de refaire son unité nationale, l'Italie parut se désintéresser des efforts intellectuels de notre temps; à partir de 1830, ses rêves ne trouvèrent plus d'expression sonore, ils rentrèrent sous terre avec les complots de ses carbonari. La société de la *Chartreuse de Parme* aimait, flânait, conspirait; elle n'écrivait ni ne lisait, ou si elle lisait, c'était les romans français que l'on traduisait pour la sœur latine.

La stagnation dura jusqu'à l'achèvement de l'unité, en 1870.

Depuis lors, avec les longs espoirs et les vastes pensées politiques, le cerveau italien se remit à fonctionner; tout d'abord, dans la direction qu'on eût le moins attendue. La Péninsule devint une école de criminalistes et de physiologistes. Il n'y a guère plus de dix ans, lorsqu'on s'arrêtait devant la vitrine d'un libraire à Rome ou à Florence, on la voyait emplie tout entière par les gros volumes du professeur Lombroso et de ses émules. Ces livres médisaient des absens : ils s'efforçaient de prouver que le génie et le talent sont des cas de tératologie, des formes de la folie. Heureusement pour l'Italie, ces dernières années lui ont rendu des fous et des monstres. Elle est à cette heure le foyer d'une véritable renaissance de la poésie et du roman. L'esprit, qui souffle où il veut, rallume là des clartés évanouies sous d'autres cieux. Les Italiens parlent de leur *risorgimento* intellectuel avec un curieux mélange d'orgueil et de timidité interrogative; alors même qu'ils l'affirment, on devine une question sous-entendue, l'anxiété charmée de Cendrillon lorsqu'on lui révéla qu'elle était belle : Est-ce bien vrai? Ratifiez-vous? — Un peu prompts peut-être à croire qu'ils vont conquérir le monde avec les gros canons et les gros bateaux, ils ont encore peine à se persuader qu'ils sont en très bonne voie de le reconquérir avec quelques condottieri de la plume.

Ne nous aventurons pas dans une énumération de palmarès. Déjà délicats et dangereux quand le critique les applique à sa littérature nationale, ces exercices pédantesques prêtent à trop de risques, lorsqu'il prétend numéroter les copies d'une classe étrangère. Un oubli involontaire, une maladresse dans les attributions de rangs, et voilà notre juge jugé, décrété d'ignorance ou d'iniquité par les écrivains qu'il voulait régenter. Contentons-nous aujourd'hui de tirer du pair le poète romancier qui caractérise le mieux la renaissance italienne. Quelques fragmens de son œuvre, traduits en français, ont fait instantanément à M. Gabriel d'Annunzio un nom célèbre à Paris et dans tous les cercles lettrés d'Europe.

Cette œuvre d'un écrivain de trente ans est déjà considérable. Je n'en ai mentionné qu'une partie dans l'indication bibliographique; je me suis arrêté aux volumes de vers ou de prose qui m'ont paru marquer des momens de métamorphose dans l'éclosion rapide de ce talent. En 1883, quelques essais poétiques avaient attiré sur le débutant l'attention des dilettantes et la faveur des femmes; une mince plaquette, l'*Intermezzo di rime*, ajouta à cette notoriété de salon le ragoût du scandale. On put croire alors que l'Italie allait retrouver un Arétin, faute de mieux. « Démence aphrodisiaque, » disait-on; l'auteur souscrivait avec beaucoup de

complaisance à ce jugement, tout en faisant remarquer que ses *juvenilia* lascifs étaient « d'une impeccable prosodie. » Un art exquis et une sensualité féroce se révélaient dans ces pièces : *Animal triste, l'Invocation à l'Hermaphrodite, le Péché de Mai, la Treizième fatigue d'Hercule, les Adultères*. Cette dernière série de sonnets nous reporte invinciblement à une salle du Vatican, où je gagerais volontiers que le poète a rencontré son thème, à ce cabinet des peintures antiques retrouvées dans le Tibre, qui rendent avec une intensité poignante l'obsession tragique des grandes incestueuses, Myrrha, Pasiphaë, Phèdre et leurs sœurs. Ces images pourraient illustrer les sonnets, tant le vieux et le jeune latin ont donné la même note avec des moyens d'art différens.

Je crains de me faire mal comprendre ici et dans ce qui me reste à dire, si je laisse un instant supposer que la poésie de M. d'Annunzio est polissonne et grivoise. Imaginez du Baudelaire plus chaud, aussi grave, moins mystique ; une impudeur effrénée, jamais vulgaire, et qui se fait pardonner par un accent d'antiquité si naturel, si peu suspect de pastiche, que ces pages semblent purifiées par un recul de vingt siècles, arrachées de quelque anthologie où elles reposaient entre les élégies de Tibulle et les *Tristes* d'Ovide. La passion y est située en pleine nature, intimement incorporée à la terre, subordonnée aux ardeurs ou aux langueurs des choses que les aveugles et les sourds appellent choses inanimées. L'amant n'oublie jamais le rêve d'art où il vit, ses yeux admiratifs sont toujours ouverts sur les moindres nuances de la grande palette, ses oreilles toujours attentives aux moindres murmures de la grande lyre. Il varie ses procédés. Tel sonnet de beauté plastique ne serait pas désavoué par M. de Heredia : on jurerait que M. d'Annunzio est de ses disciples, si la date n'écartait pas jusqu'à la possibilité d'une communication entre l'adolescent qui vivait à Rome et notre poète qui n'avait rien publié. Je traduis ici une des pièces de cet ordre : on y saisira la ressemblance frappante entre les deux artistes, rien de plus ; je ne me dissimule pas la vanité de tout effort pour transposer la musique verbale d'un poète dans une prose étrangère.

Artifex gloriosus.

A moi aussi l'or, comme à Benvenuto, — est esclave. Demande! qu'ils soient divins ou humains, — tes songes, de dessous mes mains — invincibles le vase sortira parfait.

Veux-tu que de l'anse le Faune bicornu — guide un chœur de Nymphes et de Silvains — sur la panse? Ou veux-tu la guerre des Titans — qui mettra son vacarme sur le métal muet?

Veux-tu peut-être que sur deux files égales — s'avancent, drapées dans leurs peplos, aux côtés — des éphèbes les vierges athéniennes?

Demande! Et de l'or triomphal aucune liqueur — ne sera digne, si ce n'est tes larmes — pures, ou le pur sang de tes veines.

N'était l'impossibilité que j'ai dite, qui hésiterait à voir dans ces vers une imitation directe du ciseleur de rimes auquel nous devons l'*Épée* et *le Vieil orfèvre?* — Choisissons encore un sonnet, dans le petit nombre de ceux qui peuvent passer ici sous les yeux du lecteur.

Souvenir de Ripetta.

Et dans mon âme encore je vous vois telle — que je vous aimai tout d'abord. Haute et souple — vous passiez, souriante et lumineuse, — par la claire gelée du matin hivernal.

De longs rameaux d'amandier, la servante — derrière vous les portait. Inconsciente, — vous laissiez derrière vous à celui qui regardait — un très beau rêve floréal.

Sur la route claire et solitaire — elles voilaient le ciel de turquoise — les nombreuses fleurs d'amandier, par enchantement.

Et il se dressait à travers la forêt imaginaire — le palais du prince Borghèse — comme un grand clavecin d'argent.

Avec l'*Intermezzo*, le poète de vingt ans avait jeté le plus fort de sa gourme, au moins en vers; il en resta suffisamment pour effaroucher les lecteurs de ses romans, comme on le verra. Les poésies ultérieures sont plus tempérées; la volupté s'y fait plus voilée, plus sourde; le cœur y parle autant que les sens, d'une voix si triste, si lasse; avec des reprises au bonheur, des rechutes dans la désespérance. L'homme de désir et d'illusion demeure; l'artiste, de plus en plus possédé par l'ivresse et la préoccupation de son art, a emprisonné le jeune faune. Habile ouvrier de prose, M. d'Annunzio préfère cependant le travail délicat des mètres rimés; il en a dit les raisons dans un de ses romans, *le Plaisir*, et l'on voudrait citer tout entière cette page, hymne enthousiaste de l'artiste à l'outil dont il est amoureux.

Le vers est tout, le vers peut tout. Un vers parfait est absolu, immuable, immortel; il retient en lui la parole avec la cohésion du diamant; il enclôt la pensée dans un cercle précis que nulle force ne réussira à briser; il devient indépendant de tout lien et de toute sujétion; il n'appartient plus à l'artiste, mais il est à tous et à personne, comme l'espace, comme la lumière, comme les choses immanentes et perpétuelles. Une pensée exactement exprimée dans un vers parfait est une pensée qui existait déjà *préformée* dans les obscures profondeurs de la langue. Extraite du poète, elle continue à exister dans la conscience des hommes... Quand un poète approche

de la découverte d'un de ces vers éternels, il est averti par un divin torrent de joie qui envahit soudain tout son être.

Il avait le droit de parler ainsi, l'homme qui écrivait les *Élégies romaines* et le *Poème paradisiaque*. Dans ces derniers recueils, M. d'Annunzio serre sa forme avec une précision toujours plus rigoureuse; il applique à la langue poétique le travail de restauration qu'il poursuit sur la prose dans ses romans. Nos poètes, romantiques, parnassiens, symbolistes, reviennent d'instinct à l'étude de la Pléiade, chaque fois qu'ils veulent rajeunir et perfectionner la poésie française; de même l'italien retourne à l'école de ses aïeux : Pétrarque d'abord, puis les précurseurs obscurs chez qui l'on fait des trouvailles de grâce et d'élégance naïve, Cino da Pistoja, Benuccio Salimbeni, Saviozzo da Siena; enfin Laurent de Médicis et la constellation de la Renaissance. M. d'Annunzio est hanté par ces vieux maîtres, on le voit toujours occupé à rechercher les sources lointaines de son idiome; il est le pré-raphaélite de la poésie. Ces coupes de vieil or modelées par les anciens orfèvres, il les emplit des sentimens et des troubles modernes, il s'efforce d'y faire entrer les âmes complexes qui ont enrichi la sienne, les sensations aiguës et les visions fluides d'un Shelley, d'un Baudelaire.

Les *Élégies romaines*, c'est un *tempietto* élevé à la gloire, au culte de Rome. M. d'Annunzio est épris de sa ville; nul ne l'a aimée, comprise, décrite comme lui. Dans mainte page de ses romans, plus encore que dans ses vers, il abandonne brusquement son sujet pour noter avec délices une nuance du ciel romain, un aspect de paysage, un relief de monument. Il sait tous les secrets de Rome, ce qu'il y a d'âme accumulée, et combien profonde, poétique et particulière, dans un bosquet de buis de la villa Médicis, un palmier du Prieuré de Malte, un sarcophage sous les lauriers de la villa Mattei. Il sait pourquoi le ciel, la lumière, la pierre, l'arbre, l'oiseau qui vole, ont à Rome une aristocratie souveraine, une signification qu'on ne leur voit en aucun lieu du monde, une beauté *autre* qu'ailleurs; pourquoi les êtres inanimés, les moindres accidens du sol, de la végétation et de l'architecture, attestent sur cet horizon une individualité puissante autant qu'une perfection achevée; pourquoi leur valeur plastique accapare le regard, tandis que leur expression spirituelle absorbe la pensée; pourquoi un pin isolé sur une colline lointaine devient là une personne véritable, vivante, importante, et tient plus de place dans le paysage que toute une forêt n'en occupe ailleurs. Le poète qui a si délicatement parlé de Claude Lorrain sait que tout

se compose en tableau dans une perspective romaine, et qu'il y a toujours une pensée dans ce tableau. Il le sait, il le dit dans les *Élégies*, à chaque pas qu'il fait en suivant ses amours et ses chimères, dans le bruit de la ville ou dans la solitude auguste de la campagne.

On devinera le tour des *Élégies* par quelques fragmens empruntés au début et à la fin du poème intitulé *Villa Chigi*. Le poète raconte le déclin d'un amour agonisant, dans cet admirable parc Chigi, parmi les cyclamens et les pervenches où murmurent tant de fontaines, au fond du ravin de sombre verdure qui se creuse sous les arches du viaduc d'Ariccia.

Toujours dans les yeux, toujours, j'aurai cette vue. Oh! silencieuse, — pâle forêt nue, jamais oubliée ! — Nous descendîmes lentement, derrière le serviteur, un escalier — humide, étroit, où l'ombre paraissait gelée. — Elle marchait devant. Par momens, elle s'arrêtait. Mal assurée sur les degrés — trop roides, elle appuyait la main contre le mur. — Je la regardai. La main très blanche me parut exsangue, — elle me parut une chose morte. Morte la chère main — qui ceignit mon front de tant de rêves de gloire, qui — répandit dans mes veines tant de doux frissons. — Nous restâmes seuls. Une fontaine gémissait sourdement au pied d'une *loggia*; — altier se dressait dans le ciel l'antique fief des Chigi. — Des fumées étaient éparses au ciel comme des flocons de laine blanche. — Entre elles courait un mince sourire d'or; et les cimes — dénudées de la forêt semblaient se vaporiser dans cet or; — les fougères sur la hauteur étaient de minces flammes d'or. — Elle se taisait, contemplant. Mais, tout entière dans les yeux, la lourde — âme douloureuse disait ces paroles : — Ainsi, dans la haute forêt, que tu entendis chanter sur ma tête, — tu enseveliras, sans un pleur, ton grand amour? — J'entendrai donc dans ce doux silence, que nous aimâmes, — la cruelle vérité? C'est donc pour cela, ô ami, — unique ami, pour cela que tu m'as ramenée dans les chers — lieux où un jour il te sembla que je t'ouvrais le printemps?

... Le ciel s'était obscurci. Quelque souffle, rare, éveillait — sur les cimes caduques un petit frisson. — Çà et là dans les clairières, des amas de charbon, comme de hauts — bûchers où les cadavres seraient déjà en cendres, — fumaient lentement. Les spirales montaient dans l'air, — ondoyaient lentement, et lentement s'évanouissaient. — Sur le sol pourri de feuilles mortes, sur cette — tombe des automnes, les ombres cheminaient. — Cendres, fumées, ombres, paraissaient là marquer la grande loi. — Comme les corps, comme les feuilles, comme tout, — les pures choses de l'âme doivent se défaire, se flétrir; — les rêves doivent se dissoudre en pourriture. — Homme, tu dois toujours, de ce qui t'a donné l'ivresse, — garder une fade saveur qui te donnera la nausée. — Pas d'immunité contre le Destin. Dans le corps et dans l'âme, tout, — tout, en mourant, doit se corrompre. — Or, qui de nous souffrait le plus? Elle, elle m'aimait; — au moins sentait-elle vivre, d'une horrible vie, — dans son cœur la flamme, la flamme encore pure et rayonnante! — Moi, je ne l'aimais pas. Mon cœur était gonflé d'un noir — dégoût; pas d'autre sentiment qu'un ennui infini — dans mon âme obtuse. Oh! femme, comme je t'enviai!

Nous nous levâmes tous deux en sursaut, entendant le bruit d'une hache. — Les coups réitérés, soudains, résonnaient. — Aprement dans le

grand silence frappait l'invisible hache; — ce n'était pas le tronc frappé que j'entendis gémir. — Elle, elle, tout d'un coup, comme frappée, éclata en sanglots; — elle fondit en larmes désespérées; et je la vis, — dans ma pensée, comme à la lueur d'un éclair, — je la vis — humblement saigner, humblement râler, — étendue dans le sang, levant des mains suppliantes hors du rouge — lac; et ses yeux disaient : Je ne t'ai pas fait de mal. — O âme moribonde! J'étais debout près d'elle, pétrifié. — Encore une fois boire ses larmes, — ne le pouvais-je? Au moins effleurer ses cheveux une fois — ne le pouvais-je? Au moins lui prendre les mains; découvrir — ce blanc visage, ce lys divin emperlé de pleurs; — lui demander au moins d'une voix douce : Pourquoi pleurez-vous? — Elle pleurait. Au loin, les coups résonnaient; les hauts — bûchers alentour fumaient lentement.

Dans le dernier recueil : *Poème paradisiaque*, la gamme est plus variée, la recherche d'art toujours subtile, inquiète; le symbolisme s'accentue; le poète vibre à toutes les sensations que le hasard lui apporte, il contraint son instrument à exprimer un aspect du matin, un frissonnement d'automne, une sonate de Grieg, un adagio de Brahms, une statue de marbre ou une statue de chair, un songe, un souvenir. La note dominante est cette observation cruelle, analytique, quelquefois macabre, plus souvent triste d'une tristesse de chair lasse, qui m'a fait répéter déjà le nom de Baudelaire comme celui du plus fréquent inspirateur de M. d'Annunzio. On en jugera par la pièce suivante : je traduis ce qu'on en peut citer.

Les Mains.

Les mains des femmes que nous rencontrâmes, — une fois, ou dans le rêve ou dans la vie : — Oh! ces mains, mon Ame, ces doigts — que nous serrâmes une fois, que nous effleurâmes — de nos lèvres, ou dans le rêve ou dans la vie!

Les unes froides, froides comme des choses — mortes; de glace (tout était perdu!) — ou tièdes, et qui semblaient faites d'un velours — vivant, qui semblaient faites de roses : — roses de quel jardin inconnu?

Certaines nous laissèrent un parfum — si tenace que pour une entière — nuit nous eûmes dans le cœur le printemps; — et la chambre solitaire était si embaumée —, que la forêt d'avril n'était pas plus douce.

De ces autres, où peut-être brûlait le dernier feu — d'un esprit (où es-tu petite main, — insaisissable désormais, que trop mollement — j'étreignis?) nous vint un regret suprême : — Toi qui m'aurais aimé, et non en vain!

. . . .

D'autres (ou les mêmes?) furent homicides, — merveilleuses à ourdir la fourberie. — Tous les baumes d'Arabie ne pourront pas — les adoucir. Très belles et infidèles, — combien périront pour vous baiser!

D'autres (ou les mêmes?) mains d'albâtre, — mais plus puissantes qu'aucune spire — nous donnèrent une fureur jalouse, une colère — folle; et finalement nous pensâmes à les couper. — (Elle se lève dans un songe, la mutilée, et elle attire.

Érigée dans le songe, immobile, elle vit — l'atroce femme aux mains coupées. — Et devant elle rougeoient deux mares — de sang, et les mains vivantes — y sont, pas même souillées d'une goutte.)

D'autres, pareilles aux mains de Marie, — furent comme les hosties saintes. — Le diamant brilla sur leur annulaire — dans les gestes graves d'une liturgie, et jamais à travers les cheveux d'un amant.

D'autres, on les eût dit viriles, que nous serrâmes — fort et longtemps, éloignèrent de nous — toute peur, toute passion obscure; — et nous aspirâmes à la Gloire, et nous vîmes en nous — s'illuminer l'œuvre future.

D'autres encore nous donnèrent un profond — frisson, celui qui n'a pas d'égal. — Nous sentîmes alors que dans leur frêle — paume elles pouvaient contenir un monde — immense, et tout le Bien et tout le Mal.

Pour faire mesurer les ressources de ce talent, je devrais extraire du *Poème Paradisiaque* quelques strophes moins âcres, d'une grâce plus facile : par exemple, *la Promenade*, *Tristesses ignorées*, *le Joug*.

... Sur le balcon s'effeuillaient — les roses; mais les couronnes — des astres brûlaient dans l'azur — avec un éclat qui parut — insolite à mes yeux. — Tout, alors, à mes yeux, — parut insolite et grand; — et les voix du soir — vinrent toutes à mon — âme. Je dis : Maria! — Je le dis. Et ce nom n'était — qu'un souffle, mais il portait en lui — une immensité de choses — souveraines. Et tandis que les roses — mouraient, et que palpitait — le ciel, et qu'elle demeurait muette, — je me sentis imposer son joug...

Mais à quoi bon ces impuissans essais de transposition? j'en ai dit assez du poète, si j'ai attiré sur lui l'attention de quelques amateurs, préparés à le goûter dans l'original. Passons au romancier, plus intéressant pour le grand public. Les poésies nous ont révélé l'esthétique et la sensibilité particulière de leur auteur; les romans vont nous faire connaître tout l'homme.

II

Il n'y a pas d'indiscrétion à l'apercevoir dans les personnages de ses fables. M. d'Annunzio nous a mis à l'aise ; il a pris soin de nous aviser, par lettres publiques, qu'André Sperelli, le héros de *Il Piacere*, lui ressemblait comme un frère. Soin bien inutile : la franchise de l'autobiographie éclate dans ce roman, comme dans les suivans. Non pas que je veuille charger l'écrivain des crimes cérébraux qu'il prête à Tullio Hermil et à George Aurispa, les meurtriers par amour de l'*Innocent* et du *Triomphe de la Mort;* ce sont là fictions indifférentes, évidemment plaquées sur des personnages très réels, — sur un seul personnage. Il s'appelle tour à tour André Sperelli, Tullio Hermil, George Aurispa, mais il reste identique à soi-même par l'essentiel de l'être, il reparaît dans

chaque nouveau volume avec quelques traits modifiés par l'âge, les circonstances, les acquisitions littéraires. Sous les noms divers dont la fantaisie de l'auteur le baptise, l'homme que nous retrouvons aux premières pages de tous ces romans, s'étudiant complaisamment dans les bras d'une femme, n'a changé que de vêtemens, de victimes, de lectures favorites.

Cet homme, nous le connaissions depuis longtemps. Un certain Tirso de Molina, en religion fray Gabriel Tellez, le découvrit un jour dans Séville; sur la première ébauche qu'en fit ce moine, tous les maîtres de tous les arts vinrent successivement ajouter leurs retouches et leurs interprétations. Il séduisit l'imagination des pauvres humains, et en particulier des peintres, des musiciens, des poètes, aussi facilement qu'il avait séduit la fille du Commandeur. En dépit de cette collaboration universelle, don Juan reste toujours à peindre, parce qu'il cherche toujours, comme le disait Musset avec une image un peu bien hardie,

Mineur qui dans un puits cherchais un diamant!

Don Juan est vieux et jeune comme le monde, comme le Désir qui l'a lancé à la poursuite d'un but fuyant qu'il ignore, comme l'intention de la Nature dont il est le serviteur trop empressé. Depuis l'humble ancêtre des cocotiers, qu'il ne saurait renier, il s'est fardé d'une couche toujours épaissie de sentimentalisme et de littérature; depuis les jours de simplicité lointaine où il faisait fonction sacerdotale dans les temples de Byblos et d'Amathonte, il s'est métamorphosé à la surface avec les âges, les civilisations, les modes ; grand seigneur élégant et cynique aux siècles où les grimauds de lettres l'entrevoyaient chez M. Dimanche, aujourd'hui grimaud de lettres lui-même, artiste, psychologue, analyste subtil de son cas. C'est dans ce dernier état qu'André Sperelli, — gardons-lui ce nom, — a pris à son compte le rôle immortel. André y apporte une originalité, un mérite, si l'on veut, — mérite de romancier, s'entend; il a conservé toute la fougue de passion que don Juan est en train de perdre, depuis qu'il observe sa passion avec la clairvoyance d'un psychologue surchargé de littérature. Les lecteurs, — ce seraient surtout les lectrices, dit-on, — estiment qu'il y a dans les romans don-juanesques de notre époque trop de science et pas assez de vie; ils ou elles reprochent à ces savans traités de l'amour une froideur que les inventions cérébrales des écrivains ne réussissent pas à déguiser. Des guides expérimentés s'offrent à nous conduire vers un Vésuve qu'ils ont laissé éteindre. André Sperelli a sur eux cet avantage que son Vésuve est en éruption constante.

Ce Méridional a pris aux gens du Nord, et nous sommes du Nord à cet égard, la perpétuelle acuité d'analyse dont le roman moderne ne peut plus se passer, il l'a poussée aux dernières limites; il a gardé de son pays et de son soleil la sensualité effrénée d'un conteur italien de jadis. Dans l'art d'écrire, le passionné est toujours un imaginatif, et, cela va sans dire, un sensitif. La richesse de l'imagination chez André Sperelli est prodigieuse, son aptitude à recevoir toutes les sensations indéfectible; et son observation attentive de lui-même et du monde n'en est pas diminuée. Cet alliage rare de dons qui s'excluent d'habitude explique la vigueur et le succès rapide d'un tempérament littéraire si bien équilibré. Mais le littérateur ne s'explique complètement que si l'on descend au plus profond de l'homme. André est un grand débauché qui a su rester un grand amateur d'art; et cet amateur ne s'est pas fait par la seule étude, il tient de sa race tous les instincts raffinés, toutes les intuitions seigneuriales. La fureur des sens émousse d'ordinaire les facultés esthétiques, elle abolit l'impressionnabilité délicate qui constitue le poète. André fait exception, une exception qui serait d'un dangereux exemple, s'il ne fallait l'attribuer à une sorte d'immunité ethnique. Ce Romain présente un phénomène d'atavisme très caractérisé : il est un survivant ou un revenant du XVI[e] siècle, de la Renaissance italienne.

Allez au Vatican, dans les chambres du Pinturicchio : ces personnages qui respirent la noblesse, l'intelligence et la grâce, ce sont les Borgia, hommes et femmes, consciencieusement portraiturés; presque tous furent d'authentiques malandrins, et quelques-uns de véritables pourceaux; beaucoup de leurs contemporains ne valaient guère mieux; et pourtant ces êtres privilégiés ne virent pas se faner leur fleur intellectuelle, leur sens inné de l'art et de la beauté. André est l'un d'entre eux. Comme eux, il remonte encore plus haut dans la lignée, jusqu'aux patriciens crapuleux et toujours artistes qui entouraient un Néron. Comme eux, il est demeuré païen. Franchement, ingénument païen, sans paraître soupçonner qu'on puisse être autre chose. Il feint parfois de se juger sévèrement dans une préface, il y écrit « qu'il a étudié avec tristesse tant de corruption, tant de dépravation, tant de subtilité, de fausseté et de vaine cruauté... » Mais sa morale se réduit à la constatation d'une lourde lassitude, à un commentaire sur l'*animal triste*. Il dira, avec une image superbe : « La tristesse est au fond du plaisir, comme à l'embouchure de tous les fleuves l'eau amère », mais il parle ailleurs du même ton « des dégoûts qui suivent le douloureux et capricieux travail du style »; et pas plus

que cette réaction connue ne l'empêche de travailler, l'autre ne l'empêchera de se rejeter dans le plaisir. La révélation du roman russe va donner à sa pensée une forte secousse et perfectionner son intelligence; il en gardera même un peu de mysticisme, mais ce sera le mysticisme sensuel et court d'un païen, un effarement plus rêveur devant le grand Pan, plus d'aptitude encore à prendre l'amour en souffrance. George Aurispa, le substitut d'André Sperelli dans *le Triomphe de la Mort*, dit très justement de lui-même qu'il est « un ascétique sans Dieu. » Ce même Sperelli regarde jusqu'au fond de sa conscience, dans *le Plaisir*, et il y voit le sens moral remplacé par le sens esthétique. — « Dans le tumulte des inclinations contradictoires, il avait perdu toute volonté et toute moralité. La volonté, en abdiquant, avait cédé le sceptre aux instincts; le sens esthétique s'était substitué au sens moral. Mais ce sens esthétique, très subtil, très puissant, toujours actif, maintenait dans l'esprit un certain équilibre; aussi pouvait-on dire que sa vie était une lutte continuelle de forces contraires, renfermées dans les limites d'un certain équilibre. Les intellectuels, élevés dans le culte de la Beauté, conservent toujours, même dans leurs pires dépravations, une espèce d'ordre. La conception de la beauté est l'*axe* de leur être intime, autour duquel gravitent toutes les passions. »

Ah! la belle chose que d'être Italien, et survivant du XVIe siècle! Non seulement on fait comprendre, sinon excuser, un paganisme persistant et une cécité absolue en matière morale, mais on traverse sans gaucherie des écueils redoutables à d'autres intelligences. André Sperelli se pique d'une large culture cosmopolite; et il est en effet le type de cet Italien nouveau, aussi familier avec les philosophes allemands et les esthètes anglais qu'avec ses lares classiques. Il donne dans tous les enthousiasmes de la dernière heure; John Keats et Dante-Gabriel Rossetti, Burnes-Jones et Holman Hunt n'ont pas de secrets pour cet habitué des cénacles britanniques; il séduit les belles Romaines en leur lisant *l'Epipsychidion* de Percy Shelley; lui aussi, il fait repeindre ses madones à Londres. Mais tandis que le Breton ou le Gaulois évitent mal un air d'affectation, lorsqu'ils portent pieusement le lys ou le tournesol du préraphaélite, l'Italien qui les imite rentre naturellement dans son bien, ces suggestions étrangères ne font que le ramener à ses traditions de famille. Imaginez Giotto revenant parmi nous et ajoutant à son art tout ce que ses admirateurs en ont tiré; ce disciple paraîtra le maître de ceux qui l'instruisent, le créancier qui rentre dans sa créance augmentée des intérêts; elle est sienne, la pensée qui a végété depuis lui, en dehors de lui.

De même pour la mythologie, dont M. d'Annunzio fait un grand usage en prose et en vers. Nous nous en défendons comme d'une habitude surannée, qui sent son pédant de collège; la mythologie ne fut jamais pour nous qu'un vêtement artificiel et emprunté. Le Romain s'y drape avec aisance et naturel : ce sont ses dieux héréditaires qu'il fait intervenir, les dieux encore vivans dans leurs images qu'il rencontre au détour de chaque allée, intelligibles et sourians pour lui, associés à ses émotions, animant toujours la même nature. Il a droit d'évoquer les nymphes, puisqu'elles lui parlent encore dans le *ninfeo* de la villa prochaine, où les iris sont mouillés de leurs pleurs, agités par leur souffle. — Enfin, s'il fait du symbolisme, — et il en fait, il est de par le droit et la mesure du talent le chef actuel des symbolistes, — M. d'Annunzio peut braver fièrement le ridicule qui guette toute forme d'art nouvelle, par cela seul qu'elle est ou paraît nouvelle. Là aussi il reprend une tradition de famille, il est couvert par l'auguste symboliste de la *Divine Comédie* et de la *Vita nuova :* en dépit de leurs louables efforts, nos jeunes revues n'iront jamais plus loin que Alighieri dans les obscurités et les témérités du symbole. — Ainsi, par le seul fait qu'ils se sont donné la peine de naître, d'hériter du patrimoine où nous avons puisé la source de toutes nos richesses, ces Italiens se sentent partout chez eux, toujours à leur aise dans nos travestissemens démodés ou d'une mode trop nouvelle, seigneurs légitimes des idées et des arts qu'ils réapprennent de nous. Princes négligens, que nous croyons guider en pays inconnu, qui reconnaissent leur domaine et veulent bien moissonner ce que nous y avons semé.

Être un prince romain, dans toute la noble acception du terme! C'est l'idéal que Sperelli se propose, au début du roman. Deux conditions y sont requises, selon lui : un sentiment de l'art impeccable, et la conquête de toutes les dames romaines. Il s'efforce de nous montrer qu'il possède ce sentiment et qu'il a achevé cette conquête. C'est tout le sujet de ce livre : *le Plaisir*, qui vint, en 1889, préciser et compléter copieusement les révélations de l'*Intermezzo*. A ce moment, Gœthe et Shelley sont les dieux esthétiques du jeune artiste; et il semble bien, quoiqu'il ne le dise pas, que Paul Bourget soit son maître d'écriture.

Ne cherchez pas une affabulation compliquée dans les livres de M. d'Annunzio : ses romans de description et d'analyse ne sont que l'éternelle histoire de l'homme devant la femme. Sperelli, qui se nomme lui-même quelque part « l'enfant de volupté », nous narre ses expériences voluptueuses; avec la liberté d'un peintre de Pompéi, avec un peu de fanfaronnade quand il se

mire complaisamment dans son égoïsme, sa cruauté, son insincérité ; mais aussi avec une chaleur spontanée, une adoration intelligente de la beauté plastique, une émotion vraie de détresse intérieure : nul n'a mieux rendu l'effort de l'extatique cherchant à se donner plus et toujours, nul n'a mieux dit ce qu'il y a dans la passion de fuite de soi-même et de recherche éperdue de l'introuvable. Les aventures de Sperelli ne sont jamais vulgaires, parce qu'elles baignent dans cette atmosphère d'art qui lui donne une ivresse égale à celle de l'amour.

Chacune des nombreuses victimes qui se succèdent à l'holocauste est marquée d'un trait caractéristique et puissant; elle a sa psychologie particulière, finement observée. L'une d'elles se détache avec un relief inoubliable, comme une vierge des vieux maîtres ombriens égarée dans le *Triomphe de l'Amour* du Titien. C'est la Siennoise Maria Ferrès, celle qu'il a rencontrée « par une de ces matinées de septembre qui paraissent un printemps vu en songe », celle qui dit devant la mer et les roses l'admirable parole : « Il me semble que toutes ces choses ne soient pas hors de moi, mais que tu les aies créées dans mon âme, pour ma joie. J'ai cette illusion en moi, profonde, chaque fois que je suis devant un spectacle de beauté et que tu es à mes côtés. » Créature angélique, pure jusque dans la chute, qui nous laisse étonnés de la hauteur d'idéal où peut s'élever cet enragé païen. Ce délicieux épisode est le point culminant du roman : l'auteur n'écrira jamais de pages qui se gravent dans la mémoire du lecteur avec plus de force et de charme que les matinées sur la terrasse de Schifanoja, la chevauchée dans la *pineta* de Vicomile, le journal où Maria Ferrès note la naissance et les progrès de l'intérêt dont elle s'épouvante. — Sperelli la sacrifie à une ancienne rivale, qui vient incontestablement de chez Titien, celle-là, nous avons pu nous en assurer dès le premier chapitre, devant la cheminée du jeune homme. Il la sacrifie... à demi. Toute la fin du roman est consacrée à l'étude scabreuse d'une double obsession, d'un phénomène d'imagination affolée qui a pour résultat la substitution perpétuelle de l'amante absente à l'amante présente, très présente... Passons.

Le Plaisir est trop touffu, peu composé : le jeune écrivain bouillonnant de sève y a versé pêle-mêle toutes ses sensations, toutes ses idées sur l'art, et des morceaux de description d'ailleurs enlevés d'une main très sûre, le tableau des courses, la scène du duel. Dans *l'Innocent*, qui suivit, la composition plus rigoureuse est ramassée autour d'une idée centrale, la suppression nécessaire du petit être né de la faute, afin que l'amour puisse rentrer dans la maison. Sperelli, devenu Tullio Hermil, reparaît avec le cœur

et les sens que nous lui connaissons, avec la même ébriété ardente et trouble, déjà un peu plus triste. Mais son intelligence a subi une révolution : les Russes sont arrivés. La voilà, l'influence des « littératures du Nord! » Alors même que l'écrivain n'en témoignerait point par ses citations admiratives de Tolstoï et de Dostoïevsky, tout le livre proclamerait que M. d'Annunzio est sous leur domination.

Aux premières lignes de la première page, quand Tullio nous dit pourquoi il confesse son crime secret, chacun de nous s'est écrié : Mais c'est Raskolnikof! c'est *Crime et Châtiment!* Et la suggestion du cauchemar russe ne nous quitte pas un instant, pas plus sans doute qu'elle n'a quitté l'écrivain, tandis qu'il étudiait la genèse, la croissance, l'accomplissement de l'idée du meurtre. Les couches de Giuliana nous reportent par de frappantes similitudes aux couches de la princesse Lise, dans *Guerre et Paix;* et l'auteur se réfère lui-même au livre qu'il appelle « le grand livre, apparu en Occident. » *Giovanni Episcopo*, une nouvelle de la même époque, met en scène un pauvre hère, ignoble et touchant, qui rappelle traits pour traits le Marmeladof de Dostoïevsky. La pénétration russe apparaît jusqu'au fond de la pensée de M. d'Annunzio. Il s'essaye même à balbutier « la nouvelle chanson », la pitié pour la souffrance humaine : mais du bout des lèvres, ce n'est pas là son affaire. Tant qu'il y aura une nature pour réjouir ses yeux, et des femmes dans cette nature, Sperelli, ce suprême dilettante, ne sera jamais très troublé par une angoisse inconnue de nos pères, née d'hier dans nos démocraties : par ce bruit de douleur montante qui empoisonne nos plaisirs d'une inquiétude et d'un remords.

Le romancier italien est pénétré par les Septentrionaux, il n'est pas noyé : il sauvegarde son originalité à force d'imagination poétique et caressante, il l'atteste surtout par cette chaude passion de plein soleil que l'on ne peut confondre avec l'électricité sèche des amoureux de Dostoïevsky. La radieuse après-midi de Tullio et de Giuliana à la villa des Lilas refleurit dans le souvenir de tous ceux qui ont lu chez nous *l'Innocent*. Il a suffi d'une traduction, d'ailleurs excellente, publiée par M. Hérelle sous ce titre, *l'Intrus*, pour que notre monde littéraire saluât l'avènement en Europe d'un grand talent. M. Doumic s'est fait ici l'interprète de cette admiration; aussi n'ai-je pas dessein d'insister sur une œuvre que le public français a toutes facilités de juger.

M. d'Annunzio a donné au printemps dernier son nouveau roman, celui qu'il a couvé avec le plus de sollicitude, si je ne me

trompe, et qui pourrait bien demeurer comme l'un des maîtres livres de ce temps. L'écrivain assagi, en pleine fleur d'imagination, a concentré dans *le Triomphe de la Mort* toutes ses qualités. C'est encore l'histoire intérieure d'un amour tourmenté, de « la lutte éternelle, en tout temps, en tout lieu. » Elle se livre entre George Aurispa et cette adorable Ippolita, qui « porte dans les cheveux un œillet allumé comme un désir. » L'auteur nous les présente au Pincio, devant la flaque de sang prophétique du suicidé : « Heureux les morts parce qu'ils ne doutent plus, » dit déjà Ippolita.

A partir de cet instant, à travers les scènes de volupté frénétique d'Albano et de l'Eremo, tout va conspirer, dans le cerveau malade de celui que l'auteur appelle « un penseur passionné, » « un ascétique sans Dieu, » pour l'amener au meurtre final de sa maîtresse. Pourquoi? « Détruire pour posséder, il n'y a pas d'autre moyen pour celui qui cherche dans l'amour l'Absolu. » — Tout le sens du livre est dans cet aphorisme. Il étonnera sans doute plus d'un honnête ménage. Il a cependant son effroyable logique, il est la résultante des précédentes expériences de Sperelli. Effort surhumain, d'abord, pour sortir de soi-même et se donner; puis, pour absorber en soi l'*autre* tout entier; et devant l'impossibilité d'y réussir, tentation d'anéantir cet *autre* insaisissable, comme l'enfant casse le jouet qui n'a pas donné tout ce qu'il promettait. Telle est bien la gradation de la passion chez un Sperelli ou un Aurispa. Ah! qu'elle le connaît bien, son poète, la pauvre Ippolita! « Ta pensée t'attire plus que je ne t'attire, parce qu'elle est toujours diverse, tandis que moi, j'ai déjà perdu toute nouveauté... Il ne peut recevoir de moi aucune joie, et peut-être lui suis-je chère uniquement parce qu'il trouve en moi des motifs pour ses chères afflictions. » Et dans ses meilleurs instans elle jauge ainsi son bonheur : « Il peut s'enivrer de moi comme d'une de ses pensées. » — Durant cinq cents pages, les cœurs sont fouillés à cette profondeur, avec la même sûreté de regard, la même vigueur d'observation, coupée par de magnifiques éclairs de poésie dans l'association constante de la nature aux sentimens humains. L'écrivain a digéré ses Russes; il ne les imite plus, mais il s'est assimilé l'attention constante, impitoyable, de Tolstoï. On le sent bien dans la partie du livre intitulée : *Maison paternelle*, la plus forte peut-être, et qui soutient la comparaison avec les *Souvenirs d'enfance* de Tolstoï.

L'esprit toujours ouvert de M. d'Annunzio, miroir qui absorbe et transforme sans cesse toutes les idées, toutes les images, a reflété de nouveaux astres, les derniers nés, Ibsen, Nietzsche.

L'épigraphe du roman est empruntée au nihiliste allemand ; la préface se termine par une invitation « à écouter le magnanime Zarathustra, à préparer dans l'art l'avènement de l'*Uebermensch*... » Cela, c'est trop. Prenez garde : vous nous feriez redemander la *mandolinata!* Je n'aime pas beaucoup cette préface qui appelle, avec la rénovation de la pensée et de la langue, la création d'une prose « alternant la précision de la science et les séductions du songe, » laquelle prose peindra « la vie sensuelle — sentimentale — intellectuelle d'un être humain placé au centre de la vie universelle. » M. d'Annunzio n'a pas besoin de ces coups de cymbales; il a des œuvres, et belles; il peut laisser les préfaces apocalyptiques aux jeunes rhétoriciens qui annoncent ainsi des chefs-d'œuvre qu'on ne voit jamais venir. — C'est d'ailleurs vrai qu'il la rénove, sa langue, la bonne langue simplette d'un Manzoni, qu'il en tire des ressources qu'on n'y soupçonnait pas. Ils sont là quelques-uns qui font sur l'idiome courant un travail de transformation littéraire presque aussi rapide que celui de nos jeunes écoles sur le français. Plus sensible dans *le Triomphe de la Mort* que dans les œuvres antérieures, l'effort paraît heureux. J'ignore comment l'apprécieront les philologues; mais c'est un délice de suivre dans cette prose la magie savante des rythmes et des couleurs. M. d'Annunzio a raison; on n'est un grand écrivain qu'à la condition de recréer en partie l'instrument dont on se sert.

Persuadé que *le Triomphe* est une œuvre de premier ordre, j'analyserais plus longuement ce beau livre, si je ne craignais de déflorer le plaisir de nos lecteurs. Ils trouveront très prochainement ici une traduction du roman, — au moins ce qu'on en peut traduire. Aucune publication française n'a osé donner intégralement les inventions de ce terrible homme. Il y faut couper des pages, parfois des chapitres, comme dans *le Plaisir*. La langue italienne a le privilège, soit qu'elle le doive à sa parenté plus proche avec le latin, soit parce qu'elle est restée plus près du peuple, de braver dans ses mots tout ce que brave le latin. — On s'étonnera peut-être de nous voir louer des écrits qui n'ont avec la morale que des rapports très lointains. Ils ne sont jamais vulgaires, je le répète, un grand souffle d'art y transfigure tout; et ils ont l'excuse de jaillir, spontanés et irrésistibles, d'un tempérament, au lieu d'être commandés par une spéculation. Il ne sied pas de se montrer prude pour ces flambées de jeunesse; réservons nos sévérités à ce qu'on pourrait appeler la luxure commerciale, irritante surtout quand elle ose se réclamer de Rabelais, et des autres. Un Rabelais ou un Boccace, un Loti ou un d'Annunzio donnent l'expression d'une nature particulière avec les moyens d'art que

cette nature leur impose ; ils n'ont rien de commun avec les industriels qui suent péniblement l'ordure demandée par un éditeur et par un certain public. Un abîme sépare ceux-ci de ceux-là : ces différences, qui dictent nos jugemens, on ne les démontre point par des argumens de critique, le goût les sent comme l'œil distingue une fleur, vénéneuse peut-être, mais naturelle, d'une fleur artificielle empoisonnée par de mauvaises couleurs.

Et puis, l'immunité ethnique de cet enfant du soleil, de ce beau félin du XVI[e] siècle! Et la joie de saluer en Italie un présage certain de la Renaissance latine, une éclosion nouvelle du doux génie dont le clair sourire nous a si souvent réchauffés! Le monde de l'esprit et de l'art a ceci de supérieur qu'on y fait la justice et la paix par-dessus les mésintelligences du monde des affaires et des passions. — En tête du *Poème paradisiaque*, M. d'Annunzio a placé des vers émus, datés d'une nuit de Noël, dédiés à sa nourrice, à la vieille qui l'avait allaité et qui filait sa quenouille au loin. « Nourrice, de qui j'ai bu ma première vie, qui as bercé mon premier sommeil dans tes bras... à cette Nativité nouvelle, toute la fraîcheur de ton lait revient dans mes veines, avec toute la bonté des cieux : loin de moi les choses horribles!... Tu ignores mes inutiles tristesses, tu tournes ton fuseau, et tu files, tu files, tant que l'huile dure dans la lampe, nourrice; et mortes, tes mamelles pendent. » — C'est aussi par une nuit de Noël que j'achève ces pages. Les cloches sonnent l'aube salutaire. Paix aux hommes de bonne volonté, gloire là-haut à qui naît avec une auréole au front! Je pense à la vieille nourrice, endormie sous ses claires étoiles le long des mers heureuses. Tous, nous avons bu à son sein le meilleur de la vie de l'âme, le lait de la poésie, de l'art, de la musique. Sa mamelle paraissait tarie; si elle se gonfle à nouveau, si elle doit encore verser dans nos veines le lait de sa beauté, réjouissons-nous, souhaitons renaissance et fécondité à la nourrice de nos premiers enchantemens. Disons-lui ce que le plus grand de ses fils disait à son vieux maître Brunetto :

M'insegnavate come l'uom s'eterna;
E quant' io l'abbia in grado, mentr' io vivo,
Convien che nella mia lingua si scerna.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LE COMTE DE CAPRIVI

SES ENNEMIS ET SA DISGRACE

Lorsqu'on apprit, en 1890, que le comte de Caprivi avait été nommé chancelier de l'empire allemand, on s'étonna que l'empereur Guillaume II eût fixé son choix sur un soldat qui, fort entendu aux choses de la guerre, passait pour n'avoir en matière de politique qu'une ferveur de novice. On s'empressa de prédire que ce parvenu, investi subitement de la succession du prince de Bismarck, ne tarderait pas à plier sous le poids des affaires, à se déconsidérer par son insuffisance. On s'était trompé. Le nouveau chancelier prit à tâche de justifier sa fortune et la faveur que lui témoignait son souverain, et comme il possédait le don de la parole, que son genre d'éloquence sobre et contenue avait de l'action sur les assemblées, il ramena à lui une partie des mécontens.

On a publié l'an dernier un recueil de ses discours, et quiconque les lira avec quelque attention sera disposé à reconnaître qu'il avait l'étoffe d'un homme d'État. Il y a quelques mois, un professeur allemand, M. Max Schneidewin, Hanovrien de naissance, philologue et philosophe de son métier, pour qui ces discours étaient paroles d'évangile, a cru se devoir à lui-même de les gloser, de les paraphraser lourdement dans une brochure intitulée : *Le Système politique du comte de Caprivi* (1). Il avait mal choisi son titre : je ne crois pas que M. de Caprivi se soit jamais piqué d'avoir un système politique. Cet homme avisé et d'une irréprochable tenue avait le sentiment net des situations, l'esprit d'opportunité, beaucoup d'empire sur lui-même ; se

(1) *Das politische System des Reichskanzlers Grafen von Caprivi,* von Prof. Dr. Max Schneidewin ; Danzig, 1894.

gardant de chercher les effets oratoires, il évitait avec soin les paroles dangereuses, il aimait mieux n'en pas dire assez que d'en dire trop, et il a toujours tenu le langage qu'exigeait la circonstance. Il avait assurément ses doctrines, ses principes; mais il n'avait pas de préjugés, de préventions aveugles. Il ne demandait pas mieux que de s'entendre avec tous les partis, pourvu qu'ils fussent sages et modérés, et, comme il l'a dit lui-même, « il ne se faisait aucun scrupule de cueillir les plantes salutaires lorsqu'elles avaient poussé dans un autre jardin que le sien. »

Quoiqu'il eût l'esprit conciliant, il s'était fait beaucoup d'ennemis; on en a toujours quand on est resté quelque temps au pouvoir. Les uns ne pouvaient lui pardonner d'avoir accepté sans hésitation l'héritage d'un grand homme, et ne manquaient aucune occasion de faire des comparaisons odieuses, d'affirmer que jadis tout allait bien, que désormais tout allait mal, que les hommes *du nouveau cours* avaient tout compromis et menaient l'Allemagne à sa perte. D'autres à qui la main de M. de Bismarck avait paru trop lourde, et qui, heureux de n'être plus sous sa verge, avaient fait tout d'abord bonne mine au nouveau chancelier, se plaignaient de ne pas le trouver aussi complaisant, aussi souple qu'ils l'avaient espéré, et, déçus dans leur attente, lui tenaient rigueur. Mais avec quelque vivacité qu'on attaquât sa politique, on respectait son caractère. Tout le monde rendait justice « à l'intégrité, à la loyauté de cet homme qui, n'ayant ni femme ni enfans, ni un pouce de terre au soleil, *ohne Halm und Ar*, étranger à tout amour des plaisirs et à toute vanité, se passant de distractions et de repos, se donnait tout entier à ses laborieuses fonctions. » D'ailleurs si nombreux et si bruyans que fussent ses ennemis, sa situation semblait assurée. On n'avait aucune raison de croire qu'il fût en dissentiment avec son souverain sur un seul point, qu'aucun incident pût troubler leur bonne harmonie, et on pensait que Guillaume II tiendrait à honneur de couvrir de sa protection l'homme de son choix, auquel il n'avait rien à reprocher et qui jouissait, disait-on, de son entière confiance.

Ce qu'on jugeait invraisemblable ou impossible est arrivé: M. de Caprivi a été remercié, et si on s'était étonné de sa soudaine élévation, sa disgrâce inattendue a causé plus de surprise encore. Il n'avait pas offert sa démission : on a exigé qu'il la donnât ; il a vu se présenter chez lui le chef du cabinet civil, M. de Lucanus, exécuteur des arrêts irrévocables, le messager sinistre chargé de porter le cordon aux pachas qui déplaisent. Quoiqu'il n'eût point prévu son aventure, il paraît l'avoir prise avec beaucoup de philosophie. Ceux qui ont eu l'occasion de le voir dans sa retraite, sur les bords du lac Léman, assurent qu'il fait bon visage à son malheur; que, s'il a des regrets et des amertumes, il les garde pour

lui. Ce qui a dû l'aider à se consoler, ce sont les sympathies qui lui ont été témoignées, les peines qu'on a dû prendre pour le remplacer et les difficultés contre lesquelles se débat son successeur, dont les débuts n'ont pas été heureux.

En arrivant aux affaires, M. de Caprivi avait senti aussi vivement que personne ce qu'il y avait de périlleux dans sa situation, et combien était pesante la tâche qu'il assumait. Il avait rendu un éclatant hommage au génie de son prédécesseur et déclaré qu'il s'inspirerait de ses leçons et de ses exemples, qu'il suivrait en toute chose la même ligne de conduite, qu'il n'avait aucun goût pour les innovations précipitées et dangereuses. Il lui en coûtait peu de conformer sa politique à celle de M. de Bismarck, dont il partageait les opinions et les croyances. « Je me crois, avait-il dit, foncièrement conservateur: *Ein durch und durch conservativer Mann.* » Les vrais conservateurs, avait-il ajouté, ont une façon particulière de considérer le monde et la vie: ils croient à l'action divine et que les individus ne sont que les instrumens de la Providence; que les institutions séculaires ont un caractère sacré et ne doivent être modifiées que dans les cas de suprême nécessité; que la monarchie chrétienne est le seul gouvernement qui convienne à l'Allemagne.

Comme son prédécesseur, ce conservateur idéaliste et chrétien s'est appliqué en toute occasion à défendre les prérogatives de son souverain contre les prétentions téméraires des libéraux. Il a toujours affirmé qu'un empereur-roi qui prend son autorité au sérieux a le droit de choisir librement ses ministres, sans tenir compte des volontés confuses et changeantes d'une majorité ou d'un parti. « Grâce à Dieu, s'est-il écrié un jour, nous ne connaissons pas en Prusse le gouvernement parlementaire ! » En ceci encore, il demeurait fidèle aux traditions. Le régime constitutionnel est regardé par les hommes d'État prussiens comme une maladie organique dont il est impossible de se débarrasser, et avec laquelle il faut vivre. Devient-elle trop grave, on fait venir le médecin et on avise. Il est dur pour un chancelier ou pour un président de conseil d'avoir à discuter avec des Chambres; mais s'il leur permettait d'entreprendre sur les droits réservés, sur les libres décisions du souverain, il manquerait à tous ses devoirs. M. de Caprivi en était aussi convaincu que le prince de Bismarck, et s'il avait eu le moindre doute à ce sujet, l'empereur Guillaume II l'aurait mis à pied dès le premier jour.

Cependant le Parlement existe, et on ne peut le supprimer. C'est lui qui tient les cordons de la bourse : bon gré mal gré, il faut, sous peine de conflits sinon périlleux, du moins désagréables, s'entendre, s'arranger avec lui. Or, dans l'état actuel des partis, il n'y a dans le Reichstag comme dans la Chambre des députés prussiens aucune ma-

jorité fixe et cohérente, agissant toujours d'accord avec le gouvernement et résolue d'avance à accepter ses propositions, à le soutenir contre l'ennemi commun. Selon les conjonctures, conservateurs, libéraux, catholiques, chaque parti se résout à appuyer les ministres dirigeans ou à leur faire opposition, et c'est à Berlin plus que partout ailleurs que le gouvernement doit s'accoutumer à regarder ses amis d'aujourd'hui comme ses ennemis de demain. L'Allemagne est le pays des majorités artificielles et composites : celle qui était bonne dans un cas ne l'est plus dans un autre, il faut la remplacer, et les ministres sont toujours aux expédiens pour vivre.

M. de Bismarck excellait à résoudre ce genre de difficultés, et il a déployé autant de diplomatie dans le maniement de ses Chambres que dans les affaires extérieures. M. Émile Ollivier a remarqué avec raison que rien n'est plus propre à former un homme d'État que la vie des champs, et que le fondateur de l'empire allemand avait eu dès sa jeunesse une exploitation agricole à diriger : « Administrateur actif et avisé, il aimait la nature, les bois, les chevaux, les chiens, suivait les foires, savait très bien vendre ses laines ou son grain, apprenait par la vie quotidienne cette finesse et ce savoir-faire pratique, cette diplomatie rurale qui fut toujours la meilleure préparation à l'art de conduire les hommes (1). » N'a-t-il pas dit lui-même que quiconque s'est habitué à vivre dans les bois, dans les libres espaces d'une verte campagne, où l'on n'entend que le coup de bec du pic sur un tronc d'arbre, a des divinations subites, profondes, qui ne se trouvent pas sur le pavé d'une ville ou autour d'un tapis vert? Les divinations d'un bon sens guerroyant, aiguisé par l'étude, ne lui ont jamais fait défaut. Il a toujours su démêler le fort et le faible des hommes, et après avoir conclu des marchés pour vendre ses laines ou son grain, il en a conclu d'autres plus tard soit avec les gouvernemens de l'Europe, soit avec les partis allemands ou prussiens, à qui il donnait peu pour recevoir beaucoup. On sait que lorsqu'il est tombé du pouvoir, il négociait un accord clandestin avec M. Windthorst et le centre catholique. Cette négociation lui a coûté cher : l'empereur Guillaume II lui a fait entendre qu'un chancelier qui connaît son devoir n'a point de secrets pour son souverain.

M. de Caprivi, qui n'avait pas de terres à exploiter, n'a jamais fréquenté les foires, et ce n'est pas dans la diplomatie rurale qu'il a fait l'apprentissage de la politique. Il a déclaré au Reichstag que les marchés lui répugnaient, que tant qu'il serait chancelier il n'en ferait point. Ce conservateur aurait été heureux de pouvoir suivre son inclination, de n'avoir d'autre aide que ses amis naturels, de ne jamais re-

(1) *L'Empire libéral*, page 367.

courir à l'assistance d'alliés douteux ou suspects. Un jour que M. Richter lui offrait son appui éventuel, il répondit qu'il éprouverait un secret malaise en l'acceptant : « *Dass ihm etwas unheimlich geworden sei.* » Cependant il a surmonté sa répugnance, il s'est résigné plus d'une fois à chercher du secours dans les partis qu'il n'aimait pas. « Nous prendrons, disait-il, notre bien où nous pourrons. » Sans conclure aucun pacte, il est arrivé au même résultat que M. de Bismarck. Il a su trouver une majorité pour faire passer l'important projet de la réforme militaire, et il n'a point rabroué les socialistes qui lui venaient en aide dans l'affaire non moins importante des traités de commerce. Les conservateurs l'ont accusé quelquefois de déroger à son caractère, de hanter les mauvaises compagnies; mais avant tout il faut vivre, et quand M. Bebel vous offre quarante voix sans condition, ce serait de la démence que de les refuser.

Hormis en ce qui concerne les traités de commerce, le comte de Caprivi n'a innové en rien; il a tendu aux mêmes fins que son illustre devancier, il a professé les mêmes principes. Mais sa méthode était différente : il a substitué la manière douce à la manière forte. Autre temps, autres mœurs. Il savait qu'on ne lui passerait pas certaines libertés qu'on tolérait au prince de Bismarck. Le génie a ses privilèges, il peut tout se permettre. Le prince traitait les ministres en sous-ordre comme de simples commis; on sait l'horreur qu'il avait pour les délibérations en commun, pour les conférences de cabinet, pour ce qu'il appelait le régime collégial. M. de Caprivi n'avait pas l'humeur autocratique : il consultait ses collègues, se rangeait souvent à leur avis, leur laissait quelque liberté d'action. Il ne pensait pas qu'un chancelier fût tenu de tout savoir et de tout faire.

Dans les discussions parlementaires, il n'était ni blessant, ni impérieux, ni insolent; il n'a jamais exaspéré ses adversaires par ses hauteurs méprisantes ou ses sarcasmes. A la vérité, il portait quelquefois la main à la garde de son épée : — « Nous ferons tout ce que nous pourrons, disait-il aux socialistes, pour vous ôter le droit de prétendre que nous soyons indifférens aux souffrances des classes travailleuses : nous voulons avoir à cet égard une bonne conscience; en revanche, si par malheur les affaires prenaient une tournure sérieuse, nous vous prouverions que nous n'avons pas les mains gourdes... Je désire sincèrement que les questions sociales puissent se résoudre d'une manière pacifique : croyez bien que, s'il en était autrement, nous saurions faire notre devoir... On ne respecte, disait-il aussi, que la main qui sait frapper. » Mais il employait plus volontiers les caresses que les menaces. Il ménageait les amours-propres, il respectait les formes, il mettait de l'huile sur les plaies. Il se contentait le plus souvent de dire tranquillement des choses sensées, et aucun

de ses ennemis ne peut se plaindre d'avoir été maltraité par ce galant homme, qui évitait les éclats, les paroles dures, et se piquait de procédés.

Il n'avait pas l'irritabilité, les emportemens de son prédécesseur, ni ses nerfs orageux. Toujours maître de lui, on ne se souvient pas de l'avoir vu en colère ni qu'il ait perdu son sang-froid. Il avait une philosophie naturelle, qui prenait son parti de beaucoup de choses. — « Qu'on déchaîne contre moi l'opinion publique, je puis certifier à M. Rickert que le pouls ne me battra pas plus vite... Depuis que j'ai l'honneur de siéger à cette place, j'ai essuyé bien des attaques, bien des critiques et des blâmes : j'ai pris cela comme on prend le bon et le mauvais temps. » Dans l'occasion, il émettait des aphorismes comme ceux-ci : « Les hommes ne sont jamais contens... On ne changera pas la nature humaine... Rien n'est plus difficile que de convaincre un député... »

Il disait encore : « On ne supprimera jamais les antagonismes et les conflits... La faculté de faire beaucoup de mal est plus répandue que celle de faire un peu de bien... Un gouvernement doit savoir nager contre le courant... Si j'avais à mon service un employé uniquement chargé de démentir chaque jour les histoires qu'on débite sur le compte du chancelier de l'empire, je vous assure que ce serait un homme fort occupé. » Il ne lui arrivait de s'échauffer que lorsqu'on prenait à partie des fonctionnaires placés sous ses ordres : — « Attaquez-moi, s'écriait-il, je suis bon pour me défendre, mais n'attaquez pas mes fonctionnaires ; je les couvrirai toujours, c'est le plus beau de mes devoirs. » M. de Bismarck s'est-il jamais échauffé en défendant l'un de ses subordonnés ? On permet à l'homme de génie de n'aimer que lui-même ; son moi est si étendu !

Dans les affaires étrangères comme à l'intérieur, M. de Caprivi n'a rien changé aux règles de conduite qu'on avait suivies avant lui, et la triple alliance a été le pivot de sa politique. Mais dans ses rapports avec les voisins de l'Allemagne, quels qu'ils fussent, il a pratiqué la méthode douce. Il n'a jamais haussé la voix ni tenu un langage comminatoire ou irritant ; il n'a jamais fait naître des difficultés, il a mis du liant dans le commerce de la vie internationale. A la vérité il n'admettait pas qu'on soulevât certaines questions, et il a tenu à nous faire savoir que l'Allemagne garderait toujours ses conquêtes : — « La nation allemande ne se soumettra jamais à la décision d'un tribunal d'arbitres qui la mettrait en demeure de renoncer à l'Alsace-Lorraine. Elle verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de se dessaisir de son bien. » Mais il disait aussi : « Dieu me préserve de prononcer une seule parole qui puisse déplaire à la France. »

Il s'est toujours montré désireux de n'avoir de querelle avec per-

sonne. M. de Bismarck s'était donné, dans les dernières années de son règne, pour un grand ami de la paix, et assurément il était sincère. Mais on se défiait de lui; on ne pouvait oublier son passé et qu'il avait été jadis le père des difficultés; on se souvenait des étranges artifices auxquels il avait recouru pour provoquer ces incidens qui compliquent les affaires, ou pour forcer à se battre des gens qui s'en souciaient peu. On avait peine à croire à sa conversion: les loups devenus bergers sont toujours suspects et inquiétans. Il était plus facile de croire M. de Caprivi, qui n'avait jamais trempé dans aucun guet-apens, et quand il condamnait hautement les guerres de précaution, *die prophylaktischen Kriege*, celles qu'on déclare inopinément et sans raison valable à un voisin qu'on soupçonne d'avoir de mauvaises intentions, personne ne doutait de sa bonne foi. Le rapprochement de la Russie et de la France, qui lui fut peut-être désagréable, ne lui inspira aucune réflexion chagrine ou amère; il s'en exprimait sur un ton débonnaire et enjoué : — « On a jugé à propos de se montrer inquiet parce que la flotte d'un de nos voisins s'est rendue dans le port d'un autre de nos voisins, et qu'on l'a reçue amicalement en lui donnant de grandes fêtes. On insinue qu'un tel événement n'est devenu possible que depuis que nous sommes à la tête des affaires. Eh bien! je l'avoue, je ne sais comment nous aurions pu nous y prendre pour nous mettre en travers de deux de nos voisins qui désiraient se donner une poignée de main. On prétend, il est vrai, qu'en renouvelant la triple alliance, nous avons provoqué l'entrevue de Cronstadt. Peut-être a-t-on embouché trop de trompettes à propos de ce renouvellement, et par là on a inspiré à d'autres le désir d'emboucher également des trompettes. » A la vérité, comme on l'avait fait avant lui, il mit l'incident à profit pour engager l'Allemagne à ne pas lésiner sur ses dépenses militaires : « Les amoureux jouent avec le feu; ils allument de temps à autre des feux de joie, et les étincelles pourraient bien tomber sur notre toit. Cela doit nous engager à tenir nos pompes en bon état et à renforcer nos pompiers, s'ils nous paraissent insuffisans. »

Durant les quatre années qu'il est resté au pouvoir, le comte de Caprivi n'a pas commis une faute grave ni essuyé aucun de ces échecs qui compromettent la situation d'un ministre ou d'un chancelier. Il avait rempli consciencieusement tous ses devoirs envers son souverain et envers le pays, il s'était montré irréprochable devant le Seigneur et devant Israël. Mais il y a des hommes irréprochables à qui on sait mauvais gré de ne les jamais trouver en faute: on les respecte et on n'a pour eux que de tièdes sympathies; il se mêle une secrète irritation à l'estime qu'on ne peut leur refuser. Le cœur de l'homme est si mauvais que c'est souvent par leurs défauts que les grands politiques s'imposent à l'admiration des foules. Aussi M. de Bismarck n'a-t-il

jamais pris la peine de se corriger des siens ; il les considérait comme des forces élémentaires, qui l'avaient puissamment aidé à se frayer son chemin dans le monde.

Dès le 27 novembre 1891, M. de Caprivi s'était plaint avec raison du mauvais vouloir qu'on lui témoignait, des intrigues, des sourdes menées qui se tramaient contre lui : « Il y a dans l'air comme un bacille de l'inquiétude ; plus d'un journal raisonnable se livre à la culture de ce microbe à l'état de pureté. » On prétendait que se sentant inférieur à sa place, il était dégoûté, découragé, qu'il allait quitter la chancellerie pour prendre le commandement d'un corps d'armée. Il répondait qu'il n'était ni las ni fourbu, qu'il demeurerait à son poste aussi longtemps qu'il plairait à son auguste maître de l'y maintenir. Il ajoutait, le 22 janvier 1892 : « C'est un des signes caractéristiques des épidémies de mécontentement que, lorsqu'on ne peut reprocher à un gouvernement des péchés positifs, on recourt aux suppositions et on lui dit : « Vous êtes de si piètres gens que les péchés que par miracle vous n'avez pas commis jusqu'aujourd'hui, vous les commettrez sûrement demain. »

Les griefs qu'on pouvait avoir contre lui étaient fort contradictoires. Les libéraux lui rendaient la justice qu'il n'était jamais aigre dans ses paroles, acerbe dans ses réprimandes. Mais ils lui en voulaient d'avoir adopté toutes les doctrines de son prédécesseur ; ils le traitaient de Bismarck poli, commode à vivre, mais sans prestige, et se plaignaient que le nouveau cours ressemblât trop à l'ancien. C'était la même chanson, la musique seule était différente, et c'est la chanson qu'on aurait voulu changer. Les bismarckiens, au contraire, accusaient ce pâle imitateur de leur dieu d'avoir remplacé une méthode que le succès avait consacrée par une autre qui ne valait rien. Ils taxaient sa modération de faiblesse, sa douceur tranquille de pusillanimité et d'irrésolution. Ils le blâmaient hautement des concessions qu'il avait faites aux catholiques, de ses ménagemens pour les Polonais. Non seulement ils se plaignaient qu'il eût affaibli le gouvernement, compromis le principe d'autorité, ils affirmaient que, grâce à l'étourderie de ce novice ou à sa négligence, l'Allemagne avait déchu de jour en jour, qu'elle ne dirigeait plus la politique européenne, qu'on la respectait, qu'on la redoutait moins. On lui reprochait particulièrement ses condescendances pour l'Angleterre et de s'être laissé jouer par elle dans les affaires de l'Afrique orientale, d'avoir livré Zanzibar à son insatiable rapacité. Et cependant M. de Bismarck avait écrit en marge d'un rapport de la commission du budget : « L'Angleterre est pour nous beaucoup plus importante que Zanzibar et l'Afrique orientale. » Assurément M. de Caprivi n'avait à son compte aucune action d'éclat ; les occasions lui avaient manqué. M. de Bismarck s'était tant remué, avait tant agi,

entrepris tant de choses que ses successeurs en étaient réduits à ne rien entreprendre, à se contenter de succès modestes et de l'*otium cum dignitate*. « Les lecteurs de journaux, disait le nouveau chancelier, ont l'amour des nouvelles à sensation; ils ne sont contens que lorsqu'il arrive quelque chose, et lorsqu'il n'arrive rien, c'est la faute du gouvernement. »

Mais de toutes les inimitiés qu'il encourut, la plus dangereuse fut celle des conservateurs agrariens, qui ne pouvaient lui pardonner les traités de commerce. Il passait à leurs yeux pour un faux frère, qui n'ayant pas de bien au soleil, s'était facilement résolu à faire bon marché de leurs intérêts. En vain avait-il déclaré que l'agriculture est le premier, le plus noble des métiers, le plus favorable à la vie de famille, aux bonnes mœurs, au développement du sens religieux, au vrai patriotisme, que c'est elle qui fournit à l'armée ses meilleurs officiers et ses soldats les plus disciplinés. Il avait tout gâté en prétendant qu'on pouvait diminuer d'un mark 50 pfennigs les droits d'entrée sur les blés étrangers sans faire aucun tort sérieux à la production indigène, que le consommateur méritait, lui aussi, qu'on s'intéressât à lui, et qu'enfin, l'Allemagne étant devenue un des premiers pays industriels du monde, le gouvernement était tenu d'ouvrir des débouchés aux fabricans et au commerce. Il s'était permis de représenter aux agrariens qu'ils ne pensaient qu'à eux, que le vrai conservateur est un idéaliste, qui sait dans l'occasion sacrifier au bien public son avantage particulier. Les agrariens ne poussent pas l'idéalisme jusqu'à sacrifier le profit à l'honneur, et ils trouvent que le bien public consiste à procurer aux grands propriétaires de gros revenus, clairs et liquides. Désormais ils traitèrent le chancelier en ennemi, et ils ont beaucoup d'intelligences à la cour de Prusse.

Ce qui devait le rassurer, c'est qu'il n'avait jamais rien fait ni rien dit sans s'être concerté avec son souverain. Les bismarckiens ne l'accusaient-ils pas de n'avoir d'autre volonté que celle de l'empereur Guillaume II, d'être un de ces plats courtisans qui croiraient manquer à leur maître s'ils se hasardaient à lui adresser une remontrance ou à lui donner un conseil? Le docteur allemand qui a paraphrasé ses discours avait tiré son horoscope et lui avait prédit que sa fortune serait toujours à l'abri de tout danger et de toute injure. Professant une égale admiration pour l'empereur-roi, qu'il traite d'incomparable, et pour le chancelier, qu'il met au rang des sages et des infaillibles, il affirmait que ces deux hommes s'étaient unis, conjoints, épousés à jamais. « Ne sont-ils pas faits pour s'entendre? disait-il. Ils ont au même degré l'amour du bien, le dévoûment à la chose publique et la faculté de faire prévaloir l'esprit de mesure et de raison sur le subjectivisme. » Les docteurs allemands s'abusent quelquefois, et il faut croire que le

subjectivisme est à Berlin comme ailleurs une puissance avec laquelle les chanceliers doivent compter.

Comment la crise s'est-elle produite ? On comprend sans peine que l'empereur ait rompu avec M. de Bismarck, qu'il ait éprouvé le désir de se soustraire à une pesante et impérieuse tutelle ; mais son nouveau chancelier était un de ces serviteurs fidèles et dévoués qui ne gênent ni n'offusquent leur maître, qui confondant leur honneur avec le sien, ne sauraient lui porter ombrage. Croira-t-on que Guillaume II ait cédé aux suggestions de l'un de ces conseillers irresponsables que M. de Bismarck détestait, et dont le plaisir le plus doux est de conspirer contre les hommes en place? Il a toujours fait gloire d'être inaccessible aux influences de cour. Sans doute il a regretté que M. de Caprivi se fût brouillé avec les conservateurs agrariens; mais il avait approuvé ouvertement les traités de commerce, on assure même qu'il en eut le premier l'idée. A-t-il fait de son chancelier son bouc émissaire? l'a-t-il envoyé au désert pour expier leurs communs péchés? Cela s'accorderait mal avec sa générosité naturelle. Il avait pris jusqu'ici plus d'une décision soudaine; mais il avait mis le public dans sa confidence, il avait justifié, expliqué ses arrêts. Il aime à s'expliquer, et personne ne s'entend mieux que lui à exposer ses raisons. Il a gardé cette fois un prudent et obstiné silence; il a refusé à l'Allemagne les éclaircissemens qu'elle lui demandait, et les curieux ont dû renoncer à pénétrer le mystère.

Tout compté, tout rabattu, la politique n'a joué peut-être qu'un rôle secondaire dans cette aventure de palais; il y faut voir surtout un trait de caractère, il n'y a là-dessous qu'un cas psychologique. S'il est des Allemands à l'échine souple pour qui leur souverain, quel qu'il soit, est toujours incomparable, il en est d'autres qui, poussés par quelque esprit malin, se donnent de grandes libertés et commettent d'impardonnables irrévérences. Il a paru dernièrement une brochure dont j'ai sous les yeux la 28e édition. C'est une étude sur la folie des Césars; l'auteur a peint dans Caligula le type de ces souverains infatués d'eux-mêmes, qui finissent par ne plus se connaître, par adorer leurs caprices, et n'avoir plus d'autre dieu que leur bon plaisir. On nous rappelle que le fils de Germanicus et d'Agrippine, monté sur le trône à l'âge de vingt-trois ans, eut d'assez bons commencemens et donna d'abord de belles espérances, mais qu'on vit bientôt se développer en lui de dangereux travers, des bizarreries d'esprit et d'humeur.

Il méprisait les conseils, il décidait tout par lui-même, et il eut hâte de mettre à pied Macron, préfet du prétoire, à qui il avait de grandes obligations. Il avait le goût de la dépense, du faste et l'incessant désir de faire parler de lui. Il aimait les revues, les manœuvres, les mobilisations improvisées. L'un de ses premiers soins fut de rajeunir les

cadres de son armée ; il mit à la retraite des centurions de grand mérite, qu'il trouvait trop âgés ou trop pesans d'allure. Les hommes capables l'inquiétaient, il leur donnait des dégoûts, abaissait tout ce qui s'élevait, et se piquant de tout savoir, il méprisait les savans de profession. Il se plaisait à parler en public; il avait le don de l'éloquence, *quantumvis facundus et promptus*, et il s'entendait à décocher des traits piquans, *irato verba et sententiæ suppetebant*. Avec cela, fantasque comme une mule, il étonnait tout le monde par ses perpétuelles transformations; il changeait souvent de costume, et quand il revenait de voyage, on ne le reconnaissait plus : il avait laissé pousser sa barbe et ses cheveux. Autre signe particulier: il avait la passion des yachts et des longues promenades en mer.

C'est le cas de dire que voilà une similitude peu ressemblante. L'empereur Guillaume II a destitué Macron, il ne le tuera pas; selon toute apparence, il ne fera pas de son cheval un consul, et jamais il ne souhaitera que le peuple allemand n'ait qu'une tête pour la trancher d'un seul coup. Il est possible que Caligula aimât les yachts; mais il n'a pas écrit des lignes telles que celles-ci : « Mes voyages ont pour moi cette vertu de me soustraire à l'agitation de chaque jour et de me faire considérer de loin les choses de la patrie allemande. Je souhaite à mes compatriotes de connaître tous ces heures où l'on se rend compte de ce qu'on a tenté de faire et de ce qu'on a fait. Ces heures-là guérissent des folles présomptions, et c'est de quoi nous avons tous besoin. Ceux-là me comprendront qui sont descendus une fois en eux-mêmes quand ils se trouvaient sur le pont d'un navire, en pleine mer, n'ayant au-dessus de leur tête que les étoiles de Dieu. »

Mais il peut arriver qu'un prince très humain, disposé à s'entretenir avec les étoiles de Dieu, soit trop enclin aux décisions rapides, précipitées, aux coups de tête ; qu'il traite certains cas embarrassans de *Schweinereien*, et que, sujet à des impatiences nerveuses, il s'entende mieux à trancher les difficultés qu'à les résoudre. Il se peut aussi que jaloux de ses prérogatives, amoureux de sa volonté, il se fasse un plaisir de prouver qu'il est son propre maître, qu'il ne tient qu'à lui de se passer de tout le monde, que ses serviteurs les plus intelligens, les plus dévoués ne lui sont point nécessaires. Il se peut enfin que comme le méchant fou dont Chéréas, tribun des prétoriens, débarrassa l'univers, il joigne à sa vivacité d'humeur le goût d'étonner la galerie, et voilà peut-être pourquoi le comte de Caprivi n'est plus chancelier de l'empire allemand.

C'est ce qui explique aussi le sentiment d'inquiétude et de malaise qu'a causé cet événement inattendu dans les cercles politiques de l'Allemagne. On avait souvent parlé de l'instabilité des choses et des hommes dans les démocraties; il s'est trouvé que, dans la plus réglée

des monarchies, personne n'était assuré du lendemain : de quoi peut-on être sûr quand c'est le caprice qui gouverne? Dorénavant il fallait s'attendre à tout, renoncer à rien prévoir, et on se dit : « Et après? qu'arrivera-t-il demain ? » Aussi, quelles que fussent ses qualités personnelles, le successeur du comte de Caprivi a-t-il été froidement accueilli. On le regarde comme un chancelier provisoire, qui fait l'intérim, et on se tourmente pour deviner quel heureux mortel le chassera à son tour de la table de jeu.

Au surplus, le prince Hohenlohe a débuté dans de fâcheuses conditions. Il a dû présenter un projet de loi contre les menées subversives, et un article de ce projet porte que ceux qui auront allégué des faits de nature à jeter le discrédit sur les institutions de l'État ou attaqué publiquement et injurieusement la religion, la monarchie, le mariage, la famille ou la propriété, seront passibles d'une amende de 600 marks et de deux ans de prison. Ce texte manque de netteté; si on ne le corrigeait pas, tel philosophe, qui n'est point un anarchiste, risquerait de faire son temps de prison; rien n'est plus vague qu'un délit d'injure contre les choses. Le prince Hohenlohe a été chargé aussi de demander au Reichstag l'autorisation de poursuivre les députés socialistes qui ne se sont point levés quand le président du Reichstag a poussé le cri de : Vive l'empereur ! Cette autorisation a été refusée à une forte majorité. Le gouvernement a-t-il l'intention de chercher querelle au Parlement, de brouiller les cartes, de susciter un conflit? On l'en soupçonne : on estime que désormais tout est possible, qu'il faut compter avec les sautes de vent, et qu'elles causent quelquefois des avaries considérables.

Il est des temps où un peuple est affamé d'événemens et de spectacles nouveaux ; il en est d'autres où il ne demande qu'à vivre en paix, à vaquer à ses petites affaires, pendant que là-bas, dans l'extrême Orient, les Chinois et les Japonais se chamaillent et se gourment. Sans doute beaucoup d'Allemands se disent aujourd'hui comme le bourgeois de Goethe :

Nein, er gefällt mir nicht, der neue Burgermeister...

« Non, il ne nous plaît guère, le nouveau bourgmestre. Depuis qu'il est en charge, il devient chaque jour plus cassant, et nous devons obéir plus que jamais et, d'année en année, payer davantage. »

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ANGLAISES

Deux figures d'écrivains anglais : Walter Pater et James Anthony Froude.

A quelques semaines d'intervalle, l'Angleterre a perdu deux de ses meilleurs écrivains, Walter Pater et James Anthony Froude. Le premier faisait métier de critique, l'autre d'historien; mais tous deux étaient surtout des artistes. Dans la critique et dans l'histoire, ils ne voyaient qu'un prétexte au libre développement de leur fantaisie poétique. Et ainsi leurs œuvres nous paraissent aujourd'hui parentes : remarquables surtout, l'une et l'autre, pour leurs précieuses qualités d'imagination et de style.

I

En signalant ici, il y a quatre mois, la mort de Walter Pater, je prévoyais bien que les *Revues* anglaises me fourniraient une occasion prochaine de revenir plus longuement sur l'œuvre et la personne de ce grand écrivain. Et il n'y a guère de ces *Revues*, en effet, qui n'aient consacré un article à la mémoire de Pater. Le *fellow* d'Oxford, le dilettante qui toujours avait vécu et travaillé à l'écart de la foule, a été honoré après sa mort à l'égal des maîtres les plus renommés. On a raconté sa vie, énuméré le détail de ses habitudes et de ses manières. Des controverses, même, se sont produites à son sujet : on a discuté les dates de certains de ses *Essais*, comme s'il se fût agi de graves événemens historiques. Et ses confrères de la critique, et ses amis, et ses

élèves, tous ont été d'accord pour glorifier la noblesse, l'élégance, l'exquise harmonie de son œuvre.

Son nom, désormais, est assuré de vivre. Longtemps connu des seuls lettrés, le voici presque populaire : il n'y a plus à craindre qu'il échappe aux futurs historiens de la littérature. Walter Pater a maintenant sa place à côté de Thomas de Quincey et de M. Ruskin, parmi les plus parfaits poètes de la prose anglaise. Et d'autant moins j'aurai de scrupule à revenir sur lui, pour indiquer, d'après de sûrs témoignages, les traits principaux de sa vie et de son caractère.

Je ne retiendrai cependant qu'un seul de tous les articles qu'on lui a consacrés, celui que vient de publier M. Gosse dans la *Contemporary Review* de décembre. C'est le seul qui m'ait paru donner de Pater un portrait vivant, le seul encore où j'aie trouvé une juste appréciation de son talent. M. Edmond Gosse est d'ailleurs un de ceux qui ont le mieux connu Pater; et plus que personne il avait chance d'en bien parler, étant lui-même, tout à la fois, un critique et un poète.

Il nous apprend d'abord que, pour être d'origine flamande, comme son homonyme le peintre J.-B. Pater, l'auteur de *Marius l'Épicurien* n'avait probablement avec lui aucun lien de parenté. Sa famille, en tout cas, avait émigré en Angleterre dès le temps de Guillaume d'Orange. Mais elle semble avoir gardé dans l'émigration un grand nombre de ses coutumes et traditions nationales : ainsi l'usage s'est prolongé durant deux siècles, chez les Pater, que les fils devinssent catholiques, tandis que les filles étaient élevées dans la religion anglicane.

Le père du critique, le médecin Richard Glode Pater, fut le premier qui rompit avec cet usage. Il abjura le catholicisme et ne prit en échange aucune autre foi ; de telle sorte que ses enfans naquirent et furent élevés en dehors de toute Église. Et bien que, dès sa jeunesse, Pater ait montré un goût très vif pour la vie ecclésiastique, c'est dans ses dernières années seulement qu'il sentit vraiment s'éveiller en lui la curiosité des problèmes religieux. Il en fut, en revanche, très profondément remué. « Quand je le rencontrai pour la première fois, dit M. Gosse, c'était un païen, n'admettant d'autre guide que sa conscience personnelle. Mais d'année en année je le vis aspirer davantage au ferme soutien d'un dogme. Sa façon de parler, sa façon de vivre, devinrent de plus en plus théologiques; et j'ai la conviction que s'il avait vécu quelques années encore il aurait pris les ordres, pour s'en aller demeurer dans une paroisse de province. »

Il était né à Shadwell, sur la Tamise, le 4 août 1839. A l'École du Roi, à Cantorbéry, où il fit ses premières études, ses maîtres furent surtout frappés de la lenteur de son esprit. Et, en effet, il garda toute sa vie cette lenteur singulière, qui sans doute lui venait de sa race. Il

avait besoin de beaucoup de temps pour voir, et aussi pour comprendre. Mais ce qu'il avait vu, ce qu'il avait compris, se gravait désormais en lui avec une précision extraordinaire : à vingt ans d'intervalle, des paysages qu'il avait aimés restaient présens devant ses yeux. C'est de quoi, malheureusement, ses professeurs de collège ne pouvaient guère se douter : et il ne paraît point que Pater ait cessé jusqu'au bout d'être pour eux un élève médiocre. Il ne fut guère autre chose encore à Oxford, où il vint ensuite en qualité de boursier. A grand'peine, après quatre ans de séjour, il obtint un diplôme du second degré. Ni lui-même ni personne autour de lui n'aurait alors supposé qu'il dût être bientôt l'une des gloires d'Oxford.

C'est pourtant ce qu'il fut : car son nom est lié pour toujours à celui d'Oxford. Non point qu'il se soit jamais montré un professeur brillant : à peine si sa timidité naturelle lui permettait d'enseigner. Mais c'est à Oxford qu'il a pour ainsi dire passé toute sa vie ; et d'année en année son influence s'y est fait sentir davantage. Il était un peu dans la vieille ville universitaire ce que devait être Fra Angelico dans son couvent de Florence. On désignait du doigt aux visiteurs les fenêtres de la chambre où il travaillait. On vantait la pureté de sa vie, son indifférence aux agitations du dehors ; on le vénérait de vivre là dans le silence et le recueillement, tout occupé à servir la cause sainte de l'art. Et combien de braves et solides jeunes gens qui, pour l'avoir seulement approché, se sont voués à la vaine poursuite d'un idéal chimérique !

C'est en 1864 que Pater, son diplôme enfin obtenu, fut nommé *fellow* au collège de Brasenose, un des plus importans de l'Université d'Oxford. Et ce n'est que deux ans après, en 1866, à vingt-sept ans, qu'il écrivit son premier *Essai*. Il prit pour sujet Coleridge, le célèbre poète et métaphysicien. Mais, chose singulière, c'est du métaphysicien seulement qu'il s'est occupé ; et pas une ligne, dans l'essai, ne rappelle que Coleridge a été un maître écrivain. Il paraît d'ailleurs certain que les questions littéraires et artistiques n'avaient encore, à ce moment, aucun intérêt pour Pater. La métaphysique et la logique l'absorbaient tout entier. Son *Essai sur Coleridge* n'est même rien de plus qu'une froide et correcte dissertation de collège, le travail d'un consciencieux étudiant de philosophie. Aucune trace, dans le style ni dans les images, du délicieux poète qu'allait être Pater.

Le sens de la poésie et le goût de l'art lui vinrent par l'intermédiaire de Gœthe, qu'il eut, quelque temps après, l'occasion d'étudier. Son âme naturellement religieuse apprit de ce maître à chercher dans la *beauté* l'absolu dont elle avait soif. Et lorsque, en 1867, le jeune philosophe publia dans la *Westminster Review* son essai sur *Winkelmann*, tous les

lettrés eurent l'impression d'un nouveau génie qui s'était levé parmi eux.

Aussi M. John Morley, qui, la même année, prenait la direction de la *Fortnightly Review*, s'empressa-t-il d'engager Pater parmi ses collaborateurs réguliers. Et Pater en effet collabora régulièrement à la *Fortnightly Review*, — régulièrement, mais à sa manière, c'est-à-dire avec sa lenteur de travail habituelle, car il lui fallait un an, ou à peu près, pour écrire un article d'une vingtaine de pages.

En 1873 il recueillit ses *Essais* en un volume qu'il intitula : *Études sur l'histoire de la Renaissance.* C'est le plus connu de ses ouvrages, et peut-être est-il supérieur en effet, pour la simplicité du sujet et la nouveauté des idées, à l'ouvrage qui suivit, à ce roman philosophique, *Marius l'Épicurien*, dont j'ai naguère rendu compte ici. Mais il semble bien que *Marius* ait eu pour Pater l'intérêt d'une autobiographie ; et l'on sent vraiment que tout son cœur s'est exprimé dans ces phrases si douces et si pures, pareilles à un chant léger qu'on entendrait en rêvant. Ces phrases lui demandèrent, en tout cas, douze ans de travail : car c'est seulement en 1885 que parut le roman. Dans l'intervalle, Pater avait voyagé sur le continent, visitant l'Allemagne, l'Italie, mais surtout la France, qu'il aimait comme sa vraie patrie. Tous les étés il explorait quelque coin d'une de nos provinces, se fatiguant à ces explorations jusqu'à en être malade. Dans une lettre qu'il écrivait d'Azay-le-Rideau, en 1877, il disait à M. Gosse : « Je trouve toujours un extrême plaisir à compléter ma connaissance de ces petites villes françaises, et toujours j'en reviens un peu las, mais avec l'esprit aimablement rempli du souvenir de vitraux, d'anciennes tapisseries, et de fraîches fleurs sauvages. »

Mais le centre de sa vie était toujours à Oxford. Dans ses dernières années, il y fit une série de conférences sur *Platon et le Platonisme;* et il eut même, quelque temps, à diriger son collège en qualité de doyen. Mais tout office public l'épouvantait, et il n'aspirait qu'au repos. Quelques courts *Essais*, un roman qui ne fut jamais publié en volume, quatre ou cinq contes philosophiques : c'est, avec ses conférences sur Platon et ses deux grands ouvrages, tout le bagage littéraire qu'il a laissé derrière lui. Jusqu'au bout cependant il a travaillé, s'épuisant et se torturant à la recherche de ses phrases comme jamais peut-être aucun autre écrivain. « Il lui fallait tant d'efforts pour mettre une phrase sur pied, rapporte M. Gosse, que sans son extraordinaire courage il aurait certainement renoncé à la littérature. Je me rappelle la peine qu'il eut à écrire le premier chapitre de *Marius :* une vraie peine, car la fatigue le rendait malade, avec des accès de fièvre, une insomnie persistante, un sentiment de dépression incroyable. Plus tard, à la vérité, le travail lui était devenu un peu plus facile. Il me disait il y a un an que, s'il

pouvait vivre quelques années encore, il espérait bien apprendre à aimer d'écrire. » Hélas! ce bonheur ne devait pas lui être donné. En juillet dernier, souffrant de rhumatismes, il s'était acharné à finir un essai sur Pascal. Le vent d'une fenêtre ouverte l'avait glacé, et une pleurésie s'était déclarée. Encore aurait-il pu guérir, avec un peu de soin; mais son article le tourmentait: il se remit au travail, tout grelottant de fièvre, essaya vainement d'achever une phrase, se releva, et tomba mort sur l'escalier de sa maison. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

« Il avait, dit M. Gosse, une grande douceur naturelle, et l'humeur la plus égale. Je ne sais guère qu'un seul sujet qui fût capable de l'irriter: c'était le souvenir d'un acte de vandalisme naguère commis à Oxford, et dont il avait été quelque peu responsable. Le collège de Brasenose possédait un groupe en bronze, *Caïn et Abel*, qui était une œuvre authentique de Jean de Bologne. Un beau jour, ce groupe cessa de plaire, et les autorités du collège le vendirent au poids du bronze, sans que Pater levât le doigt pour empêcher cette profanation. Et dans les dernières années de sa vie c'était un sûr moyen, pour l'agiter, de lui demander « s'il n'y avait pas eu jadis à Brasenose un groupe par Jean de Bologne? » Si enfoncé qu'il fût dans sa rêverie, aussitôt Pater se redressait, et répliquait d'un ton aigre : « C'était une œuvre absolument sans intérêt, n'en doutez pas! »

Je ne résiste pas au désir de citer encore l'anecdote suivante : « Un jour, dans un examen, Pater fut chargé de lire les dissertations anglaises des candidats. Quand le jury se réunit pour recueillir les notes, on s'aperçut que Pater n'en avait donné à personne. — « En effet, déclara-t-il, il n'y a pas une de ces copies qui m'ait frappé! » — Il fallait bien cependant les classer, et un des collègues de Pater se mit à lui lire les noms des divers candidats. Mais à chaque nom il secouait la tête. — « Non, murmurait-il, je ne me rappelle pas! » — Enfin le lecteur cita le nom d'un candidat appelé Sanctuary. Et l'on vit le visage de Pater s'éclairer tout à coup : — « Oui, dit-il, celui-là je me le rappelle; j'ai beaucoup aimé son nom! »

Mais je me suis déjà trop attardé sur ce doux rêveur qui, plus que personne, a toujours aimé à cacher sa vie. C'était un homme d'un autre temps. Il avouait à ses amis qu'il ignorait complètement l'œuvre de la plupart de ses contemporains, de M. R. L. Stevenson, par exemple, ou de M. Rudyard Kipling. Je ne crois pas qu'il ait exprimé jamais une opinion politique. M. Gladstone, sans doute, n'était pour lui qu'un médiocre commentateur d'Homère, et un théologien plus brillant que sérieux.

II

Tout autre nous apparaît la figure de James Anthony Froude (1). Celui-là était de son temps : peut être même en était-il davantage qu'il ne convient à un historien. Et M. Gladstone n'était pas pour lui un scoliaste ni un théologien, mais l'incarnation la plus parfaite de la sottise et de la déloyauté politiques. Il le haïssait de tout son cœur, et, depuis vingt ans, mêlait cette haine à toutes ses pensées.

Il savait haïr ; peut-être était-ce son maître Carlyle qui le lui avait appris. Mais je serais fort en peine, après cela, de dire quelle sorte d'homme il était. Au contraire de Pater, qui a toute sa vie refusé de s'ouvrir, toute sa vie il s'est ouvert, révélant au premier venu les plus intimes secrets de son âme. Et cela ne l'a pas empêché de rester pour tous un être mystérieux, au point que ses meilleurs amis ont porté sur lui, au lendemain de sa mort, les jugemens les plus opposés.

Sur un seul point tout le monde est d'accord : sur l'incomparable agrément de son style, sur l'aisance, la verve, l'éclat de ses récits. Froude n'était point, comme Pater, un musicien, mais plutôt un peintre. Son imagination lui rendait présentes toutes les scènes qu'il avait à décrire ; et un merveilleux instinct naturel lui faisait trouver aussitôt, pour traduire ses visions, les phrases les plus imprévues et les plus vivantes. Bien plus justement que Carlyle, c'est lui qu'on pourrait comparer à Michelet. Mais il fut un Michelet anglais : ses visions et ses phrases ne lui furent point dictées par de généreuses passions humanitaires, mais par un singulier mélange de colère et de moquerie qu'il garda toujours au fond de son âme.

J'ai dit qu'il savait haïr. Chacun de ses livres est une œuvre de haine. Il haïssait M. Gladstone, il haïssait Marie Stuart, il a poursuivi d'une haine acharnée l'église catholique, et c'est même le seul trait qui constitue l'unité de son œuvre d'historien. Mais en même temps qu'il haïssait, il raillait. Et peut-être ne fut-il jamais qu'un admirable mystificateur. Chacun de ses livres, en tout cas, est un paradoxe : depuis l'histoire d'Henri VIII, où il exalte sans restriction ce Barbe-Bleue anglais, jusqu'à sa biographie de Disraeli, où il a hautement félicité cet homme d'État d'avoir été un fourbe, et d'avoir fait servir la politique à son intérêt personnel. On sait de quelle indiscrète façon il a raconté la vie de Carlyle, qui lui avait confié en mourant le soin de raconter sa vie. Personnage vraiment singulier, et tel que seule en peut produire de semblables la patrie de Théodore Hook, de Thomas de Quincey, de ces *pince-sans-rire* extraordinaires. Avec cela, un par-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1887, l'étude de M. A. Filon sur Froude.

fait honnête homme, aimable et dévoué, de relations très sûres, portant les honneurs et les dignités avec le sérieux qui convient.

Mais ses compatriotes devinaient, sous cette gravité, une secrète ironie qui les mettait mal à l'aise. Aussi Froude, universellement lu et admiré, n'était-il pas aimé. Il n'a pas eu à sa mort, comme Walter Pater, un universel tribut d'éloges : les journaux l'ont enterré sur un ton aigre-doux ; et je ne vois pas que les *Revues* se hâtent beaucoup de célébrer sa mémoire.

J'ai trouvé cependant, dans la *National Review*, de curieux souvenirs d'un Australien, M. Patchett Martin, qui a connu Froude assez intimement durant les dernières années de sa vie.

Froude fut le premier homme célèbre que rencontrât M. Martin, en arrivant à Londres. Il fit à l'écrivain australien l'accueil le plus affectueux, se mit aussitôt à le traiter en ami. Il lui parla de l'Australie, qu'il tenait, naturellement, pour le plus beau pays du monde. Et puis il lui parla de M. Gladstone. Il tira d'un carton une image où le Grand Vieillard était représenté sous l'aspect d'une idole d'Orient, une hache à la main, et considérant avec un sourire béat la foule de ses admirateurs prosternés devant lui. Cette image avait le don de le fasciner. Il se délecta de sa vue, l'approcha de la fenêtre pour n'en perdre aucun détail... « Ce Gladstone, dit-il ensuite, est, comme vous savez, le plus grand de nos orateurs. Jamais encore le monde n'a vu une pareille machine pour forger des phrases ambiguës et pour les exprimer d'un ton assuré et mielleux. Sous plusieurs rapports, croyez-moi, l'homme le plus remarquable de tous les temps ! S'il n'était point cela, pensez-vous qu'il continuerait à gouverner, en présence de faits tels que ceux-ci? » Et Froude désignait du doigt, à l'arrière-plan de l'image, des scènes de pillage, d'assassinat, toutes les horreurs de la guerre civile.

C'est par haine de M. Gladstone qu'il en était venu à admirer Disraeli. « Dizzy, disait-il, est l'imposteur qui trompe en pleine connaissance de cause ; Gladstone est l'imposteur inconscient. Le premier, incontestablement, vaut encore mieux que le second. »

Annonçant à M. Martin qu'il travaillait à une biographie de Disraeli, il ajoutait : « Il n'y a plus désormais rien à l'ordre du jour, sinon la décomposition, intellectuelle, morale, sociale et politique. Peut-être en résultera-t-il quelque bien pour l'avenir. Mais, en attendant, ce n'est point une chose belle à voir : et le soi-disant progrès me dégoûte par-dessus tout. Seul de tous les hommes d'État, lord Beaconsfield me paraît avoir compris ce qui se passait ; et c'est là ce qui m'intéresse à lui. »

A mesure qu'il avançait dans son travail, d'ailleurs, la figure de

Disraeli le séduisait davantage. Sans doute il aimait à reconnaître en lui le prince des mystificateurs. Il ne tarissait point sur son compte. Prenant un ton de voix solennel et tragique, le ton de voix que prenait Disraeli dans les grandes circonstances, il lisait à M. Martin des passages de ses discours : « Sous l'influence de cet homme néfaste (M. Gladstone), nous avons légalisé la confiscation, détruit les églises, ébranlé la propriété jusque dans ses fondemens. » Un trait surtout le ravissait : le discours prononcé par Disraeli, à Oxford, en présence de l'évêque Wilberforce et de tout le personnel ecclésiastique de l'Université ; discours en effet mémorable, où Disraeli affirmait le plus sérieusement du monde qu'il était « du parti des anges ».

L'article de M. Martin est rempli d'anecdotes de ce genre. Aucune d'elles, à proprement parler, n'a une importance bien vive ; mais il me semble qu'elles éclairent mieux que toute explication ce côté bizarre et quelque peu inquiétant du caractère du grand historien.

Une longue série de lettres de Froude, publiée dans la dernière livraison du *Blackwood's Magazine*, nous le fait voir sous un aspect plus sérieux. Ces lettres, s'étendant sur une période de trente-quatre ans, de 1860 à 1894, ont été écrites par Froude à un de ses amis d'Écosse, M. John Skelton. Avec son désintéressement et son obligeance ordinaires, l'historien avait accepté, en 1860, de diriger une revue, le *Fraser's Magazine*, dont le directeur, son ami, venait de mourir. Il continua de la diriger jusqu'en 1870, sans aucun profit personnel, et simplement pour permettre au père de son ami de la revendre sans trop de perte. M. Skelton se trouvait, en 1860, parmi les collaborateurs de la revue. Ainsi se forma, entre Froude et lui, une liaison qui depuis lors ne devait plus finir.

Les premières lettres ne traitent guère que du *Fraser's Magazine*, et, quelquefois, de Marie Stuart, dont Froude s'occupait alors à raconter la vie. Il la considérait, suivant son expression, comme « quelque chose d'intermédiaire entre Rachel et une panthère sauvage ». Et peu à peu la reine d'Écosse prend le pas sur tous les autres sujets. Froude ne parle plus que d'elle : évidemment il est tout à son histoire, et cette histoire le passionne, comme toutes celles qu'il a racontées. Il n'a pas assez d'épithètes railleuses ou méprisantes pour la reine papiste ; il la hait, mais avec une sollicitude passionnée qui ressemble par momens à de la tendresse. Il projette de passer l'été en Écosse pour la suivre aux lieux où elle a vécu, pour s'asseoir sur les pierres où elle s'est assise. « Son histoire, dit-il, devient plus sauvage et plus grande à mesure que j'y pénètre davantage ; mais comme dans toutes les régions sauvages, les chemins y sont détestables, et le voyage plein de dangers. »

On ne saurait imaginer, d'ailleurs, un historien plus consciencieux. Pour pénétrer plus à fond dans l'histoire de Marie Stuart, il se rend en Espagne, explore toutes les archives du royaume. De retour en Angleterre il rêve de découvrir d'autres sources encore, interroge les paysans écossais, se fait chanter les vieilles ballades populaires. Ce qui n'a point empêché tous les historiens ses confrères de l'accuser d'inexactitude; et même le plus célèbre d'entre eux, Freeman, de l'accuser d'inexactitude volontaire et préméditée.

Le récit de cette longue lutte de Freeman et de Froude formerait, à lui seul, un curieux chapitre d'histoire et de psychologie littéraires. C'était aux prises le bon sens le plus lourd et la malice la plus aiguisée. Freeman injuriait; Froude répliquait le plus galamment du monde, signalant seulement à son adversaire telle ou telle erreur qu'il venait de commettre. Le plus souvent même il ne répliquait pas : et c'est alors que Freeman devenait enragé.

Dans ses lettres à M. Skelton, à peine si Froude relève en passant les accusations de ses contradicteurs. « Je suis, dit-il, comme un homme attaché à un poteau et à qui des ânes viennent donner des coups de pied. La vérité est qu'en douze volumes, j'ai laissé passer *cinq erreurs;* et chacun de ces malheureux en commet au moins douze pour découvrir une des miennes. »

Cinq erreurs, sur douze volumes, ce n'était guère, en effet; mais peut-être Froude, en affirmant cela, commettait-il une erreur de plus. Passionné comme il l'était pour les documens authentiques, avec un génie de recherche et de découverte qui faisait de lui le mieux informé des historiens anglais, il avait, à un degré vraiment incroyable, l'instinct de l'inexactitude.

Au retour d'un voyage en Australie, il décrivait en ces termes la ville d'Adélaïde : « Sept milles plus loin, nous vîmes au-dessous de nous, dans un vallon qu'une rivière encerclait, une ville de cent cinquante mille habitans, où personne n'a jamais connu, ni jamais ne connaîtra, un seul moment d'inquiétude au sujet du retour régulier de ses trois repas quotidiens. » Or il se trouve qu'Adélaïde n'est point située dans un vallon, mais sur une colline; que nulle rivière ne la baigne ni ne coule aux environs; que sa population, au moment où la visita Froude, s'élevait tout au plus à soixante-quinze mille âmes, et que, à ce moment même, les habitans d'Adélaïde souffraient d'une terrible disette.

De la ville de Port-d'Espagne, qu'il venait de voir, il écrivait : « Les rues y sont larges et ombragées de grands arbres; chaque maison est entourée d'un jardin où poussent des caféiers. Les pluies sont d'une abondance extrême, et font déborder presque journellement les gout-

tières qui longent les trottoirs. » Or, les rues de Port-d'Espagne sont au contraire très étroites; on n'y trouve pas d'arbres; les maisons n'y ont pas de jardins; et dans toute la ville c'est à peine si l'on trouverait un seul caféier.

Mais, chose singulière, ces erreurs de détail s'accompagnent chez Froude d'une netteté et d'une justesse d'impression admirables. De l'aveu même de ses adversaires, ses descriptions des pays qu'il a visités sont les plus vraies qui soient, celles qui donnent de ces pays l'image la plus conforme à la réalité. Et il en est de même pour ses peintures historiques. Pleines d'erreurs de détail, elles sont, dans l'ensemble, d'une vérité saisissante : vérité naturellement toute relative, car aucun historien n'a jamais si hautement affirmé, ni mis si fortement en lumière, l'impossibilité d'une histoire restituant le passé tel qu'il a été. « Le passé, disait-il, est à jamais passé. C'est pure chimère de vouloir appliquer aux faits historiques la méthode des sciences expérimentales, qui elle-même, d'ailleurs, n'aboutit guère qu'à une vérité incomplète et provisoire. Nous ne saurions avoir la prétention d'atteindre les faits tels qu'ils sont. Nous devons d'abord les faire passer par notre tempérament personnel, qui ne peut manquer de les modifier au passage. Les grandes lignes seules nous sont données du dehors. Tout le reste, c'est nous qui l'ajoutons, suivant le tour de nos sympathies, l'étendue de nos connaissances et la théorie générale que nous nous faisons des choses. »

Voilà une méfiance de l'histoire qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un historien. Elle se montre à chaque instant dans les lettres de Froude, mêlée, comme je l'ai dit, à toutes les fièvres d'une curiosité toujours en éveil. Froude a dépensé sa vie à la recherche d'une vérité que dès le début il jugeait introuvable.

Et sa curiosité allait au présent aussi bien qu'au passé, à la littérature et aux arts aussi bien qu'à la politique. Les poètes contemporains tiennent autant de place dans ses lettres que Marie Stuart et Disraeli. Tour à tour il parle à M. Skelton de Browning, qu'il « n'a jamais trouvé le loisir de comprendre »; de M. Swinburne, dont les premiers poèmes lui paraissent très beaux; de Matthew Arnold, qui « se sachant plus fort dans la critique que dans la poésie, s'intéresse surtout au succès de ses vers »; de Tennyson, de M. William Morris. Mais par-dessus tout il parle de M. Gladstone. « Je n'aime pas du tout Beaconsfield, mais je l'aime encore mieux que Gladstone. » C'est sur cette profession de foi que se termine la première partie des lettres publiées dans le *Blackwood's Magazine*.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

L'année qui s'achève laisse une impression confuse. Les événemens sont encore trop près pour qu'il soit facile de les démêler et d'en bien saisir le sens. Nous n'essaierons pas d'appliquer à cette courte période de temps toute une philosophie de l'histoire. Il y a un an, M. Casimir-Perier était président du Conseil et M. Charles Dupuy président de la Chambre : aujourd'hui, M. Charles Dupuy est président du Conseil, et la Chambre est présidée par M. Henri Brisson. Le coup de poignard de Caserio a rendu vacante, d'une manière prématurée, la Présidence de la République, et les républicains de gouvernement ont réussi à y porter M. Casimir-Perier. Voilà les faits les plus saillans. L'année 1894 aura certainement une place importante dans l'évolution de notre politique intérieure, mais le caractère en reste pour le moment un peu indistinct. On y a vu des commencemens sans suite, des velléités qui n'ont pas été toujours soutenues par une volonté suffisante, des poussées énergiques, puis des défaillances et des découragemens. Le ministère actuel reflète avec assez d'exactitude cette situation. En de certains jours, il est impossible de ne pas l'appuyer et l'applaudir, car il a l'attitude et il tient le langage d'un gouvernement. Mais, dans d'autres, sa conduite est plus hésitante et la confiance en lui n'est pas sans un mélange d'inquiétude. Il a essayé plus d'une fois, surtout au début, de faire de la conciliation avec les partis avancés et, s'il a renoncé à cette tactique, c'est parce qu'il s'est aperçu qu'en cas de succès d'autres que lui étaient tout prêts à lui enlever les profits. Les mathématiciens traceraient sans beaucoup de peine un graphique qui rendrait ses oscillations sensibles à tous les yeux.

Il est pourtant juste de reconnaître que le cabinet a pris peu à peu une assiette plus ferme, et que la nécessité quotidienne où il s'est trouvé de combattre les socialistes a fini par lui imprimer une allure plus vigoureuse et mieux définie. Nous ne dirons pas que nous sommes dans une période de transition, le mot est trop banal : toutefois personne ne contestera que, depuis les élections dernières, un élément nouveau a été introduit dans l'organisme politique et en a profondément modifié le fonctionnement. Nous voulons parler du socialisme, ou plutôt des socialistes, car il y a peut-être une différence à faire entre la doctrine et ses représentans. La doctrine se contente d'être fausse : ceux qui la défendent ont apporté chaque jour dans la lutte

une passion plus grande, une violence plus provocante, une brutalité plus agressive. La majorité sans cesse attaquée, injuriée, outragée, le gouvernement accusé des pires complicités, ont bien été obligés de faire face à un ennemi qui fonçait sur eux avec une impétuosité révolutionnaire. A la place des colères politiques qui ont rempli les vingt premières années de la République, on a vu se dresser à la tribune le spectre de la haine sociale. Les pires accusations n'ont plus été dirigées seulement contre des hommes, ni même contre des partis, mais contre des classes entières de citoyens. Le soupçon est une arme moins directe, mais encore plus malfaisante que l'accusation, parce qu'elle est plus vague et qu'elle s'étend sur plus de têtes à la fois : on ne s'est pas fait faute de l'employer. S'il fallait indiquer d'un mot le caractère de la session qui vient de finir, nous dirions qu'elle a appartenu au parti socialiste. Le socialisme existait auparavant, mais il n'avait pas pris consistance parlementaire dans un groupe résolu, sans ménagemens, sans scrupules d'aucune sorte. Là est le phénomène nouveau dont il a bien fallu tenir compte, et il faudra le faire toujours davantage. Le socialisme essaie aujourd'hui de tout envahir. S'il trouve à la Chambre la tribune la plus retentissante du pays et s'il s'en empare, ce n'est pas pour s'y confiner. Il a des journaux, il multiplie les brochures, il se manifeste dans de nombreuses conférences, il rédige même des almanachs que l'on trouve, en ce moment de l'année, à tous les étalages des libraires. Tous les moyens lui sont bons, mais les plus violens lui paraissent les meilleurs. Il a renoncé à agir par la simple persuasion, et ses représentans à la Chambre ont répété à maintes reprises qu'ils connaissaient trop l'histoire pour ignorer que les grandes révolutions se font par la force. Aussi est-ce de la force publique qu'ils prétendent s'emparer.

Si on dépouille, en quelque sorte, l'année 1894 des événemens divers, et quelquefois tragiques, dont elle a été le théâtre, l'entrée du socialisme sur la scène parlementaire en restera donc le trait essentiel. Faut-il voir dans l'élection de M. Henri Brisson au fauteuil de la présidence un succès, ou plutôt le premier succès de ce parti? Non, assurément. Bien que cette élection soit très regrettable, ce serait en exagérer et en dénaturer la signification que de lui attribuer celle-là. Il est vrai qu'au moment où M. Brisson a été proclamé président quelques voix ont crié à l'extrême gauche : Vive la sociale! Mais M. Brisson, personnellement, s'est toujours défendu d'être socialiste, et, bien qu'il appartienne à la fraction radicale de la Chambre, il s'est contenté le plus souvent de voter avec les socialistes sans se confondre avec eux. Ses affinités politiques sont plutôt avec M. Léon Bourgeois qui, dans une occasion récente, déclarait qu'un gouvernement digne de ce nom ne pouvait pas accepter le groupe socialiste comme un des élémens constitutifs d'une majorité stable. Par malheur, ce ne sont là que des

déclarations platoniques : lorsqu'on vient au fait, c'est-à-dire au scrutin, les voix des socialistes se confondent presque toujours avec celles de M. Brisson et de M. Bourgeois.

Ils sont l'un et l'autre partisans de la concentration républicaine, et, comme ils ne peuvent pas compter, pour les appuyer, sur les groupes modérés de la Chambre, l'appoint des socialistes est indispensable à leur majorité, à supposer qu'ils puissent en avoir une. Ils traitent les socialistes comme le gouvernement a quelquefois traité les ralliés, auxquels il disait si fièrement qu'il n'avait pas besoin de leurs voix et qu'il ne les sollicitait pas. Cela n'empêchait pas les ralliés de les donner modestement et le gouvernement de les prendre, car, s'il ne les avait pas prises, il aurait été renversé. Qu'on le veuille ou non, il n'y a que deux majorités dans la Chambre, ou une majorité modérée comprenant les ralliés, ou une majorité radicale comprenant les socialistes. La seule différence est que les ralliés ne demandent rien et que les socialistes exigent tout. Pour revenir au fait le plus important de la quinzaine, M. Brisson a été élu président contre M. Méline à une majorité de 36 voix. Il n'est pas socialiste, soit! mais si les socialistes n'avaient pas voté pour lui, il n'aurait pas été élu. Et il en sera de même le 8 janvier. Bien qu'il ait expulsé M. Jaurès, les socialistes continueront de lui donner toutes leurs voix, et nous sommes convaincu que, si M. Jaurès lui-même pouvait voter à la rentrée, il voterait encore pour lui. M. Jaurès n'est-il pas allé récemment à Bruxelles supplier M. Henri Rochefort d'oublier ses griefs personnels contre M. Gérault-Richard et de recommander ce candidat aux électeurs du XIIIe arrondissement de Paris? Ses amis, à leur tour, lui demanderaient d'oublier ses griefs contre M. Brisson, et il s'empresserait de le faire. A défaut d'autre mérite, les socialistes ont assez d'esprit politique pour comprendre la nécessité de la discipline de parti : à cet égard, ils donnent au centre un exemple dont celui-ci ferait bien de profiter.

Il y a, en effet, un nombre assez considérable de républicains modérés qui ont voté pour M. Brisson à la présidence de la Chambre. Parmi eux, beaucoup sont des députés nouveaux auxquels on avait dit que M. Brisson présidait fort bien, et que son concurrent, M. Méline, manquait de la force physique nécessaire pour dominer le tumulte dans les momens difficiles. M. Brisson et M. Méline ont été autrefois présidens l'un et l'autre : on a donc pu comparer leurs qualités professionnelles, et le premier a dû en grande partie sa victoire à la supériorité relative qu'on attribuait aux siennes, ce qui diminue l'importance purement politique de cette victoire. De plus, M. Brisson s'est tenu un peu à l'écart depuis le commencement de la session actuelle. Les animosités qu'on a pu avoir autrefois contre lui se sont en partie apaisées. L'homme de lutte s'est effacé, on n'a vu que le vieux républicain qui,

par la parfaite probité de toute son existence, est digne de l'estime universelle. M. Méline, lui, ne s'est jamais jeté avec beaucoup d'ardeur au milieu des luttes politiques ; mais on sait le rôle prépondérant qu'il a joué dans toutes les questions douanières. Il est l'incarnation du protectionnisme. S'il a satisfait un certain nombre d'intérêts, il en a indisposé beaucoup d'autres. Sa personne n'a pas d'adversaires, mais sa doctrine économique en a de très ardens. Il s'est enfermé dans la commission des douanes comme dans un château fort où l'on ne sait pas très bien ce qui se passe, et beaucoup n'y songent pas sans anxiété. Il fait de là quelques sorties brusques et imprévues, qui n'ont pas été toujours heureuses et dont on lui a gardé rancune. On a eu beau dire et répéter que l'élection du président de la Chambre était un acte politique et non pas économique, M. Méline a perdu quelques voix qu'aurait pu obtenir un autre candidat modéré. Il faudrait connaître à fond la psychologie du Parlement pour savoir dans quelles proportions diverses ces causes ont agi sur l'élection présidentielle : toutefois, et en dépit des apparences, on ne peut pas dire que cette élection soit une véritable victoire des radicaux, puisqu'ils n'ont certainement pas été les seuls à y contribuer.

M. Brisson, en montant au fauteuil présidentiel, a prononcé un discours plein de convenance : on a trouvé seulement que, dans le passage consacré à son prédécesseur, M. Burdeau, il avait trop célébré le soldat et n'avait pas assez parlé de l'homme politique. M. Burdeau s'est engagé pendant la guerre, à l'âge de dix-neuf ans ; il a rempli très courageusement son devoir, et il a été décoré ; mais ce n'est pas pour ce motif qu'on lui a fait des funérailles aux frais de l'État ni qu'on a donné une pension à sa veuve et à ses enfans. A ce point de vue, le discours de M. Brisson a manqué de proportions. Au surplus, ce n'est pas sur cette manifestation oratoire qu'on peut juger un président de la Chambre des députés. M. Brisson a eu à présider, depuis, un certain nombre de séances : une d'entre elles a eu un caractère particulièrement passionné. La Chambre, comme le pays tout entier, était sous le coup de la pénible émotion produite par le procès et par la condamnation du capitaine Dreyfus. Un officier de l'armée française, attaché à l'état-major général, avait été accusé, puis convaincu du crime de trahison. Les détails de l'affaire étaient ignorés : par une sage mesure de prudence, elle s'était déroulée judiciairement à huis clos. Mais le jugement, si formel quant à l'existence du crime puisque l'unanimité des juges l'attestait, a paru insuffisant quant à la peine prononcée.

Certes, il n'y a pas de crime plus abominable que celui d'un officier qui communique à l'étranger des pièces intéressant la défense nationale. On fusille de malheureux soldats qui, dans un moment d'égarement, injurient ou frappent leurs chefs ; on guillotine des assassins qui n'ont tué qu'une personne : l'acte de l'officier traître envers sa patrie est au-

trement criminel et peut avoir de tout autres conséquences. Pourquoi n'est-il pas puni de mort? Il y a là, dans nos lois, une lacune qu'il importait de combler. La conscience publique l'exigeait, le gouvernement ne pouvait pas laisser à l'initiative parlementaire le soin d'y pourvoir. M. le ministre de la guerre a déposé un projet de loi dans ce sens; M. Jaurès en a déposé aussitôt un autre dans un sens bien différent. Les inégalités que nous signalons nous-même entre des peines que la loi semble appliquer à certains actes en raison inverse de leur gravité, M. Jaurès s'en est emparé, non pas pour demander qu'on les fît disparaître, mais pour en tirer des conséquences odieuses contre la société et le gouvernement. — La peine de mort ! a-t-il dit en substance, on ne l'applique qu'aux petits, aux humbles; on n'y condamne jamais les autres, les officiers, les riches, les puissans, ou, si on les y condamne, la grâce vient bientôt les arracher au supplice. — Tout ce que ce thème pouvait fournir de déclamations violentes et haineuses, M. Jaurès le développait avec sa fougue habituelle, lorsqu'il a été arrêté par le président du Conseil, M. Dupuy. Un orateur qui dépose une proposition de loi et réclame pour elle l'urgence doit motiver sommairement sa demande, et non pas se livrer à une longue harangue. Or, la Chambre ne savait même pas quelle était la loi proposée par M. Jaurès. Elle a fini par apprendre qu'au moment même où M. le ministre de la guerre demandait la peine de mort contre les traîtres, M. Jaurès, « pour rétablir l'égalité », voulait la supprimer pour les manquemens à la discipline. Aussitôt l'assemblée est devenue houleuse, des interruptions fréquentes se sont produites sur un grand nombre de bancs, et elles ont pris un caractère encore plus vif lorsque l'orateur a déclaré que, si le conseil de guerre n'avait pas condamné à mort le capitaine Dreyfus, c'est parce qu'il ne l'avait pas voulu, car la loi l'y autorisait.

Avons-nous besoin de dire qu'il n'en est rien ? La loi ne permettait pas au conseil de guerre d'appliquer une autre peine que la détention à perpétuité dans une enceinte fortifiée. Mais M. Jaurès avait besoin pour sa thèse de jeter le discrédit sur le conseil de guerre, après l'avoir jeté sur le ministère et sur la Chambre. Il a accusé le gouvernement d'avoir arraché à la justice une bande internationale qui vit du vol et de l'exaction, et comme le président, ému enfin d'une accusation aussi outrageante, lui demandait si elle s'appliquait à des membres de l'assemblée, il a répondu que, s'adressant à des partis, elle visait naturellement leurs chefs. Jamais la résolution froidement prise de soulever des tempêtes et des scandales ne s'était plus manifestement affichée. Sous les bruyantes périodes de M. Jaurès, on sent un orateur toujours maître de lui, qui calcule ses coups et les porte où il veut et comme il veut. La Chambre, indignée, réclamait les plus grandes sévérités du règlement. M. le ministre des travaux publics se levait de sa place et criait à l'orateur : « Vous savez que vous mentez ! » C'est alors

que M. Brisson a mis aux voix la censure avec exclusion temporaire, qui a été aussitôt votée à une écrasante majorité. Puis la séance a été suspendue, et M. Jaurès est sorti du Palais-Bourbon en souriant.

Il est difficile de prévoir si la manière dont il a présidé cette séance profitera ou non à M. Brisson. Les uns lui savent gré d'avoir expulsé M. Jaurès; d'autres croient qu'un peu moins d'énergie, montrée plus à propos, aurait empêché cette scène pénible de se produire et d'atteindre ce dénouement. La session s'est terminée en laissant tous les esprits incertains et perplexes sur ce que nous réserve la session prochaine. Évidemment, le ministère, bien qu'il n'ait rien fait pour empêcher l'élection de M. Brisson, ne se résigne pas à en accepter les conséquences. M. le président du Conseil a demandé, une fois, que le gouvernement fût protégé, et un assez grand nombre d'autres fois il est intervenu de sa place comme s'il présidait lui-même, à défaut du président. La situation parlementaire est donc trouble et tendue : il y a partout de la mauvaise humeur, de l'irritation, de l'impatience, et il est à craindre que d'aussi courtes vacances ne calment pas ces sentimens. On a voté deux douzièmes provisoires : ils suffisent provisoirement, mais nous serions bien étonnés si on s'en tenait là. La session ne recommencera utilement que le 15 janvier, et, quand même un certain nombre de séances ne seraient pas encore perdues en interpellations, l'idée de terminer la discussion du budget en six semaines se présente à l'esprit comme un paradoxe invraisemblable. C'est mal finir l'année, c'est mal en commencer une autre. Il est douteux que l'absence de M. Jaurès pendant quinze séances suffise, par le calme relatif qu'elle produira, pour porter remède à ce que cette situation a de fâcheux.

Nous disions il y a quinze jours que le gros nuage qui s'était formé en Italie se dissiperait peut-être sans que l'orage éclatât. Ce vœu ne s'est pas réalisé. Le dossier de M. Giolitti était plus dangereux qu'on ne l'avait imaginé : il a fait l'effet d'une bombe en plein Parlement, et il semble bien que tout le monde en ait un peu perdu la tête. Nous parlons du monde politique, car le public reste, malgré tout, assez indifférent. On se rappelle l'origine de l'affaire. M. Giolitti était président du Conseil au moment où a eu lieu le procès Tanlongo, et, à ce titre, usant d'un droit contestable et dans tous les cas très dangereux, il a distrait de l'instruction un certain nombre de pièces. Le fait a bientôt été connu, M. Giolitti ne l'a pas nié. Ses adversaires politiques l'ont exploité contre lui avec plus de passion que de prudence; ils n'ont pas manqué d'insinuer et bientôt d'affirmer que les papiers retenus par M. Giolitti étaient surtout compromettans pour lui-même, et, à force de le dire, peut-être l'ont-ils cru. On a si bien harcelé, tourmenté, persécuté l'ancien ministre à l'occasion de ces papiers, qu'il a fini, dès l'ouverture de la session parlementaire, par les déposer sur le

bureau de la Chambre. Les a-t-il remis tous? on ne le saura jamais. S'il y en avait qui l'intéressassent personnellement, il est hors de doute qu'il n'aurait pas eu la simplicité de s'en dessaisir. Le dépôt qu'il a fait ne prouve rien que contre les autres, notamment contre M. Crispi et un nombre considérable de ses amis. Que M. Crispi ait eu des rapports fréquens avec la Banque romaine, on s'en doutait bien un peu; le fait, en tout cas, ne saurait plus être contesté. M. Crispi a fait ce qu'il a pu pour empêcher la Chambre d'accepter le dépôt de M. Giolitti ; mais les Chambres sont curieuses, et elles ont quelquefois le devoir de l'être. Qu'aurait-on dit si la Chambre italienne avait refusé de prendre connaissance du dossier? On l'aurait accusée de montrer peu de souci de l'honneur de ses membres et de vouloir empêcher la lumière de se faire sur une question qui passionnait le pays. Le plus sage, de sa part, aurait été sans doute de remettre le dossier de M. Giolitti entre les mains de la justice; elle a préféré nommer une commission de cinq membres pour le dépouiller et lui en rendre compte. La commission s'est mise à l'œuvre aussitôt et a travaillé sans désemparer, jusqu'à ce qu'elle eût examiné toutes les pièces du dossier; puis elle a fait un rapport où elle a dit la vérité, toute la vérité. Les Italiens appelaient volontiers le scandale de la Banque romaine le Panamino, petit Panama : pour une fois, ils cherchaient à faire moins grand que nous. Mais, hélas! en présence du rapport de la commission d'enquête, il a bien fallu reconnaître toute l'étendue du mal. Incontestablement notre Panama était dépassé. M. Crispi n'a pas hésité. Il avait, paraît-il, en main un décret royal qui suspendait éventuellement la Chambre : il l'a appliqué à la circonstance. La session, à peine entamée, a été interrompue, et le ministère, dans une espèce de message au roi, en a rejeté la responsabilité sur ceux qui avaient si malencontreusement troublé les travaux de l'assemblée. M[me] Crispi, dont la correspondance personnelle avait été livrée avec le reste, a intenté un procès à M. Giolitti. D'autres ont suivi cet exemple. L'émotion a été générale, et M. Giolitti lui-même n'en a pas été exempt, car il a quitté Rome, puis l'Italie, et ne s'est arrêté qu'à Berlin. L'avenir montrera si M. Crispi a été vraiment habile dans cette affaire, mais il faut reconnaître qu'il a fait preuve d'un tempérament peu ordinaire. Les faits qu'on lui reproche ne sauraient être niés, puisqu'on en a la preuve matérielle : aussi ne les nie-t-il pas, mais il ne perd pas davantage son temps à se justifier. On le dénonce à la Chambre, il renvoie la Chambre. Il fait venir des troupes à Rome pour maintenir l'ordre, s'il en est besoin, et il laisse entendre qu'il ne reculera pas devant une dissolution du Parlement et un appel au pays. Aucun autre dénouement ne paraît possible après l'éclat qui a eu lieu, mais il faut convenir que celui-là est des plus hasardés. N'importe ! M. Crispi accepte cette solution, et il fera certainement tout

ce qui sera nécessaire pour qu'elle tourne à son avantage. S'expliquer? S'excuser? Jamais! Il sait bien que des questions pareilles, lorsqu'on les porte devant un Parlement, n'ont point de fin et laissent des traces ineffaçables. C'est au pays qu'il s'adressera, parce qu'on ne donne au pays que les explications qu'on veut, et que parfois il s'en contente. M. Crispi s'appuiera sur le roi, au risque de le compromettre; il risque le tout pour le tout.

Nous n'avons pas à juger nos voisins et nous avons traversé nous-mêmes des épreuves trop récentes pour être sans pitié. Les fautes de M. Crispi s'expliquent par sa vie tout entière, par sa carrière accidentée, par les hasards de toutes sortes auxquels il s'est exposé et dont il est sorti. Il s'est élevé dans les conspirations, dans l'exil, dans les aventures, ce qui est évidemment une médiocre école de mœurs. Tous les pays qui ont traversé des crises révolutionnaires, et où les partis ont lutté les uns contre les autres pour l'existence même, ont connu des hommes de ce caractère et de cette trempe. Ils sont utiles pendant un temps, ils deviennent quelquefois gênans par la suite, et lorsque la révolution ne les a pas dévorés, il faut la main d'un Napoléon pour les tenir à leur place : encore n'y parvient-elle pas toujours. Juger ces hommes d'après les règles ordinaires, n'est peut-être pas d'une équité absolue : ils ont dû employer tant d'instrumens et de moyens divers, sans toujours les choisir, que ces contacts n'ont pas été sans influence sur eux-mêmes. Il n'en est pas moins vrai, et cela est fort heureux, qu'un gouvernement, lorsqu'il est fondé et se sent sûr de lui, a une tendance naturelle à revenir à des procédés plus réguliers et à des hommes qui y soient mieux adaptés. Il y a alors, presque fatalement, une lutte entre le passé et l'avenir, entre de vieilles habitudes auxquelles certains renoncent difficilement et des aspirations différentes auxquelles les autres obéissent. Parfois des scandales éclatent et viennent aider l'évolution inévitable. La conscience publique s'éveille, se révolte, et l'on s'aperçoit qu'il faut renoncer à des erremens qui ont toujours été condamnables et qui seraient désormais sans excuse. L'Italie en est-elle là? C'est probable. Quelque vaillante que soit sa défense, M. Crispi aura bien de la peine à rester intact. Ce n'est pas seulement autour de lui que sa situation est jugée avec sévérité. Il semble même que l'opinion italienne, qui n'a peut-être pas éprouvé un bien grand étonnement, ne soit pas pour lui sans indulgence; la presse européenne est plus rigoureuse. Nous ne parlons pas de nous : la *Riforma* a eu soin de nous dire que nous ne pouvions pas être impartiaux. Mais à Vienne, à Berlin, parmi les journaux de la triple alliance, la réprobation a affecté une forme très dure et presque implacable. Il est certain que, si le gouvernement italien veut prendre place parmi les gouvernemens conservateurs de l'Europe et donner l'impression que la révolution d'où il est issu est enfin terminée, il

devra rompre avec certaines pratiques du passé et présenter un personnel politique renouvelé. Le passé n'a pas été sans gloire, mais la gloire elle-même ne couvre pas tout.

Nous verrons ce qui se passera en Italie : le spectacle que donne en ce moment M. Crispi est curieux pour le moraliste et pour l'historien. En attendant, la résistance s'organise contre lui, avec une vigueur qui ne le cède en rien à la sienne. Des hommes, jusqu'ici très éloignés les uns des autres, font cause commune pour le renverser. On a signalé l'entente qui s'est produite entre MM. de Rudini, Zanardelli, Brin et Cavallotti. La présence de M. Brin dans cette coalition a paru d'autant plus significative qu'on lui attribue toute la confiance d'Humbert Ier. On s'est demandé, en conséquence, si le roi, était d'accord avec son ministre autant que celui-ci voulait le faire croire. M. Crispi ne négligera rien pour donner au pays et à l'Europe l'impression que le roi est avec lui : il croit le tenir, il ne le lâchera pas. Sa volonté est pour le moment la plus forte, et il conduit le mouvement avec une vigueur dictatoriale qui s'impose à tout le monde. Jamais ministre attaqué au point le plus sensible n'a fait face au danger avec plus d'énergie : l'attitude serait vraiment belle si la cause était meilleure. Nous ne savons pas si on peut comparer M. Crispi au *justum et tenacem propositi virum* du vieil Horace, mais certainement on peut dire de lui que *impavidum ferient ruinæ*.

Il a beaucoup été question des affaires d'Arménie depuis quelque temps ; elles ont pris, en effet, un caractère assez sérieux pour s'imposer à l'attention des puissances, et elles ont amené entre la Porte, l'Angleterre, la Russie et la France un échange de vues d'où est sorti un accord définitif. Cet accord, toutefois, ne s'est pas établi sans difficultés, et notre diplomatie paraît y avoir utilement contribué par une action discrète, mais efficace, dont le but constant a été de concilier les intérêts en présence. Les incidens qui ont provoqué les préoccupations de plusieurs puissances sont encore imparfaitement connus. Des troubles plus ou moins graves ont éclaté sur certains points de l'Arménie. Le sang a coulé, et le bruit s'est bientôt répandu que la révolte avait été réprimée d'une manière barbare. En Angleterre en particulier, l'opinion s'en est vivement émue. Les Arméniens, on le sait, sont actuellement dispersés dans le monde entier : il y en a en Angleterre, en France, en Russie, en Amérique, et ils ont partout fondé des comités très actifs, qui cherchent et qui trouvent des protecteurs généreux. M. Gladstone est un des patrons de la cause arménienne, et il a fait entrer dans son dernier cabinet M. Bryce, qui en était le défenseur attitré : c'est dire que, dans le sein même du ministère anglais, les Arméniens étaient sûrs de trouver des appuis dévoués. Pourtant, on pouvait croire que le rapprochement qui s'est opéré, et dont on a tant parlé, entre l'Angle-

terre et la Russie amènerait la première à apporter beaucoup de prudence dans son intervention et à s'entendre au préalable avec la seconde pour toutes les démarches à faire. L'Angleterre et la Russie sont, en effet, les plus intéressées des puissances européennes dans la question arménienne et le fait même que leurs intérêts peuvent se trouver facilement en conflit devait amener, ce semble, de grands ménagemens entre elles deux. Mais les gouvernemens, surtout ceux qui obéissent à l'opinion, ne sont pas toujours libres d'agir ou de s'abstenir. La presse anglaise était remplie des « atrocités arméniennes », comme aurait dit M. Gladstone. Au fait, l'illustre vieillard ne restait pas indifférent à une cause qui lui était chère : les journaux ont publié une lettre de lui, où ses successeurs ont pu trouver comme une invitation à remplir les promesses qu'il a probablement faites autrefois.

L'importance de l'Arménie est tout entière dans sa situation géographique. Cette région montagneuse domine à l'Est le plateau central de l'Asie Mineure habité par les Turcs, qui lui-même domine la région cotière principalement habitée par les Grecs. L'Arménie est un pays assez pauvre, mais elle a l'avantage d'être le point de départ de deux routes naturelles dont l'une conduit vers le golfe d'Alexandrette et l'autre vers le golfe Persique. De là l'intérêt qui s'attache à elle aux yeux des Anglais et des Russes. La nationalité arménienne, courbée depuis plusieurs siècles sous une dure domination, n'existe plus en réalité; mais ses membres épars cherchent à se réunir, et certaines puissances peuvent être tentées de l'y aider, pour les mêmes motifs qui ont amené autrefois la Russie à créer les principautés ou les royaumes balkaniques, et l'Autriche, ou l'Angleterre, à se substituer à elle en vue d'exercer une influence prépondérante sur ces populations et leurs gouvernemens. Cette politique n'a pas assez bien réussi au gouvernement russe pour qu'il cherche à l'appliquer sur d'autres points. Il semble plutôt que ce soit en ce moment l'Angleterre qui ait ou qui croie avoir intérêt à reconstituer sous son patronage une nationalité arménienne; la Russie, toutefois, ne peut pas rester indifférente à une œuvre politique qui s'accomplirait contre elle si elle s'accomplissait sans elle, et il lui importe grandement, dans le cas où la nationalité arménienne se reformerait un jour sur sa propre frontière asiatique, de n'avoir pas été étrangère à cette résurrection. Nous rappelions plus haut le parti que l'Angleterre a tiré autrefois des « atrocités bulgares » : en voyant une campagne anglaise du même genre se poursuivre presque dans les mêmes termes en Arménie, le gouvernement russe ne pouvait manquer d'y prêter une extrême attention.

Dès la fin de novembre, on a appris à Constantinople que le gouvernement britannique avait montré une irritation très vive au sujet des événemens d'Arménie. Lord Kimberley les avait déclarés intolérables

à Rustem-Pacha, et sir Ph. Currie faisait une déclaration analogue à la Porte. Celle-ci avait bien promis d'ouvrir une enquête; mais comme elle avait commencé par décorer le commandant des troupes et le mufti de Bitlis, qui avaient si brutalement réprimé l'insurrection, son impartialité ne semblait pas entière. De plus, un journal officieux, le *Tarik*, avait annoncé que l'enquête porterait sur « les crimes des brigands arméniens, » ce qui était en préjuger les résultats. Lord Kimberley menaçait d'invoquer auprès des puissances l'article 61 du traité de Berlin et de les saisir de l'affaire. Il demandait le désaveu de la communication faite au *Tarik* et l'adjonction à la commission d'enquête des consuls anglais, français et russe à Erzeroum, afin de contrôler dans le présent les opérations de l'enquête, et d'envoyer dans l'avenir des rapports mensuels à leurs gouvernemens. Presque en même temps, sir Ph. Currie faisait des ouvertures dans le même sens à M. Cambon, notre ambassadeur à Constantinople, et au chargé d'affaires de Russie. La Porte, aussitôt instruite de cette démarche, en éprouvait une telle impression qu'elle s'empressait d'offrir d'adjoindre un consul britannique à la commission turque. Fort de cette offre qui semblait remettre la direction de l'affaire entre ses mains, sir Ph. Currie demandait de nouveau à ses collègues français et russe s'ils consentiraient à adjoindre leurs consuls au consul britannique. La réponse était délicate. Assurément, nous ne pouvions pas refuser la présence de notre consul si le sultan la demandait; mais la proposition venant de l'Angleterre ou de son représentant à Constantinople avait un autre caractère. Au surplus, ayant moins d'intérêt dans la question que la Russie, nous devions nous mettre d'accord avec elle pour adopter une attitude commune. A ce moment, M. Cambon a été reçu par le sultan, et, à la suite de cet entretien, Sa Majesté Impériale a fait, le soir même, adresser officiellement à notre ambassadeur et au chargé d'affaires de Russie la demande d'associer nous aussi nos consuls aux travaux de la commission. M. de Nélidof, ambassadeur du tsar, est arrivé à ce moment à Constantinople avec des instructions qui lui ont permis de donner une réponse favorable. Nous avons fait de même, et sir Ph. Currie a reconnu que les trois puissances devaient, en effet, être placées sur le même pied.

L'entente paraissait complète; elle l'était en effet entre les ambassadeurs. Mais le gouvernement anglais a prescrit à sir Ph. Currie de faire connaître à la Porte qu'il acceptait sa proposition première d'adjoindre à la commission d'enquête un consul anglais avec la faculté pour celui-ci d'interroger les témoins et la mission de faire un rapport séparé, qui serait envoyé aux puissances signataires du traité de Berlin. Cette attitude nouvelle du cabinet de Londres a tout remis en suspens; toutefois les conséquences en ont été heureuses. Elle a permis d'étudier la question de plus près, et on s'est aperçu alors qu'il y aurait

des inconvéniens à associer les consuls eux-mêmes aux travaux de la commission d'enquête. C'était engager leur responsabilité plus peut-être que de raison. M. Cambon, sur les indications de M. Hanotaux, a proposé de se contenter de délégués que les consuls désigneraient. Cette proposition a été acceptée avec beaucoup d'empressement par la Russie, et l'Angleterre n'a pas tardé à s'y rallier. Il va sans dire qu'elle devait être agréable à la Porte dont elle ménageait davantage la souveraineté. Il a donc été décidé que les délégués des consuls anglais, russe et français à Erzeroum accompagneraient la commission d'enquête, la seconderaient dans ses travaux, et qu'ils pourraient soit suggérer au président les questions à poser aux témoins, soit les poser eux-mêmes. Les délégués prendront connaissance des procès-verbaux et adresseront des rapports à leurs gouvernemens respectifs.

Cette solution a fini par satisfaire tout le monde. Elle laissait à la Porte la direction de l'affaire ; il n'était plus question d'opérer, par l'intermédiaire des consuls, une enquête latérale ; les consuls mêmes étaient remplacés par de simples délégués. Il est vrai que le moyen était assuré à ceux-ci de rendre leur intervention efficace : la Porte, après avoir hésité un moment à leur reconnaître le droit de suggérer ou de poser des questions, a fini par y consentir. L'Angleterre tenait essentiellement à cette garantie, et elle en a même fait une condition absolue de son consentement au reste de la combinaison : il était impossible de la lui refuser. Quant au motif pour lequel trois puissances seulement auront des délégués à la commission d'enquête, il est des plus simples : on n'a pas fait de choix, on n'a pas prononcé d'exclusion, mais toutes les puissances qui ont signé le traité de Berlin ne pouvaient évidemment pas être représentées à l'enquête, et, si on s'est borné à trois, c'est que trois seulement ont des consuls à Erzeroum. Le fait que les autres n'en ont pas, montre qu'elles n'ont, au moins jusqu'ici, aucun intérêt dans la région. Les délégués anglais, français et russe sont d'ailleurs en nombre suffisant pour que l'enquête soit impartiale et sérieuse. Il importe de savoir ce qui s'est passé en Arménie, afin que, si des excès ont été vraiment commis, la Porte les réprime. Quelles que soient les idées d'avenir que certaines puissances peuvent avoir, aucune d'elles à coup sûr n'a l'intention de soulever en ce moment la question politique arménienne : il s'agit seulement d'une question d'humanité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

